SPÉCIAL PLACEMENTS

■ Epargne et marchés
■ Notre palmarès des sicav



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16604 – 7,50 F - 1,13 EURO · MARDI 16 JUIN 1998 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



SIPA PRESS

Eric Tabarly, une légende à la mer

« IL EST MINUIT quinze, samedi 13 juin. Il fait très sombre, temps couvert, mer formée et courte. » Eric Tabarly vient de tomber à la mer dans des circonstances décrites par ses compagnons de bord. Un mythe disparaît dans une mort de légende, alors qu'il convoyait son voilier fétiche, *Pen-Duick*, vers le port écossais de Fairlie, où il avait été construit il y a cent ans. Ce navigateur était plus qu'un marin : une image de la France. Ingénieux et silencieux, modeste et exemplaire, il était devenu un héros national taillé dans le granit breton.

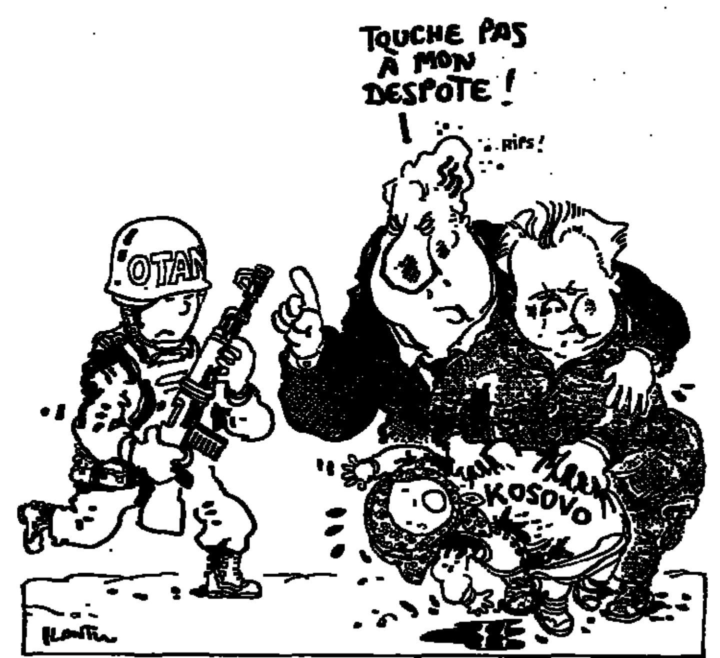
Lire pages 24 et 25

L'OTAN montre sa force à la Serbie

● Plus de 80 appareils participent à l'opération « Faucon déterminé » en Albanie et Macédoine
● Les Occidentaux demandent aux autorités serbes de cesser la répression au Kosovo
● M. Eltsine reçoit M. Milosevic mardi à Moscou ● M. Chirac dénonce la « purification ethnique »

L'OTAN veut montrer sa force dans les Balkans. Elle a lancé, lundi 15 juin dans la matinée, son opération « Faucon déterminé » destinée à faire pression sur le président de la République fédérale de Yougoslavie, Slobodan Milosevic, pour qu'il cesse sa répression brutale dans la province serbe à majorité albanaise du Kosovo.

Ces manœuvres militaires aériennes, auxquelles participent plus de 80 appareils, ne sont pas seulement démonstratives. Elles servent aussi à des repérages pour d'éventuels bombardements. L'opération doit donner du crédit aux déclarations de dirigeants occidentaux qui, ce week-end, ont multiplié les mises en garde à l'adresse de M. Milosevic. Ce fut le cas de Jacques Chirac qui, recevant à l'Elysée Ibrahim Rugova, le chef de la communauté albanaise du Kosovo, a dénoncé *« la purification ethnique »* perpétrée par les autorités serbes. Ces démonstrations de fermeté surviennent alors que des combats avaient repris, dimanche, dans l'ouest du Kosovo où au moins neuf personnes ont trouvé la mort.



A Moscou, le président Boris Eltsine devait recevoir Slobodan Milosevic, mardi matin, pour tenter de le convaincre de reprendre le dialogue avec la communauté albanaise et d'arrêter ses opérations militaires. Si cette tentative – qui apparaît un peu comme celle de la dernière chance – devait échouer, les Occidentaux seraient confrontés à un défi militaro-politique : montrer leur détermination pour enrayer un conflit menaçant d'embraser à nouveau les Balkans. Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a d'ores et déjà estimé que l'approbation préalable du Conseil de sécurité de l'ONU pour une action militaire de l'OTAN au Kosovo ne serait pas nécessaire.

Lire page 2



JEAN-PAUL PÉLISSIER/REUTERS

■ Violences à Marseille

■ La police face aux supporteurs britanniques

■ Tous les matches du week-end

Lire notre cahier Le Mondial

■ M. Balladur et la préférence nationale

Au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », l'ancien premier ministre s'est déclaré favorable à la création d'*« une commission (...) pour réfléchir à la question : est-il normal ou anormal (...) de réserver certaines prestations aux nationaux et de les refuser aux résidents étrangers ? »* Bruno Mégret (FN) s'est félicité de cette prise de position.

p. 16, 32 et notre éditorial p. 18

Les ambitions de Coca-Cola

Le nouveau PDG, Douglas Ivester, explique sa stratégie de développement dans un entretien au « Monde ». Orangina, que Coca-Cola s'apprête à racheter, devrait permettre à la compagnie de compenser la faible consommation de cola dans l'Hexagone. p. 19

La crise financière en Asie du Sud-Est

La baisse du yen face au dollar, lundi, a provoqué une forte baisse des monnaies et des Bourses de la région. p. 4

Dioxine, le retard français

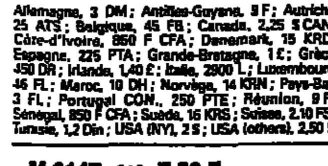
Des traces de ce polluant produit par les usines d'incinération ont été décelées dans la viande bovine et le lait maternel. Six incinérateurs seulement respectent les normes européennes. p. 10

Du show-biz à l'agriculture « bio »

Chanteur de variétés dans les années 60, Philippe Desbrosses est retourné dans sa Sologne natale où il cultive des cucurbitacées biologiques. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 616 - 7,50 F



Le Sénat de René Monory entre propagande et résistance

C'EST LE PRINTEMPS du Sénat ! Depuis quelques semaines fleurissent toute une série de documents à la gloire de la « deuxième Chambre » et de son président, René Monory. De quoi requinquer la majorité sénatoriale RPR-UDF, qui s'était vivement émue des propos de Lionel Jospin, qualifiant l'institution d'*« anomalie »* dans les colonnes du *Monde* daté 21 avril. *« Trop vieux, le Sénat ? »*, *« trop peu représentatif de la société ? »*, *« trop peu dynamique ? »*... La brochure que vient d'éditer son service de presse vise à contrer ces différentes attaques. Si le Sénat *« s'est trouvé ces derniers temps critiqué par des responsables politiques »*, c'est parce qu'*« il fait son travail »* lit-on dès la première page.

Simultanément, le dernier ouvrage de Jean Cluzel (UDF) – *L'Indispensable Sénat* (Economica) – est sorti en librairie et déplore *« ces poussées chroniques d'hostilité »* à l'égard de la seconde Chambre. *« L'histoire n'a-t-elle pas tranché le débat ? »*, s'interroge le sénateur de l'Allier, élu depuis 1971. Pour sa part, M. Monory surveille aussi sa cote de popularité, à quelques mois de l'élection à la présidence qui aura lieu après les sénatoriales de septembre : à la tête du Sénat depuis 1992, le président du conseil général de la Vienne brigue son troisième mandat, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le *« shériff »* de la Vienne serait-il devenu *« un fils de pub »* ? Si l'on en croit le reportage diffusé dernièrement par France 3, le président du Sénat est l'*« homme du futur »*. Ce film s'inscrit dans la série « Les carnets du présent », qui vise à *« réconcilier les citoyens avec les hommes politiques »*, explique-t-on à France 3.

Que d'éloges, en effet ! Du garage de son père à Loudun (Vienne), où il a commencé à travailler comme ouvrier, à la tête du Sénat, le documentaire retrace le parcours d'un homme *« monté à la force du poignet »* qui a su rester simple. Il aime se retrouver en famille, devant un album de photos-souvenirs : *« Là, t'es beau ! »*, lance sa petite fille, devant un cliché du jeune homme à vingt ans.

Le commentateur du film, Jean-Pierre Bertrand, PDG de la maison de production Théophraste, vante l'ouverture *« internationale »* du Sénat et jure que M. Monory *« ne rechigne jamais à se rendre personnellement sur place »*. De son côté, Valéry Giscard d'Estaing assure que son ascension doit *« très peu à l'intrigue »*. Quand il a rencontré le fondateur du Futuroscope pour la première fois, Philippe Germond, directeur général de Cegetel, filiale de la Générale des eaux, a eu l'impression d'une *« discussion entre chefs d'entreprise »*. Et ainsi de suite.

C'est simple : *« Personne n'a souhaité faire de critiques »*, explique l'équipe qui a réalisé le film. Un député communiste, *« qui connaît le président depuis toujours »*, n'avait rien à dire d'*« intéressant »*. Alain Clayes (PS), pourtant, a émis des réserves : tout en saluant la *« réussite »* du Futuroscope, le député de la Vienne a souligné le *« paradoxe »* selon lequel *« un libéral »* comme M. Monory a très bien su utiliser l'économie mixte pour lancer son projet. Mais le documentaire n'a retenu que l'aspect positif de son témoignage... De l'information à la communication, il n'y a souvent qu'un coup de ciseau.

Clarisse Fabre

Réformer la fiscalité

ALORS QUE Lionel Jospin s'apprête à rendre ses arbitrages fiscaux pour 1999, un rapport publié, lundi 15 juin, par le Conseil des impôts recommande une réforme de la fiscalité du patrimoine. Il suggère que les biens professionnels soient intégrés dans l'assiette de l'impôt sur la fortune – ce dont Bercy ne veut pas entendre parler – et que les taux soient abaissés. Pour les droits de succession, il suggère une augmentation des abattements, notamment pour les enfants et les conjoints survivants – une proposition que la gauche, très attachée à cet impôt redistributif, n'appréciera guère. Enfin, les experts proposent une baisse des droits de mutation à titre onéreux.

Lire page 8

POINT DE VUE

Elever un nouveau rempart contre l'impunité

par Klaus Kinkel

LES Etats membres des Nations unies se réunissent le 15 juin à Rome pour, je l'espère, parachever la tâche historique qu'est la création d'une « cour criminelle internationale » efficace, opérationnelle et indépendante. Cette décision pourrait être le pas le plus important accompli par les Nations unies dans la voie de la défense des droits de l'homme depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme il y a un demi-siècle. Il faut absolument renforcer le système de la justice pénale internationale : plus de cinquante ans après le procès de Nuremberg, les génocides, les exécutions massives d'opposants politiques, les « nettoyages ethniques » et les crimes contre l'humanité continuent, dans de nombreuses régions du globe, de servir d'instrument de lutte politique.

En Bosnie et au Rwanda, la communauté internationale a d'abord été réduite au rôle d'observateur incapable d'empêcher que le génocide, le viol et la torture restent impunis à cause de l'incapacité des tribunaux nationaux ou de leur mauvaise volonté. Il n'y a pas de doute : si les coupables de crimes majeurs restent impunis, de nouveaux actes de violence se reproduiront sans cesse.

La seule issue pour sortir de ce cercle vicieux des crimes les plus graves souvent cautionnés par les Etats est d'instaurer sans tarder une cour criminelle internationale. Il faut que les auteurs de génocides, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et du crime de la guerre d'agression tombent sous le coup de sanctions pénales.

Lire la suite page 17 et notre entretien avec Louise Arbour page 16

Klaus Kinkel *est ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.*

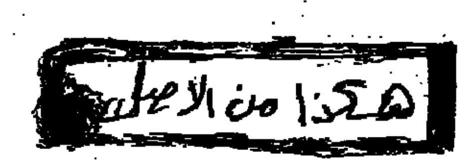
Le mythe des Beach Boys



BRIAN WILSON

LEADER du plus célèbre groupe américain des années 60, les Beach Boys, Brian Wilson est de retour. Chanteur et compositeur, frère aîné talentueux d'un groupe familial, mais aussi son âme tourmentée, il abandonna une tournée en 1965 avant de s'égarer dans la drogue et la dépression. Dix ans après son premier album solo, l'auteur de *Pet Sounds*, album mythique de l'histoire du rock, revient avec *Imagination*.

Lire page 27



KOSOVO. Des avions de l'OTAN ont commencé, lundi 15 juin, les manœuvres intitulées « Faucon déterminé » au-dessus de l'Albanie et de la Macédoine, pays voisins de la province serbe du Kosovo. Dans cette dernière, à majorité albanaise, des combats avaient repris dimanche, alors que plusieurs dirigeants occidentaux adressaient des mises en garde au président yougoslave, Slobodan Milosevic. ● EN ALBANIE, dans la région frontalière jouxtant le Kosovo, l'Armée de libération du Kosovo (UCK) continue de s'organiser. Elle aurait nommé son « porte-parole ». Cette organisation, qui s'est manifestée pour la première fois en 1995, compterait aujourd'hui plusieurs milliers d'hommes bien armés. ● À MOSCOU, Boris Eltsine devait recevoir, mardi matin, le président Milosevic pour le convaincre de mettre un terme à la violence au Kosovo.

L'OTAN fait une démonstration de force dans les Balkans

Ces manœuvres sont destinées à convaincre le président Slobodan Milosevic de la détermination des Occidentaux à utiliser leur puissance aérienne pour faire cesser les violences serbes au Kosovo

LA CRISE DU KOSOVO est entrée, lundi 15 juin, dans une phase aiguë. L'opération de l'OTAN, baptisée « Faucon déterminé », a été lancée, dans la matinée, en Albanie et en Macédoine, pays voisins de la province serbe à majorité albanaise. Il s'agit de manœuvres aériennes destinées à « impressionner » Slobodan Milosevic, le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), mais aussi – et surtout ? – à relever, par photographie, des objectifs potentiels de bombardement dans la région.

A cette démonstration de force destinée à forcer Belgrade à la négociation avec les séparatistes du Kosovo, s'ajoute la multiplication de mises en garde très fermes de nombreux dirigeants occidentaux. A Paris, le président Jacques Chirac a exigé *« la cessation des hostilités »* au Kosovo, en dénonçant *« l'agression des Serbes »* et leur *« volonté de purification ethnique ». « Chacun voit bien qu'il y a une intervention brutale de la part des Serbes, qui se traduit par l'exode des Kosovars, par des conflits, par des morts, des blessés, une volonté, en réalité, de purification ethnique à nouveau »*, a souligné Jacques Chirac à l'issue d'un entretien de près d'une heure à l'Elysée avec le chef de la communauté albanaise, Ibrahim Rugova. *« Il faut utiliser tous les moyens de pression nécessaires, y compris les moyens militaires, pour rétablir la paix »*, a-t-il insisté, indiquant que *« si l'on devait continuer il y aurait un grand risque que cela s'étende à l'ensemble des Balkans »*.

« SALES CHOSES »

A Washington, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a expliqué dans un entretien à CNN : *« Nous travaillons très dur pour faire comprendre* [au président Slobodan Milosevic] *que l'escalade de la violence et les sales choses qui se déroulent là-bas sont inacceptables. » « Nous avons dit très clairement que le président Milosevic devait prendre certaines mesures pour tenter de réduire la violence »*, a-t-elle ajouté. Elle a aussi qualifié la politique menée par Belgrade dans la province à majorité albanaise de *« nettoyage ethnique »*.

Le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Javier Solana, a souligné que les seize membres de son organisation étaient prêts à recourir à la force, si nécessaire, pour mettre fin au conflit du Kosovo. *« Sur le Kosovo, permettez-moi de dire clairement que l'OTAN ne restera pas passive. Nous n'autoriserons pas la répétition de la situation de 1991 en Bosnie »*, a insisté Javier Solana, selon le texte d'un discours qu'il devait prononcer au congrès de la Fédération des journalistes européens à Varsovie.

L'approbation préalable du Conseil de sécurité des Nations unies pour une action militaire de l'OTAN au Kosovo n'est pas nécessaire, a assuré William Cohen, le secrétaire américain à la défense. M. Cohen, qui s'exprimait en marge d'une conférence des ministres de la défense des pays baltiques et nordiques, a prévenu qu'un échec du président russe, Boris Eltsine, dans sa tentative de convaincre Slobodan Milosevic de mettre un terme à l'effusion de sang au Kosovo, aurait *« de très graves conséquences »*.

DERNIÈRE CHANCE

De fait, la rencontre, prévue mardi matin à Moscou, entre M. Milosevic et M. Eltsine apparaît comme celle de la « dernière chance » pour le président yougoslave, alors que, dans la province du Kosovo, de violents combats ont repris, dimanche, faisant au moins sept morts et neuf blessés. Cinq Albanais ont été tués dans l'ouest et le sud de la province, dont trois à 30 kilomètres au sud de Pristina, chef-lieu de la province, a indiqué la Ligue démocratique du Kosovo (LDK). La LDK, le parti du chef kosovar Ibrahim Rugova, a fait aussi état de *« violents combats »* dans l'Ouest, limitrophe de l'Albanie. Elle a affirmé que d'importantes forces de police et de l'armée yougoslave ont bombardé des villages autour de Decani, détruisant une dizaine de maisons.

Denis Hautin-Guiraut (avec AFP)

Les Kosovars de l'UCK resserrent les rangs face à la répression serbe

TIRANA
de notre envoyé spécial

L'Armée de libération du Kosovo (UCK en albanais pour *Ushtria Clirimtare e Kosovës*) a désigné, samedi 13 juin, son porte-parole, Jakup Krasniqi, un enseignant de quarante-sept ans originaire de la vallée de la Drenica, place-forte de cette mystérieuse organisation indépendantiste dans la province serbe du Kosovo. Comme tout ce qui entoure l'UCK, il est extrêmement difficile de vérifier cette information, publiée par des journaux albanais de Pristina, chef-lieu du Kosovo, et reprise par les agences de presse occidentales. Mais si certains, il y a quelques semaines encore, contestaient jusqu'à la réalité de l'UCK, la nomination de son porte-parole semble aujourd'hui plausible. De nombreux témoignages confirment, en effet, que cette armée de l'ombre s'organise rapidement, menant des combats contre les forces serbes même si elle paraît encore trop faible pour leur infliger de sérieuses pertes.

REPORTAGE

« Nous attendons le bon moment pour passer à l'offensive »

L'UCK s'est manifestée pour la première fois à la fin de 1995 en revendiquant une attaque contre un poste de police serbe au Kosovo. Elle a depuis, clamé sa responsabilité dans des dizaines d'actions similaires ainsi que dans des attentats contre des policiers ou des « collaborateurs » albanais. Installé dans une ferme proche du village albanais de Tropoja, à quelques kilomètres de la frontière avec la Yougoslavie, un responsable kosovar de l'UCK affirme : *« Il ne s'agit plus seulement d'une formation d'autodéfense. Nous attendons le bon moment pour passer à l'offensive. »*

L'UCK est donc plus qu'une poignée de fermiers albanais déterminés à défendre leur maison l'arme à la main, comme c'était le cas au début de l'attaque serbe, à la fin du mois de février. Elle revendique *« 30 000 hommes et la possibilité d'en mobiliser dix fois plus »*. Ce chiffre, impossible à vérifier, semble surévalué car, il y a peu, des experts occidentaux estimaient que cette formation ne rassemblait que quelques milliers de personnes. L'UCK affirme également contrôler 40 % de la province, surtout les zones de collines ou de montagnes, propices à la guérilla. *« Depuis l'offensive serbe dans la Drenica, à la fin du mois de février, les rangs de l'UCK gonflent très vite mais elle n'est pas encore capable de prendre les Serbes de front »*, estime un expert militaire.

SENTIER DE MONTAGNE

« Je dépends d'un état-major local qui coordonne l'activité de cinq villages. Nous bougeons tout le temps pour échapper à l'artillerie serbe et aux snippers. *Notre avantage ? Nous connaissons parfaitement le terrain »*, affirme Xhavit. Rencontré avec deux autres de ses compagnons sur un sentier de montagne à la frontière albano-yougoslave, ce jeune combattant kosovar de vingt et un ans, originaire de Junik, se rendait en Albanie pour y rencontrer son frère, installé en Suisse. *« L'UCK m'a autorisé à partir deux jours »*, raconte-t-il. A la faveur de la nuit, il est parti sans armes : *« J'ai laissé la mienne à ceux qui se battent pendant mon absence. »* Il ne reviendra pas les mains vides.

La situation a rapidement évolué en faveur des combattants de l'UCK. Au mois d'avril, le président de la république autoproclamée du Kosovo, Ibrahim Rugova, pouvait se demander si les agissements de l'armée de libération n'étaient pas *« des manœuvres des services secrets serbes »*. Partisan d'une action politique non violente depuis la suppression, par Belgrade, de l'autonomie du Kosovo en 1989, Ibrahim Rugova sous-entendait par là que les Serbes avaient créé et manipulaient cette organisation qualifiée par eux-mêmes de *« terroriste »*. L'objectif aurait été de discréditer les indépendantistes albanais auprès de la communauté internationale. Selon un diplomate occidental, *« en remettant en cause l'existence de l'UCK en tant qu'organisation albanaise, Ibrahim Rugova se gardait d'un autre piège : reconnaître l'existence d'une organisation « concurrente » de la sienne »*. Car la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), qu'il dirige, prône, à la différence de l'UCK, une accession pacifique à l'indépendance pour les deux millions d'Albanais – soit plus de 90 % de la population – qui peuplent la province.

Aujourd'hui encore, les liens entre l'UCK et la LDK sont difficiles à établir. S'agit-il de deux structures totalement indépendantes ou bien Ibrahim Rugova est-il plus proche de l'UCK qu'il veut bien l'admettre ? *« La diaspora kosovar établie en Allemagne et en Suisse finance aujourd'hui l'équipement de l'UCK, comme elle entretenait hier le « gouvernement fantôme » de la « république indépendante » du Kosovo »*, souligne un observateur. Le 23 mai, Veton Surroi, un négociateur kosovar engagé dans les discussions avec Belgrade, affirmait que les partis politiques albanais pouvaient faire cesser les actions de l'UCK si les Serbes arrêtaient leur offensive. C'était la première fois qu'un proche de Rugova évoquait une quelconque influence de ce courant sur une armée qui ne se revendique d'aucun parti. Originaire d'une région – le Nord – où les combattants de l'UCK ne se cachent guère, l'ancien président albanais, Sali Berisha, a confié au *Monde* que *« l'UCK devrait reconnaître le mandat politique d'Ibrahim Rugova »*.

Christophe Châtelot

80 avions de l'OTAN en Albanie et en Macédoine

QUELQUE 80 AVIONS – le double de ce qui avait été annoncé initialement –, appartenant à treize pays membres de l'OTAN, participent à l'exercice aérien « Faucon déterminé ». L'exercice a commencé lundi 15 juin, en Albanie et en Macédoine, pour donner, selon un porte-parole, *« un avertissement significatif »* à Belgrade, et pour prouver la capacité de l'Organisation alliée à *« projeter »* rapidement une force à distance.

Cet exercice est dirigé par le commandement Sud de l'OTAN, à Naples. Il a été autorisé, la semaine dernière, par le Conseil atlantique, qui réunit les ambassadeurs permanents des Etats membres. Seuls le Canada, qui n'a pas eu le temps suffisant pour s'y préparer, l'Islande et le Luxembourg, dénués de forces aériennes, ne contribuent pas à l'exercice. A cette occasion, les Etats-Unis déploient en Adriatique une force amphibie autour du porte-hélicoptères d'assaut *Wasp*. Pour sa part, la France a détaché quatre avions d'attaque Jaguar et un ravitailleur en vol C-135 F, qui étaient normalement stationnés à Istria, en Italie.

Toute la panoplie des armées de l'air concernées a été engagée. On note en particulier la présence d'avions-radars Awacs, d'appareils équipés de brouilleurs électroniques et d'avions de reconnaissance photographique. Outre la démonstration aérienne que représente cet exercice, « Faucon déterminé » devrait avoir un but moins publiquement avoué : celui de permettre à certains équipages de relever avec précision des objectifs potentiels dans la région et, principalement, au Kosovo, s'il y avait une intervention de l'OTAN pour créer une zone d'exclusion aérienne. Et ce pour interdire tout mouvement ou tout stationnement de forces menaçantes dans la province, ou encore pour mener une campagne de tirs contre des cibles serbes au Kosovo. A partir de ces relevés d'objectifs par les alliés, des plans d'engagement des forces pourront être établis en cas de besoin.

Jacques Isnard

La Russie cherche à éviter une intervention militaire au Kosovo

MOSCOU
de notre correspondante

Slobodan Milosevic était attendu à Moscou, lundi 15 juin, pour une visite que la Russie espère transformer en « coup » diplomatique : arracher au président yougoslave des promesses suffisantes pour éviter une intervention militaire internationale au Kosovo. L'intérêt de la Russie est double. Boris Eltsine veut, d'une part, donner des gages à l'Occident au moment où il en attend une nouvelle aide financière cruciale pour la stabilité de son régime. Mais il désire surtout éviter qu'une telle intervention ne crée pour la Russie le plus redoutable des précédents. Ce serait en effet la première fois que l'OTAN interviendrait en faveur d'une minorité sur le territoire d'un Etat reconnu par la communauté internationale, non seulement contre la volonté de celui-ci, mais aussi contre son armée.

PRÉCÉDENT TCHÉTCHÈNE

Une telle intervention constituerait une rupture radicale avec les règles actuelles du système international. L'idée n'en était venue à personne lorsque l'armée russe occupait et détruisait la Tchétchénie, au prix de cinquante à cent mille morts en deux ans. Le Kremlin reconnaît aujourd'hui à mi-voix avoir fait *« une erreur »*, mais continue de revendiquer le droit de recourir à *« tous les moyens constitutionnels »* pour sauvegarder l'intégrité territoriale de la Russie. Cette intégrité s'avère une fiction totale en Tchétchénie – que les troupes russes ont été forcées d'évacuer – et le devient progressivement dans les autres Républiques musulmanes voisines du nord du Caucase. En réaction, le Kremlin renforce ses positions militaires dans la région, sans aucune avancée sur le plan politique et sans se soucier du blocage des négociations avec la Tchétchénie.

C'est pourquoi le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, exposant, en mars dernier, sa position sur le Kosovo, avait fait référence aux problèmes internes de la Russie. Celle-ci, avait-il dit, *« s'en tient à deux principes »* : le respect de l'intégrité de l'Etat et l'octroi de droits d'autodétermination, pouvant satisfaire les besoins d'une minorité donnée. *« Cette approche, que nous maintenons dans nos tentatives de régler le conflit autour de la Tchétchénie, revêt pour nous une importance fondamentale »*, avait-il souligné.

La Russie insiste donc pour distinguer la situation en Bosnie, Etat reconnu où elle avait fini par se rallier à l'intervention de l'OTAN, de celle de la province serbe à majorité albanaise, où elle reste opposée à toute action de l'Alliance. Mardi dernier, elle avait bloqué à l'ONU un projet de résolution en ce sens et, vendredi à Londres, M. Primakov s'est une nouvelle fois *« refusé à considérer tout type d'intervention militaire »* pour régler la crise du Kosovo. S'il n'a pas condamné les exercices aériens de l'OTAN en Albanie et en Macédoine, son porte-parole a précisé que, hormis ceux-ci, *« toute autre action de l'OTAN ne doit être entreprise qu'avec l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU »*.

Slobodan Milosevic espère donc que le Kremlin maintiendra cette position, misant sur le droit de veto russe au Conseil, si ce dernier était appelé à se prononcer sur le sujet. Mais le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a déclaré, samedi, qu'une telle approbation n'était *« ni conseillée ni nécessaire »*, précisant qu'il voulait *« donner du poids »* à Boris Eltsine pour *« l'aider à convaincre »* mardi M. Milosevic *« que l'intérêt de ce dernier est de résoudre la question de manière pacifique »*.

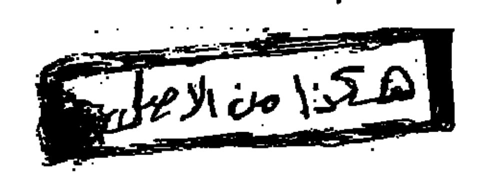
Le président russe est lui-même des plus intéressés à saisir cette perche. Il y a son désir traditionnel d'apparaître, chez lui, utile sur la scène internationale, en se posant une nouvelle fois, comme lors des dernières crises irakiennes, en faiseur de paix.

Mais il y a plus grave : l'heure à Moscou n'est plus aux comédies autour de *« la vieille amitié slave »* avec M. Milosevic, mais aux plans anticrise et aux opérations de charme envers le FMI. Celui-ci vient d'assortir son offre d'aide de nouvelles conditions draconiennes en termes de réduction du déficit budgétaire et de réformes structurelles, transmises par écrit après la réunion du G 7 monétaire à Paris mercredi dernier.

MÉDIAS DISCRETS

Signe de ce glissement, les médias russes sont très discrets sur les *« problèmes »* serbes et les *« terroristes »* albanais, évoquant à peine la visite de M. Milosevic, si ce n'est pour rappeler son ingratitude et son *« désir secret »* d'adhérer à l'OTAN, ou pour louer l'attitude de son opposant, le nouveau président du Monténégro, Milo Djukanovic. Qualifié de *« vrai ami de la Russie »*, celui-ci a été chaleureusement reçu, pour la deuxième fois, fin mai à Moscou, malgré les efforts de Belgrade pour empêcher cette visite. Certes, la Russie ne va pas durcir ses relations avec l'Occident pour aider M. Milosevic. Mais si ce dernier vient quand même à Moscou, c'est peut-être qu'il pense, comme le Kremlin, que l'OTAN débattra encore longtemps de l'opportunité d'ouvrir la boîte de Pandore d'une intervention au Kosovo.

Sophie Shihab



Les Quinze « réfléchissent » sur les institutions de l'Union

En marge du sommet de Cardiff se déroule une bataille entre démocrates-chrétiens et républicains nationaux pour le contrôle de la droite au Parlement européen de Strasbourg

Le sommet de Cardiff, au pays de Galles, s'est ouvert lundi matin 15 juin sous la présidence de Tony Blair, le premier ministre britannique. Après le lancement, en mars 1998, des négociations sur l'élargissement de l'Union à l'Europe de l'Est, après le choix, début mai, des pays qui participeront à la monnaie unique et la mise en place de la Banque centrale européenne, ce sommet devait permettre aux chefs d'Etat et de gouvernement une réflexion sur les prochaines étapes de l'intégration européenne et sur les réformes institutionnelles nécessaires au bon fonctionnement d'une Europe élargie. La proximité des élections allemandes de septembre rend les décisions difficiles. Sur la mise en place de l'euro et la coordination des politiques économiques européennes, rien ne se fera de vraiment sérieux avant de savoir qui gouvernera à Bonn.

CARDIFF (Pays de Galles)
de nos envoyés spéciaux

A la demande du chancelier Helmut Kohl, le principal sujet de débat du sommet européen réuni à Cardiff devait être la question de savoir comment gérer une Union qui s'élargit en évitant que ses citoyens aient le sentiment que tout leur échappe.

Ce thème est devenu central dans la campagne électorale allemande et Helmut Kohl en a fait son cheval de bataille. D'où la lettre qu'il a adressée, avec le président français Jacques Chirac, aux autres gouvernements pour obtenir du sommet de Cardiff une déclaration d'intention.

Cette lettre a été discutée, dimanche soir, dans la capitale galloise, par les chefs de gouvernement et des formations politiques membres du Parti populaire européen (PPE), le rassemblement des partis centristes et chrétiens-démocrates de l'Union. Jacques Santer, président de la Commission, y a défendu le rôle de la Commission, à laquelle la lettre franco-allemande reproche de *« s'éloigner des citoyens »*.

Le chancelier a cependant reçu le soutien de ses amis politiques. François Bayrou, qui représentait la France en tant que président du conseil du PPE, affirmait, à l'issue de la rencontre qui s'est déroulée dans un grand hôtel de la campagne galloise, qu'il s'agissait aujourd'hui d'une question essentielle pour tous. Dans une interview à la BBC, le président Chirac a renouvelé ses critiques à l'égard de la Commission européenne. Il a réaffirmé que «chacun, parmi les Quinze, veut ce que nous appelons en France l'Europe des Etats, l'Europe des nations».



LUTTE D'INFLUENCE

La réunion du PPE a été en grande partie consacrée aussi à la lutte d'influence que se livrent les partis de sensibilité chrétienne-démocrate et les républicains-nationaux pour le contrôle de la droite au Parlement européen. Les dirigeants du Parti populaire, qui représente la deuxième formation de l'Assemblée, après le groupe socialiste, s'inquiètent des efforts des gaullistes français pour créer autour d'eux un nouveau rassemblement de droite qui viendrait les concurrencer à la faveur de l'élargissement.

En dépit de l'opposition du premier ministre italien Romano Prodi, chef d'une coalition de gauche mais représentant de la démocratie chrétienne italienne, qui a refusé de s'associer aux discussions, les dirigeants du PPE ont approuvé l'offre faite aux membres du parti de Silvio Berlusconi, Forza Italia, de quitter leur alliance avec les gaullistes pour rejoindre le PPE. Une vingtaine de députés européens de Forza Italia, le principal allié de l'opposition italienne au gouvernement Prodi, viennent de franchir le pas à titre individuel. Cette décision a suscité des réticences dans certaines formations du PPE, notamment des chrétiens-démocrates belges, qui ne voient pas d'un bon œil cette *« droitisation »* du Parti populaire. Pour tenir compte de ces réticences, il a été décidé que M. Berlusconi ne serait pas admis lui-même aux réunions du PPE.

Wilfried Martens, le président du PPE, a renouvelé son appel aux dirigeants du RPR à rejoindre les rangs du principal rassemblement des forces de la droite européenne.

L'ancien premier ministre belge a indiqué qu'il avait obtenu récemment le soutien du président Chirac, mais que celui-ci se trouve dans une situation délicate. Les dirigeants du RPR sont en effet confrontés aux risques d'un éclatement de leurs troupes, lors des élections pour le renouvellement du Parlement européen qui doivent avoir lieu en 1999. Charles Pasqua a annoncé sa décision d'ouvrir une liste commune avec Philippe de Villiers.

Henri de Bresson et Philippe Lemaître

M. Chirac regrette « des centaines de décisions » de Bruxelles

Jacques Chirac estime qu'*« il y a des centaines de décisions que la Commission européenne n'aurait pas dû prendre »* et a réaffirmé son souhait d'une réforme des institutions de l'UE, y compris du fonctionnement de la Commission.

A la veille du sommet européen de Cardiff, M. Chirac a affirmé, dimanche 14 juin, à la BBC-Télévision que ces réformes étaient indispensables *« avant que le premier élargissement de l'Union »* ait lieu. *« Les institutions européennes ne fonctionnent pas très bien. Quand nous serons plus de quinze, elles ne marcheront plus du tout »*, a-t-il affirmé. Il a cité la nécessité d'une réforme de la Commission et du mode de prise de décision à l'intérieur de l'Union.

Dans une lettre, M. Chirac et le chancelier Helmut Kohl insistent sur le respect du principe de subsidiarité qui consiste à décentraliser au maximum les pouvoirs de décision européens aux échelons nationaux, régionaux et locaux. – (AFP.)

L'Etat de New York renoue avec la peine de mort

NEW YORK
de notre correspondante

Pour la première fois depuis que l'Etat de New-York est devenu, en 1995, le trente-huitième des cinquante Etats américains à rétablir la peine capitale, un jury populaire de Brooklyn a condamné un homme à mort. Darrel Harris, quarante ans, noir et ancien gardien de prison, a été reconnu coupable du meurtre de trois personnes commis au cours d'un hold-up et condamné début juin à mourir par injection. Son exécution, qui ne devrait pas intervenir avant plusieurs années s'il épuise toutes les procédures d'appel, sera la première dans l'Etat de New York depuis 1963, date à laquelle le dernier condamné à mort de l'Etat avait été exécuté par électrocution avant l'abolition de la peine capitale par la Cour suprême des Etats-Unis.

Les jurés, sept femmes et cinq hommes qui avaient le choix entre la peine de mort et l'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle, n'ont finalement pas retenu les circonstances atténuantes que plaidaient les avocats de Darrel Harris, décoré en 1987 par le maire de New York de l'époque, Ed Koch, pour avoir sauvé la vie d'un autre gardien lors d'une mutinerie dans une prison de Brooklyn. Les délibérations semblent avoir été particulièrement tendues : la veille du verdict, au troisième jour des délibérations, deux des jurés avaient failli en venir aux mains et avaient dû être retenus par leurs cojurés ; lorsque le jury s'est retiré après l'annonce du verdict, l'une des jurées s'est mise à sangloter bruyamment tandis qu'une autre, plus discrètement, essuyait ses larmes.

Ce retour concret de la peine capitale, que certains procureurs de New York avaient réussi à contourner jusqu'ici au prix de quelques controverses, a suscité relativement peu de réactions à New York hormis celles d'opposants connus à la peine de mort comme Norman Siegel, ardent défenseur des libertés individuelles et leader new-yorkais de l'ACLU (American Civil Liberties Union), association de défense des libertés individuelles : M. Siegel a notamment récusé l'argument selon lequel la peine de mort, de plus en plus appliquée ces dernières années, est un châtiment populaire : *« A une certaine époque, l'esclavage aussi était populaire »*, a-t-il observé.

INÉGALITÉ RACIALE

Au même moment, une nouvelle étude menée pour le compte d'un institut de recherche de Washington opposé à la peine de mort, le Death Penalty Information Center, concluait à l'inégalité raciale devant la peine capitale aux Etats-Unis : selon ces travaux, rendus publics en fin de semaine dernière, les Noirs accusés de meurtre ont presque quatre fois plus de chances d'être condamnés à mort que les Blancs, même lorsque les circonstances du meurtre sont similaires.

Parallèlement, au Texas, Etat qui détient le record annuel du nombre d'exécutions (trente-sept l'an dernier), des avocats tentent de sauver la tête d'un détenu condamné à la prison à vie pour neuf meurtres et condamné à mort pour un dixième meurtre assorti de viol. Henry Lee Lucas, un Blanc de soixante-deux ans – dont l'exécution a été fixée au 30 juin – est revenu sur ses aveux pour tous ces meurtres sauf celui de sa mère, et aucune preuve ne permet d'établir formellement sa culpabilité dans l'assassinat qui lui a valu la peine de mort ; de nouveaux éléments tendent même à confirmer son alibi. Mais à deux semaines de la date d'exécution et malgré l'appui de certains juristes partisans de la peine de mort mais soucieux du respect du droit, l'impopularité du condamné rend la tâche particulièrement ardue à ses avocats qui ne peuvent s'appuyer sur aucun mouvement d'opinion.

Sylvie Kauffmann

L'ancien dictateur argentin Videla récuse la justice civile

TOUT RÉCEMMENT inculpé d'enlèvements pendant les années de plomb de la répression contre l'extrême gauche, l'ancien chef de la junte militaire durant la dictature – 1976-1983 – en Argentine, l'ex-général Jorge Rafael Videla, a annoncé qu'il récusait la justice civile.

Transféré, vendredi 12 juin, dans une prison du centre de Buenos Aires, Jorge Videla, soixante-treize ans, a dit qu'il ne répondrait qu'aux questions du Conseil supérieur des forces armées. Le juge fédéral Roberto Marquevich souhaitait l'entendre dans le cadre de son enquête sur *« le détournement d'enfants nés en captivité »*. L'ancien chef militaire, déchu de tous ses droits, serait directement impliqué dans *« 36 à 38 cas d'appropriation illégale d'enfants »* nés en captivité – entre 1976 et 1983 – de détenus disparus. Plusieurs autres militaires de haut rang seraient mêlés à ce dossier, dernier épisode de la répression militaire qui ne soit pas couvert par les lois d'amnistie de 1989 et 1990. Selon un ancien capitaine de l'armée de terre, José Luis d'Andrea Mohr, il est *« impossible »* qu'il n'ait pas existé une *« chaîne de commandement »* dans le « vol » systématique des bébés dans les centres clandestins de détention. Ainsi les grands-mères de la place de Mai ont-elles déposé 230 plaintes, et 59 dossiers ont déjà été conclus avec la restitution des mineurs à leur famille biologique. Elles estiment pourtant que le chiffre des enfants *« détournés »* serait *« très largement supérieur »*.

Donnant lieu à de nombreuses manifestations de joie dans un premier temps, l'arrestation de Jorge Videla a cependant été accueillie avec un certain scepticisme. Hebe de Bonafini, la présidente de l'Association des mères de la place de Mai, menace de dénoncer cette *« parodie devant l'ONU »*, estimant que *« le président Menem a fait procéder à cette arrestation pour faire bonne figure pour sa réélection en 1999 »*. Le ministre de l'intérieur, Carlos Corach, a demandé de son côté de *« ne pas politiser »* le cas Videla, qualifiant *« d'absurdes »* toutes les accusations de manœuvre politique. Jorge Videla devait être entendu mardi par le juge fédéral de San Martin, Alfredo Bustos, qui instruit une information pour essayer de localiser l'endroit où ont été enterrés les corps de deux chefs guérilleros, Roberto Santucho et Benito Urteaga, disparus au plus fort de la répression. – *(AFP.)*

Un magazine télévisé assure que l'armée américaine a utilisé le gaz sarin au Vietnam

GAZ MORTEL, le sarin aurait été utilisé lors de la guerre du Vietnam pour « liquider » des déserteurs américains... C'est du moins ce que croit pouvoir affirmer le magazine télévisé « Newstand », une collaboration de *CNN* et de l'hebdomadaire *Time Magazine*.

Le Pentagone enquête. A ce stade, il ne dispose pas de *« preuves historiques »* confirmant que l'armée américaine a utilisé du gaz sarin, en septembre 1970, pour « nettoyer » un village laotien où s'étaient réfugiés des déserteurs américains. Mais l'accusation est grave, a confirmé le secrétaire à la défense, William Cohen, et une enquête a été ouverte sur ce sombre chapitre de la guerre du Vietnam. Les services de renseignement militaires vont imiter les journalistes de « Newstand » qui, pendant huit mois, ont réalisé quelque 200 interviews, notamment auprès des survivants d'une unité spéciale au nom anodin, le *Studies and Observations Group* (SOG).

Ce commando de seize membres a été héliporté en septembre 1970 à 100 kilomètres à l'intérieur du territoire laotien, en compagnie de 140 montagnards laotiens anticommunistes. Tous sont équipés de masque à gaz. Officiellement, leur mission s'inscrit dans le cadre de l'opération de la CIA dite *« Honorable Dragon »*, destinée à reprendre des territoires contrôlés par les Nord-Vietnamiens. Mais le SOG a reçu des ordres plus précis : c'est l'opération *« Tailwind »*, visant à « liquider » des déserteurs américains.

Au cours de l'assaut, auquel une faible résistance est opposée, le lieutenant Robert Van Buskirk aperçoit deux Blancs, selon toute vraisemblance des Américains, qui se précipitent dans une galerie souterraine. Il les poursuit et jette une grenade au phosphore dans l'orifice. *« Mes ordres étaient de tuer tout le monde »*, a-t-il confié aux journalistes.

PLUS DE CENT MORTS

Toute l'opération n'a pas duré dix minutes et pourtant plus de cent corps – hommes, femmes et enfants – gisent sur le sol. Parmi eux, une quinzaine de *« roundeyes »* : des Américains. C'est que, la nuit précédente, des avions A-1 Skyraiders ont préparé le terrain, larguant – selon « Newstand » – sur le village des bombes au gaz sarin, ce gaz mortel utilisé par une organisation terroriste dans le métro de Tokyo, en 1995.

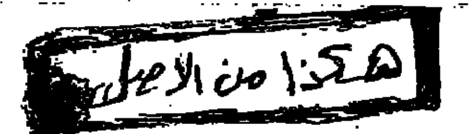
Faisant retraite, le commando est pris sous le feu des troupes nord-vietnamiennes. Les avions américains sont rappelés et, une nouvelle fois, ils « gazent » le terrain. Les GI sont évacués par hélicoptère, laissant derrière eux des dizaines de soldats ennemis agonisants, poursuit « Newstand ».

Ce récit, du moins l'utilisation de gaz sarin, a été confirmé par l'amiral en retraite Thomas Moorer, qui occupait les fonctions de président du comité des chefs d'état-major en 1970. Des bombes au gaz sarin étaient *« généralement disponibles »* pour des missions à haut risque, a-t-il précisé. A l'époque, l'ancien président Richard Nixon avait pourtant assuré que les forces américaines n'utiliseraient pas, les premières, d'armes chimiques.

Quant à la politique consistant à éliminer les déserteurs américains, un ancien chef du SOG, le général John Singlaub, a expliqué aux journalistes de *Time* et *CNN* que la doctrine non écrite du moment était que les déserteurs américains étaient encore plus dangereux que les Vietcongs.

Reste à savoir si l'enquête du Pentagone confirmera celle de « Newstand ». Après que l'Irak a été cloué au pilori pour son programme d'armes chimiques, un tel aveu – même à vingt-huit ans de distance – serait gênant. Des responsables militaires (anonymes) cités par le *Washington Post* assurent, eux, qu'il ne s'agissait sans doute que de *« gaz lacrymogène »*...

Laurent Zecchini



Le yen entraîne dans sa chute l'ensemble des monnaies et des places boursières asiatiques

La devise japonaise est tombée, lundi 15 juin, sous la barre des 145 yens pour 1 dollar

La baisse de la monnaie nippone face au dollar s'est accélérée, lundi 15 juin, sur le marché des changes de Tokyo, à la suite de l'annonce d'un important recul de la production industrielle en avril dans l'archipel. La chute du yen a provoqué une forte baisse des devises et des Bourses de la région. Les Etats-Unis ne semblent pas décidés à intervenir pour soutenir la devise japonaise.

ENTAMÉ depuis plusieurs semaines, le mouvement de baisse du yen a connu une brusque accélération, lundi matin 15 juin, sur le marché des changes de Tokyo. La monnaie japonaise est tombée sous la barre des 145 yens pour 1 dollar, à 145,80 yens, son cours le plus faible depuis août 1990. Le nouvel accès de faiblesse de la devise nippone s'est répercuté aux autres devises de la région. La roupie indonésienne s'inscrivait, lundi matin, en baisse de 2,1 %, le ringgit malaisien de 1 % et le baht thaïlandais de 0,84 %. Affectées par le recul des devises qui, pour les investisseurs internationaux, se traduit par des pertes de change, les Bourses asiatiques cédaient également du terrain : Tokyo perdait 1,3 %, Singapour 2,2 %, Séoul 3,6 % et Bangkok 4,3 %. La chute la plus importante était observée à Hongkong, deuxième place financière de la région, où l'indice Hang Seng reculait de 4,8 % à mi-séance et se retrouvait à son plus bas niveau depuis trois ans. En trois mois, le marché d'actions de l'ancien territoire britannique a perdu le tiers de sa valeur.

La défiance des opérateurs de marché à l'égard de la devise japonaise a été renforcée, lundi matin, par la publication de statistiques confirmant la gravité de la situation économique dans l'archipel. La production industrielle a reculé de 1,6 % en avril, soit une baisse de 6,7 % sur un an. Cette annonce a fait suite à la publication, vendredi, de statistiques de croissance au premier trimestre signalant que le Japon, pour la première fois depuis vingt-trois ans, est entré en récession : le produit intérieur brut a reculé de 1,3 % après une baisse de 0,4 % au cours des trois derniers mois de 1997.

La crise économique que traverse le Japon, synonyme de difficultés financières accrues pour les banques nippones, incite les gestionnaires à retirer leurs capitaux de l'archipel au profit notamment des Etats-Unis. Ce transfert est d'autant plus massif que plusieurs conseillers de la Banque du Japon se montrent désormais favorables à une baisse du taux d'escompte, actuellement fixé à 0,5 %. Une telle décision monétaire diminuerait encore l'intérêt pour un investisseur de détenir des yens.

« POLITIQUE DU PIRE »

Affaibli sur le plan économique et monétaire, le yen l'est aussi sur le plan politique. Au sens propre comme au sens figuré, les Etats-Unis semblent aujourd'hui décidés à *« laisser tomber »* le yen. Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, a affirmé jeudi que la solution à la baisse du yen ne se trouvait pas dans une action concertée des banques centrales, mais *« au Japon même »* et dans l'adoption par Tokyo de mesures de relance de la consommation efficaces. Pour les économistes du Crédit commercial de France, *« la baisse du yen est devenue le moyen de pression de Washington sur Tokyo car elle induit un risque de fuite des capitaux hors de l'archipel et une hausse de la prime de risque du Japon »*. Mais ils n'excluent pas que le Japon, afin de forcer les Occidentaux à réagir et à soutenir le yen, soit tenté par *« la politique du pire en tablant sur les tensions que la baisse du yen provoque dans l'ensemble de l'Asie »*, notamment en Chine et à Hongkong.

La chute de la devise japonaise entraîne en effet l'ensemble de la région dans une spirale dévaluationniste : compte tenu de l'importance du commerce intrarégional et par ajustement mécanique des compétitivités, les devises d'Asie du Sud-Est suivent la monnaie japonaise à la baisse, ce qui a pour conséquence d'aggraver les difficultés économiques et financières de ces pays. En retour, ces dernières ralentissent l'activité commerciale et industrielle au Japon, affectent les comptes des banques nippones et affaiblissent davantage le yen. Les experts ne voient pas aujourd'hui comment sortir de ce dangereux engrenage.

Pierre-Antoine Delhommais

L'Asie du Sud-Est est frappée par la deuxième vague de la crise financière

BANGKOK
de notre correspondant régional

Portée par l'affaiblissement du yen, la deuxième vague de la crise asiatique fait déjà frissonner la région où elle s'est amorcée voilà près d'un an : ce deuxième assaut fait rechuter les monnaies et les Bourses de l'Asie du Sud-Est alors que ce pré carré de l'Extrême-Orient était encore en convalescence. Déjà en pleine récession, la région est de nouveau frappée de plein fouet alors que, dans des Etats comme l'Indonésie, les hypothèques politiques ne sont qu'à moitié levées.

Cette année, la contraction de l'économie indonésienne s'annonce de 15 % alors que l'organisation, à Djakarta, d'une transition politique demeure un énorme point d'interrogation. En Malaisie, la récession est devenue l'hypothèse la plus probable : une contraction de 1,8 % du PIB pendant le premier trimestre et jusqu'à 3 % sur l'ensemble de l'année. Cette perspective rend encore plus gênante la discordance croissante des discours officiels : le premier ministre, le Dr Mahathir Mohammad, continue de blâmer le système financier international tandis que son bras droit et successeur désigné, Anwar Ibrahim, réclame un changement de politique gouvernementale *« afin de ne pas se retrouver dans une situation indonésienne où ce sont les gens qui demandent le changement »*.

Le gouvernement thaïlandais de Chuan Leekpal, en place depuis novembre, n'a pas eu le temps de faire le ménage avant la deuxième vague venue, cette fois, du nord : il prévoit désormais une contraction dans une fourchette de 4 % à 5,5 %, contre de 3 % à 3,5 % voilà quelques semaines. Sa popularité a beau demeurer évidente, la période de grâce dont bénéficiait le leader démocrate s'est refermée et des élections anticipées ne sont plus exclues à l'horizon de 1999. Même Singapour fait grise mine, avec le risque d'une croissance très faible ou nulle (contre +7,8 % en 1997).

Les Philippines s'en sortent mieux avec, selon la Banque mondiale, un taux d'expansion de 2,8 % (contre 5,1 % en 1997) et l'élection nette à la présidence, avec 40 % des suffrages, de Joseph Estrada. Mais le populisme et les compétences d'Estrada, qui prendra ses fonctions le 30 juin, demeurent un sujet de préoccupation et, de toute façon, le ralentissement de la croissance est nette.

AIDES SOCIALES D'URGENCE

Le Vietnam, de son côté, a fini par reconnaître début juin que son taux d'expansion ne serait pas de 9 % mais de 5 %, ainsi que l'avaient calculé auparavant le FMI et la Banque mondiale. Pour finir, le marasme en Birmanie est total, le Laos est très dépendant de la Thaïlande et, dans la meilleure des hypothèses, le Cambodge ne peut envisager un rétablissement qu'une fois franchie l'épreuve, le 26 juillet, d'élections générales.

L'exceptionnel dynamisme de la région pendant dix ans a eu pour locomotives le tigre singapourien et deux économies réellement émergentes, la Malaisie et la Thaïlande. Que le géant indonésien ait suivi le mouvement, de 1986 à 1996, représentait, de son côté, une condition indispensable et remplie. Venus d'Occident et d'Asie de l'Est, les capitaux n'ont pas manqué. Les Asiatiques avaient même pris le relais dans des pays comme le Vietnam ou la Birmanie où, pour des raisons différentes, les Occidentaux se montraient plus timorés. La première secousse monétaire et financière a eu vite fait, en 1997, dans la foulée de la remontée du dollar, de démasquer les failles du système.

La chute du yen, la récession à Hongkong (- 1 % en 1998), l'éventualité d'un décrochage du dollar hongkongais par rapport à l'américain et, mais à plus long terme, celle d'une dévaluation du yuan chinois ne laissent pas aux Etats du Sud-Est asiatique le temps de reprendre leur souffle. A cela s'ajoute la crainte que l'immense archipel indonésien, qui regroupe les deux cinquièmes du demi-milliard d'habitants de l'Asie du Sud-Est, ne se transforme en bateau ivre et exporte ses problèmes et une partie de sa population.

Pour le moment, la région en est à gérer ses exclus : entre dix et vingt millions de nouveaux chômeurs produits par la première vague de la crise. Les aides sociales d'urgence risquent ainsi de l'emporter sur les projets, à plus long terme, de restructuration des secteurs financiers et bancaires. L'assistance dégagée par la communauté internationale, dans le cadre de plans d'austérité du FMI dont deux pays sont bénéficiaires (la Thaïlande et l'Indonésie), se révèle déjà insuffisante alors que le Fonds monétaire serait bien en mal, par les temps qui courent, de rassembler de nouveaux crédits.

Jean-Claude Pomonti

Le premier ministre malaisien semble dépassé par les événements

BANGKOK
de notre correspondant régional

La démission forcée, le 21 mai, du président indonésien Suharto a donné un coup de vieux au Dr Mahathir Mohamad, premier ministre de Malaisie depuis 1981. Ainsi promu doyen de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), le « père du miracle » malaisien a du mal à accepter la nécessité de réviser profondément la gestion d'une économie en pleine récession. Pour autant, il ne se résout pas à envisager, du moins publiquement, de passer la main.

La comparaison entre les deux hommes s'arrête là. Le Dr Mahathir, soixante-douze ans, a préparé sa succession. Son héritier désigné, Anwar Ibrahim, cinquante ans, est vice-premier ministre depuis 1993. L'armée, en Malaisie, est une « grande muette » depuis l'indépendance en 1957. Surtout, depuis cette date, les trois chefs successifs du gouvernement de Kuala Lumpur ont été des élus. Le Dr Mahathir a même réalisé son meilleur score en 1995 à la tête d'une coalition dominée par l'UMNO (United Malays National Organization). L'UMNO s'appuie, avant tout, sur les Malais de souche, qui forment la moitié d'une population de vingt millions d'habitants.

DISCOURS CONTRADICTOIRES

Depuis que le ringgit malaisien a été entraîné par la chute du baht thaïlandais en juillet 1997, les désaccords sur les remèdes à porter à la crise sont devenus de plus en plus ouverts au sein du gouvernement malaisien. Le Dr Mahathir y voit toujours la main de spéculateurs étrangers et réclame une réforme du système financier international. Son second, Anwar Ibrahim, met de plus en plus l'accent sur des réformes internes. *« Nous devons changer avant qu'il ne soit trop tard »*, a-t-il dit récemment, dans une allusion à l'évolution en Indonésie où, faute de réformes, Suharto s'est laissé dépasser par les événements.

Pendant les premiers mois de la crise, Anwar Ibrahim a donné l'impression de passer derrière son mentor pour calmer le jeu chaque fois qu'un éclat du premier ministre faisait chuter monnaies et Bourses. Plus récemment, leurs discours respectifs sont devenus carrément contradictoires. Le numéro deux du gouvernement, qui est également ministre de l'économie et des finances, souhaite « faire le ménage », dénonçant notamment *« collusion, népotisme et corruption »*, slogan qui était celui des étudiants indonésiens révoltés contre Suharto.

De son côté, le Dr Mahathir comprend mal le problème posé par le *cronyism*, le « copinage » dont le développement a accompagné une décennie de croissance exceptionnelle. Au risque de paraître défendre des intérêts acquis – y compris ceux de certains de ses parents et de barons du régime –, il se dit convaincu que les choix faits pendant ses dix-sept années à la tête du gouvernement ont été les bons. Comme Suharto, il éprouve du mal à remettre en cause ce qu'il considère comme son œuvre. A l'origine de la crise, il voit plus volontiers un complot étranger.

L'HÉRITIER

Dans l'ambiance feutrée des conclaves de l'UMNO, dominés par le peu de goût des Malais pour la confrontation ouverte, aucune attaque directe n'a encore eu lieu. Des partisans du premier ministre souhaitent que, comme en 1996, le Congrès de l'UMNO de 1999 décide de reconduire sans vote, à la tête du mouvement, le Dr Mahathir, qui en est le président, et Anwar Ibrahim, le vice-président. Depuis l'indépendance, en raison de la prédominance de l'UMNO, ses président et vice-président ont toujours obtenu les fonctions respectives de premier et vice-premier ministres. Mais les partisans d'Anwar Ibrahim veulent que le vice-premier ministre conserve les mains libres pour pouvoir, le cas échéant, briguer la présidence de l'UMNO. Jusqu'ici, ils ont réservé un silence révélateur à la proposition des amis du premier ministre. Une Assemblée de l'UMNO, prévue dans les prochains jours, devrait indiquer la température.

Le Dr Mahathir n'a pas encore exprimé l'intention de se retirer avant le *« moment venu »*, comme il le répète depuis des années et, ainsi qu'il le dit depuis dix mois, avant d'avoir sorti le pays de la crise. Au contraire, il a repris son bâton de pèlerin pour s'assurer, en parcourant plusieurs Etats de la Fédération, que sa forte popularité n'a pas trop été écornée par l'effondrement de l'économie.

Une crise ouverte entre les deux hommes ne se profile pas pour autant. Anwar Ibrahim est l'héritier du Dr Mahathir : défier ce dernier le gêne. Il préférerait amener le vieux leader à lui confier la gestion de la crise en attendant le jour où le Dr Mahathir décidera de s'en aller, peut-être à l'occasion des élections générales prévues en l'an 2000. Une telle solution ne semble, toutefois, pas acquise alors que la contraction économique, en 1998, est estimée à 3 %.

J.-C. P.

Ouverture à Rome des négociations pour une cour pénale internationale

ROME. Les représentants de plus de cent pays se sont retrouvés, lundi 15 juin, à Rome, pour l'ouverture de la conférence diplomatique sur la création d'une Cour pénale internationale (CPI). La réunion doit durer un mois. Entamée en 1948 après le procès de Nuremberg, suspendue durant la guerre froide, reprise en 1993 après la création du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIR), cette négociation vise à créer une cour universelle et permanente qui jugera les génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Les discussions vont opposer des « Etats-pilotes », très favorables à l'existence d'une CPI, comme le Canada et l'Allemagne, aux puissances qui refusent une justice internationale, comme les Etats-Unis, la Russie et la Chine. La France, longtemps opposée au projet, devrait défendre à Rome une position qualifiée de *« réaliste »* et qui pourrait devenir le repère de la négociation.

Lire en première page le point de vue de Klaus Kinkel et l'entretien avec Louise Arbour page 18

Percée électorale en Australie du parti populiste One Nation

LE PARTI NATIONALISTE ET POPULISTE australien, One Nation, créé en 1997 par Pauline Hanson, député du Queensland, a remporté près d'un quart des voix lors des élections régionales dans cet Etat du Nord-Est de l'Australie. Cette victoire – attendue mais dont l'ampleur a surpris – ferait de One Nation la troisième force politique du pays si ces résultats devaient se répéter au niveau fédéral. Le Parti travailliste (Labor, dans l'opposition au niveau fédéral) s'est assuré 43 des 89 sièges au Parlement du Queensland, où l'ancienne majorité était de droite. Les neuf derniers sièges, dont on connaîtra l'attribution d'ici huit jours, détermineront le gouvernement régional. Le premier ministre australien, le conservateur John Howard a déclaré qu'il ne se laisserait pas intimider par ces résultats à l'approche des prochaines élections fédérales. Son parti (Libéral) qui avait appelé à *« préférer »* One Nation au Labor (scrutin préférentiel) a paradoxalement fait les frais du succès de ce parti, perdant six de ses quinze sièges. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CHINE : l'armée chinoise utilise des satellites américains à** usage théoriquement civil, fournis à des firmes enregistrées à Hongkong, pour ses transmissions à destination des unités postées dans les régions les plus reculées du pays, selon des rapports confidentiels citées par le *New York Times*. Cette utilisation militaire de satellites est proscrite par les Etats-Unis depuis le massacre de Tiananmen à Pékin en 1989 et des démarches sont en cours au Congrès pour interdire la vente de satellites à la Chine. – *(AFP)*.

■ **INDE : de nouveaux corps ont été retrouvés dans un Etat de** l'Ouest de l'Inde dévastée par un ouragan, portant le bilan de cette catastrophe à plus de 1 000 morts, ont indiqué lundi 15 juin les autorités. De nombreuses personnes sont encore portées disparues près d'une semaine après le passage de cet ouragan, mardi 9 juin sur les côtes du Gujarat, sur la mer d'Arabie. Le bilan s'établissait lundi à 1 040 morts, dont 794 dans le seul district de Kutch, dans le nord de l'Etat, près de la frontière pakistanaise, la région la plus sévèrement touchée. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : les compagnies russes d'armement** Rosvouroujeniye et Promexport ont été désignées pour placer, à l'étranger, quelque 600 avions militaires, dont des Mig-27, et des missiles anti-aériens prélevés sur des stocks de l'armée de l'air. Il s'agit de surplus hérités de l'ex-URSS et considérés comme étant des armements superflus. – *(Reuters.)*

■ **IRAN : le directeur du journal iranien** *Gozarech-é Rouz*, Ali Mohamad Mahdavi-Khorami, a été remis en liberté dimanche 14 juin, deux jours après avoir été arrêté pour avoir publié un article sur le transfert, par des dirigeants iraniens, de capitaux à l'étranger. Les responsables du journal ont décidé de suspendre la publication en attendant une décision de la justice. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : les pourparlers entre le nouveau dirigeant du** pays, le général Abdulsalam Abubakar, et les différents leaders politiques, sur l'organisation d'élections se sont soldés, dimanche 14 juin, par un échec. Le président décédé Sani Abacha s'était engagé à organiser un scrutin présidentiel le 1er août prochain. – *(AFP.)*

■ **ALGERIE : quatorze personnes au moins**, dont dix membres de Groupes de légitime défense (GLD) appelés aussi *« patriotes »*, ont été tuées dans les régions de Tissemsilt, Tiaret, Relizane et Tipaza, à l'ouest d'Alger, rapportaient, dimanche 14 juin, des journaux privés. Au moins 145 personnes sont mortes depuis jeudi 11 juin, selon un décompte établi à partir des bilans officiels et de la presse. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : la Deutsche Bahn va équiper ses trains à grande vitesse de nouvelles roues** à la suite du déraillement, le 3 juin à Eschede, qui a provoqué la mort de 100 personnes. Cette décision a été prise dimanche 14 juin sur recommandation de l'Office fédéral des chemins de fer, autorité de contrôle et de régulation de la circulation et du réseau ferroviaires. – *(AFP.)*

Des islamistes libyens revendiquent un attentat contre le colonel Kadhafi

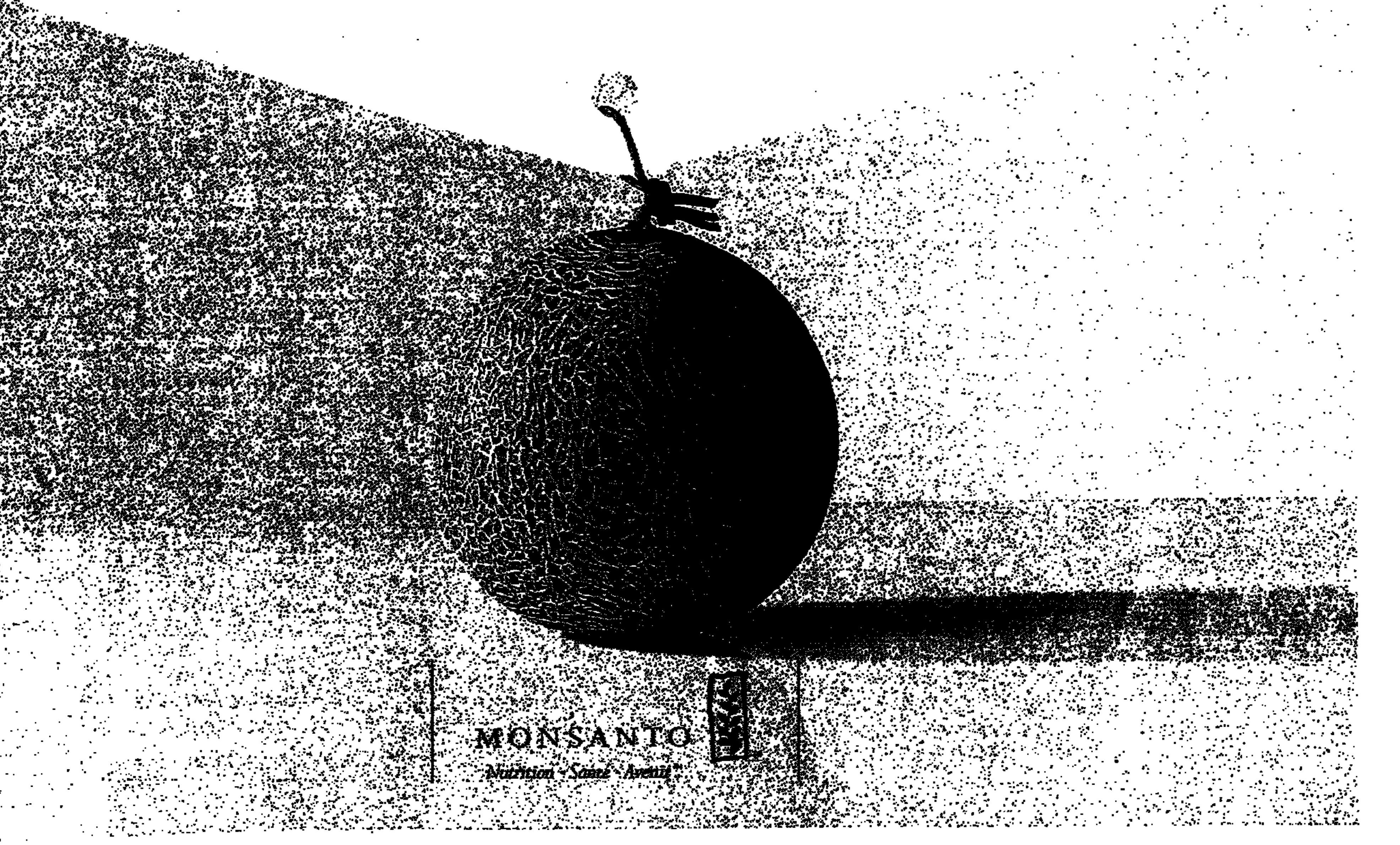
LONDRES. Une organisation islamiste libyenne a affirmé avoir blessé le colonel Mouammar Kadhafi lors d'un récent attentat manqué contre lui. Dans un appel téléphonique, samedi 13 juin, au quotidien arabe *el Hayat* publié à Londres, le porte-parole du Mouvement des martyrs islamistes en Libye (MMI), Abdallah Ahmed, a assuré que *« l'attentat a eu lieu dans la nuit du 31 mai au 1er juin, près de Sidi Khalifa »* (30 kilomètres à l'est de Benghazi, dans le Nord-Est de la Libye). Selon lui, des membres du MMI ont tendu une embuscade au cortège du dirigeant libyen et des échanges à l'arme automatique les ont opposés à ses gardes du corps. Il a ajouté que les forces de sécurité ont arrêté 300 personnes lors d'une rafle à Benghazi. Le MMI est l'une des deux principales formations islamistes armées libyennes. Tripoli a formellement démenti que le colonel Kadhafi ait été la cible d'un attentat. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

s négociations
: internationale

Australie
ie Nation

is revendiquent
colonel Kadhafi



Au Liban, les municipales se sont déroulées sans ingérence syrienne

Le Hezbollah chiite a pris un relatif avantage

BEYROUTH
de notre correspondant

Pour la première fois depuis trente-cinq ans, des élections municipales sur l'ensemble du territoire viennent de se tenir au Liban. L'ultime consultation de la série qui a commencé le 24 mai, à raison d'une région par dimanche, s'est tenue le 14 juin dans la plaine de la Bekaa, dans l'est du pays, limitrophe de la Syrie.

Les électeurs étaient appelés à choisir 3 000 conseillers municipaux parmi 9 000 candidats, et 600 mokhtars, qui sont des élus chargés de l'état civil. Ce sont les conseillers municipaux qui éliront les maires.

Ce scrutin a assurément apporté un bol d'air frais, dont il ne faut pas pour autant exagérer la portée au regard de l'exercice de la démocratie et des libertés publiques, puisque, avant et après la tragique parenthèse de la guerre civile (1975-1990), des élections législatives ont déjà été organisées et sept présidents de la République élus par le Parlement. La fonction électorale n'était donc pas totalement bloquée.

La régularité des opérations de vote a été reconnue par toutes les parties en lice. Cette sensation de « *vent de liberté* » éprouvée par la population – qui l'a amenée à voter massivement, sauf à Beyrouth – tient davantage à la latitude de choix laissée aux candidats et à leurs mentors locaux dans les alliances électorales qu'au déroulement des opérations électorales elles-mêmes.

VIEILLES « GLOIRES »

Pour les élections législatives, comme pour le scrutin présidentiel, tout ou presque était verrouillé à l'avance ; cela n'a pas été le cas pour les municipales. Elles ont permis la résurgence de vieilles « gloires » locales, telles les Forces libanaises, dans le Nord, quelques partisans du général Michel Aoun – exilé en France – en différents lieux du « pays chrétien », enfin le chef du Parti national libéral (PNL), Dory Chamoun.

La Syrie, dont les intérêts stratégiques ne sont pas menacés par un tel scrutin, a eu l'habileté de laisser faire, contribuant ainsi à un début de réinsertion des chrétiens dans le jeu politique qu'ils boudent encore, huit ans après la fin de la guerre.

Pour Damas, le fait que la liste plus ou moins parrainée par le premier ministre, Rafic Hariri, ait été battue par celle soutenue par le ministre des affaires étrangères, Farès Boueiz – par ailleurs gendre du président de la République Elias Hraoui, très proche de la Syrie – ne change pas grand-chose. Pas davantage que la rivalité qui a opposé deux fils de M. Hraoui dans la circonscription de Zahlé.

MALAISE

A Tripoli, capitale du Liban nord, et ville mixte à forte prédominance musulmane, une entorse au sacro-saint équilibre intercommunautaire a suscité un malaise. Au lieu de cinq conseillers chrétiens, il n'y en eut qu'un. La loi électorale ne prévoyant pas pour les élections municipales de répartition communautaire des sièges, Tripoli n'aura donc qu'un conseiller chrétien pour vingt musulmans.

M. Hraoui prit aussitôt la tête d'une campagne afin de corriger la donne. Et il a réussi, au moins à Beyrouth : la capitale aura autant de conseillers municipaux chrétiens – y compris des assagis apparentés aux courants Forces libanaises, phalangistes et aounistes – que musulmans.

Au sein de la communauté chiite, le Hezbollah a pris un relatif avantage sur son rival Amal, dirigé par le président du Parlement, Nabih Berri. Cela est notamment vrai dans la banlieue de Beyrouth.

En revanche, d'après les résultats officieux du scrutin dans la Bekaa, le « parti de Dieu » a été battu dans la ville de Baalbek, au profit d'une liste composée par une coalition de partis laïques prosyriens et de représentants de grandes familles.

Lucien George

Les mutins de Guinée-Bissau résistent aux assauts et auraient décimé l'état-major de l'armée

Les combats ont fait des centaines de morts, trois mille étrangers ont été évacués

Les rebelles de l'armée, retranchés dans une caserne, résistaient encore, lundi 15 juin, aux attaques des forces gouvernementales appuyées par l'intervention du Sénégal et de la Guinée-Conakry. En mauvaise posture, ils seraient toutefois parvenus à tuer plusieurs généraux de l'état-major du président. Les victimes de la tentative de coup d'Etat se chiffrent par centaines. Trois mille étrangers ont été évacués vers Dakar.

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Les victimes de la tentative de coup d'Etat en Guinée-Bissau se chiffrent maintenant par centaines. Outre les combattants et les civils tués depuis une semaine, au cours des affrontements dans la ville de Bissau, capitale de l'ancienne colonie portugaise, deux cents personnes sont mortes noyées vendredi alors qu'elles tentaient de fuir la ville par la mer. Dimanche 14 juin, le nombre d'étrangers évacués – essentiellement par la marine sénégalaise – s'élevait à trois mille et plusieurs bâtiments de guerre, dont un aviso français, croisaient au large de Bissau.

Dans la journée, les combats à l'arme lourde ont continué entre les mutins fidèles à l'ancien chef d'état-major, le général Ansumane Mané, et les troupes loyalistes appuyées par quatre cents soldats de Guinée-Conakry et un millier de militaires sénégalais. Samedi, Dakar avait annoncé que le camp de Bra, principal bastion de la rébellion, était tombé aux mains des forces alliées, ce que les faits ont rapidement démenti. Il semble que les loyalistes et les forces ouest-africaines aient progressé, mais sans réussir à déloger les mutins qui continuent de pilonner la ville à l'arme lourde.

Selon un quotidien et une agence portugais, la partie de l'armée restée fidèle au président Joa Bernardo Nino Vieira a été décapitée par les combats. Les chefs d'état-major de l'armée de terre et de la marine, le chef de la force d'intervention rapide et l'aide de camp du président auraient été tués. L'intensité des combats s'explique en grande partie par l'histoire de l'armée bissau-guinéenne qui a mené la seule guerre de libération nationale victorieuse, en Afrique de l'Ouest, sous la direction des frères Cabral et du général Vieira.

LUTTES DE FACTION

Mais, depuis l'indépendance, les luttes de faction au sein du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) ont défait les anciennes camaraderies. Les dernières exécutions politiques datent de 1986. Depuis, le multipartisme a été instauré, mais les rivalités demeurent. Le dernier épisode en date a abouti au limogeage du général Ansumane Mané, chef d'état-major. Celui-ci a été accusé de négligence après l'arrestation de quatorze militaires convaincus de trafic d'armes entre la Guinée-Bissau et les guérilleros du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), qui luttent pour l'indépendance de cette province méridionale du Sénégal.

Les morts et les destructions provoquées par la mutinerie l'empêcheront sans doute de bénéficier de tout soutien populaire, particulièrement au Bissau. Mais elle intervient à un moment où le mécontentement était général, après l'entrée du pays dans la zone franc. L'abandon du peso pour le franc CFA a provoqué une baisse du pouvoir d'achat de nombreux citadins dans un pays qui compte parmi les plus pauvres du monde.

C'est probablement la mauvaise organisation des mutins – ils ont déclenché leur tentative de coup d'Etat quelques minutes après le départ du président Vieira pour le sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Ouagadougou – qui les a empêchés de réussir une opération nécessitant l'absence du chef de l'Etat. Le ministre bissau-guinéen des affaires étrangères a d'ailleurs reconnu la fragilité du pouvoir en place depuis Lisbonne ; Delfim da Silva a estimé que le recours aux troupes de Guinée-Conakry et du Sénégal « *témoigne d'une faiblesse interne du pays* ».

L'intervention des voisins de la Guinée-Bissau est par ailleurs tout sauf désintéressée. Conakry redoute par-dessus tout la naissance d'un nouveau foyer d'instabilité à ses ports, au moment où la guerre civile fait toujours rage en Sierra Leone. Quant aux Sénégalais, ils espèrent sans doute profiter de leur présence en Guinée-Bissau pour couper les lignes d'approvisionnement des maquisards du MFDC. Les Diolas, qui fournissent le gros des troupes des indépendantistes casamançais, vivent de part et d'autre de la frontière, et c'est cette profondeur territoriale qui a permis pour l'instant au MFDC de résister aux offensives de l'armée sénégalaise.

Les communications téléphoniques avec Bissau restaient coupées dimanche soir, ce qui entravait considérablement les efforts de conciliation du président gambien, Yahya Jammeh. Celui-ci voudrait réunir le président Vieira et le général Mané – qui est d'origine gambienne – à Banjul pour des négociations. Pour l'instant, toutes les tentatives de médiation, qu'elles aient été le fait des parlementaires bissau-guinéens, des Eglises ou de l'Union européenne, ont échoué.

Thomas Sotinel

Ethiopie-Erythrée : suspension dès raids aériens et accalmie sur les fronts

L'ÉTHIOPIE et l'Erythrée ont accepté de suspendre leurs raids aériens sur les principaux fronts ouverts sur la frontière depuis plus de deux semaines, a annoncé, dimanche 14 juin, la Maison Blanche, après que le président Bill Clinton eut téléphoné aux dirigeants des deux pays.

« *Les Etats-Unis accueillent avec satisfaction l'engagement pris par l'Erythrée et l'Ethiopie, qui peut aider à restaurer la confiance mutuelle nécessaire à la mise au point d'une solution pacifique au conflit le plus tôt possible* », a indiqué un porte-parole à Washington. « *Les Etats-Unis remercient le gouvernement italien pour son activité diplomatique auprès des deux parties* », a-t-il poursuivi.

La diplomatie s'est retrouvée dimanche sur le devant de la scène dans le conflit entre l'Erythrée et l'Ethiopie, après trois jours de trêve sur les fronts. Un émissaire du gouvernement italien, Rino Serri, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui effectue des navettes entre Asmara et Addis-Abeba, s'est déclaré « *positivement impressionné* » par l'approche du président érythréen, Issayas Afeworki. « *Il a fait preuve d'une ouverture d'esprit à l'égard des exhortations* (internationales) *à mettre fin au conflit et d'une plus grande flexibilité* », a indiqué l'envoyé de Rome. « *Le plus important, c'est d'arrêter tous les bombardements et d'ouvrir les espaces aériens, et d'éviter que le conflit ne s'étende aux frontières nord vers le Soudan, et au sud vers Djibouti* », a affirmé M. Serri.

LA RECHERCHE D'UN CESSEZ-LE-FEU

Un représentant du gouvernement érythréen a déclaré que son pays était favorable à l'envoi d'une force de maintien de la paix sur ses frontières avec l'Ethiopie, à laquelle l'Italie, ancienne puissance coloniale, et les Etats-Unis seraient prêts à participer. « *Dès que nous nous accorderons pour mettre un terme aux combats, une force de maintien de la paix arrivera pour garantir qu'aucune partie ne viole le cessez-le-feu* », a déclaré Yamani Gebré Meskel, conseiller du président Afeworki.

Washington mène, en compagnie du Rwanda, une médiation pour un plan de paix qui n'a pas été accepté par l'Erythrée. Asmara et Addis-Abeba ont par ailleurs demandé aux présidents égyptien, Hosni Moubarak, et tunisien, Zin El Abidine Ben Ali, d'agir pour apaiser le conflit et conduire les parties à un cessez-le-feu.

Sur le terrain, la journée de dimanche a été calme. Sur le front de Zala Anbesa, où les deux armées ne sont séparées que par quelques centaines de mètres, les soldats éthiopiens affirment n'avoir pas répondu samedi à des tirs de mortiers érythréens. – *(AFP, Reuters.)*

Les cours du pétrole continuent de se déprécier

RIEN ne semble pouvoir tirer le marché pétrolier du marasme dans lequel il est englué depuis plusieurs mois. Ainsi, la décision annoncée le 4 juin à Amsterdam par trois grands producteurs, l'Arabie Saoudite, le Venezuela et le Mexique, de réduire de 450 000 barils/jour leur production d'hydrocarbures, a provoqué l'effet inverse sur les marchés de celui escompté.

Au lieu de raffermir les prix, l'accord d'Amsterdam qui entrera en vigueur le 1er juillet, a entraîné les cours à des niveaux encore plus bas que ceux où ils étaient tombés avant la réunion de ces trois pays. Depuis, en l'espace d'une semaine le baril de « *brent* » qualité de référence de la mer du Nord a perdu plus de 15 %, refluant de 14,9 dollars à 12,41 dollars vendredi 12 juin. Tendance analogue pour le « *light sweet crude* » négocié à New York, passé sur la même période de 15 à 12,59 dollars. Les cours se retrouvent à leurs plus bas niveaux depuis dix ans.

Plusieurs éléments concourent à cette dégradation. La surproduction mondiale, la crise asiatique et le scepticisme des marchés dans la tenue des engagements des producteurs. Dans son étude mensuelle publiée le 9 juin, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime la surproduction mondiale à 1,5 million de barils/jour (mbj). En raison de la faiblesse de la demande des pays de l'OCDE et de la crise financière en Asie, cet organisme a une nouvelle fois revu à la baisse la demande pétrolière mondiale pour le deuxième trimestre 1998, à 73 millions de barils par jour (mbj), soit 510 000 barils/jour de moins par rapport à ces dernières estimations.

RÉÉQUILIBRER LE MARCHÉ

Pour rééquilibrer le marché, les efforts de réduction doivent donc être plus importants que ceux annoncés jusqu'à présent. Les opérateurs s'interrogent sur l'impact du nouvel accord, le deuxième en moins de trois mois annoncé par deux pays de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole), l'Arabie Saoudite et le Venezuela, et un troisième non membre du cartel, le Mexique.

Déjà, le 22 mars, le même groupe tripartite s'était engagé à réduire son débit de 500 000 b/j. Une quinzaine d'Etats avaient pris à leur tour des engagements portant leurs efforts à environ 1,5 million de barils dès avril, dont 1,245 million pour les membres de l'OPEP. Or, cette réduction d'environ 2 % de la production mondiale, faute parfois de ne pas avoir été respectée, ne s'est pas révélée suffisante pour redresser les prix pétroliers.

Cette nouvelle sollicitation a été accueillie avec beaucoup moins de ferveur que la précédente par les producteurs eux-mêmes. La Norvège, qui ne fait pas partie de l'OPEP, n'a pas l'intention cette fois de participer au mouvement. Sentiment analogue en Indonésie. Bien que membre du cartel, ce pays ne serait pas prêt à faire de nouveaux efforts, contrairement à d'autres membres comme le Nigeria, le Koweït ou le Qatar. Avant la réunion des onze membres de l'OPEP prévue à Vienne, le 24 juin, les contacts se multiplient pour tenter de trouver un accord global. Dimanche 14 juin, l'Iran, deuxième producteur du cartel, s'est déclaré prêt à réduire davantage sa production en cas d'accord avec les autres pays. Téhéran s'est déjà engagé à réduire de 100 000 barils/jour sa production.

La réunion de Vienne sera précédée par celle du Conseil de coopération du Golfe (CCG) mardi 16 juin à Ryad. Rassemblant six pays – quatre membres de l'OPEP (Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis et Qatar) et deux non membres, Bahrein et Oman –, cette réunion devrait donner un premier signe, en décidant des réductions de production.

Dominique Gallois

L'Irak et l'ONU s'entendent sur un calendrier de désarmement

L'IRAK et la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de Bagdad (Unscom) ont créé une certaine surprise en annonçant, dimanche 14 juin, qu'ils étaient convenus d'un plan de désarmement s'étalant sur deux mois.

« *Nous nous sommes mis d'accord sur un calendrier de travail pour les deux prochains mois, concernant les questions en suspens dans le domaine du désarmement* », a déclaré le chef de l'Unscom, Richard Butler, au terme d'une visite de cinq jours à Bagdad. Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, principal interlocuteur de M. Butler, a confirmé l'accord, se félicitant du « *bon progrès* » réalisé au cours des discussions.

M. Aziz et M. Butler se sont donné rendez-vous en août pour faire le point de l'application de l'accord. « *Je n'entrerai pas dans les détails, mon devoir étant d'informer d'abord le Conseil de sécurité* » des Nations unies, a dit M. Butler, qui a néanmoins indiqué que l'objectif était de « *mettre fin le plus tôt possible, et de manière légitime, au travail de démantèlement des armes irakiennes de destruction massive* ».

« *Nous avons eu des rencontres très fructueuses ces deux jours. Les échanges de vues ont été professionnels et méthodiques* (...). *Nous avons fait de bons progrès* », a renchéri M. Aziz.

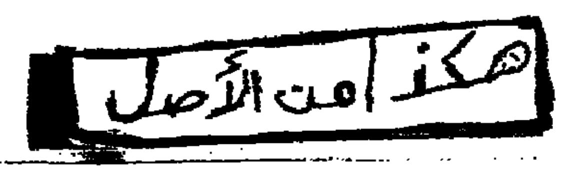
M. Butler était arrivé en Irak muni d'une « *feuille de route* » dont le respect par Bagdad devrait permettre à l'Unscom, selon lui, de donner un *satisfecit* sur le désarmement de l'Irak, condition *sine qua non* pour la levée de l'embargo pétrolier imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU après l'invasion du Koweït, en août 1990. L'Unscom devra certifier que l'Irak ne possède plus d'armes chimiques et biologiques ni de missiles d'une portée supérieure à 150 km. Le dossier nucléaire est entre les mains de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'accord conclu dimanche est d'autant plus surprenant que le chef de la diplomatie irakienne, Mohamad Saïd El Sahaf, avait rejeté ladite « *feuille de route* » dès le début du mois. La presse irakienne, qui n'a jamais été tendre avec M. Butler, s'est encore livrée dimanche à une attaque en règle contre lui, l'accusant de « *bloquer* » la levée de l'embargo et de « *tromper* » les membres du Conseil de sécurité.

Le quotidien *Babel*, dirigé par Oudaï Saddam Hussein, fils aîné du président irakien, traitait le chef de l'Unscom de « *chien enragé* ». Résumant l'exaspération des Irakiens, le président du Parlement, Saadoun Hammadi, affirmait que « *le va-et-vient des inspecteurs et le jeu des prétextes de l'Unscom ne peuvent pas se poursuivre* ».

M. Butler devait informer lundi les dirigeants koweïtiens des résultats de ses discussions à Bagdad puis rendre compte le 25 juin de sa mission au Conseil de sécurité de l'ONU. – *(AFP, Reuters.)*

هكذا من الأعلى



aux assauts l'armée

nt été évacués

du président. Les victimes de la tentative de coup d'Etat se chiffrent par centaines. Etrangers ont été évacués vers Dakar.

Guinée-Bissau est par ailleurs tout sauf désintéressée. Conakry redoute par-dessus tout la naissance d'un nouveau foyer d'instabilité à ses portes, au moment où la guerre civile fait toujours rage en Sierra Leone. Quant aux Sénégalais, ils espèrent sans doute profiter de leur présence en Guinée-Bissau pour couper les lignes d'approvisionnement des maquisards du MFDC. Les Diolas, qui fournissent le gros des troupes des indépendantistes casamançais, vivent de part et d'autre de la frontière, et c'est cette profondeur territoriale qui a permis pour l'instant au MFDC de résister aux offensives de l'armée sénégalaise.

Les communications téléphoniques avec Bissau restaient coupées dimanche soir, ce qui entravait considérablement les efforts de conciliation du président gambien, Yahya Jammeh. Celui-ci voudrait réunir le président Vieira et le général Mané – qui est d'origine gambienne – à Banjul pour des négociations. Pour l'instant, toutes les tentatives de médiation qu'elles aient été le fait de parlementaires bissau-guinéens, des Eglises ou de l'Union européenne, ont échoué.

Thomas Sotinel

ie sur les fronts

er de désarmement

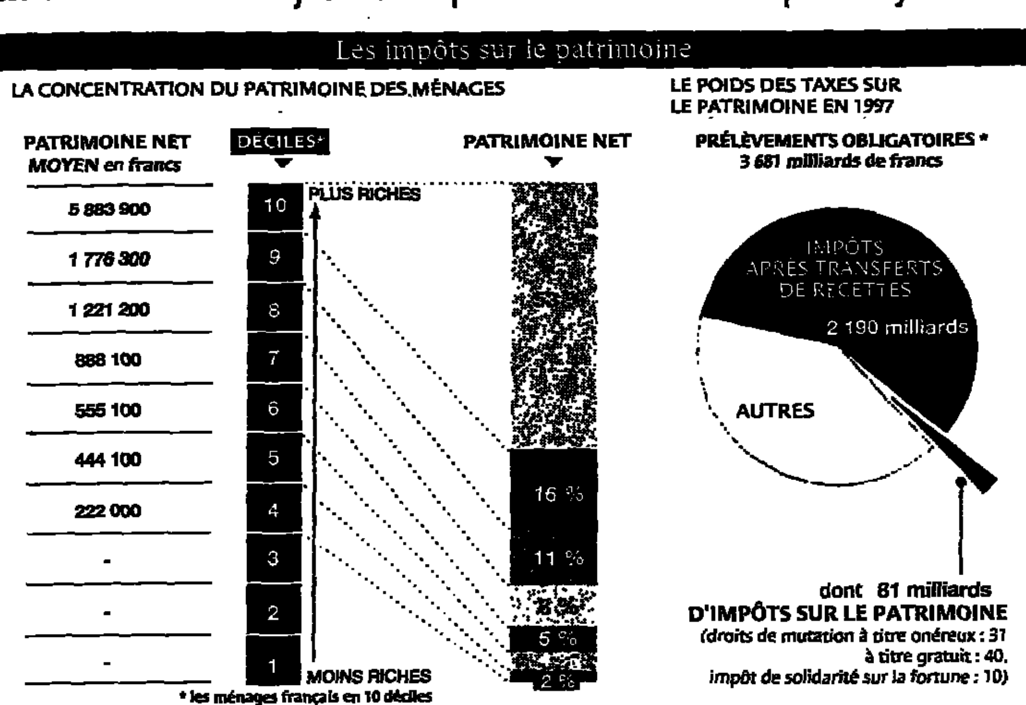
FISCALITÉ *Le Conseil des impôts* a publié, lundi 15 juin, un « rapport au président de la République » consacré cette année à la fiscalité du patrimoine. *Cette étude prend d'autant plus de relief que Lionel Jospin doit rendre, d'ici à la mi-juillet, ses arbitrages fiscaux pour 1999.* ● **L'IMPÔT SUR LA FORTUNE** devrait, selon ce rapport, être réformé. Deux propositions sont avancées : l'assujettissement des biens professionnels, contrebalancé par une baisse des taux. Bercy est très hostile à ce dispositif, estimant qu'il n'est pas opportun de taxer davantage les entreprises. ● **LES DROITS DE MUTATION** à titre onéreux, de 8 % à 18,5 % aujourd'hui, devraient être fortement abaissés, autour de 3 %. ● **LES DROITS DE SUCCESSION**, selon *les experts*, devraient eux aussi être allégés. Très attachée à cet impôt symbolique, la gauche accueillera mal cette suggestion.

Le Conseil des impôts relance la controverse sur la fiscalité du patrimoine

Alors que Lionel Jospin doit rendre prochainement ses arbitrages fiscaux pour 1999, un rapport d'experts préconise que les biens professionnels soient assujettis à l'impôt sur la fortune – ce que Bercy refuse – et que les droits de succession soient allégés

CE N'EST qu'un hasard de calendrier, mais il tombe bien. Le Conseil des impôts avait décidé, dès avant la dernière alternance, qu'il consacrerait son seizième « rapport au président de la République » au difficile dossier de la fiscalité du patrimoine. Cette étude, publiée lundi 15 juin, prend un relief particulier alors que Lionel Jospin s'apprête à rendre, dans la première quinzaine du mois de juillet, ses arbitrages fiscaux pour le projet de loi de finances pour 1999. Le gouvernement ayant annoncé que l'imposition du patrimoine constituera, avec l'imposition écologique et les impositions locales, l'un des trois volets de la réforme fiscale qu'il entend mettre en œuvre sur plusieurs années, les propositions du conseil, organisme consultatif placé sous l'autorité de Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, risquent de peser lourdement dans les débats gouvernementaux.

Il n'est pas certain, pourtant, qu'il s'agisse pour le gouvernement d'une coïncidence heureuse, car le Conseil des impôts, qui passe en revue les trois grands impôts français sur le patrimoine – l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), les droits de mutation à titre gratuit (droits de succession, donation, etc.) et les droits de mutation à titre onéreux (droits d'enregistrement sur les ventes immobilières, de fonds de commerce, etc.) – avance des suggestions d'une grande habileté, qui risquent de placer les socialistes dans l'embarras.



Le patrimoine est très concentré : les 10 % des ménages les plus riches (ceux du dixième décile) détiennent, à eux seuls, près de 53 % des fortunes, avec un patrimoine moyen de 5,8 millions de francs.

Lors des élections législatives de 1997, le PS avait voulu donner des accents de gauche à sa campagne en défendant l'idée d'un relèvement des taux de l'ISF. Une fois la victoire acquise, le ton avait changé. D'abord, le gouvernement avait cherché à gagner du temps : faisant valoir que la réforme de la CSG était prioritaire pour 1998, il a ainsi pu renvoyer à 1999 la réforme, politiquement sensible, de la fiscalité du patrimoine. Puis, dans un second temps, les experts du gouvernement ont fait valoir qu'en tout état de cause relever les taux de l'ISF serait un contresens total. Explication : comme beaucoup d'autres prélèvements en France, l'ISF présente le défaut majeur d'avoir une assiette trop étroite (reposant quasi-exclusivement sur les biens immobiliers, mais pas sur les biens professionnels ni sur les œuvres d'art, et seulement partiellement sur les forêts) et des taux d'imposition trop élevés.

Certains dirigeants socialistes, François Hollande en tête, ont donc plaidé, ces derniers mois, pour qu'on abaisse les taux d'imposition de l'ISF et que, en contrepartie, l'assiette de l'ISF soit élargie, notamment aux biens professionnels. Les communistes eux-mêmes souhaitent un élargissement de l'assiette. Cependant, cette dernière suggestion a, elle aussi, suscité de nombreuses réticences dans certains milieux gouvernementaux. Il est des ministres influents qui sont maintenant fermement opposés à cette solution, faisant valoir que l'intégration de l'outil de travail dans l'assiette de l'ISF constituerait un *casus belli* avec le patronat et qu'une telle réforme jouerait finalement contre l'emploi. On n'est pas loin de penser, à Bercy, qu'une réforme allégeant la fiscalité sur l'immobilier pour alourdir celle des entreprises aurait des effets économiques néfastes.

Or la proposition-phare défendue par le Conseil des impôts risque de compliquer la tâche de ceux qui, au sein du gouvernement, recommandent au premier ministre de ne surtout pas envisager l'intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF. Le conseil défend, en effet, la proposition – qu'en d'autres temps François Mitterrand avait interdit à Michel Rocard de mettre en œuvre – d'un assujettissement de l'outil de travail. Mais il ne se limite pas à cette suggestion : c'est, en fait, tout un ensemble de propositions qu'il recommande, ayant, entre elles, une cohérence forte.

UN SYMBOLE SENSIBLE

D'abord, le rapport préconise effectivement que l'ISF soit un impôt à assiette large et à taux réduit. Les biens professionnels et les œuvres d'art, sous des modalités particulières, seraient donc aussi assujetties. En contrepartie, les taux d'imposition seraient abaissés, notamment le taux supérieur, qui serait ramené de 1,5 %, actuellement, à 0,9 %.

Le conseil ne se borne pas à défendre cette proposition qui, prise isolément, pourrait paraître sulfureuse. Il fait aussi clairement comprendre que, s'il est attaché à l'égalité des citoyens devant l'impôt, il est tout aussi conscient que le poids des prélèvements obligatoires a, dans certains cas, atteint une limite, ou, encore, qu'une réforme fiscale doit aussi avoir un *souci d'efficacité économique*. Comme pour contrebalancer cette première proposition, il en formule d'autres, qui seront mieux accueillies par la droite ou les milieux patronaux. Dans le cas des droits de succession, il suggère ainsi un allègement, notamment dans le bas et dans le haut du barème. Et dans le cas des droits de mutation à titre onéreux, qui, selon le conseil, sont notoirement trop élevés, de 8 % à 18,5 % selon la nature des transactions, et, en freinant celles-ci, ont un effet anti-économique, il suggère de les abaisser très fortement, autour d'un taux de 3 %. Le gouvernement risque de mal accueillir la première de ces deux propositions et fera valoir qu'étant un impôt symbolique pour la gauche les droits de succession ne doivent pas être revus à la baisse.

Même s'il s'en défend, le Conseil des impôts prend donc clairement position dans le très difficile débat que M. Jospin va devoir trancher dans le mois qui vient. Et le message est clair : dans « *un triple souci d'efficacité économique, de justice fiscale et de simplification de la législation* », et contrairement à certains conseils de prudence prodigués au premier ministre, la réforme ne peut se limiter à quelques retouches cosmétiques.

Laurent Mauduit

Des propositions qui veulent conjuguer équité et efficacité

VOICI, dans le détail, les principales critiques que formule le Conseil des impôts à l'encontre du système d'imposition du patrimoine, ainsi que l'essentiel de ses recommandations. Ces experts se sont bornés à passer en revue les impôts sur le patrimoine, sans élargir leur réflexion aux prélèvements qui touchent les revenus du patrimoine, les plus-values ou, plus généralement, l'épargne, laquelle fera l'objet d'un prochain rapport.

● **L'impôt de solidarité sur la fortune.** Le Conseil estime que l'ISF « *introduit un traitement inéquitable entre les citoyens* ». Sans reprendre la formule selon laquelle cet impôt « *taxe les millionnaires, mais exonère les milliardaires* », il apporte beaucoup d'eau à ce moulin.

Injuste, l'exonération des biens professionnels a, par surcroît, selon ces experts, des effets économiques pervers. « *Ainsi conduit-elle les dirigeants à poursuivre leur activité professionnelle au-delà d'un âge qui pourrait être celui de la retraite, afin que leurs actifs patrimoniaux continuent de bénéficier de la qualification de biens professionnels et, ainsi, de l'exonération d'impôt. Elle dissuade d'ouvrir ou d'augmenter le capital afin de ne pas faire tomber la fraction de capital détenu en dessous du seuil de 25 %* », écrivent-ils. Le rapport préconise donc de mettre fin à ce système de dérogation. A barème inchangé, les recettes fiscales seraient majorées « *de l'ordre de 4 milliards de francs* ».

Le rapport préconise une solution identique pour les œuvres d'art, aujourd'hui exonérées, ce qui favorise « *des détenteurs de patrimoine parmi les plus élevés* ». Elles seraient donc assujetties, mais sous une forme particulière : elles pourraient être incluses dans le « forfait immobilier », en vigueur pour les meubles « meublants » et qui permet aux contribuables de ne pas évaluer ces biens particuliers pour plus de 5 % de la valeur globale de leur patrimoine.

Par ailleurs, le rapport préconise de supprimer purement et simplement le système de plafonnement de l'ISF. Estimant que ce système de plafonnement ne profite qu'à un petit millier de contribuables, parmi les plus grosses fortunes, il le juge « *contestable* » et affirme : « *Supprimer le plafonnement aurait le double avantage de simplifier le mode de calcul de l'impôt et de ne pas inciter à minimiser les revenus imposés.* »

En contrepartie de ces dispositions d'élargissement de l'assiette, le rapport préconise donc un abaissement des taux. Il existe actuellement cinq taux d'imposition, qui s'échelonnent de 0,5 % (à partir de 4,7 millions de francs de patrimoine taxable) à 1,5 %, au-delà de 45 millions.

Dans le nouveau dispositif, il n'existerait plus que deux taux, l'un de 0,4 % entre 4,7 millions de francs et 12 millions de francs, l'autre de 0,9 % au-delà. L'ensemble de ces dispositions n'affecterait que marginalement le rendement de l'ISF : les recettes passeraient à 11 milliards de francs, contre 10 milliards en 1997.

● ***Les droits de mutation à titre onéreux.*** Ces droits, estime le rapport, « *sont sans doute, parmi les impôts sur le patrimoine, ceux qui sont le plus critiquables du point de vue des considérations d'efficacité économique. (...) En renchérissant artificiellement le prix des transactions, [ils] empêchent les mécanismes régulateurs de l'économie de fonctionner* ». En clair, ils freinent les transactions, constituent un frein pour l'économie et nuisent à la mobilité professionnelle.

Concrètement, le Conseil recommande donc d'abaisser très fortement ces droits d'enregistrement qui, actuellement, selon la nature des biens vendus, s'échelonnent de 8 % à 18,5 %. Par surcroît, dans le dispositif en vigueur, le régime fiscal de droit commun est assorti de nombreuses dérogations et de régimes spéciaux d'imposition qui rendent le système fiscal opaque. « *Il pourrait être envisagé*, en conclut le rapport, *de ramener le taux de droit commun à un niveau de l'ordre de 3 %* », en commençant par les droits de mutation d'immeubles à usage professionnel. Pour cette dernière catégorie de ventes, la baisse des taux pourrait entraîner 3,6 milliards de francs de pertes de recettes fiscales.

● ***Les droits de mutation à titre gratuit.*** Là encore, le Conseil préconise des mesures d'élargissement de l'assiette, mais amorties par un adoucissement du barème. En premier lieu, le rapport rappelle que les contrats d'assurance-vie « *permettent, sous certaines conditions, d'échapper entièrement aux droits de succession ou de donation* ».

Il souhaite donc qu'on mette fin « *à cette forme d'évasion fiscale* », sans que la réforme ait des effets rétroactifs sur les contrats déjà souscrits.

En contrepartie, le rapport souhaite une augmentation des abattements. « *Entre 1959 et aujourd'hui, le taux moyen d'imposition a été multiplié par 14 pour une part transmise en ligne directe, estimée à 1 million de francs en 1996, mais il a seulement été multiplié par un peu plus de 2 pour une part évaluée à 15 millions de francs. Il en résulte que, parmi les aménagements du barème, la priorité doit être donnée à la réévaluation de l'abattement à la base* », dit le rapport.

Le Conseil estime que l'abattement, qui est actuellement de 300 000 francs pour les enfants et de 330 000 francs pour le conjoint, pourrait être porté « *à un minimum de 500 000 francs* », pour les transmissions en ligne directe.

Parallèlement, il recommande « *une diminution des taux, et plus particulièrement des taux les plus élevés* ». Pour les conjoints survivants et les enfants, le Conseil propose que l'on passe du système actuel, comprenant sept taux s'échelonnant de 5 % à 40 %, à un nouveau système ne comprenant plus que deux taux, à 20 % et 30 %, ce qui diminuerait la pression fiscale de près de 10 milliards de francs.

L. M.

La référence oubliée à Maurice Allais

POUR LA GAUCHE, le débat sur l'intégration de l'outil de travail dans l'assiette de l'ISF n'a pas les charmes de la nouveauté. Déjà, en 1988, quand le gouvernement de Michel Rocard avait décidé de restaurer un impôt sur la fortune, après sa suppression par la droite, en 1986, les socialistes s'étaient divisés en deux camps. M. Rocard faisait partie du premier, partisan d'un impôt à assiette large, comprenant donc les biens professionnels, avec des taux d'imposition peu élevés. Emmené par Pierre Bérégovoy, un second camp préconisait un impôt à taux plus élevé, mais à assiette étroite, frappant essentiellement l'immobilier, mais pas les entreprises. C'est en faveur de cette solution que François Mitterrand avait arbitré. L'ISF, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est le produit de ce choix.

Au moment de cette controverse, Dominique Strauss-Kahn avait clairement pris position en faveur de la première solution. Il avait même donné un entretien, le 7 décembre 1988, à *La Tribune*, qui avait fortement irrité M. Bérégovoy, dans lequel il plaidait pour cette solution : « *Je ne voudrais pas que continue à se développer l'idée qu'une quelconque fiscalité du patrimoine, qui toucherait à l'outil de travail, serait anti-économique. C'est exactement l'inverse* », expliquait-il.

A l'époque, l'actuel ministre des finances avait coutume d'etayer sa démonstration en soulignant que même le Prix Nobel d'économie Maurice Allais, dont les sympathies ne vont pas vraiment vers la gauche, reconnaissait qu'un impôt sur le capital, pourvu qu'il soit modéré, pouvait stimuler sa productivité. Qui ne se souvient de la fameuse démonstration ? La France dispose, par exemple, du plus grand massif forestier d'Europe, mais pâtit d'un déficit extérieur important de sa filière bois. Pourquoi ? Parce que les forêts françaises, qui ne rentrent que partiellement dans l'assiette de l'ISF, sont peu ou pas exploitées. Or un impôt sur la fortune pourrait avoir des vertus économiques, convainquant les détenteurs de ces biens qu'ils doivent les exploiter, ne serait-ce que pour faire face à la charge fiscale qui les attend.

Ce qui était vrai en 1988 ne le serait-il plus en 1998 ? Même s'il adore toujours faire des digressions sur la théorie économique, M. Strauss-Kahn a perdu, dans la période récente, l'habitude de faire référence à M. Allais. Et s'il s'est gardé, en public, de donner son opinion dans le débat, on ne peut s'empêcher d'y voir un signe.

L. M.

10 % des ménages détiennent la moitié des fortunes

***AVANT** de détailler les pistes* possibles de réforme, le rapport du Conseil des impôts présente une radiographie de ce que possèdent les Français et de ce qu'ils paient, à ce titre, en impôt. La première partie du constat apporte une confirmation : le patrimoine est, en France, excessivement concentré puisque les 10 % de ménages les plus riches détiennent, à eux seuls, près de 53 % des fortunes, tandis que près du tiers des ménages ne possèdent quasiment rien. Les 5 % et les 1 % des ménages les plus riches détiennent même, respectivement, 39 % et 21 % des patrimoines.

Si ces chiffres recoupent ceux que cite fréquemment l'Insee (*Le Monde* du 16 mai), le Conseil des impôts apporte un éclairage nouveau. Il laisse entendre que les très fortes inégalités face au patrimoine se seraient légèrement atténuées ces dernières années. Le patrimoine brut détenu par les 50 % des ménages les moins riches serait passé de 6 % en 1986 à 8 % en 1992 et 9 % en 1996. Dans le même temps, la part détenue par les 25 % de ménages les plus riches aurait reculé de 75 % à 72 % puis 69 %.

FAIBLE RAPPORT DE L'ISF

Les impôts sur le patrimoine reflètent cette concentration. Moins de 1 % des ménages sont ainsi concernés par l'impôt sur la fortune, tandis qu'au moins 30 % des ménages n'auraient pas l'occasion d'effectuer une transaction les conduisant à payer des droits de mutation à titre onéreux et qu'au moins 70 % des successions ne sont pas concernées par les droits de mutation à titre gratuit.

Dans le total des recettes fiscales de l'Etat, les impôts rapportent donc relativement peu : 10 milliards de francs en 1997 au titre de l'ISF, 40 milliards de francs pour les mutations à titre gratuit et 31 milliards de francs pour les mutations à titre onéreux, soit seulement, au total, 81 milliards, contre, par exemple, près de 300 milliards de francs pour le seul impôt sur le revenu.

Tout en soulignant qu'il faut se méfier des comparaisons internationales, car, d'un pays à l'autre, la structure des prélèvements n'est pas la même, le rapport souligne que la France dispose d'impôts sur le patrimoine qui, sans atteindre un niveau record, figurent parmi les plus élevés dans les grands pays développés. En 1995, ils s'élevaient à 2,3 % de la richesse nationale, comme en Italie. Mais le taux pour l'Allemagne (1,1 %) ou pour les Pays-Bas (1,8 %) est sensiblement plus faible. Seul, le Royaume-Uni fait exception, avec un taux qui culmine à 3,7 %.

L. M.

patrimoine

éconise

ion soient allégés

UN SYMBOLE SENSIBLE

itié des fortunes

Emile Blessig élu député du Bas-Rhin

BAS-RHIN, 7e circonscription (second tour)
I., 76 419 : V., 28 220 ; A., 63,07 % ; E., 26 504.
Emile Blessig, UDF-FD, c. g., 20 052 (75,65 %), élu ; Yvan Blot, FN, d. e., 6 452 (24,34 %).

[En ballottage très favorable à l'issue du premier tour, Emile Blessig (UDF-FD) est largement élu après avoir fait, au second tour, le plein des voix de la droite, mais également de la gauche, qui a fait bloc contre le candidat du Front national. Celui-ci perd plus de sept points par rapport au second tour des législatives de 1997. M. Blessig succède à Adrien Zeller, président du conseil régional d'Alsace, dont il est très proche.]

7 juin 1998 : I., 76 450 ; V., 29 319 ; A., 61,64 % ; E., 28 052 ; Emile Blessig, UDF-FD, c. g., 12 897 (45,97 %) ; Yvan Blot, FN,d. e., 5 483 (19,54 %) ; Hugues Stoeckel, Verts, c. r., 2 489 (8,87 %) ; Georges Zimmermann, rég., 2 333 (8,31 %) ; Jacques Bockel, div., 1 289 (4,59 %) ; Serge Bloch, MDC, 1 196 (4,26 %) ; Hugues Geiger, MEI, c. r., 896 (3,19 %) ; Alain Moyemont, div., 872 (3,10 %) ; Jacky Dudt, PCF, 597 (2,12 %).

1er juin 1997 : I., 75 385 ; V., 52 178 ; A., 30,78 % ; E., 46 864 ; Adrien Zeller, UDF-FD, m., 31 979 (68,23 %) ; Yvan Blot, FN,d. e., 14 885 (31,76 %).

Six élections cantonales partielles

CANTAL
canton d'Aurillac-3 (second tour)
I., 6 590 ; V., 2 605 ; A., 60,47 % ; E., 2 420.
Charly Delamaide, PS, 1 334 (55,12 %)... *ÉLU* ; *Michel Georgelin*, div. g., 1 086 (44,87 %).

[Le socialiste Charly Delamaide, soutenu par le PCF, le PRG et par René Souchon, secrétaire fédéral du PS dans le Cantal et ancien maire d'Aurillac, l'emporte nettement dans le duel qui l'opposait à Michel Georgelin, soutenu par l'actuel maire d'Aurillac, Yvon Bec (div. g.), qui avait démissionné de son mandat de conseiller général après son élection, en mars, au conseil régional. Ce revers électoral d'un de ses proches isole un peu plus M. Bec au coeur de la gauche cantalienne.]

7 juin 1998 : I., 6 590 ; V., 2 335 ; A., 64,56 % ; E., 2 106 ; Charly Delamaide, PS, 867 (41,16 %) ; Michel Georgelin, *div. g.*, *839* (39,83 %) ; Michèle Labalanquie, PRG, 193 (9,16 %) ; Jean-Pierre Roume, PCF, 143 (6,79 %) ; Monique Borel-Squizzato, MDC, 64 (3,03 %).

27 mars 1994 : I., 6 679 ; V., 3 559 ; A., 46,71 % ; E., 3 310 ; Yvon Bec, div. g., 2 425 (73,26 %) ; Bernadette Coussain, div. d., 885 (26,73 %).

CHER
canton de Bourges-1 (second tour)
I., 7 038 ; V., 2 254 ; A., 67,97 % ; E., 2 141.
Jacqueline Jacquet, PCF, 1 452 (67,81 %)... *ÉLUE* ; Jean-Bernard Milliard, div., 689 (32,18 %).

[En dépit du très fort taux d'abstention, la victoire de la candidate communiste, Jacqueline Jacquet, est sans surprise dans ce canton ancré à gauche.]

7 juin 1998 : I., 7 040 ; V., 2 209 ; A., 68,62 % ; E., 2 151 ; Jacqueline Jacquet, PCF, 1 147 (53,32 %) ; Jean-Bernard Milliard, div., 387 (17,99 %) ; Anne-Marie Guillonneau, PS, 215 (9,99 %) ; Alain-Jean Sogny, FN, 205 (9,53 %) ; Germain Bagou, UDF-PPDF, 197 (9,15 %).

27 mars 1994 : I., 7 077 ; V., 3 602 ; A., 49,10 % ; E., 3 418 ; Jean-Claude Sandrier, PCF, 2 283 (66,79 %) ; Yvon Mautret, UDF-PR, adj. m., 1 135 (33,20 %).

canton d'Aubigny-sur-Nère (second tour)
I., 5 459 ; V., 3 205 ; A., 41,29 % ; E., 2 967.
Michel Autissier, div. d., 1 485 (50,05 %)... *ÉLU* ; Gérard Fossier, UDF, 1 482 (49,94 %).

[Michel Autissier l'emporte d'extrême justesse, alors qu'il semblait en ballottage favorable à l'issue du premier tour. Proche du député, conseiller régional et maire (RPR) d'Aubigny, Gérard Fromiou, qui avait soutenu la candidature de Bernard Harang, élu, dans un premier temps, président de la région Centre avec les voix du Front national en avril, M. Autissier a bénéficié des voix du FN au second tour, mais son adversaire UDF, Gérard Fossier, a manifestement mobilisé, à gauche comme à droite, tous ceux qui dénoncent les rapprochements entre une partie de la droite locale et le FN.]

7 juin 1998 : I., 5 460 ; V., 3 073 ; A., 43,71 % ; E., 2 958 ; Michel Autissier, div. d., 1 180 (39,89 %) ; Gérard Fossier, UDF, 861 (29,10 %) ; André Gagneux, PS, 520 (17,57 %) ; Jean d'Ogny, FN, c. r., 269 (9,09 %) ; Jampierre Planson, PCF, 128 (4,32 %).

GIRONDE
canton de Pessac-2 (second tour)
I., 17 496 ; V., 4 106 ; A., 76,53 % ; E., 3 893.
Jean-Jacques Benoît, PS, 2 905 (74,62 %)... *ÉLU* ; Sylvie Trautmann, UDF, 988 (25,37 %).

[Dauphin d'Alain Rousset, le nouveau président socialiste du conseil régional d'Aquitaine, Jean-Jacques Benoît est élu sans difficulté dans ce canton ancré à gauche depuis une dizaine d'années.]

7 juin 1998 : I., 17 496 ; V., 4 201 ; A., 75,98 % ; E., 4 076 ; Jean-Jacques Benoît, PS, 2 150 (52,74 %) ; Sylvie Trautmann, UDF, 698 (17,12 %) ; Nicolas Corfias, PCF, 472 (11,58 %) ; Maurice Le Gentil, FN, 460 (11,28 %) ; Alain Dubois, Verts, 296 (7,26 %).

2 octobre 1988 : I., 14 729 ; V., 6 948 ; A., 52,82 % ; E., 6 786 ; Alain Rousset, PS, m., 3 753 (55,30 %) ; Robert Sicre, RPR, 3 033 (44,69 %).

OISE
canton de Nanteuil-le-Haudouin (second tour)
I., 10 730 ; V., 4 846 ; A., 54,83 % ; E., 4 708.
Jean-Paul Douet, PS, m., 2 413 (51,25 %)... *ÉLU* ; Philippe Dupille, RPR, m., 2 295 (48,74 %).

[Malgré un bon report des voix du Front national, le candidat RPR Philippe Dupille ne parvient pas à conserver à droite ce canton conquis il y a quatre ans. Grâce à une mobilisation un peu plus forte en sa faveur, le candidat socialiste l'emporte dans un canton acquis à la gauche jusqu'en 1994.]

7 juin 1998 : I., 10 863 ; V., 4 424 ; A., 59,27 % ; E., 4 302 ; Philippe Dupille, RPR, m., 1 799 (41,81 %) ; Jean-Paul Douet, PS, m., 1 667 (38,74 %) ; Yves Peru, FN, 349 (8,11 %) ; Christine Jiovale-Agabsi, PCF, 330 (7,67 %) ; Louis Perrier, Verts, 157 (3,64 %).

27 mars 1994 : I., 10 121 ; V., 6 463 ; A., 36,14 % ; E., 6 113 ; Charles de Kersaint, RPR, 3 128 (51,17 %) ; Jean-Pierre Hanniet, PS, 2 985 (48,83 %).

canton de Ressons-sur-Matz (second tour)
I., 7 453 ; V., 3 764 ; A., 49,49 % ; E., 3 541.
Joseph Sanguinette, app. PS, m., 1 935 (54,64 %)... *ÉLU* ; Jean Desessart, RPR, adj. m., 1 606 (45,35 %).

[Le candidat soutenu par la gauche l'emporte face à Jean Desessart (RPR) qui tentait de reprendre le siège détenu par son père depuis 1961. Soutenu par le FN, M. Desessart n'est pas parvenu à attirer les électeurs centristes, qui ont voté blanc ou ont voté à gauche pour sanctionner l'attitude très conciliante d'une partie de la droite locale à l'égard du Front national. La perte du canton de Ressons, ajoutée à celle du canton de Nanteuil, fragilise un peu plus la majorité du conseil général de l'Oise, présidé par Jean-François Mancel, ancien secrétaire général du RPR et exclu de ce mouvement après sa réélection récente à la tête de l'assemblée départementale grâce aux voix du FN. M. Mancel ne dispose plus que d'une majorité théorique de 21 voix sur 41, alors que la défiance à son égard d'une partie de la droite RPR et UDF est de plus en plus perceptible.]

7 juin 1998 : I., 7 454 ; V., 3 871 ; A., 48,06 % ; E., 3 650 ; Joseph Sanguinette, app. PS, m., 1 126 (30,84 %) ; Jean Desessart, RPR, adj. m., 570 (15,61 %) ; Michel Guiniot, FN, c. r., 553 (15,15 %) ; Philippe Ridoux, div. d., adj. m., 552 (15,12 %) ; Jacques Pannetier, div. g., m., 451 (12,35 %) ; Michel Cordonnier, UDF, m., 398 (10,90 %).

Dominique Voynet refuse l'hégémonisme du PS et les « incantations » au mouvement social

La ministre confirme que les Verts seront « autonomes » aux élections européennes

Devant le conseil national interrégional des Verts, réuni samedi 13 et dimanche 14 juin, Dominique Voynet a réaffirmé sa volonté de mener le combat contre la réforme du mode de scrutin des élections européennes. La ministre a assuré qu'en tout état de cause les Verts se présenteront à ces élections de façon « *autonome* ». Elle rejette à la fois l'hégémonisme du PS et les « *incantations qui appellent au mouvement social* ».

LES TROUPES ne sont jamais aussi solidaires que lorsque le danger menace. La réforme du mode de scrutin aux élections européennes, qui doit être examiné en première lecture par l'Assemblée nationale début juillet, a donné aux Verts l'occasion de se serrer les coudes autour de Dominique Voynet. S'ils ont critiqué le gouvernement, s'ils ont dénoncé un « *PS en mal d'hégémonisme* », s'ils ont témoigné d'« *un certain désenchantement* » – « *après un an à faire tomber le plâtre, on attaque le dur* », a résumé Marie-Hélène Aubert, députée d'Eure-et-Loir –, ils ont largement applaudi Mme Voynet, qui a passé près de cinq heures, samedi 13 juin, à suivre les travaux de leur conseil national interrégional, à plusieurs reprises à la tribune.

Comme elle l'avait déjà fait lorsque Jean-Pierre Chevènement avait présenté le projet du gouvernement, en réunion de ministres, le 14 mai, puis, le 10 juin, devant Jacques Chirac, en conseil des ministres, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement entend s'imposer, parmi les alliés du PS, comme la principale voix de l'opposition à la régionalisation du mode de scrutin. Sous les applaudissements, elle a tenu à annoncer personnellement que les Verts se présenteront « *de façon autonome* », quel que soit le mode de scrutin retenu. « *C'est bien mal nous connaître que de croire qu'on pourra nous forcer au mariage quand nous avons tout juste décidé d'une union libre avec un contraceptif efficace !* », a-t-elle lancé, après avoir dénoncé l'« *OPA* » du PS. Dimanche, le conseil national a voté une nouvelle motion selon laquelle « *pour une majorité vraiment "plurielle", pas une voix ne doit aller au PS aux sénatoriales* ».

Personne n'a évoqué le nom de Daniel Cohn-Bendit, qui pourrait être candidat en Ile-de-France ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur. « *On parle déjà beaucoup, beaucoup trop de questions de personnes* », a déclaré Mme Voynet, qui ne devrait pas faire part de ses intentions avant l'automne. En revanche, elle a précisé que les « *listes vertes et ouvertes* » ne seront pas des listes « *de tous les refus* ». Offensive contre le PS oblige, la minorité a fondu sa motion avec celle de la ministre, qui a ajouté au texte voté quelques précisions sur la liste : cette dernière aura « *un contenu européen profondément différent de celui du PS comme des autres composantes de la majorité, en rupture avec la construction dominante à ce jour, qui privilégie la constitution d'une Europe-puissance, intégrant les normes de la compétition néolibérale* ».

Le conseil national a voté, aussi, un texte qui « *désavoue le vote* » des députés Verts en faveur de la résolution sur l'euro, adoptée par l'Assemblée nationale le 22 avril. Ce vote s'était fait en opposition avec celui du collège exécutif, provoquant la colère de l'opposition de gauche. Député du Val-d'Oise, Yves Cochet a expliqué que les députés avaient déjà fait connaître les réserves des Verts sur le passage à l'euro et qu'ils ne souhaitaient pas, en votant contre cette résolution, donner l'impression que les Verts sont systématiquement opposés à l'Europe. Réalisme ? Si les écologistes ont exprimé leur crainte d'une « *ère d'un blairisme* », à la française, Mme Voynet a aussi indiqué qu'elle est « *fatiguée des incantations qui appellent au mouvement social* ».

La ministre a expliqué, sans être contestée, que « *sortir du gouvernement ruinerait les années d'efforts pour sortir d'une image sectaire et protestataire* ». Et, si elle a évoqué un « *toilettage* » des accords Verts-PS, c'est plutôt pour en enterrer l'idée. Elle s'est concentrée sur son prochain rendez-vous : sa rencontre avec les députés socialistes, mardi 16 juin, à l'Assemblée nationale, pour évoquer les problèmes de l'ouverture de la chasse. « *Je m'interroge sur une majorité qui serait capable de tenir tête aux "sans" – sans-papiers, sans-travail, sans-droits – et qui perdrait ses moyens devant les porteurs de fusils ou devant les agriculteurs qui déversent des tombereaux de choux-fleurs sur les ponts en Bretagne* », a lancé Mme Voynet.

Ariane Chemin

SANTÉ PUBLIQUE Les analyses faisant état d'une forte présence de dioxines dans la viande bovine, puis dans le lait maternel, ont relancé le débat sur les effets de ce polluant. ● CETTE SUBSTANCE, dont le nom est associé à la catastrophe de Seveso, en Italie, est produite lors des processus de combustion. Dispersées sous forme de très fines particules dans l'atmosphère, elles se déposent sur les sols ou dans les eaux. En broutant l'herbe contaminée, les animaux absorbent ces polluants qui se fixent dans leur graisse et contaminent la chaîne alimentaire. ● À LA DIFFÉRENCE DE SES VOISINS, la France n'a pris que très récemment des mesures de surveillance. Sur les 71 incinérateurs d'une capacité de plus de 6 tonnes par heure, seuls six respectent la norme de 0,1 nanogramme par mètre cube. ● A MONTBÉLIARD, la municipalité a investi afin de limiter les rejets de dioxines de l'usine d'incinération.

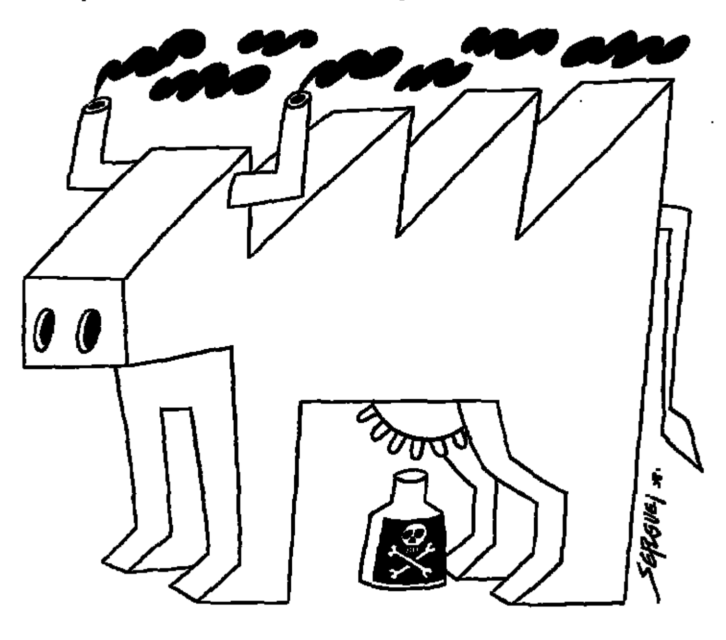
La France est en retard sur ses voisins en matière de surveillance des dioxines

Ce polluant produit par les usines d'incinération se retrouve dans la viande bovine et le lait maternel. Sur les soixante et onze gros incinérateurs français, six seulement respectent la norme européenne. Le ministère de l'agriculture a lancé un plan de surveillance dans deux départements

DEPUIS trois mois, les dioxines défrayent la chronique et l'inquiétude grandit. Les analyses faisant état d'une forte présence de dioxines dans la viande bovine, puis dans le lait maternel, ont relancé le débat sur les effets de ce polluant. Après la publication par le ministère de l'environnement de l'inventaire des mesures de dioxines et furanes émis en 1997 par les grosses usines d'incinération, qui révèle des dépassements dans la plupart des installations *(lire ci-contre)*, les fermetures d'incinérateurs hors normes se succèdent. Après les trois sites de Lille, c'est désormais au tour de Dunkerque et du Havre d'annoncer des fermetures.

La polémique a surtout relancé les interrogations sur les effets de ces polluants sur la santé humaine. Les chercheurs français ne sont en effet pas d'accord sur le risque engendré par l'exposition aux dioxines. Cette substance, dont le nom est associé à la catastrophe de Seveso en Italie, est produite lors des processus de combustion : incendies, incinération, transformation des produits ferreux mettant en présence du chlore et des substances organiques. Sur les 210 dioxines répertoriées, dix-sept sont toxiques. Dispersées sous forme de très fines particules dans l'atmosphère, elles se déposent sur les sols ou dans les eaux. En broutant l'herbe contaminée, les animaux absorbent ces polluants qui se fixent dans leur graisse et contaminent la chaîne alimentaire. On les retrouve ensuite dans le lait, les produits laitiers, la viande, les œufs et le poisson...

En septembre 1994, l'Académie des sciences concluait dans un rapport de son comité des applications qu'*« aucun élément connu ne permettait de considérer que la dioxine constituait un risque majeur pour la santé publique »*. Ce rapport de la plus officielle autorité scientifique avait sucité beaucoup d'émoi chez les toxicologues spécialistes des dioxines. *« Nous étions scandalisés par ce rapport lénifiant,* se souvient Gérard Keck, professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon et membre du comité interministériel sur les dioxines. *Cela revenait à dire que ce n'était pas un problème à surveiller, alors que toutes les études menées au niveau international affirmaient le contraire. »*



ATTENTISME COUPABLE

Pour de nombreux toxicologues, ce rapport n'a fait que conforter les autorités publiques dans un attentisme coupable, alors que les pays d'Europe du Nord, alertés par des études épidémiologiques officielles, avaient commencé à prendre très au sérieux les risques des dépassements de dioxines dans l'environnement. *« La France a nié le problème des dioxines pendant des années,* accuse le professeur Jean-François Narbonne, directeur du laboratoire de toxicologie de l'université de Bordeaux et président de la section alimentation du Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF). *Les autorités sanitaires ont une approche médicale de la santé publique, mais elles ne prennent pas en compte la gestion du risque. Du coup, nous n'avons que des études partielles dues à une absence de travail interdisciplinaire. »*

Dès 1990, ce spécialiste des dioxines a tenté d'alerter les autorités sanitaires. En 1991, un rapport officiel du CSHPF relevait la toxicité de ces polluants. En 1994, dans un rapport au Conseil de l'Europe, le professeur Narbonne préconisait de mieux identifier les sources d'émission et de les réduire. Le ministère de la santé faisait alors la sourde oreille, tandis que celui de l'environnement fermait les yeux sur la prioritée donnée à l'incinération par les plans départementaux d'élimination des déchets en cours d'élaboration : 78 % des investissements prévus en 1996 étaient destinés à l'incinération. Pourtant, à la suite de la catastrophe de Seveso, où près de 15 kilos de dioxines furent répandues dans l'atmosphère, diverses études avaient commencé à dévoiler les effets toxiques de ce polluant. Menées essentiellement sur l'animal (le rat puis le singe), les expériences montraient que les dioxines étaient extrêmement toxiques à faible dose.

DÉRÉGULATEUR HORMONAL

Connue pour les lésions de peau qu'elles provoquent en milieu professionnel, les dioxines sont surtout considérées par certains toxicologues comme un puissant dérégulateur hormonal. Les expériences sur l'animal ont démontré ses multiples effets néfastes : tumeurs, affaiblissement des défenses immunitaires, malformations congénitales, stérilité masculine, altération de la thyroïde, perturbations diabétiques... Si les études disponibles semblent montrer que l'homme résiste mieux que le rat à l'ingestion de dioxines, d'autres ont démontré l'extrême sensibilité du singe, qui est considéré comme un mammifère très proche de l'homme sur le plan médical. *« Nous n'avons pas tous les éléments qui permettraient de déterminer si l'homme est plus ou moins sensible que les espèces animales testées »*, affirme Gérard Keck. De récentes études ont également révélé que l'absorption de dioxines via le lait maternel pouvait entraîner un retard de développement des bébés. Depuis février 1997, les dioxines TCDD (les plus répandues) sont classées cancérigènes pour l'homme par le Centre international de recherche sur le cancer.

Le niveau de contamination des produits laitiers et de la viande connu en France demeure dans la moyenne européenne où, selon les pays, les taux oscillent entre 7 à 20 picogrammes de dioxines par gramme de graisse. Selon le professeur Narbonne, le taux de 20 pg/g relevé par l'étude de *Que choisir ?* dans certains laits maternels confirme que la France se trouve plutôt dans le haut de la fourchette. Même chose pour les révélations concernant la viande. *« C'est inquiétant, car cela veut dire qu'on se nourrit tous les jours de viande contaminée »*, souligne Alain Grimfeld, président du Comité de prévention et de précaution. Les enfants ingèrent ainsi quotidiennement une dose qui dépasse la norme européenne.

Aux yeux de tous, l'urgence demeure dans la diminution des émissions des incinérateurs. Les procédés de filtrage des dioxines par charbon actif ou réduction catalytiques sont connus et ne coûtent que 30 à 40 francs supplémentaires par tonne incinérée. Le ministère de l'environnement semble déterminé à imposer aux exploitants une mise aux normes sévère, quitte à fermer certains incinérateurs ou sanctionner financièrement les communes. Reste le problème de la surveillance épidémiologique. Tous les scientifiques plaident aujourd'hui pour une campagne globale de mesures sur les produits de consommation afin de mieux évaluer le risque sanitaire car, à la différence de ses voisins, la France n'a pris que très récemment des mesures de surveillance. La Grande-Bretagne a ainsi commencé à surveiller le lait de vache dès 1988.

Une étude sur le lait maternel a été confiée au Réseau national de santé publique qui devrait rendre ses conclusions avant la fin 1998. La direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture vient de lancer un « plan de surveillance de la ménagère », où le lait, la viande, les œufs et le poisson vont être auscultés, mais cette étude est limitée à deux départements, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. *« Elle sera étendue plus tard à d'autres départements mais nous manquons de moyens »*, admet-on au cabinet de Louis Le Pensec. Chaque mesure coûte entre 6 000 et 8 000 francs... Le 26 mai, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a déclaré, lors de la séance des questions à l'Assemblée nationale, que le gouvernement *« prenait très au sérieux »* le dossier des dioxines dans l'alimentation.

Sylvia Zappi

Des taux alarmants

Selon une étude du ministère de l'environnement, publiée vendredi 3 avril, la plupart des grosses usines d'incinération d'ordures ménagères de France ont dépassé, en 1997, la norme européenne d'émission de dioxines. Sur les soixante et onze incinérateurs d'une capacité de plus de 6 tonnes par heure, seuls six respectent la norme de 0,1 nanogramme par mètre cube, quinze usines dépassent les 10 ng/m^3 et douze se situent au-dessus de 15 ng/m^3.

Face à ces taux alarmants, des mesures d'urgence ont été prises par le ministère de l'environnement. Les préfets des départements où sont situées les quinze usines dépassant les 10 ng/m^3 devront faire procéder à un dosage des dioxines dans les centres de collecte de lait produit dans les trois kilomètres autour des installations. Un plan de surveillance a été mis en place, le ministère ayant d'ores et déjà demandé aux exploitants de ces incinérateurs de se mettre aux normes le plus rapidement possible.

Le labyrinthe des normes

EN MATIÈRE de dioxines, la réglementation est un véritable casse-tête. Les normes sont différentes selon que l'on parle d'émission, de concentration dans l'alimentation ou de dose d'exposition. Et d'un pays à l'autre de l'Union européenne, elles varient fortement. Certains pays, comme l'Allemagne et les Pays-Bas, ont pris très tôt des dispositions réglementaires de limitation des dioxines tant à l'émission qu'à l'ingestion. Les pays du Sud attendent, eux, une réglementation européenne qui s'imposerait à tous. Dans tous ces domaines, la France est à la traîne.

● **Émissions.** Les normes d'émissions règlementant les dioxines produites lors des processus de combustion (incinérateurs, sidérurgie, métallurgie...) limitent les quantités de dioxines qui peuvent être émises par mètre cube de fumée. Ces concentrations se calculent en TEQ (signifiant tonne équivalent toxique). On prend comme base de calcul de conversion la toxicité de la 2,3,7,8 tétrachlorodibenzo-p-dioxine, dite dioxine de Seveso, car toutes les dioxines n'ont pas la même toxicité. La norme de référence admise en Europe est de 0,1 nanogramme TEQ/m3. Un nanogramme équivaut à un milliardième de gramme.

En France, il n'y a aucune norme réglementant les fumées des incinérateurs d'ordures ménagères. La seule réglementation concerne les rejets des installations traitant les déchets industriels. En 1994, lors des premières négociations sur la révision de la directive européenne relative aux usines d'incinération, les représentants français avaient tout fait pour retarder l'échéance. Les discussions ont repris en 1997 et devraient s'achever avant le début de l'année 1999 avec l'adoption d'une directive fixant des limites pour l'ensemble des polluants et notamment une norme de 0,1 ng/m^3 pour les dioxines.

● **Alimentation.** La teneur en dioxines est mesurée dans les graisses animales puisque c'est en leur sein que se concentrent ces molécules toxiques. Elles sont exprimées en picogrammes par gramme de matière grasse. L'OMS a recommandé d'interdire la vente et la consommation de tout produit dépassant 5 picogrammes. C'est sur cette base que les services vétérinaires français interdisent la commercialisation du lait de vache, mais aucune réglementation n'encadre cette pratique.

Dans une recommandation rendue publique le 17 mars, le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF) avait estimé que la valeur guide d'un picogramme était un *« objectif à atteindre pour l'ensemble du lait et des produits laitiers de grande consommation »* et d'une *« valeur d'intervention »* (sorte de seuil d'alerte) de 3 picogrammes *« entraînant une recherche des sources »*. C'est à ce seuil que l'Allemagne a fixé l'interdiction de consommation du lait. Pour les Pays-Bas, le seuil est fixé à 6 pg/g.

● **Santé.** Exprimées en picogrammes de dioxine par kilo de poids corporel et par jour, ces normes, appelées dose journalière admissible (DJA), indiquent la concentration de dioxines à laquelle un individu peut être exposé au quotidien sans mettre sa santé en danger. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait fixé en 1990 la DJA à 10 pg/kg/jour en 1990. Elle vient de la revoir à la baisse en la faisant varier d'un à quatre pg. L'OMS, considérant que *« des effets subtils pouvaient déjà se produire aux niveaux actuels de contamination, qui sont de l'ordre de 2 à 6 pg/kg »*, *« recommande »* de réduire *« autant que possible »* l'exposition humaine. Plusieurs pays d'Europe du Nord ont pris dès le début des années 90 des dispositions réglementaires pour limiter cette DJA à un picogramme par kilo et par jour. Cette norme est aujourd'hui préconisée par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

S. Z.

Montbéliard pratique l'incinération sans douleur

BESANÇON
de notre correspondant

C'est parfois à de petits détails que l'on prend conscience d'une victoire. *« Il existait une association d'usagers hostiles à l'usine d'incinération mais l'an dernier, elle est morte de sa belle mort. C'est normal, il n'y avait plus rien à dire... »* Ingénieur en génie civil et en urbanisme, directrice générale des services techniques du district urbain du pays de Montbéliard, Agnès Rossetti a vu dans ce « décès » la simple reconnaissance d'un travail bien fait. Grâce à la politique de la municipalité, l'usine est parvenue à incinérer en rejetant le moins de dioxines possible. *« La santé publique autour de cet équipement était et reste une préoccupation partagée par tous »*, affirme-t-elle.

REPORTAGE
« Le durcissement à venir des normes ne nous posera aucun problème »

Si l'inquiétude était vive, au sein de la population locale, c'est parce que l'usine, vouée à l'élimination des ordures ménagères des 163 000 habitants des 128 communes du secteur, avait été implantée, lors de sa création en 1987, en milieu urbain. *« Ce choix géographique découlait de la volonté de récupérer l'énergie afin d'alimenter, en chauffage et eau chaude, 4 800 logements des environs, en habitat vertical,* précise Agnès Rossetti. *A cause de cette situation assez sensible, l'exigence d'être un bon "dépollueur" de rejet n'a cessé de guider l'action de nos services. Chaque année, 500 000 francs ont ainsi été investis, en moyenne, dans le fonctionnement et l'amélioration du site pour le maintenir au top en matière de préservation de l'environnement. »*

En 1997, désireux de précéder des normes toujours plus draconiennes, le district de Montbéliard a validé la proposition de l'exploitant de son usine d'abandonner l'ancien système de traitement des fumées par lait de chaux au profit du bicarbonate de soude. Le passage à ce procédé a coûté 1,3 million à la collectivité mais les résultats ont dépassé, selon la directrice générale, les *« espérances et les estimations de départ »*. Aujourd'hui, avec une teneur en dioxine et en furanne de 0,04 nanogramme par mètre cube (contre 0,1 autorisé pour les déchets industriels spéciaux), une concentration en poussières fixée à 5 milligrammes par mètre cube de fumée (pour un seuil réglementaire de 30), des taux de monoxyde de carbone de 13,6 et 15,8 milligrammes pour les deux fours (le maximum admis est de 100), et des taux de rejet d'acide chlorhydrique de 1,4 et 1,7 milligramme (contre 50), l'installation s'inscrit parmi les plus performantes de France.

« BILAN POSITIF »

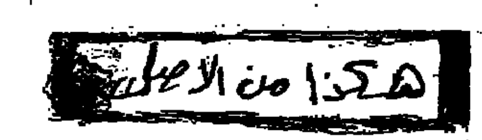
« Le durcissement à venir des normes européennes en la matière ne nous posera aucun problème puisqu'il est, du fait de ces chiffres, déjà anticipé et dépassé », insiste Agnès Rossetti. Un optimisme partagé par Karim Hakem, le directeur de l'usine. *« Le bilan écologique de ce changement de mode de traitement est positif, mais son impact financier le sera également car, avec le lait de chaux, nous devions régulièrement procéder à des travaux de colmatage importants qui ne s'imposent plus avec le bicarbonate »*, explique-t-il.

La qualité de son outil d'incinération n'a cependant pas empêché le district de Montbéliard de jouer, en parallèle, la carte de la collecte sélective. En 1991, plutôt que de construire un troisième four, ce qui avait soulevé l'opposition des riverains, le district a prolongé la politique de récupération lancée en 1969 en matière de papiers, de carton et de verre avec la mise à disposition de plus de 175 points de recyclage pour les piles, huiles de vidange et flaconnages. Une déchetterie a également été ouverte. Grâce à cette initiative, l'usine continue à tourner en deçà de sa capacité avec 52 000 tonnes incinérées contre une capacité de 56 000, ce qui lui permet de conserver une marge de manœuvre pour l'avenir.

Cette situation convient au directeur de l'usine, qui dit raisonner, malgré le manque à gagner, en termes de *« complémentarité »* et non de *« concurrence »*.

Quant aux communes, qui payent en fonction des tonnes traitées, elles ont tout intérêt à inciter leurs administrés au tri de leurs déchets ménagers afin de limiter leurs envois à l'usine. *« Compte tenu de l'adoption du bicarbonate, le prix de revient de la tonne a progressé de près de 10 %,* souligne Agnès Rossetti. *Il est désormais de 333,92 francs, contre 306,69 auparavant, après déduction des recettes de la vente de chaleur. A l'arrivée, elle revient à 524 francs aux communes. En soutenant l'effort de collecte, les maires peuvent donc compenser la hausse et stabiliser, voire diminuer, la note de l'incinération. Seuls les mauvais élèves se pénalisent, puisqu'ils subissent l'augmentation de plein fouet. »*

Jean-Pierre Tenoux



des dioxines

on sans douleur

Un propriétaire du Marais met son immeuble en péril et chasse ses locataires

Le bâtiment appartient à une communauté juive ultra-religieuse

Un immeuble du Marais situé au 9, rue Pavée, à Paris, se vide peu à peu de ses locataires. Ce bâtiment abrite une communauté *juive ultra-religieuse* qui, par le biais de la SCI Pavée-Entraide, a racheté 50 millions de francs l'immeuble en 1995. Depuis, des travaux conduits sans permis de construire ont mis le bâtiment en péril. La mairie, qui aurait pu exiger une remise en état, n'a pas engagé de poursuites.

LOCATAIRES sans abri. Depuis deux mois, Alain Lejeune et Gilbert Morlet expérimentent cette formule inédite. Des amis les hébergent depuis qu'ils ont, en catastrophe, quitté le logement qu'ils occupaient ensemble au 9, rue Pavée, dans le 4e arrondissement. Le 7 mai, l'appartement a été frappé d'une *« interdiction d'habiter »* par la préfecture de police. En sept mois, quatre logements ont été évacués dans l'immeuble. En septembre 1997, après quatre cents ans de bons et loyaux services, l'immense bâtisse du seizième siècle, a commencé à se lézarder, les planchers à s'affaisser et les murs à s'écrouler. Les locataires ont paniqué. Depuis des semaines, des travaux suspects étaient effectués dans l'immeuble, dont le propriétaire ne les avait jamais informés.

Cet immeuble du domaine privé de la Ville de Paris avait été acheté 50 millions de francs, en mars 1995, par la société civile immobilière (SCI) Pavée-Entraide. Cette SCI est un propriétaire extrêmement discret : pendant neuf mois, les locataires n'ont pas su à qui ils devaient désormais adresser leur loyer. La direction du logement de la Ville de Paris, qui renvoyait leurs chèques, a fini par leur communiquer le nom de leur nouveau propriétaire ainsi qu'un extrait de l'acte de vente. Le document stipule que l'acquéreur *« déclare qu'il destine les biens à l'usage d'habitation, associatif et scolaire »*. Il précise que les logements seront maintenus *« à l'usage d'habitation »* pendant trente ans au moins et qu'aucune procédure d'éviction ne pourra être engagée à l'encontre des occupants, tous protégés par la loi de 1948.

Une partie du 13, rue Pavée est occupée, depuis le début des années 50 par l'école Yad Mordehaï, de la communauté israélite orthodoxe de Paris. Il s'agit d'un groupe d'ultra-religieux implanté depuis plusieurs dizaines d'années à Paris, marginalisé même au sein des courants juifs les plus orthodoxes. La discrétion y est de rigueur. Aucune plaque n'indique la présence d'une école ou d'une communauté quelconque dans l'immeuble. Le gérant de la SCI propriétaire, Simon Tibi, qui se présente comme un *« simple responsable de l'intendance du groupe scolaire »*, est membre de la communauté. C'est un professionnel qui gère six autres agences immobilières domiciliées à Paris et en Seine-Saint-Denis, dûment enregistrées au registre du commerce. Il reste aussi volontairement vague sur l'identité de la communauté *« hébergée »* dans l'immeuble et sur les activités *« culturelles, cultuelles et sociales »* qu'il projetait d'y installer.

COUPURES D'EAU

Il y a d'abord eu cette histoire de loyers sans destinataires que les locataires interprètent comme une tentative pour les déloger. Il y a eu ensuite des coupures d'eau liée au non-paiement, par le gérant, de factures astronomiques alors que les locataires avaient payé leurs charges. Puis, durant l'été 1997, ces travaux. Quasi immédiatement, le bâtiment a commencé à se fissurer et a dû être étayé. Sous la pression renouvelée de la préfecture de police, le chantier a fini par être arrêté. Pour M. Tibi, il s'agissait de *« simples travaux d'assainissement »* destinés à évaluer l'état de l'immeuble. Les locataires avancent une autre explication. Pour eux, c'est l'aménagement d'une salle de réunion, ayant nécessité le déplacement de plusieurs cloisons, qui aurait ébranlé l'édifice.

A deux reprises, en septembre et en novembre 1997, les services de sécurité de la préfecture de police se sont déplacés, à la demande des locataires, pour constater les dégâts. Trois logements ont alors immédiatement été évacués. Motif : *« la paroi s'est brutalement ouverte au 4e étage, offrant un ventre d'environ 25 cm en son milieu »*, souligne le rapport. A la demande du propriétaire, un organisme agréé a rendu, en novembre, des conclusions tout aussi alarmantes qui évoquent *« la stabilité gravement compromise »* de la partie située au 9 et *« le mauvais état des structures »*. Restait à apporter la preuve que les travaux étaient bien responsables de la soudaine dégradation de l'immeuble. Or ni la Ville de Paris ni la préfecture, qui précise qu'elle se contente en pareil cas de *« constater le péril »* et d'interdire l'accès des logements, n'ont diligenté le moindre expert pour faire la lumière sur les raisons du sinistre.

La mairie avait pourtant du grain à moudre dans cette affaire. En effet, aucun permis de construire n'a jamais été déposé par la SCI Pavée Entraide. L'infraction a été constatée par les services concernés à la Mairie de Paris et le gérant sommé, par courrier daté du 21 novembre 1997, *« d'arrêter immédiatement les travaux »* et de *« régulariser »* la situation. Mais depuis, les poursuites prévues par le code de la construction n'ont pas été engagées. Et ce malgré quatre ménages jetés à la rue, un danger de péril sur l'immeuble, le non-respect du contrat passé au moment de la vente et une tentative manifeste de fraude à la loi de 1948. L'acte de vente, signé en mars 1995, prévoyait pourtant que la Ville pourrait *« poursuivre l'exécution forcée des engagements pris, voire exercer l'action résolutoire de la cession »*, ce qui aurait pu aller jusqu'à casser la vente, mais rien n'a été fait. A l'occasion des premiers sinistres, les services municipaux ont, en revanche, *fait preuve d'un zèle peu* courant. Les frais d'hébergement à l'hôtel des familles évacuées ont été assumés par la mairie du 4e mais le remboursement n'a jamais été réclamé au propriétaire. Deux ménages sur trois ont été accueillis par l'OPAC alors que c'est le propriétaire qui, légalement, aurait dû assurer leur relogement. Restent les derniers sinistrés en date, Alain Lejeune et Gilbert Morlet. Moins dociles que leurs compagnons d'infortune, ils ont l'intention d'attaquer Simon Tibi en justice pour être dédommagés. Gilbert Morlet, malade du sida, réclame, en outre, de rester dans le quartier. Et cette fois, la Mairie du 4e rechigne. Le cabinet du maire (RPR), Lucien Finel, évoque *« la faible marge de manœuvre des élus d'arrondissement »*, souligne *« qu'il s'agit d'une affaire de droit privé »*. Le propriétaire, pour sa part, attend qu'on lui remette les clés.

Christine Garin

Le juge Valat a demandé la levée du secret-défense dans l'affaire Hernu

LE JUGE Jean-Paul Valat, qui instruit la plainte contre X... déposée par les fils de Charles Hernu pour violation du secret professionnel et recel, faux et usage de faux et tentative d'escroquerie au jugement après la mise en cause, par *L'Express*, de l'ancien ministre de la défense comme « agent » des services des pays de l'Est, a saisi le premier ministre d'une levée du secret-défense dans ce dossier, selon *Le Figaro* daté 13-14 juin. Cette demande faite le 19 mars est liée à l'audition de l'ancien sous-directeur de la DST, Raymond Nart.

Le 17 février, celui-ci avait affirmé avoir rédigé, en 1994 ou 1995, à la demande du pouvoir politique, une note sur la pénétration des services soviétiques au sein de partis français qui ne visait pas spécifiquement Charles Hernu. Le policier, qui n'avait pas voulu préciser sa déposition, avait opposé le secret-défense. *« Seule la consultation du dossier de la DST et l'audition des personnes ayant eu à en connaître me permettront de savoir si les documents et renseignements produits par* L'Express *sont authentiques ou s'ils sont faux »*, écrit le magistrat à M. Jospin en s'interrogeant sur la légitimité de l'invocation du secret-défense.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : trois policiers ont été blessés** lors d'une manifestation organisée, samedi 13 juin dans la matinée, devant le collège Erasme à Strasbourg. Les parents et les proches d'un élève de quatorze ans avaient bloqué les portes de l'établissement, empêchant le déroulement des cours, pour protester contre la mesure d'exclusion prononcée à son encontre par le conseil de discipline.

■ **IMMIGRATION : trois cents étrangers, membres du « troisième collectif » parisien des sans-papiers**, ont quitté, dimanche 14 juin, le temple protestant de Béthanie, dans le 20e arrondissement de Paris, pour celui des Batignolles, dans le 17e, avec l'accord de l'Eglise protestante. Une délégation du collectif était venue, à l'heure du culte, expliquer aux fidèles les raisons de cette action, qui vise à obtenir la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande.

■ **UNIVERSITÉS : le Conseil d'Etat a rejeté la requête** formulée par le syndicat d'enseignants SGEN-CFDT qui contestait le décret de création de l'université thématique d'Agen du 25 février 1997. Dans un arrêt rendu public le 10 juin, les magistrats ont considéré que les statuts provisoires et dérogatoires de cet établissement étaient conformes à la loi Savary de 1984 et à la loi d'orientation pour l'aménagement du territoire de 1995.

Les sujets de philosophie de l'édition 1998 du baccalauréat

HONNEUR au doyen d'âge, comme c'est l'usage : le baccalauréat général, dont la 191e édition a commencé *lundi 15 juin au matin*, s'est ouvert par la traditionnelle épreuve de philosophie pour 354 652 candidats. Mais le baccalauréat général est en perte de vitesse : il ne représente plus que 56 % des candidats, contre 58 % en 1995, lentement rattrapé par le baccalauréat technologique, créé en 1968, et le baccalauréat professionnel, qui a tout juste dix ans.

Pour les 178 743 candidats au bac « techno » (28 % du total), l'épreuve de philosophie devait avoir lieu lundi après-midi. Comme leurs condisciples des séries générales, ils composeront pendant quatre heures sur l'un des deux sujets de dissertation au choix, ou commenteront un texte. Nous publierons mardi 16 juin (*Le Monde* daté mercredi 17 juin) les sujets qui leur auront été proposés. Pour la première fois depuis plus de trente ans, ces sujets sont nationaux. L'an dernier, la France était divisée en deux groupements académiques, contre quatre les années précédentes.

● Sujets de la série L, affectés d'un coefficient 7 :

1) Puis-je faire confiance à mes sens ?

2) Peut-on dire d'un acte qu'il est inhumain ?

3) Commentaire d'un texte d'Auguste Comte sur le positivisme, dans lequel on peut notamment lire : *« C'est la seule puissance des démonstrations positives qui a fait adopter la théorie du mouvement de la terre, qui avait à vaincre non seulement la résistance du pouvoir théologique (...) mais surtout l'orgueil de l'espèce humaine tout entière »*.

● Sujets de la série ES, affectés d'un coefficient 4 :

1) L'éphémère a-t-il de la valeur ?

2) L'exigence de justice a-t-elle sa place dans les rapports économiques ?

3) Commentaire d'un texte de Spinoza sur la raison, dans lequel on peut notamment lire : *« Les hommes les plus indépendants sont ceux chez qui la raison s'affirme davantage et qui se laissent davantage guider par la raison »*.

● *Sujets de la série S, affectés* d'un coefficient 3 :

1) Comment décider qu'un acte est juste ?

2) La valeur d'une théorie se mesure-t-elle à son efficacité pratique ?

3) Commentaire d'un texte d'Aristote sur la connaissance de soi, dans lequel on peut notamment lire : *« La connaissance de soi est un plaisir qui n'est pas possible sans la présence de quelqu'un d'autre qui soit notre ami »*.

Dès la fin des épreuves, les candidats pourront consulter les corrigés sur le 3617 LMPLUS, l'un des services télématiques du *Monde*. Par le biais d'un questionnaire, mis au point par des enseignants de terminale, ils pourront également évaluer leur copie. Ce service ne revêt aucun caractère officiel. Les corrigés et l'évaluation individuelle s'obtiennent au tarif de 3,48 francs la minute. Pour recevoir les corrigés par télécopie, il en coûte 5,57 francs la minute. Le site internet du *Monde* – www.lemonde.fr – renvoie à une sélection de sites Web qui proposent des corrigés.

B. G.

La dynamique des « pays » monte en puissance

Réponse du « local » à la mondialisation, cette nouvelle entité territoriale séduit de plus en plus d'élus et d'acteurs locaux, bouleversant les conceptions du développement. Avec vingt et un pays en voie de constitution, la région Centre est une de celles qui poussent l'expérience le plus loin

BOURGES
de notre envoyé spécial

Lors de la réunion, on ne boit pas plus d'une tasse de café. *« Il s'agit de notre seul détournement de fonds sociaux ! »*, lance, sous forme de boutade, Alain Tanton, président du

REPORTAGE

« Allions-nous faire le pays avec ou sans Bourges ?, là était la question ! »

Syndicat mixte de développement du pays de Bourges. Volontairement modestes sont les bureaux du « pays de Bourges » – un deux-pièces –, symboliquement implantés dans le micro-village de Berry-Bouy, en pleine Champagne berrichonne. Seuls permanents rémunérés de cette nouvelle structure qui regroupe, au cœur du département du Cher, soixante-six communes et plus de 147 000 habitants : un jeune agent de développement, dont c'est le premier poste, secondé d'une secrétaire. *« Pour le reste, c'est du bénévolat. Aucun des élus ne perçoit l'once d'une indemnité »*, tient à préciser M. Tanton (UDF-FD), premier adjoint au maire de Bourges, et ancien responsable du budget de la région Centre.

Selon lui, en effet, le « pays » ne saurait en aucun cas être gestionnaire. Son rôle ? *« Nous devons, d'abord et avant tout, être un espace de projets fédérateurs qui marquent la volonté des gens de vivre et de travailler ensemble. »* Missionnaire dans l'âme, le « pays » se veut donc dépouillé de tout apparat. Et l'on grignote des gâteaux secs lors de cette réunion dont la composition se veut exemplaire. L'adjoint au maire de Bourges est entouré de maires de communes rurales, représentatifs de ce terroir à *« forte identité naturelle et paysagère »*.

Au-delà de la formule, que signifie travailler ensemble ? *« D'abord, apprendre à nous connaître »*, lance Colette Jourdain, maire de Marmagne (1 972 habitants) : *« Il y a encore très peu de temps, les maires des communes ne se rencontraient jamais. Le maire de Saint-Palais, au nord du département, ne connaissait pas son homologue de Levet, au sud. Depuis que le pays s'est constitué, nous nous réunissons chaque mois. L'esprit de clocher, les rivalités entre communes – encore vivaces dans la population –, s'estompent. »*

Le « pays de Bourges » ne s'est pas fait en une seule étape. Tout comme les vingt et un pays qui sont aujourd'hui agréés par la région Centre, lesquels seront « mûrs » à l'horizon 2000 pour contractualiser avec l'Etat dans le cadre des futurs contrats de plan Etat-régions. De fait, la région a anticipé, sous l'impulsion de Paul Masson, sénateur (RPR) du Loiret, fondateur du « pays » de Beauce-Gâtinais, et concepteur au milieu des années 70 des contrats régionaux d'initiative locale (CRIL). L'action actuelle s'inscrit donc dans une continuité.

« Au total, trente à trente-deux pays devraient être créés », estime Didier Breton, directeur de l'aménagement du territoire de la région.

Sous son impulsion, vingt et un « agents de développement », acteurs de terrain, ont été mis en place. Ainsi a émergé une nouvelle profession. Il s'agit, le plus souvent, de jeunes gens dotés d'une formation de troisième cycle : géographes, aménageurs, économistes en agronomie. Le Centre d'études supérieures d'aménagement de Tours (CESA) est la Mecque de ce métier émergent, qui monte également en puissance en Picardie avec une quarantaine d'agents. *« Leur action de terrain est déterminante,* fait valoir M. Breton. *Leur rôle ? Répondre aux besoins de la population en termes de demande sociale, monter des dossiers, éviter les gaspillages inutiles – faire en sorte, par exemple, que chaque commune ne développe pas sa propre zone d'activités, alors que la moitié d'entre elles sont vides de toute entreprise –, détecter les projets dormants... Bref, mettre en musique un développement local endogène voulu par les élus. »*



Autre « satisfecit » de taille : Michel Sapin (PS), le nouveau président de la région, a reconduit, lors du vote du budget, la politique de son prédécesseur, Maurice Doucet : 500 millions de francs, tel est le montant, significatif, prévu par la région à destination des « pays » pour 1998. Le budget annuel de la région est de l'ordre de 3,5 milliards.

« LA RAISON A PRÉVALU »

La spécificité du « pays de Bourges » consiste à articuler les communes qui le composent autour de la ville centre. Une volonté qui va dans le droit fil de celle affichée par Mme Marie-Madeleine Vialot, responsable de l'aménagement du territoire de la région Centre, première adjointe de Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans, auteur du rapport *Demain la ville*. Elle souhaite développer, parallèlement aux pays, une politique des agglomérations. *« Allions-nous faire le pays avec ou sans Bourges ? Là était la question ! »*, s'exclame Alain Tanton. Dans l'esprit des communes environnantes, la question était réelle, quasi culturelle. *« Les campagnes, de peur de perdre leur identité, se sont toujours défiées de la ville, et inversement. Nous avions peur de nous faire "avaler" par Bourges, de ne récupérer que les miettes de la contractualisation »*, résume Anne Zeller, maire de Mareuil-sur-Arnon (600 habitants), village limitrophe au département de l'Indre.

De son côté, la ville de Bourges se montrait rétive. Adhérer au syndicat, n'était-ce pas devoir partager, avec d'autres, les équipements de tous ordres – sportifs et culturels, notamment –, ainsi que l'ensemble des services que financent, pour partie, les impôts locaux des habitants ?

« La raison a prévalu. Les maires ruraux ont réalisé qu'ils ne pouvaient réussir seuls une démarche de pays. La ville a réalisé qu'elle ne pouvait assurer seule son développement, en se coupant de son environnement immédiat », résume M. Tanton. Que se passe-t-il, aujourd'hui ? Bourges, au sein du pays, est une commune parmi d'autres, selon le principe « une commune égale une voix ». En dépit de ses 75 000 habitants, la ville de Jacques Cœur ne « pèse » pas plus, dans les délibérations, que Sainte-Lunaise, la plus petite commune du département, avec 29 habitants. Enfin, pour bien signifier auprès des élus locaux que la capitale du Berry n'allait pas « cannibaliser » les aides de la région, il a été décidé que la ville ne toucherait pas un sou. *« Mieux,* s'esclaffe M. Tanton, *l'adhésion de la ville au syndicat lui coûtera un franc par habitant ! »*

En zone rurale, les réticences paraissent aujourd'hui vaincues, du moins parmi les maires et leurs conseillers, mais sans doute moins parmi la population. *« Les élus veulent de plus en plus d'intercommunalité,* dit-on ici, *ce qui était impensable il y a moins de cinq ans. »*

A ce propos, il est à noter que l'arrivée, en 1995, d'une nouvelle génération d'élus, plus jeunes, davantage ouverts sur l'extérieur, a contribué à changer la donne.

Le résultat de cette alchimie de terroirs est qu'une foule de projets naissent dans le bassin de vie et d'emploi, sans que l'on puisse encore préjuger de leur pertinence. Sont inscrits à la charte de développement deux grands projets d'aménagement : la remise en navigabilité à des fins touristiques du canal du Berry, véritable trait d'union du pays de Bourges et le lancement d'un « grand centre de la nature » regroupant l'histoire de l'agriculture, à destination du grand public.

Jean Menanteau

61 constatés, 80 en émergence

Les pays sont issus de la loi d'orientation, d'aménagement et de développement du territoire (LOADT) du 4 février 1995, dite loi Pasqua. Ils peuvent être constitués lorsqu'un territoire présente une *« cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale »* que lui reconnaissent les commissions départementales de la coopération intercommunale. Ils expriment *« la communauté d'intérêts économiques et sociaux ainsi que, le cas échéant, les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural »*. Les pays bénéficieront d'une contractualisation financière dans les prochains contrats de plan Etat-Région. Après une phase d'expérimentation conduite par la Datar en 1995 autour de quarante-deux *« pays-tests »*, les préfets relèvent aujourd'hui 61 pays *« constatés »*, environ 80 pays *« émergents »* et autant dits *« en réflexion »*.

Les départements ou les cantons de demain

Et si les pays étaient un jour appelés à se substituer aux départements ? La question vaut d'être posée tant il est vrai que l'étonnante montée en puissance des pays – concept auquel Fernand Braudel déjà se référait – devrait accélérer le processus de décentralisation dont beaucoup jugent qu'il est une *« cathédrale inachevée »*. Bien que, depuis 1995, les gouvernements successifs affirment que ces nouvelles formes de coopération territoriale ne constituent pas un échelon administratif supplémentaire – cela pour ne pas heurter des intérêts catégoriels électifs – nombre d'observateurs et d'acteurs locaux pensent le contraire. Territoires jugés pertinents en ce qu'ils se juxtaposent aux bassins de vie et d'emploi, facteurs de cohésion utile en ces temps de fragilité sociale, réponse du « local » à la mondialisation des échanges, ces nouvelles entités territoriales peuvent, à moyen ou long terme, être appelés à remplacer le département bicentenaire et ses cantons. Si ce couple hérité de la révolution n'a pas démérité, on peut en effet s'interroger. Sa réalité administrative et historique correspond-elle aux réalités socio-économiques d'aujourd'hui ? La fonction de conseiller général, dont beaucoup estiment qu'ils sont condamnés aux *« tournées »* et au *« clientélisme*, n'a-t-elle pas vieilli ? Ne vaut-il pas mieux concevoir des départements-pays à l'instar du Territoire de Belfort ?

ANALYSE

« Si les élus conservateurs entrent en *guerre ouverte* ou larvée avec les pays, ils seront condamnés dans dix ans »

La majorité des présidents de conseils généraux réagit évidemment négativement. A ce propos, Paul Masson, sénateur (RPR) du Loiret, ancien préfet, l'homme qui a porté sur les fonts baptismaux le Pithiverais en région Centre, s'exprime sans détours : *« Si les élus conservateurs entrent en guerre ouverte ou larvée avec les pays, ils seront condamnés dans dix ans. »* En revanche, estime M. Masson, les départements qui sauront faire preuve d'*« analyse et de sens prospectif ont tout intérêt à accompagner la démarche des pays et à les légitimer »*, comme cela se pratique en Charente-Maritime, en Ille-et-Vilaine ou en Isère.

Pour Jean-Marc Ohnet, spécialiste de la décentralisation et directeur du mensuel *Pouvoirs locaux*, le concept de pays est *« subversif »*, au bon sens du terme, en ce que ces entités *« associent ville et campagnes »* et confortent *« la montée en puissance de l'intercommunalité »*. M. Ohnet estime qu'à moyen terme – dix ans, quinze ans ? – les pays seront appelés à *« développer des politiques publiques »*. Et donc remettront en question nombre d'intérêts électifs fondé sur le vieux couple département-commune.

Les « pays » font aussi ressurgir la bataille départementaliste-régionaliste. L'opposition des jacobinistes est réelle. Contrairement à une idée sans doute trop rapidement reçue depuis la décentralisation, ces derniers sont toujours bien présents à la tête de la République. Reste encore un effet pervers : les « pays » qui sont censés clarifier la carte territoriale, sont, pour l'instant, une structure de plus, s'ajoutant dans l'esprit de la population au millefeuille administratif.

J. M.

Malaise du côté des parcs naturels régionaux

LE TORCHON brûle-t-il entre les trente-quatre parcs naturels régionaux (PNR) que compte l'Hexagone et la soixantaine de « pays » ? En tout cas, le malaise existe. Il s'est installé depuis plusieurs mois entre la fédération des PNR, le ministère de Dominique Voynet et surtout la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), bras séculier de la ministre.

L'actuelle divergence repose pour l'essentiel sur un problème de chevauchement territorial et d'articulation entre territoires. *« L'émergence dans certains cas de projets de pays à cheval sur des territoires de parcs pose problème »*, affirmait, le 5 mars dernier Jean-Paul Fuchs, le président des PNR. Il rappelait que *« la charte d'un PNR, contractualisée et classée par décret, est un projet de territoire. En droit, il ne peut y avoir deux chartes correspondant à un même territoire »*.

CALMER LE JEU

Aussi, Jean-Paul Fuchs demandait-il au gouvernement d'affirmer dans tous les documents officiels – ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et Datar – que pour *« 10 % du territoire couvert par les parcs,* [on] *ne saurait y mettre en chantier des projets de pays. Sauf à démontrer que le périmètre du PNR concerné n'est pas pertinent et à proposer au conseil régional la mise en révision de la charte »*. Et de proposer deux types de charte : charte de territoire (d'agglomération ou de pays) et charte de PNR.

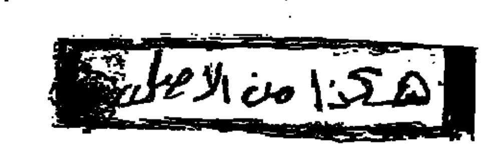
Depuis, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire, a tenté de calmer le jeu. Dans une lettre aux termes très rassurants adressée au président des parcs, elle affirme qu'il lui paraît *« indispensable qu'une bonne articulation soit assurée entre les PNR et les pays, qui relèvent tous deux d'une logique de projet pour le territoire »*. Cela suppose *« une approche précise et concrète au cas par cas »*. Cette politique sera conduite *« dans les mois qui viennent au niveau régional et avec la Datar. En tout état de cause, la contractualisation financière* [dont bénéficieront les pays] *dans les prochains contrats de plan Etat – région doit bénéficier également au PNR »*.

De son côté, la Datar, dans l'appel à projets en faveur des chartes de pays qu'elle lança le 17 mars en direction des préfets, stipule bien que *« le chevauchement du périmètre d'un parc par un projet de pays ne pourra être accepté qu'à titre dérogatoire à l'objectif général de cohérence et de non-superposition partielle ou totale »*.

« Nous sommes conscients du problème, souligne encore Nicolas Portier, chargé de mission à la Datar. *Nous recherchons un principe général de non-superposition afin d'aboutir à un* modus vivendi. *»* M. Portier estime qu'il serait *« regrettable »* de voir les deux entités se placer en position de concurrence *« alors que des complémentarités peuvent s'exercer »*. C'est *« aux régions de rechercher une cohérence »*.

A la fédération des PNR, on persiste cependant dans la défiance. Le différend a de nouveau était abordé en séance plénière le 29 mai lors des journées nationales des PNR tenues dans le parc de la Brenne. On se montre persuadé que le gouvernement *« pousse »* les pays. Que ceux-ci vont bénéficier *« d'effets d'aubaine »* (contrats de plan, fonds structurels européens). M. Sadorge exprime encore cette crainte : *« Dans dix ans, on nous demandera de nous recentrer sur notre mission de base : la seule protection de la nature... et des petits oiseaux. Au risque de voir se "casser" une solidarité interne que bourgs et villages ont su créer grâce aux parcs. »*

J. M.



…aux, bouleversant les …nt l'expérience le plus loin

61 constatés, 80 en émergence

Les pays sont issus de la loi d'orientation, d'aménagement et de développement du territoire (LOADT) du 4 février 1995, dite loi Pasqua. Ils peuvent être constitués lorsqu'un territoire présente une « cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale » que lui reconnaissent les commissions départementales de la coopération intercommunale. Ils expriment « la communauté d'intérêts économiques et sociaux ainsi que, le cas échéant, les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural ». Les pays bénéficieront d'une contractualisation financière dans les prochains contrats de plan État-Région. Après une phase d'expérimentation conduite par la Datar en 1995 autour de quarante-deux « pays tests », les préfets relèvent aujourd'hui 61 pays « constatés », environ 80 pays « émergents » et autant dits « en réflexion ».

Jean Menanteau





DISPARITIONS

Fernand Sastre

Un grand serviteur du football

COPRÉSIDENT du Comité français d'organisation de la Coupe du monde, Fernand Sastre est mort samedi 13 juin des suites d'un cancer du poumon dans un hôpital parisien.

Fernand Sastre était né le 1er octobre 1923, à Kouba, près d'Alger, où ses parents possédaient une exploitation agricole. Nourri d'une fascination pour le football qui le conduisait chaque semaine dans les tribunes des stades, l'homme resta un joueur modeste. Il chercha donc le moyen de servir son sport par *une autre voie. Il devient dirigeant* de l'AS Kouba, puis membre de la Ligue du football algérien. En 1962, *il débarque à Paris et siège, à partir* de 1965, à la commission centrale du championnat de France amateur (CFA). Très vite, *il prend la tête d'un* groupe de réformateurs au sein de la Fédération française de football (FFF). *Le sport national connaît dé*convenue sur déconvenue depuis l'époque du grand Reims et des *Bleus de 1958. Des hommes sou*haitent réformer ce football aux structures sclérosés. Ils veulent *également briser l'omnipotence du* Groupement, l'ancêtre de la Ligue nationale de football (LNF), qui *gère avec un paternalisme suranné* la partie professionnelle. Fernand Sastre conduit la fronde.

*En 1969, le meneur devient secré*taire général de la FFF et tente une première fois de proposer sa plate*forme de réformes. Protégé par* Jacques Georges, le président, il se heurte pourtant à Jean Sadoul, *patron du Groupement, qui bloque* toute velléité de changement. Le football français continue de s'en*liser, incapable de se qualifier pour* les Coupes du monde 1970 et 1974. L'homme enrage, menace de *démissionner, obtient pourtant le* contrat à temps, qui met fin à la totale dépendance des joueurs vis-à-vis des clubs. Le 16 décembre 1973, l'impétrant est finalement élu à la tête de la Fédération française.

*Jusqu'à son remplacement vo*lontaire, à la fin de 1984, Fernand Sastre tente de dépoussiérer les structures de sa discipline. Travailleur infatigable, il met en chantier une révolution tranquille, avenue d'Iéna. Il en sera l'artisan discret. Il côtoie les présidents de la Répu*blique successifs dans les tribunes* du Parc des Princes mais préfère finalement l'ambiance studieuse de *son bureau.*

L'ÉPOPÉE DES VERTS

*Le nouveau patron du foot déve*loppe la politique de formation, autour de Georges Boulogne, et tente *d'élargir la base des licenciés. Il ob*tient des gouvernements successifs de nouvelles ressources et multiplie *les terrains*, dans les campagnes ou dans les cités. En douze ans, la FFF doublera ses effectifs, et le nombre *de clubs augmentera d'un tiers.*

Sa politique de développement est favorisée par l'épopée des Verts *et le renouveau de l'équipe de* France, qui s'est découvert un meneur de jeu en la personne de Michel Platini. *En nommant l'ancien* entraîneur de l'Ajax Amsterdam, Stefan Kovacs, puis Michel Hidalgo *à la tête des Bleus, le président faci*lite l'éclosion de cette nouvelle génération talentueuse. Il obtient *également l'organisation* en France du championnat d'Europe des nations, en 1984.

Dans un autre domaine, Fernand Sastre participe activement au dépoussiérage du Comité national *olympique et sportif français* (Cnosf) en compagnie de Nelson Paillou, qui en deviendra le président. *Mais Fernand Sastre se* garde bien de poursuivre plus longtemps sa guerre contre les dirigeants des clubs professionnels. Au contraire, il se lie d'une amitié étonnante avec Jean Sadoul, qui restera l'inamovible président de la LNF, juqu'à sa mort, en 1991. Il abandonne son ambition de réduire l'élite afin d'en assurer l'assise financière. Il ne peut s'opposer à la dérive des budgets et doit subir les affaires de caisses noires qui secouent les clubs de Marseille, du Paris-Saint-Germain, puis de Saint-Etienne. Il faudra attendre la nomination de Noël Le Graët à la tête de *la LNF, en 1991, et de nouveaux* scandales pour que soit enfin réalisé son projet d'une élite de dix-huit *clubs en D1 et d'une division* unique en D2.

Fernand Sastre aura cependant *contribué à cet assainissement tar*dif. En 1989, Roger Bambuck, alors ministre de la jeunesse et des *sports*, le rappelle pour diriger une mission chargée de proposer des solutions pour remettre en ordre le *football. Abandonnant sans regret* sa retraite sportive, il se retrouve tout naturellement à la tête du *comité de candidature pour la* Coupe du monde. La France est désignée en juillet 1992. Mais Fernand *Sastre comprend qu'une telle en*treprise nécessite l'appoint d'un personnage charismatique. Il im*pose donc, dans le comité d'organi*sation, Michel Platini et accepte de partager avec lui la présidence. Les *deux hommes ont développé de* nombreuses affinités au cours de leur parcours commun, l'un dans *l'ombre, l'autre en pleine lumière.* L'ancien dirigeant se charge avec succès d'initier l'ancien joueur aux *règles de la coulisse. Mais sa santé* déclinante l'empêchera de mener sa tâche jusqu'au bout.

Benoît Hopquin

Reg Smythe

Le dessinateur d'Andy Capp

CRÉATEUR d'Andy Capp, l'un des personnages de bandes dessinées les plus connus au monde, Reg Smythe est mort samedi 13 juin d'un cancer, à son domicile de Hartlepool, dans le nord de l'Angleterre. Il était âgé de quatre-vingts ans. Représenté le plus souvent dans son canapé, devant la télévision, cigarette aux lèvres et bière à la main, Andy Capp, et sa femme Flo, bigoudis et fichu sur la tête, *auraient été inspirés par les* propres parents de Reg Smythe. Cet archétype du couple britan*nique très moyen est apparu en* 1957 dans une édition régionale du *Daily Mirror*, alors quotidien de la *classe ouvrière britannique.*

Reg Smythe l'a portraituré pendant plus de quarante ans pour les *lecteurs du Daily Mirror, qui se re*connaissaient volontiers dans ce personnage aux antipodes du « golden boy ». Les hommes s'identifiaient à ce grand paresseux fort en gueule, coiffé de sa casquette rayée, dont la vie se borne à ses deux endroits préférés : son divan, d'où il harcelait la pauvre Flo, caricature de la *ménagère britannique*, et le pub voisin, dont il était un pilier et où ses brèves de comptoir étaient légendaires. Andy Capp (surnom dérivé du diminutif d'Andrew et de *cap*, casquette) adore y jouer au billard avec ses copains et baratiner la jeune barmaid. Malgré les aspects machistes du personnage, *les* femmes l'aimaient aussi : elles savaient intuitivement que malgré sa *mauvaise foi homérique, Andy* Capp finirait par s'incliner devant le bon sens pratique et la patience de *son épouse Flo.*

Les dessins de Reg Smythe ont été publiés dans le monde entier, y *compris aux Etats-Unis* et dans l'ex-URSS, soit par 1700 journaux dans 48 pays ; en France il fut édité en *1969 par Pogo Poco, puis par Charlie mensuel* et par divers quotidiens. Andy Capp, antihéros de l'Angleterre, a aussi inspiré une comédie musicale et une série télévisée. Auteur aussi prolifique qu'inventif, qui détestait les mondanités et vivait tranquillement à Hartlepool – la ville où il était né le 10 juillet 1917 –, avec sa femme Vera – disparue il y a un an –, Reg Smythe laisse dans ses cartons un an de dessins exclusifs.

Yves-Marie Labé

■ **HAMMOND INNES**, romancier britannique, est mort mercre*di 10 juin à l'âge de quatre-vingt*-quatre ans. C'était avant tout un raconteur d'histoires, romans *d'aventures ou romans policiers* sans grandes prétentions littéraires. Ce qu'il aimait, c'était l'ac*tion, la mer, le vent*, les combats des hommes les uns contre les autres au milieu d'une nature *hostile mais admirable. Né le* 15 juillet 1913, à Horsham, dans le Sussex, il avait été journaliste avant de s'engager, en 1940, dans l'artillerie royale, de suivre la 8e armée au Proche-Orient et en Italie, puis d'être transféré dans le *service de presse aux armées.* Il avait déjà publié plusieurs romans quand, à la fin de la guerre, *il décida de se consacrer* exclusivement à l'écriture et à ses autres passions. Hammond Innes a par*couru le monde en voilier* avec sa femme, chacun de ses voyages lui apportant une idée pour un nouveau roman : *il en publiait un* tous les deux ans, comme *L'Etoile du Nord, Les Grandes Empreintes* ou *Sous le soleil de Golden Soak* (Albin Michel).

■ **CATHERINE COOKSON**, romancière *britannique*, est morte jeudi 11 juin, à son domicile de Jesmond Dene, à côté de Newcastle, dans le nord de l'Angleterre. Née non loin de là, à Tyne Dock, le 20 juin 1906, elle avait *passé sa jeunesse* dans la ville voisine d'East Jarrow. Ayant quitté l'école à treize ans et commencé à *travailler* comme blanchisseuse, elle se consolait des difficultés de la vie en lisant des romans senti*mentaux.* Elle réussit pourtant à mettre suffisamment d'argent de côté pour partir pour Hastings, au sud de Londres, où elle épousa un enseignant, Tom Cookson, en 1940. Pendant la guerre, le couple vécut à Saint Albans, face à la bibliothèque où elle put emprunter un livre chaque jour, ce qui lui donna l'envie d'écrire. Catherine Cookson publia son premier roman, *Kate Hannigan*, à l'âge de quarante-quatre ans. Près de quatre-vingts autres – dont *Le Bonheur secret d'Emma, Les Oiseaux rêvent aussi* ou les *Tourments secrets d'Annabella* (les trois chez « J'ai Lu ») – ont suivi, vendus à plus de cent millions d'exemplaires dans une trentaine de pays. Née Kate McMullen, fille illégitime d'une mère alcoolique, elle avait raconté son histoire dans *Our Kate*. N'ayant pas oublié ses origines, elle était revenue vivre dans la région de son enfance. Son écriture se différencie de celle des « romans à l'eau de rose » traditionnels car ses livres se situent le plus souvent dans un contexte social proche de ce qu'elle a vécu. En 1993, anoblie par la reine, elle était devenue Dame Catherine Cookson.

■ **ERIC TABARLY**, célèbre navi*gateur français, est disparu en* mer d'Irlande au large du pays de Galles. Peu avant minuit vendredi *12 juin, il est tombé à la mer*, alors qu'il se rendait avec des amis en Ecosse à bord de *Pen-Duick I*. Il était âgé de soixante-six ans *(lire pages 24-25)*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Adrien, Alexandra, Elsa et Morgan
sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Constance,

chez

Corine CHOLLAT et Eric FOTTORINO,

le 12 juin 1998.

Hugues et Virginie
ont eu le plaisir d'accueillir, ce 31 mai 1998, à 13 h 30, *un nouveau symbole de* leur amour,

Maëlle Le FLOCH.

Pour le plus grand bonheur des familles
Le FLOCH-MALLARD,
LACONDE-DORADO.

– Levallois, Meaux, Nantes, Nancy.

Nous sommes très heureux d'annoncer la naissance de notre fille,

Olga, Philomène,

petite sœur de

Clara,

le 20 mai 1998, à Suresnes.

Emmanuelle et Florian WEIL-FLACHAT.

Hélène et Paul BONNEFOY,
Roman, Alma et Léa,
ont la joie d'annoncer les naissances de

Olivia et Iris,

le 7 mai 1998, à Paris.

30, rue Bani Hadita,
Rabat-Souissi, Maroc.

Décès

– Mme René Brousse,
née Geneviève Messmer,
son épouse,
M. et Mme Jacques Girard,
M. et Mme Jacques Mallet,
M. et Mme Pierre Brousse,
Mme Louis Ceccaldi-Raynaud,
ses enfants,
Sophie, Thomas, Virginie,
Caroline, Olivier, Benoît,
Antoine, Ariane, Marie,
Charlotte et Adrien,
ses petits-enfants,
M. Pierre Messmer,
M. et Mme Guy Messmer,
ses beaux-frères et belle-sœur,
M. et Mme Georges Ritz,
ses cousins,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René BROUSSE,
officier de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire
de la Banque de France,

survenu le 9 *juin* 1998, à *Paris*.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 13 juin, en la chapelle de l'Est du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, dans l'intimité familiale.

4, place de Barcelone,
75016 Paris.

– Mme Pierre Francfort,
née Nadine Labey,
son épouse,
Laurette, Philippe Francfort, Jean et *Laure Francfort*,
ses enfants,
Arthur, Marie, Alexandre,
ses petits-enfants,
Les familles Labey et Vincenot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FRANCFORT,
ancien ambassadeur de France,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier du Mérite
de la *République fédérale* d'Allemagne.

Une cérémonie à son intention aura lieu le jeudi 18 juin 1998, à 18 h 30, en la *basilique Sainte-Clothilde, rue de* Martignac, Paris-7e.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Etienne TRILLAT,

à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise, dans l'intimité.

Bernard Trillat,
45, rue de Tolbiac,
75013 Paris.

– Catherine Wehrlin,
sa femme,
Gérard et Anne Wehrlin,
Philippe et Martine Wehrlin,
Nicole Cornilleau-Wehrlin
et Gérard Cornilleau,
Cotte Fenwick,
Sophie et Pierre Clément,
ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du décès subit de

François WEHRLIN,
directeur
de l'Ecole spéciale d'architecture,

survenu le 11 juin 1998, à Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Une cérémonie religieuse œcuménique aura lieu le jeudi 18 juin, à 10 heures, à l'Eglise réformée de l'Etoile, 56, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

5, rue du 29-Juillet,
75001 Paris.

– Le président,
Le conseil d'administration,
L'assemblée générale,
Les professeurs,
Le personnel administratif,
Les élèves,
La SADESA,
Le bureau des élèves,
La Junior Entreprise (AERESA),
L'association sportive de l'Ecole *spéciale d'architecture*,
ont la tristesse de faire part du décès de

François WEHRLIN,
directeur de l'ESA,
professeur à l'ESA,

survenu le 11 juin 1998.

Un hommage lui sera rendu le mardi 23 juin, à 16 heures, à l'Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail, Paris-14e.

– L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts
a la tristesse de faire part du décès de

François WEHRLIN,

qui dirigea l'école de 1982 à 1989.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Les anciens khâgneux de Louis-le-Grand (1935-1939)
ont appris avec tristesse la mort, le 7 juin 1998, de leur camarade,

Marcel GARRIGOU,

qui les avait réunis une dernière fois quelques jours plutôt dans sa propriété du Salas (Haute-Garonne).

Dans toute sa vie de chef d'entreprise, il avait été passionné par le problème des rapports entre la culture et les affaires. Il avait fondé et il présidait l'Association internationale pour le décloisonnement économie-culture (AIDEC).

Profondément marqué par sa formation humaniste, il aimait retrouver ses anciens condisciples de khâgne et évoquait avec eux le paradis perdu de nos jeunes années avec son atmosphère de travail, de controverse et de khânulards.

Sous sa direction, nous avions réuni nos souvenirs en juin 1997 dans un *ouvrage collectif « Khâgne et Après ? »*

Notre ami si courageux et généreux nous a maintenant quittés.

Nous prions son épouse, Simone, ses enfants et petits-enfants et toute sa famille de trouver dans ces lignes l'expression de notre profonde peine et d'être assurés de la fidélité et de l'affection avec lesquelles nous conserverons son souvenir.

Anniversaires de décès

– Le 16 juin 1997,

Béatrice CAUX

s'en allait.

Sa famille, ses amis, ses anciens élèves se souviennent.

– Le 15 juin 1994, un homme de qualité,

Ajax Jean
de COURTEMANCHE,
marquis de LACLEMANDIÈRE,
secrétaire général de l'UFOD,

nous quittait.

Micheline Cousture, *sa femme, et tous* ceux qui l'ont connu et aimé demandent d'avoir une pensée pour lui.

« Heureux celui qui sait
qu'au cœur de tous
les langages s'élève l'indicible. »
R.M. Rilke.

82, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly.

– Château de Beauséjour (Savoie).

Le 15 juin 1987,

Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,

rejoignait son père, le

médecin-général TRICAUD.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus, estimés et aimés.

Hommage

A THOMAS NARCEJAC
CO-INVENTEUR DU SUSPENSE
À LA FRANÇAISE
Cher Thomas NARCEJAC,
Le 2 janvier 1996, sur ARTE, vous le redisiez encore :
« LE SUSPENSE, C'EST DU TEMPS QUI SAIGNE... »

Aujourd'hui, 7 juin 1998, vous nous avez quittés, et notre cœur saigne aussi pour cette hémorragie du temps qui *s'enfuit.*

Cher vieux prof et cher parrain de cœur, nous resterons fidèles à la graine que vous avez semée du temps de « Clemenceau », de Châtelguyon, de Nice...
« Ô Temps, Suspense ton Vol ! »

CLUB FRANÇAIS DU SUSPENSE
Bernard Allaire (Votre « Jim »)
2, rue Francisco-Ferrer,
93600 Aulnay-sous-Bois.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

René Guitart, René Lew et Didier Vaudene : **« Psychanalyse et réforme de l'entendement III (Qu'un discours tienne...) ».**

23 juin, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marcel Drach : **« La dette et l'échange. Destitution et institution de la raison économique ».**

15 juin, 13 heures-15 heures, Maison des sciences de l'homme (salle 214), 54, boulevard Raspail, Paris.

Catherine Perret : **« La représentation d'après Marcel Duchamp ».**

16 juin, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Richard Shusterman : **« Esthétique du corps ».**

17 juin, 19 heures-21 heures, amphi B, *Carré des sciences, 1, rue* Descartes, Paris.

● **Colloques**

Ethique, politique et exclusion
sous la responsabilité de Enrique Dussel, Georges Navet et Silvana Rabinovich.
15, 16, 17, 18, 19 et 20 juin, Mexico.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

***Renseignements sur salles,* répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.**

Colloques

– **Du téléphone portable au télétravail** *: Comment gérer ces nouvelles* **relations de travail ?** Présidé par J.-E. Ray, organisé par le DESS RH (Paris-1). Le 18 juin 1998, 18 h 30, La Sorbonne. *Tél. : 01-39-54-83-13.*

Communications diverses

– Mémoire 2000 pour les cinquante ans d'Israël. « MAHAL » Les Volontaires de l'Etranger, mardi 16 juin, à 21 heures, *Cinéma Le Racine*, 6, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris. Participation : 100 francs.

Conférences-débats

– *La conférence-débat* **« L'Homme face au changement climatique »**, organisée dans le cadre du cycle « Demain 2020 » (Cité des sciences-CNRS-Orstom), se déroulera à la Cité des sciences, le samedi 20 juin, de 15 heures à 17 heures, dans la salle Louis-Armand (accès libre).

Cette conférence réunira, autour d'Alain Labouze, journaliste, Jean-François Minster, océanographe physicien au CNRS, Olivier Godard, économiste au CNRS/Cired, et Jacques Merle, océanographe physicien à l'Orstom. Dans le siècle qui vient, l'Homme va être l'auteur et la victime d'un changement climatique. Si le réchauffement de la planète est inéluctable, il est important de répondre aux questions suivantes : quels seront l'ampleur et le rythme de ces perturbations ? Peut-on prévoir les impacts associés à ces *changements* à l'échelle locale ? Quelle stratégie adopter pour limiter la modification climatique et en atténuer les conséquences ?

Soutenances de thèse

UNIVERSITÉ MONTPELLIER-I
FACULTÉ DE DROIT

Le mercredi 10 juin 1998, Mme **Marie-Agnès Pichaud** a soutenu sa thèse de doctorat **Informatique et droit de la concurrence.**

Présidé par M. le professeur Christian Le Stanc (université Montpellier-I), le jury était composé de M. le doyen Michel Vivant, professeur (université Montpellier-I), Mme Isabelle de Lamberterie, directeur de recherches au CNRS (Orsay), de M. Michel Bibent, professeur (université Montpellier-I) et de M. Jean-Michel Bruguière, *maître de conférences* (faculté d'Avignon).

Mme Marie-Agnès Pichaud a été admise au grade de docteur en droit de l'université Montpellier-I, avec la mention Honorable.

129, allée Pierre-Reverdy,
84200 Carpentras.

– Le 11 juin 1998, à l'université Paris-Sorbonne, amphithéâtre Champollion, **Jean-Bernard Desagulier** a soutenu sa thèse de doctorat en musicologie **« Hermann Cohen élève de Franz Liszt »** et obtenu la mention Très Honorable, sous la direction de M. le professeur Serge Gut.

Le jury, présidé par Mme Cizeron, université de Lyon, *comprenait* M. Prevost, université de Metz, et M. Velly, université Paris-Sorbonne.

– **M. Sung-Zin Bae**, de Corée, soutiendra sa thèse de doctorat, intitulée **Commentaire sur les mots, les chiffres et les idées de François Quesnay (1694-1774), pour servir à une lecture du Tableau économique, accompagné d'un Index Verborum Physiocraticorum**, dirigée *par* M. Jacques Wolff, professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le lundi 6 juillet, à 14 h 30, Maison des sciences économiques, 106, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e.

Rapporteur : M. Jean-Claude Perrot (EHESS). Jury : Mme Jacqueline Hecht (INED) et M. Christian Schmidt (Paris-IX). Les personnes qui s'intéressent à l'application de la lexicologie informatique à l'histoire des sciences sont priées de bien vouloir être présentes.

Philippe Desbrosses, ou la vie en bio



Ancien chanteur de variétés des sixties, Philippe Desbrosses s'est changé en roi du potimarron et des semences bio. Du microsillon au sillon grandeur nature, le parcours édifiant d'un pionnier de l'agriculture biologique

PIERRE TCHERNIA a raison. Ce paysan cache un artiste. Comment ne pas prendre au sérieux un type capable de baptiser une courge « Banana blue », un brocoli « Romanesco » et d'anoblir un simple oignon d'une pincée de « de Catawissa » ? Comment ne pas être intrigué par ce drôle d'oiseau de Sologne, amateur de coquerets du Pérou, de bettes sanguines et d'épinards-fraises, assez habile pour faire pousser le potimarron (alias *Cucurbita maxima dutch*) sous le ciel de Romorantin et pour vendre par correspondance, à d'impavides jardiniers allemands, des kilos de semences de potiron Twonga, de poireau Saint-Victor ou de radis Flambo ? *« Vous comprenez, quand il m'a dit qu'il collectionnait les légumes... »*, soupire, avec ravissement, l'ancien présentateur de *Monsieur Cinéma*.. Ce jour-là, à Paris, l'agriculteur Philippe Desbrosses, champion de la semence biologique en Europe et roi des cucurbitacées, avait gagné plus qu'un client.

« Vous entendez ce merle ? Vous entendez ces trilles ? » Par la fenêtre ouverte, le printemps entre à flots. Les oiseaux sifflent à tue-tête. Quand il était petit, Philippe Desbrosses les entendait déjà. La ferme de Sainte-Marthe, que ses parents ont achetée en 1953, à deux pas du village de Millançay (Loir-et-Cher), jouxte les terres où il est né, un jour de mai 1941. *« Dans le temps, autour du village, on comptait près de soixante-dix exploitations agricoles. Maintenant, il n'en reste que quatre ou cinq. »* Un déclin qui scandalise ce fils et petit-fils de paysans, attaché à sa campagne solognote comme un fidèle à ses icônes. En jean et veste de ville, svelte encore, regard ardent, Philippe Desbrosses fait visiter ses serres et ses champs avec une ferveur de gosse amoureux. *« La fonction de l'agriculture n'est pas seulement de produire de la nourriture*, martèle-t-il. *Elle doit créer de la nature, des richesses, de l'emploi. »* A Sainte-Marthe (160 hectares de terrain, dont 120 hectares de cultures et 40 hectares de forêts et d'étangs), travaillent aujourd'hui vingt-cinq *« permanents »*, auxquels s'ajoute *« l'équivalent de quarante emplois à l'année, en heures cumulées »*.

Le recours aux équipements modernes – du tracteur à l'ordinateur, en passant par les chambres froides (conservation des graines) et les instruments de mesure électroniques les plus sophistiqués – n'empêche pas l'agriculture biologique de rester gourmande en main-d'œuvre. Bichonner la terre en évitant les pesticides, fertiliser les sols sans les éroder, respecter le rythme des plantes et des saisons, jouer de la diversité des espèces, tout cela exige des soins constants et un personnel nombreux.

A Sainte-Marthe, mis à part avril-mai, période des semis, c'est à l'automne que se concentrent les mois de pointe. De début septembre jusqu'à la fin novembre, le pouls de la ferme s'accélère. La récolte des cucurbitacées s'organise comme un marathon : 500 tonnes de courges doivent être ramassées et expédiées, en l'espace de quinze jours, pour approvisionner les quelque cent vingt magasins de la firme Carrefour avec laquelle Sainte-Marthe a passé contrat, en 1994. *« Ça, c'est du stress ! »*, reconnaît Philippe Desbrosses. Puis vient novembre, saison de récolte des graines et des semences rares – les pépites vertes de Millançay, vendues par correspondance, constituant la plus grosse source de revenus de la ferme.

> Comment ne pas prendre au sérieux un type capable de baptiser une courge « Banana blue », un brocoli « Romanesco » et d'anoblir un simple oignon d'une pincée de « de Catawissa » ?

L'ALLEMAGNE représente 60 % de ces exportations, suivie par la Suisse (30 %) et les Pays-Bas (10 %). *« L'an prochain, si tout va bien, on devrait commencer à vendre en Autriche, peut-être en Grande-Bretagne »*, souligne Harry Kramer, conseiller en gestion, installé à Paris. Selon lui, le chiffre d'affaires de Sainte-Marthe (autour de 15 millions de francs annuels : *« Pour le prêt-à-porter c'est peanuts, mais pour la bio, c'est un bon résultat »*) devrait augmenter de 30 % en 1999. Même si le Loir-et-Cher n'est pas la Lozère, premier département pour la surface des terres consacrées à l'agriculture biologique, ni la Drôme, premier département pour le nombre de producteurs « bio », la vogue de l'or vert y a fait des heureux. Et ce n'est qu'un début...

Encore marginal en France, le marché des produits biologiques (3,9 milliards de chiffre d'affaires en 1997, soit 0,52 % de l'agroalimentaire) est en pleine expansion. Selon les chiffres cités par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), son taux de croissance annuel est de 26 % depuis trois ans. *« Côté consommateurs, c'est un raz-de-marée »*, assure M. Kramer. A cette forte demande, l'agriculture française est incapable de répondre. En 1997, pour satisfaire les besoins du marché, il aura fallu importer jusqu'à 500 tonnes de produits biologiques par jour.

C'est l'*« amorce d'une véritable submersion »*, ont jugé les rapporteurs du plan Riquois – du nom d'Alain Riquois, expert auprès du ministère de l'agriculture, dont les propositions pour un *« plan pluriannuel de développement »* de l'agriculture biologique ont été présentées à la fin de l'année dernière (*Le Monde* du 13 décembre 1997). Un constat d'autant plus amer que, pendant des années, la France a eu le leadership européen pour l'agriculture biologique. Cette dernière représente aujourd'hui 0,3 % de la surface agricole utile (SAU) de l'Hexagone, ce qui, en 1997, à l'échelle de l'Europe, équivaut à une pichenette : seulement 7 % de la SAU biologique européenne se trouve en France. Contre 10 % en 1995 et 50 % en 1985... Alors que l'Allemagne, l'Autriche et les pays scandinaves caracolent en tête, la France *« est à égalité avec le Royaume-Uni, le Portugal et l'Irlande : dans le peloton de queue »*, lit-on dans les annexes du plan Riquois.

« Au nom du profit à court terme et de la logique productiviste, on a tout massacré », maugrée Philippe Desbrosses en servant le café. Du café *« biologique »*, évidemment, comme le sucre, du *« jus de canne déshydratée »*, également importé d'Amérique latine. Philippe Desbrosses y touche à peine. Il fulmine. Contre les *« agro-chimistes »* et leurs inventions démoniaques : le maïs transgénique, les usines à poulets, les pommes standardisées... *« Au début du siècle, en France, on comptait près de 1 000 variétés de pommes. Aujourd'hui*, explique-t-il, *vous n'en avez plus que quelques dizaines. »* La bonne volonté affichée par le gouvernement Jospin en faveur de l'agriculture biologique suffira-t-elle à redresser la barre ? Le pionnier de Sainte-Marthe l'espère. Sans trop y croire. *« Quand on voit ce que les lobbies sont capables de faire, le dopage aux pesticides, la production de légumes "hors sol", la destruction de la diversité des espèces... franchement, ça décourage »*, soupire-t-il. Représentant moins de 0,5 % des 500 000 producteurs français, les agriculteurs biologiques, dont le nombre est passé de 3 000 en 1993 à 4 000 en 1997, ne pèsent pas lourd dans la balance. *« On a l'impression d'écoper le* Titanic *à la petite cuillère ! Ce sont pourtant les gens, les consommateurs, qui ont le pouvoir*, remarque Philippe Desbrosses. *Mais ils ne le savent pas ! »*

> « Quand on voit le dopage aux pesticides, la production de légumes « hors sol », la destruction de la diversité des espèces, franchement, ça décourage »

Au début, lui non plus ne savait pas grand-chose. Il rêvait de partir, d'être libre, de ne pas choisir. Adolescent, la vie de la ferme lui pesait. *« Ma mère se levait à 4 heures du matin pour traire les vaches. Pendant ce temps, mon frère et moi, on s'occupait des chevaux. »* Bon élève à l'école, le petit paysan récalcitrant lit tout ce qui lui tombe sous la main, s'abonne à la revue *Planète* et apprend à jouer de la guitare. Guitare classique d'abord, puis électrique. *« C'est comme ça que je me suis retrouvé à faire les bals, dans un orchestre de Romorantin »*, sourit le futur chef de file du bio-business français. Son interprétation de *La Ronde mexicaine* lui vaut les honneurs de l'émission de radio de Roger Lanzac. Elle lui permet, surtout, de rencontrer celle qui va devenir son épouse et l'initier à la cuisine « bio ».

Accordéoniste émérite, habituée de France-Inter et des soirées de gala, Jacqueline Desbrosses a du caractère. Elle aime la musique de Marcel Azzola, le pain complet et les minijupes de cuir noir. En ville comme à la scène, c'est elle qui mène la danse. *« On allait partout, on travaillait trois jours par semaine, c'était la belle vie ! En dix ans, on a usé au moins cinq Mercedes »*, raconte son guitariste de mari. Leur groupe porte le nom de scène de Jacqueline : Belsama – *« qui est aussi celui de la Vierge noire de Chartres »*. Ils font les premières parties des concerts de Jacques Dutronc, de Michel Sardou, de Georgette Lemaire, de Jacques Brel... *« C'était plus gratifiant d'être en costume à paillettes qu'en veste de paysan*, reconnaît volontiers Philippe Desbrosses. *En une journée, je gagnais le salaire d'une semaine à la ferme. »*

De cette période dorée, le patron de Sainte-Marthe a gardé le sens des relations publiques, l'amour du spectacle et un solide carnet d'adresses. *« Il a une entreprise qui marche, et c'est une star de cinéma : rien que pour ça, je lui tire mon chapeau »*, s'exclame Bertil Sylvander, chercheur à l'INRA et directeur de l'Unité de recherche sur l'économie des qualifications agroalimentaires (Urequa), basée au Mans.

POUR le couple Desbrosses, comme pour tous les pionniers de l'agriculture biologique, le chemin sera long. Et souvent éprouvant : *« Passer de la scène au triage de carottes, ça a été dur »*, murmure Jacqueline. En ce début des années 70, en dépit de la vague baba cool et des « effets Larzac », le bio se vend petitement. Installés à Sainte-Marthe, Jacqueline et Philippe font la navette entre la Sologne et Paris : *« Au départ, on livrait nous-mêmes. On partait à 4 heures du matin pour approvisionner notre réseau de magasins. »* Légumes et maïs doux, premiers balbutiements. Le parcours des obstinés de Sainte-Marthe se confond avec l'histoire de la lente émergence du bio dans l'Hexagone. Il faut attendre 1981 pour que l'Agriculture biologique (AB) soit reconnue par la loi française.

En 1983, les cahiers des charges de l'AB sont promulgués, mais ce n'est que dix ans plus tard, en 1993, qu'entre en vigueur la certification obligatoire des produits « bio ». La norme européenne (N45011) est désormais *« garante de l'indépendance, de la compétence et de l'impartialité des organismes certificateurs »*, qui contrôlent l'application des règlements et des cahiers des charges de l'AB en France et en Europe. Vient enfin l'annonce du plan Riquois, *« à partir duquel la bio existe vraiment »*, estime Bertil Sylvander, qui se félicite de ce *« tournant »*.

Parallèlement, à petits pas, Philippe Desbrosses a poursuivi son ascension. Devenu docteur en environnement – après une thèse sur *« le lupin, plante et modèle de culture biologique »*, soutenue en décembre 1987, à l'université Paris VII –, l'autodidacte solognot a publié un premier livre (*Le Krach alimentaire*, éditions du Rocher, 1989) et a été nommé expert auprès du Parlement européen. *« En 68, Jacqueline et moi, on était plutôt* peace and love. *On l'est resté »*, s'amuse le paysan-PDG, féru d'astrologie, de sciences naturelles et de philosophie asiatique. Jacqueline, elle, quand le travail de bureau et les ventes par correspondance lui laissent un peu de répit, invente des recettes de cuisine, des remèdes à base de plantes et des contes pour enfants. *« Je suis le petit vaque-à-tout »*, résume-t-elle avec humour.

Dans un coin de la salle à manger, dort une guitare sèche. Près de la table, un piano blanc a remplacé l'accordéon. Le maître de maison a sorti les photos des sixties et retrouvé un vieux poème aux accents maladroits. *« On rit de toi souvent, dans les salons feutrés ; et ton nom, paysan, sert d'insulte au valet. Pourtant, quelle noblesse, chaque jour humblement, tu mêles à ton adresse, dans ta tâche, paysan ! »*, avait gribouillé, en 1958, l'adolescent de Millançay. S'il l'avait lu, Pierre Tchernia aurait sûrement deviné. Derrière ce petit rimailleur, se cachait un vrai paysan.

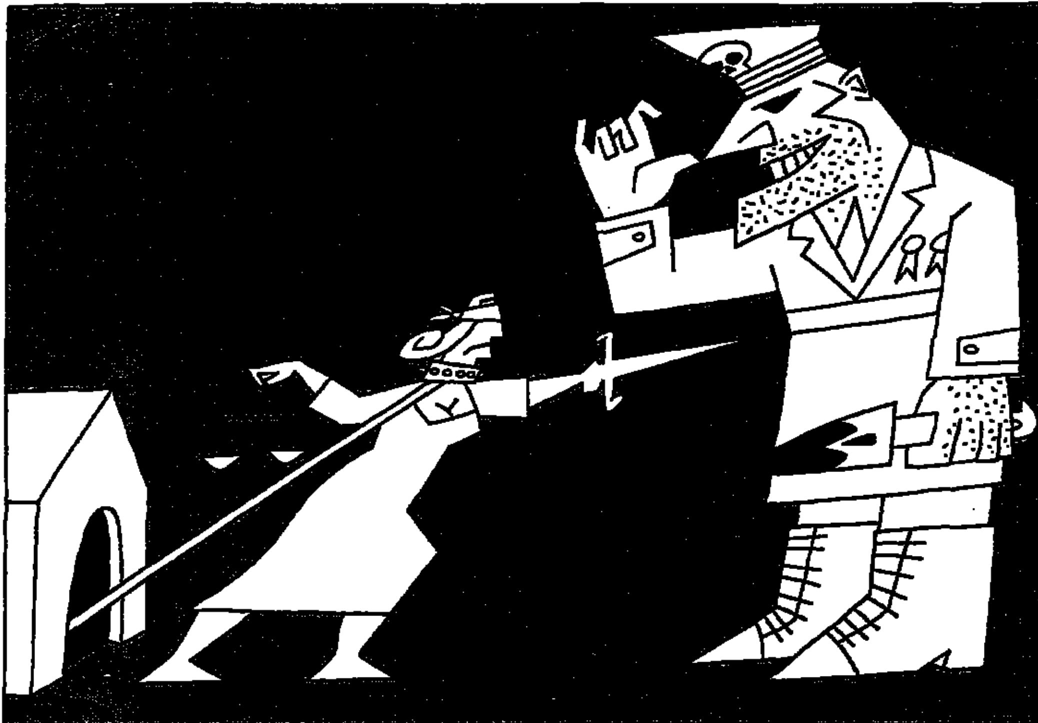
Catherine Simon

Photo : Bruno Garcin Gasser

Louise Arbour, procureur des Tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda

« L'essentiel pour que la justice fonctionne, c'est le consensus »

La juriste canadienne expose les enjeux des négociations sur la création de la cour pénale internationale permanente



« Vous avez dit un jour, à propos du projet de création d'une cour de justice internationale permanente, que, plutôt qu'une cour faible, il valait mieux pas de cour du tout. Qu'entendiez-vous par là ?

– Ce que j'ai dit en décembre, c'est qu'une cour faible n'améliorerait pas la capacité de la communauté internationale à lutter contre les crimes les plus graves mais au contraire la réduirait. Par cour faible, j'entends une cour qui n'aurait pas les *attributs fondamentaux* à partir desquels les institutions judiciaires se construisent une légitimité. La justice ne fonctionne que si elle repose sur une très large base consensuelle dans la société ; la force ne représente qu'une partie infime dans la mise en vigueur du droit pénal, qui repose avant tout sur un consensus social. C'est à ce consensus qu'il faut arriver dans l'arène internationale. Il est clair, par exemple, que les succès – certes pas complets mais importants – des tribunaux internationaux *ad hoc* sur l'ex-Yougoslavie et le Rwanda (TPI) reflètent un consensus sur leur légitimité.

– Quelles doivent être les caractéristiques essentielles d'une cour permanente ?

– En décembre, à New York, *j'avais beaucoup insisté sur l'indépendance du procureur.* A la réflexion, c'était un peu naïf. Je continue à souhaiter que le procureur puisse lancer des enquêtes et des poursuites en toute indépendance. Mais dans l'état actuel du projet de traité, *même cela serait d'une portée limitée.*

» Dans le projet, en effet, on envisage trois mécanismes possibles à partir desquels la compétence de la cour pourrait être engagée : la plainte d'un Etat, la saisine par le Conseil de sécurité de l'ONU, et enfin l'initiative *ex officio* du procureur, option la plus controversée et qui a moins de partisans que les deux premières. Mais certaines propositions qui figurent entre parenthèses dans le projet *[ce qui veut dire qu'elles ne font pas l'objet d'un accord et restent à négocier à Rome]* prévoient que le procureur ne peut lancer les enquêtes que s'il a le consentement de quatre Etats : celui où le crime a été commis, celui où se trouve le suspect, celui où se trouvent les victimes et éventuellement un Etat qui aurait fait des demandes d'extradition. Si ces propositions étaient retenues, il serait inconcevable qu'aucune affaire soit jamais générée sur la plainte d'un Etat ni sur l'initiative indépendante du procureur. Il n'est pas imaginable qu'on obtienne le consentement de tous ces Etats. Et juridiquement c'est absurde : exiger le consentement de l'Etat où réside le suspect, cela suppose que lorsqu'on lance une enquête on connaît déjà le suspect. L'expérience prouve que ce n'est pas le cas, que très souvent il faut enquêter pendant des mois, voire des années, avant de commencer à cibler les suspects, surtout lorsqu'il s'agit de la responsabilité des supérieurs hiérarchiques.

» Il y a encore une difficulté : certains demandent que les juridic*tions nationales aient la primauté* sur la juridiction internationale, c'est-à-dire l'inverse de ce qui existe pour les TPI. Il suffirait qu'un Etat dise "je m'en charge" pour que le procureur de la cour internationale soit obligé d'abandonner une affaire, sauf à démontrer que l'Etat en question n'a pas la capacité ou pas la volonté de mener à bien le dossier. Avant de commencer le procès des génocidaires, il faudrait donc faire le procès de cet Etat. Je suis convaincue que si l'on s'était lancé avec la Bosnie, la Croatie, le Rwanda dans ce genre de démarche, on n'aurait pas encore commencé le moindre procès ; on en serait encore à essayer d'établir la compétence des tribunaux internationaux. Une telle entreprise, politisée, complexe sur le plan juridique, va en outre à l'encontre du principe de complémentarité : si le procureur réussit à démontrer que la justice nationale n'est pas capable ou que l'Etat n'a pas la volonté politique, il ne pourra plus compter, de la part de cet Etat, sur le partenariat dont il a besoin.

» Dès le début des négociations, certains ont dit que le principe de la primauté des justices nationales n'était pas négociable. On peut malgré tout trouver des formules un peu moins dommageables, par exemple de renvoyer tous ces débats de compétence devant une chambre spécialisée de la cour permanente.

» Reste le troisième mécanisme : la saisine par le Conseil de sécurité. Ce n'est pas très populaire, surtout dans les milieux progressistes, mais cela a un avantage considérable : c'est que toutes les difficultés dont je vous ai parlé jusqu'à maintenant tombent. Si le Conseil de sécurité saisit la cour en vertu du chapitre 7 de la Charte, on n'a plus besoin de plainte d'Etat, de consentement d'Etat, car les décisions du Conseil *sont obligatoires ; la primauté des* droits nationaux tombe aussi.

» La stratégie des progressistes à Rome, de ceux qui veulent faire avancer le droit, devrait être de rechercher la création d'une instance forte. Même s'il y a peu d'Etats signataires du traité au début, cela n'a aucune importance : si la cour est saisie par le Conseil de sécurité, tout le monde est lié de toute façon. Il faut qu'elle ait de vrais pouvoirs de contrainte, au moins autant qu'en ont les tribunaux internationaux *ad hoc*.

– Mais cela suffit-il ? Si l'ex-armée rwandaise n'avait pas totalement perdu la guerre ou s'il n'y avait pas eu l'OTAN en Bosnie, on peut imaginer que vous n'auriez encore aucun détenu à juger ?

– Le problème des arrestations n'est pas le premier : avant d'arrêter les gens il faut avoir des preuves, il faut que quelqu'un nous les apporte, ce qui suppose une *certaine capacité de contrainte.* Il n'y a pas d'instance pénale qui fonctionne sur une base totalement volontaire.

– N'y a-t-il pas une contradiction entre la saisine par le Conseil de sécurité et l'indépendance de la cour ?

– C'est une question de réalisme. J'aimerais mieux évidemment un procureur totalement autonome. Mais comme je le disais, le consensus est l'une des bases du droit pénal. La saisine par le Conseil de sécurité représente un consensus politique important. Le risque, c'est que certains membres du Conseil de sécurité veuillent se protéger ou protéger leurs amis contre une enquête. Ce schéma est loin d'être idéal, mais il faut tenir compte de la réalité. A moins qu'à Rome les propositions sur le consentement additionnel des Etats tombent, ce qui serait une grosse victoire. Resterait la question de la primauté des droits nationaux.

– Certains prétendent que l'existence d'une cour pénale internationale dissuadera les opé*rations de maintien de la paix*, notamment parce que les « casques bleus » pourraient être mis en cause. Qu'en pensez-vous ?

– J'imagine que ce que l'on redoute, ce ne sont pas les poursuites qui seraient justifiées, à moins de considérer que les crimes de guerre peuvent faire partie d'une opération de maintien de la paix. En fait ce dont certains ont peur, si je comprends bien, c'est de poursuites injustifiées. Les tribunaux *ad hoc* n'ont jamais rien fait qui puisse les faire redouter. Alors d'où vient cette terreur qu'un procureur fou puisse un jour se lancer dans des poursuites injustifiées contre des militaires ? C'est une aberration.

> Il n'y a pas d'instance pénale qui fonctionne sur une base totalement volontaire

– Les militaires français redoutent d'être accusés de complicité par la justice comme ils l'ont parfois été par la presse, en Bosnie ou au Rwanda...

– Il n'ont aucune raison d'avoir peur de la justice, aucun fait ne le justifie. Ils parlent par métaphore : "on" va faire notre procès, disent-ils. Mais moi, je ne leur fais pas de procès ; ce que les médias font, ce n'est pas un procès, en tout cas pas au sens juridique. On ne peut pas exclure que des soldats du maintien de la paix se comportent en complices ; si c'était le cas, les accusations appropriées seraient portées contre eux. Mais le discours est faussé. Le problème, en fait, *c'est le rôle de témoins* qu'ont certains éléments de maintien de la paix. Les militaires dont vous parlez n'ont pas envie de se porter témoins. Cela montre que nous nous trouvons toujours dans l'enfance du droit international. La plupart des gens préféreraient ne jamais être témoins d'un meurtre ou d'un viol par exemple, parce que ça les implique, qu'ils sont interpellés ; mais la plupart aussi de ceux qui vivent dans des démocraties comprennent néanmoins que témoigner est un effort nécessaire. La mise en *œuvre du droit international* humanitaire est encore dans une phase où les milieux qui devraient générer des témoins crédibles, dignes de foi, et qui ont beaucoup de choses à dire, n'ont pas encore franchi cette étape morale.

» Si tel est leur problème, moi je serais d'avis que, dans le traité de Rome, il y ait une clause spéciale, en deux volets, concernant les participants aux opérations de maintien de la paix : d'une part, une protection spéciale en vertu de laquelle les crimes commis contre eux (prise en otages de « casques bleus », etc.) relèveraient automatiquement d'une juridiction internationale ; d'autre part, des obstacles supplémentaires mis sur la voie du procureur s'il voulait engager des poursuites contre eux : par exemple, le consentement obligatoire du secrétaire général des Nations unies, ou de l'Etat dont ils sont ressortissants. Si tel est le problème, il est très facile à résoudre. Mais on va vite s'apercevoir qu'en fait la vraie réticence n'est pas là ; elle est dans le refus de se voir interpellé ou mis en cause non par la justice mais par l'opinion publique.

– Vous avez expérimenté à propos de la Bosnie la difficulté qu'il peut y avoir à obtenir l'arrestation des inculpés. Qui s'en chargerait pour une cour permanente ?

– L'essentiel pour que la justice fonctionne, c'est le consensus ; s'il existe, il ne devrait pas y avoir de problème important. Beaucoup de gens doivent penser, à propos de la Bosnie, qu'ils auraient mieux fait de se comporter dès le début comme ils se comportent maintenant.

– Il n'y a plus de problèmes pour les arrestations ?

– On est sur la très bonne voie.

– Pensez-vous qu'on vous livrera y compris les principaux inculpés ?

– Pourquoi pas ? Cela peut prendre un peu de temps, mais je ne suis pas assoiffée de sang, je suis une grande championne des méthodes douces d'arrestation et des redditions volontaires. Elles sont devenues plausibles dans le cas de tous les accusés ; il serait indument pessimiste aujourd'hui d'exclure la perspective d'avoir un jour Karadzic et Mladic à La Haye. »

Propos recueillis par Rémy Ourdan et Claire Tréan

La rigueur face aux crimes contre l'humanité

LA CANADIENNE Louise Arbour, nommée procureur des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et pour le Rwanda (TPIR) en octobre 1996, a succédé au controversé procureur sud-africain Richard Goldstone, qui avait eu la tâche difficile d'accompagner la naissance de ces tribunaux *ad hoc*, première expérience de justice internationale depuis les procès de Nuremberg et de Tokyo.


LOUISE ARBOUR

Louise Arbour a apporté aux tribunaux une parfaite connaissance du droit pénal et une conviction acharnée que les crimes *contre l'humanité ne doivent pas demeurer impunis.*

Née à Montréal le 10 février 1947, Mme Arbour a été admise au barreau du Québec en 1971 et au barreau de l'Ontario en 1977. Elle fut professeur puis vice-doyenne de la faculté de droit de l'université de York. Elle est devenue magistrat en 1987 comme juge à la Cour suprême puis à la cour d'appel de l'Ontario. En 1995, elle présida la commission d'enquête sur les services pénitentiaires du Canada, créée à la suite de sévices subis par les détenues de la prison de Kingston.

A La Haye, Louise Arbour a travaillé avec rigueur à mener des enquêtes sur les criminels de guerre ex-yougoslaves et rwandais, à réformer les coutumes des tribunaux afin d'accélérer les procédures, à militer auprès des Etats pour qu'ils arrêtent les accusés, et à plaider en faveur d'une cour pénale internationale. Elle a sévèrement critiqué la France en décembre 1997 (*Le Monde* du 15 décembre) à la suite d'une polémique déclenchée par le ministre de la défense Alain Richard, et accusé Paris d'entraver l'action de la justice internationale.

Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« Il faut éclairer l'opinion publique sur la "préférence nationale" »

« Est-ce que Jacques Chirac gêne l'opposition ?

– Chacun a son rôle : le chef de l'Etat, soucieux de faire fonctionner les pouvoirs publics dans un système de cohabitation qui n'est pas très commode, a certains types de responsabilités ; nous, qui devons représenter l'alternance future, nous en avons d'autres. Il n'y a pas une concomitance étroite entre l'action du chef de l'Etat et celle de l'opposition.

» Sous la précédente cohabitation, période où j'étais premier ministre, j'ai proposé deux réformes de la Constitution : la première, sur *le Conseil supérieur de la magistrature*, les socialistes l'ont votée ; la seconde, sur le droit d'asile, ils ne l'ont pas votée. Or, par définition, le président de l'époque, François Mitterrand, avait fait passer ces réformes en conseil des ministres et, en acceptant de convoquer le congrès à Versailles, marqué qu'il les acceptait.

– Sur la nouvelle réforme du Conseil supérieur de la magistrature, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale avait fait savoir que Jacques Chirac souhaitait son adoption. Or vous n'avez pas pris part au vote...

– Nous sommes, les uns et les autres, des hommes libres. Il faut quand même bien se mettre cela dans la tête aussi ! Nous avons nos idées, nos convictions et, sur un sujet de ce genre, pour ce qui me concerne, je trouve que j'ai déjà fait un grand effort en ne participant pas au vote.

– Les difficultés de l'opposition proviennent-elles de l'absence d'un chef incontesté ou de celle d'un parti dirigeant ?

– *80 % de nos électeurs attri*buent les mécomptes de l'opposition au fait qu'il n'y ait pas un parti unique. Je pense que c'est en partie à tort, car il nous est arrivé de rencontrer des difficultés alors que nous étions, peut-être, plus unis, et des succès alors que nous étions moins unis. Mais enfin, aujourd'hui, il est parfaitement clair que l'objectif doit être de construire une alliance, dans laquelle les partis de l'opposition soient le plus proche possible les uns des autres. Que faut-il pour que nous soyons crédibles et au*dibles ?* Deux choses : d'une part, une bonne organisation ; d'autre part, un bon projet. Il faut les deux à la fois. Il y a donc, d'abord, la décision des dirigeants de l'Alliance d'organiser une dizaine de conventions dans notre pays sur tous les problèmes de l'avenir. Et puis il y a l'organisation au Parlement : faut-il un groupe unique, fusionnant tout le monde, ou bien un intergroupe, ou bien encore un groupe commun ?

» Je pense qu'il appartient aux parlementaires de l'opposition de *se faire entendre et de dire s'ils* veulent un groupe commun, puis s'ils veulent que ses dirigeants soient élus ou bien nommés par les partis.

– Dans la première hypothèse, seriez-vous candidat ?

– Pour l'instant, on ne m'a rien demandé. *Si* l'on me demande quelque chose, je verrai si les conditions de l'efficacité sont réunies. Je n'ai pas l'intention d'être un ornement sur une cheminée, mais de jouer un rôle utile. Si c'est possible, je le jouerai de grand cœur.

– Croyez-vous possible, à brève échéance, une transformation des institutions ?

– Les choses étant désormais ce qu'elles sont, je pense qu'il serait beaucoup plus simple d'en arriver à un régime présidentiel qui serait caractérisé par le fait que le président de la République, élu pour cinq ans, serait le seul maître du gouvernement, lequel ne serait plus responsable que devant lui. Corrélativement, l'exécutif n'aurait plus sur l'Assemblée nationale les pouvoirs dont il dispose actuelle*ment à travers l'article 49, alinéa 3* de la Constitution, par exemple, ni le droit de dissolution, et les droits de l'Assemblée seraient accrus dans l'élaboration, la discussion et l'adoption des projets.

» Cette réforme fondamentale ne serait, bien entendu, pas applicable au mandat actuel, mais à partir de la prochaine échéance présidentielle et législative. Il se trouve qu'elles coïncident, d'ailleurs, théoriquement, en 2002, sauf usage du droit de dissolution.

– Dans la préparation de son programme, l'opposition doit-elle mettre à l'étude certains thèmes diffusés par l'extrême droite, comme la "préférence nationale" ?

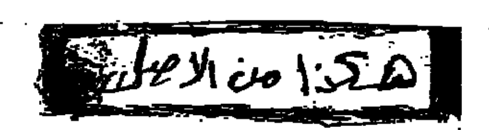
– De la même façon qu'on a réussi à dépassionner les problèmes de la nationalité en créant, en 1987, la commission Marceau Long, on devrait réunir une commission, avec des hommes et des femmes venus, là aussi, de tous les horizons, pour réfléchir à la question suivante : est-il normal ou anormal, légitime ou contraire aux principes républicains traditionnels de réserver certaines prestations aux nationaux et de les refuser – pour une durée, d'ailleurs, à déterminer – aux résidents étrangers ?

– Cette commission comprendrait-elle des personnalités appartenant au Front national ?

– Pourquoi pas ? Il faudrait que tout l'éventail de la politique française soit représenté. Jusqu'à présent, je n'ai pas observé que le Front national était interdit par la loi... Ce que je voudrais, c'est que l'on cesse de s'envoyer des abstractions à la tête et qu'on regarde les réalités, notamment celles des pays étrangers. Qu'on ne se contente pas de cela, d'ailleurs : il y a aussi les principes de morale, et il faut se conduire dans le respect de la dignité et des intérêts légitimes de chacun.

» Regardons ce qui se passe chez les *Allemands*, les Belges, les Espagnols, les Italiens, auxquels nous allons être liés en vertu du traité d'Amsterdam, pour tous les problèmes de circulation des personnes et d'immigration. Peut-être qu'ils ont les mêmes législations que nous mais, chaque fois qu'on pose la question, on est dans le plus grand embarras pour savoir ce qui se passe à l'étranger. Si une personnalité indépendante, éminente et respectée par tous voulait présider à cette étude, cela aurait peut-être l'avantage qu'on n'en parlerait *plus*. Il faut éclairer l'opinion publique. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon



هكذا من الأصل

Oiseaux migrateurs : bonne chasse contre mauvaise guerre *par Dominique Voynet*

UNE partie du monde cynégétique bruit des rumeurs les plus extravagantes sur mes intentions en matière de chasse, notamment sur celle qui concerne les oiseaux migrateurs.

La chasse est une certaine approche de la *nature*, *une* passion partagée par un certain nombre de Français, rejetée par d'autres et ignorée par la majorité de nos concitoyens.

Le débat actuel n'est pas, contrairement à ce que l'on entend dire trop souvent, celui qui opposerait adeptes et détracteurs de cette forme de loisir. Le vrai débat se situe entre les tenants d'une chasse responsable capable de s'adapter aux changements et les tenants d'une chasse peu soucieuse des lendemains.

Les effectifs des populations d'espèces de gibier et des espèces protégées qui vivent avec elles changent, tout comme la société française. La dimension européenne, qui prend et prendra de plus en plus d'importance, les années passant, induit d'autres changements.

La *question de la chasse aux* oiseaux migrateurs est, d'une certaine manière, un test sur la capacité de la *société* française à *s'adapter* à un monde qui se transforme vite du fait de l'action des hommes. Chasser des oiseaux migrateurs, c'est exploiter une ressource vivante dont la pérennité est liée à de multiples facteurs intervenant tout au long d'un cycle biologique complexe. La plupart des oiseaux migrateurs qui passent ou séjournent en France hivernent au sud de l'Europe ou en Afrique au-delà du Sahara. Ils reviennent en France pour s'y reproduire ou ne font qu'y transiter pour gagner des pays plus nordiques. La protection et la chasse ne peuvent donc être conçues qu'à un niveau international.

A l'image des conventions signées entre différents pays du continent américain (la première date de 1916), l'Europe s'est dotée en 1979 d'une directive sur la conservation des oiseaux sauvages. Adoptée à l'unanimité grâce à l'action forte de la France alors représentée par M. Michel d'Ornano, elle n'exclut pas la chasse. Elle implique que les Etats membres de l'Union européenne assurent le maintien de la qualité des milieux nécessaires aux oiseaux et contrôlent les prélèvements lorsqu'ils sont possibles. En matière de chasse aux oiseaux migrateurs, cette *directive avance deux principes de* bon sens : ne pas chasser en période de reproduction (principe communément admis pour le petit gibier sédentaire) et ne pas tirer les reproducteurs au moment où ils arrivent de leurs zones d'hivernage : la pérennité des populations repose sur ces reproducteurs.

La proposition de loi qui sera présentée à l'Assemblée nationale, le 18 juin, est un défi à une chasse durable

Alors que l'on aurait pu attendre de la majorité des chasseurs français qu'ils soient les plus ardents défenseurs d'une directive qui reprenait en partie des voeux que certains exprimaient depuis le début du siècle pour garantir une chasse à long terme, le contraire s'est produit.

En prenant mes fonctions, j'ai trouvé une situation conflictuelle confuse. La grande majorité des arrêtés ministériels d'ouverture ou préfectoraux de fermeture de la chasse aux migrateurs signés sous la responsabilité de mes prédécesseurs sous une forte pression d'une majorité de chasseurs étaient annulés par le *Conseil d'Etat* ou les tribunaux administratifs car non conformes aux principes de bon sens de la directive « Oiseaux ». Des contentieux avec les institutions européennes en cours ou à venir s'accumulaient mois après mois. Il me fallait donc engager des négociations avec la Commission européenne. C'est ce qui a été fait. Mais il est apparu au fil du temps qu'une modification de la *directive*, *souhaitée par la plupart* des chasseurs français pour légaliser en quelque sorte leurs pratiques, ne serait pas possible. Ni les autres pays européens, dans leur grande majorité, ni le Parlement européen n'y sont disposés.

La seule solution était alors un accord entre associations de protection de la nature et associations de chasseurs. Aux premières, qui ont le droit pour elles, il est demandé de ne pas exercer ce droit dans sa totalité, aux secondes, *il est demandé* d'adopter des pratiques plus gestionnaires, respectueuses des principes de la *directive « Oiseaux ». Les* unes et les autres, si un terrain d'entente est trouvé, pourraient ensuite, avec mon ministère, construire une solution durable avec la Commission européenne.

Deux associations de protection de la nature, France nature environnement et la Ligue pour la protection des oiseaux, et une association de chasseurs représentant une frange minoritaire et moderniste du monde cynégétique, l'Association nationale pour une chasse écologiquement responsable, s'appuyant sur les réflexions de deux scientifiques du *CNRS* et du *Muséum* national d'histoire naturelle spécialistes de la biologie des oiseaux ont accepté *de s'engager dans* cette voie.

Les principales associations de chasseurs s'y refusent. Elles préfèrent appuyer une proposition de loi qui sera présentée à l'Assemblée nationale le 18 juin. Mais cette proposition est un défi à une chasse durable. Elle prévoit que le Parlement fixera département par département, voire au niveau communal, les dates de chasse aux migrateurs, là où le bon sens voudrait que joue la souplesse. Adopter de manière législative des dates signifie que lorsqu'il conviendra d'en changer pour des raisons de bonne gestion des populations (réussite ou non de la reproduction, accidents climatiques, etc.), il faudra que vote à nouveau le Parlement. Que les chantres du libéralisme et de la souplesse préconisent un tel *dispositif*, *lourd* et peu opérationnel, est révélateur du peu de cohérence de la droite.

Elle préconise le tir d'oiseaux en période de reproduction ou lors des migrations de retour, ce qui est contraire au souci du long terme qui fonde la directive « Oiseaux ». Elle ignore la dimension européenne indispensable à une gestion raisonnée d'oiseaux qui ne connaissent pas nos frontières administratives ou politiques !

Enfin, elle reprend et aggrave des dispositions d'une loi votée en 1994 sur la fermeture de la chasse aux migrateurs contestées par la Commission européenne et invalidées par des tribunaux administratifs (l'un d'entre eux vient de condamner un préfet à verser une très lourde somme à une association requérante). Cette proposition, si elle était adoptée, ouvrirait un nouveau conflit avec les institutions européennes, nous isolerait un peu plus de nos *partenaires européens* et réduirait à néant leur compréhension de nos particularités en matière de *chasse*.

Au moment où la France s'ouvre au monde, peut-elle s'enfermer dans un repli frileux et illusoire, comme si la préservation d'un patrimoine naturel commun de l'Europe pouvait se décréter dans le pré carré français ? Pour ces différentes raisons, le gouvernement ne peut accepter cette proposition. A une tentative de passage en force illusoire sur le long terme, il préfère la négociation avec toutes les parties intéressées. C'est, en effet, la seule démarche garantissant la pérennité de la chasse aux migrateurs mais aussi de la chasse en *général*.

***Dominique Voynet** est ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.*

Pour une nouvelle ruralité
par René Souchon

LA chasse n'est pas l'avenir de l'homme, a dit récemment Théodore Monod. Sans doute y a-t-il aujourd'hui beaucoup de citadins qui pensent que la chasse est une pratique barbare d'un autre âge et qu'elle n'a pas lieu d'exister. A l'opposé, des milliers de chasseurs ruraux défendent leur pratique et ont le sentiment que c'est à leur culture et à leurs valeurs que l'on s'attaque.

La chasse a des implications économiques, environnementales et sociales importantes. Il y a dans notre pays 1 500 000 chasseurs, pour la plupart encore des ruraux. La chasse représente un flux économique de 12 milliards de francs par an et concerne 23 000 emplois. Ce sont les chasseurs qui gèrent la faune et régulent les espèces. Ce sont eux qui paient les dégâts de gibier aux cultures.

La chasse constitue un important facteur de cohésion sociale dans l'espace rural. Notre société, de rurale est devenue urbaine. Les conséquences sur l'avenir de l'espace rural sont considérables. Les agriculteurs ne doivent déjà plus simplement produire des *biens alimentaires* ; ils doivent occuper et entretenir l'espace. Cette nouvelle fonction va être largement prise en compte dans la réforme de la PAC et dans la loi d'orientation agricole. Les citadins veulent un espace rural capable de leur fournir produits agricoles de grande qualité et environnement impeccable. C'est à cette condition qu'ils accepteront de continuer à payer par l'intermédiaire de l'impôt des primes aux agriculteurs.

L'espace rural affirme de plus en plus une vocation à accueillir des citadins cependant que l'attente de ces *derniers vis-à-vis* de l'accueil que l'on peut leur réserver se fait de plus en plus forte. Ces évolutions concernent la chasse comme toutes les activités de loisirs. Les ruraux ne peuvent plus considérer que la chasse est de leur seule compétence. Les citadins sont peu fondés à en demander la suppression, sauf à considérer qu'ils sont les seuls maîtres de l'avenir de l'espace rural.

Les évolutions de notre société amènent à repenser tous les rapports ville-campagne et à rechercher les moyens d'affirmer la modernité de l'espace rural ainsi reconsidéré. Toute réflexion sur l'avenir de la chasse devrait donc s'intégrer dans une démarche plus globale sur le devenir de la ruralité française. A l'affrontement entre les conservateurs de la chasse, qui voudraient que rien ne bouge, et les intégristes de l'écologie, il faut substituer le dialogue autour des nouvelles fonctions de l'espace rural. Dès lors, la chasse trouvera une nouvelle place et s'affirmera comme l'une des activités majeures pour gérer l'espace de façon harmonieuse.

***René Souchon** est inspecteur général de l'agriculture, ancien ministre.*

Elever un nouveau rempart contre l'impunité

Suite de la première page

Les tribunaux ad hoc mis en place *par le Conseil de sécurité des* Nations unies en vue de punir les crimes perpétrés en ex-Yougoslavie et au Rwanda ont fait leurs preuves. C'est un pas en avant dans la bonne direction, mais cela ne suffit pas. Les initiatives lancées par le gouvernement américain pour poursuivre les crimes commis sous le régime de terreur des Khmers rouges, ainsi que les résolutions, adoptées récemment par le Sénat américain et la Chambre des représentants, qui *demandent à la quasi-unanimité d'ins*tituer une « cour criminelle » des Nations unies pour inculper Saddam Hussein et le juger, soulignent le besoin d'action de la communauté internationale. Seule une « cour criminelle internationale permanente » permettra à *la* communauté internationale de disposer à l'avenir d'un instrument efficace pour poursuivre, à l'échelle *mondiale*, les crimes les plus graves.

Je tiens à souligner que la cour criminelle internationale dont nous souhaitons la création ne sera nullement un super-tribunal mondial qui pourrait se substituer à la justice pénale nationale ou se saisir de ses affaires à sa convenance. Dans les négociations, nous sommes *unanimes : la justice nationale conti*nue d'avoir la priorité par principe. La cour criminelle internationale ne doit être compétente que lorsque les tribunaux nationaux n'existent pas ou ne sont pas capables ou refusent de poursuivre ces crimes.

Le projet de statut de la cour criminelle prévoit des garanties efficaces contre tout abus. Il n'y a donc pas lieu de craindre que des soldats, par exemple de la France, accomplissant une mission de maintien *de la paix*, *puissent être* poursuivis devant la cour criminelle internationale pour des motifs purement *politiques. C'est justement* parce que la France dispose d'un système juridique d'Etat de droit opérationnel et éprouvé qu'elle devrait, sans réserve, faire en sorte que la conférence de Rome puisse élaborer, en l'espace de cinq semaines, un statut garantissant d'une part que la cour sera efficace, opérationnelle et indépendante et définissant d'autre part clairement ses compétences.

Pour l'efficacité, il faut garantir l'indépendance des *juges* par rapport à une prise d'influence politique par les Etats membres ou *même par rapport au Conseil de sé*curité des Nations unies. Ce dernier peut être habilité, dans le cadre d'un équilibre raisonnablement défini entre ses attributions et celles de la cour, à bloquer l'ouverture d'une *procédure dans certaines condi*tions. Par exemple dans les cas où le Conseil de sécurité, après avoir exa*miné une situation déterminée*, adopte la décision commune que la cour ne doit pas pour le moment instruire les événements s'y rapportant – pour des raisons de garantie de la paix par exemple.

Il ne faut cependant pas que la cour perde son indépendance et qu'elle ait besoin de l'autorisation du Conseil de sécurité chaque fois qu'elle veut agir. Cela pourrait signifier que le veto d'un seul membre du Conseil de sécurité suffirait à empêcher *l'application de la justice*.

Il n'y a aucune raison de craindre que le procureur de la cour ne respecte pas son obligation d'indépendance et n'use de son pouvoir d'introduire d'office des procédures pour mettre injustement des Etats au pilori. Cela peut être évité par des dispositions précises du statut prévoyant que le procureur fasse partie *de la structure de la cour et le sou*mettant, si nécessaire, aux contrôles de cette dernière. Toutefois, le seul moyen d'empêcher que des accusations soient omises pour des motifs politiques, par exemple pour ne pas compromettre les relations entre tel et tel Etat, est de doter le procureur du pouvoir d'ouvrir une enquête de sa propre initiative.

A *mon avis*, *le seul fait d'adhérer* au statut doit suffire pour reconnaître à la cour la compétence de juger les quatre crimes majeurs que j'ai cités. Si l'on accordait après coup aux Etats la possibilité de décider quand et dans quelles conditions la cour est habilitée à engager des poursuites pénales, il s'agirait d'une jurisprudence à la carte qui permettrait pratiquement aux Etats de choisir eux-mêmes les inculpations, Avec cette restriction, la cour criminelle *internationale ne pourrait pas* vraiment remplir sa mission et serait pratiquement inutile.

Enfin, les détracteurs du statut de la cour craignent la possibilité pour elle d'avoir recours aux forces armées d'un Etat membre pour exécuter ses tâches et de leur donner pour mission de rechercher des présumés criminels de guerre et de les arrêter. Mais dans la situation juridique actuelle, les Etats membres sont déjà dans l'obligation, en raison d'accords bilatéraux, de livrer aux autorités compétentes les criminels de guerre qui séjournent sur leur territoire national. L'adoption du statut de la cour ne changera rien à cette situation.

Il est *décisif de ne pas laisser pas*ser la chance qui s'offre à nous, à Rome, d'accomplir ce grand pas en avant. Le projet de création d'une cour criminelle efficace et indépendante ne doit pas être édulcoré. Notre objectif est clair : rendre la cour criminelle internationale suffisamment opérationnelle et crédible en lui attribuant la juridiction des quatre crimes majeurs chaque fois que les tribunaux nationaux ne sont pas capables ou refusent de poursuivre ces crimes. *Voilà qui renforce*rait l'espoir de voir la justice régner dans le monde entier.

Klaus Kinkel
(Traduit de l'allemand par Hélène Roux.)

AU COURRIER DU « MONDE »

LA PAROLE AUX ÉLÈVES

Parce qu'un adolescent, âgé de seize ans, *d'une famille très défavori*sée, issu de l'académie de Rouen et choisi par elle, s'est exprimé avec ses propres mots pour dire tout ce que ses professeurs lui avaient apporté, vous y avez vu une *« force »*, une *« propagande grossière »*, une *« autocritique stalinienne »*.

Je ne m'attarderai pas sur le caractère outrancier et blessant de ces propos à l'égard d'une parole authentique, sans doute trop simple et trop pudique pour d'éminents spécialistes. Cela prouve qu'il est encore difficile de laisser parler les élèves sur un sujet qui pourtant les concerne au premier chef, tout comme il n'est pas simple – les résistances sont fortes – d'obtenir que la parole soit donnée aux enseignants de terrain et aux parents d'élèves ! Un jour viendra où ces réactions paraîtront dérisoires, parce que l'on aura installé la parole des élèves comme enfin légitime, et le respect qu'ils attendent comme une règle fondamentale du fonctionnement de l'école. *J'oeuvre* pour y parvenir et je continuerai à donner la parole aux élèves.

Ségolène Royal
ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : *206 806 F*
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La faute de M. Balladur

DÉBATTRE de la « préférence nationale » : telle est la proposition qu'Edouard Balladur met en avant, après Charles Millon. Après, surtout, le Front national, qui fait de la discrimination en faveur des nationaux français l'un de ses chevaux de bataille depuis quinze ans. Entendre un ancien ministre, président de conseil régional, et, à présent, un ancien premier ministre et ancien candidat à l'élection présidentielle, estimer que la question mérite d'être posée ne peut provoquer, à l'extrême droite, qu'un cri de victoire. D'autant que M. Balladur, préconisant la création d'une commission s'inspirant de celle que Marceau Long avait présidée, en 1987, sur la nationalité, et recommandant qu'elle comprenne *« des hommes et des femmes venus de tous les horizons »*, estime qu'elle pourrait être ouverte à des personnes représentant la sensibilité Front national.

Refuser les « tabous », débattre, éclairer l'opinion : rien de mieux, dira-t-on. Mais sous cette présentation anodine, il s'agit tout simplement de mettre en discussion... la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, autrement dit le fondement de la République, l'essence de ce qui est présenté communément comme le message universel que la Révolution française a adressé au monde. C'est un peu comme si les Anglais créaient une commission pour savoir s'il est souhaitable de conserver un Parlement, ou comme si les Américains réunissaient des « experts » pour discuter de la Déclaration d'indépendance.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », énonce l'article premier de la Déclaration de 1789, ajoutant, en son article 2, que *« le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme »*. Ces principes ont été repris dans chacune des Constitutions de la République depuis la Révolution. Lorsque le Conseil constitutionnel a été saisi de textes de loi établissant une différence entre Français et résidents étrangers au regard de dispositions relevant du droit civil ou du droit social, il a confirmé que la Loi fondamentale n'autorise aucune discrimination de ce genre. Le droit public établit des distinctions entre nationaux et étrangers pour le droit de vote et l'accès à la fonction publique – l'appartenance à la nation fonde l'exercice de la souveraineté nationale et celui de l'autorité qu'elle délègue –, mais toutes les personnes établies régulièrement sur le territoire national, acquittant leurs impôts et cotisant aux régimes de protection sociale, ont droit au même traitement.

Ouvrir le débat sur un tel principe, faire de la « préférence nationale » une question centrale de la vie publique, envisager que l'on puisse discuter d'une ségrégation entre habitants d'un même pays, c'est faire au Front national une concession majeure. C'est admettre que la République et les droits de l'homme – que l'extrême droite disqualifie sous les termes de « droits-de-l'hommisme » – peuvent être remis en question, alors que l'une suppose le respect des autres. La droite « républicaine » est-elle à ce point malade qu'elle envisage de rendre ainsi les armes à ceux qui ont juré de la détruire ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Neuf incendiaires appréhendés

AU COURS de l'automne et de l'hiver derniers une vingtaine d'incendies criminels ont anéanti dans de nombreuses fermes de l'arrondissement de Paimboeuf (Loire-Atlantique) des meules de paille et de foin. La population s'était vivement émue de ces sinistres dont la répétition lui donnait à penser qu'il s'agissait d'attentats concertés. Des rondes nocturnes avaient été organisées sans résultat. Cependant, à la suite d'un nouveau sinistre, les enquêtes conjuguées de la gendarmerie et de la police mobile ont enfin permis d'éclaircir ce mystère.

L'arrestation d'un tout jeune homme et ses aveux ont mis la police sur la trace des coupables. Quelques heures après, neuf habitants de Sainte-Pazanne et de Saint-Hilaire étaient appréhendés. La plupart appartiennent à d'honorables familles de cultivateurs. Parmi eux se trouve un capitaine en retraite, décoré de la Légion d'honneur, qui aurait agi sur les ordres d'un certain Claude Brazeau, actuellement détenu à Nantes pour trafic de faux titres de rationnement. Ce capitaine est donné comme « instructeur militaire » de l'organisation sans que l'on voie nettement à quoi ce titre correspond. Les incendiaires recevaient 300 francs par sinistre allumé. Ce sont, semble-t-il, des gens d'esprit plutôt simple et leurs mobiles n'apparaissent pas clairement.

L'enquête n'a pas encore permis de préciser leur exacte appartenance politique. Les coupables ont affirmé avoir été sollicités d'adhérer au Parti communiste avant d'accomplir leurs forfaits. Mais les « solliciteurs » désignés par eux opposent à ces accusations de formelles dénégations.

(16 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Prudente idylle arabo-iranienne

ILS NE SE QUITTENT plus ou presque : les ennemis du Golfe, l'Arabie saoudite et d'autres monarchies arabes de la région multiplient visites ministérielles et accords de coopération avec l'Iran. Comme si l'accession, il y a moins d'un an, à la présidence de la République islamique d'Iran, de Mohamad Khatami, avait eu un effet magique et gommé, pour ainsi dire, dix-neuf années de relations détestables entre les deux parties.

Dernière manifestation en date de cette nouvelle orientation : les ministres de l'intérieur d'Arabie saoudite et d'Iran ont signé, mercredi 10 juin à Téhéran, un protocole d'accord de coopération en matière de sécurité et de lutte contre le trafic de drogue. En mai, c'était l'Arabie saoudite qui concluait avec la République islamique un accord de coopération économique, commerciale, technique, scientifique, culturelle et sportive, solennellement signé par les ministres des affaires étrangères des deux pays.

Quand on se souvient des invectives, accusations et menaces qu'Iraniens et Arabes échangeaient depuis l'avènement de la République islamique en 1979, on mesure le chemin parcouru. Un miracle ? Non. Il y a eu, d'abord, changement d'hommes. S'il fut spectaculaire en Iran, où, contre toute attente, le moderniste Khatami a été porté à la présidence par près de 70 % des électeurs iraniens, il fut plus discret, mais non moins important dans le royaume wahhabite où le prince héritier Abdallah est aux commandes, en raison de la maladie du roi Fahd. Les décisions, en Arabie saoudite, sont certes toujours consensuelles, mais il y est désormais plus facile de tenter de tourner la page avec l'Iran.

Commencer par briser l'isolement régional : telle était, en substance, la doctrine de politique étrangère de M. Khatami à son arrivée au pouvoir. Riyad a réagi en prenant Téhéran au mot. Les deux pays commençaient en outre à comprendre qu'il n'est point besoin d'être d'accord sur tout pour commencer à s'entendre.

L'attitude d'Israël et celle des Etats-Unis ont facilité les choses. L'Iran n'a plus besoin de jouer les trublions – il affirme d'ailleurs ne plus vouloir le faire – et de souhaiter l'échec des négociations de paix israélo-arabes. La politique du premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou mène ces négociations droit à l'échec, sans que l'administration américaine, pourtant exaspérée par l'intransigeance d'Israël, réagisse.

MÉMOIRE ET VIGILANCE

Cette inertie excède les pays arabes, singulièrement l'Arabie saoudite. Le refus de Riyad de participer, en novembre 1997, à une conférence économique régionale réunie au Qatar et patronnée par Washington, fut une première manifestation de cette mauvaise humeur. La présence du prince héritier saoudien au sommet de l'Organisation de la conférence islamique à Téhéran, en décembre, en fut une autre.

Et comme si cela ne suffisait pas, Riyad a jugé nécessaire de blanchir indirectement Téhéran à propos d'un attentat anti-américain commis dans le royaume en 1996 alors que les Etats-Unis y avaient vu la main de l'Iran. L'attentat a été perpétré *« par des Saoudiens et aucune partie étrangère n'y est impliquée »*, a déclaré le ministre saoudien de l'intérieur, Nayef ben Abdel Aziz.

Cette évolution est aussi liée à une certaine prise de distance de l'Arabie saoudite vis-à-vis des Etats-Unis. Dans le cas précis de l'Iran, Riyad se considère d'autant plus libre de définir sa propre politique que Washington s'interroge sur la pertinence de la sienne. Même Martin Indyck, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient et concepteur de la politique du *« double endiguement »* de l'Iran et de l'Irak, a des doutes à ce sujet, depuis que M. Khatami est au pouvoir et qu'il s'est dit désireux d'engager un dialogue avec les Américains.

Ni l'Iran ni l'Arabie saoudite n'ont pour autant totalement passé l'éponge sur un passé bilatéral émaillé de tensions et de véritables sujets de dissension. Ils s'accordent mutuellement, pour l'heure, le bénéfice du doute mais demeurent vigilants.

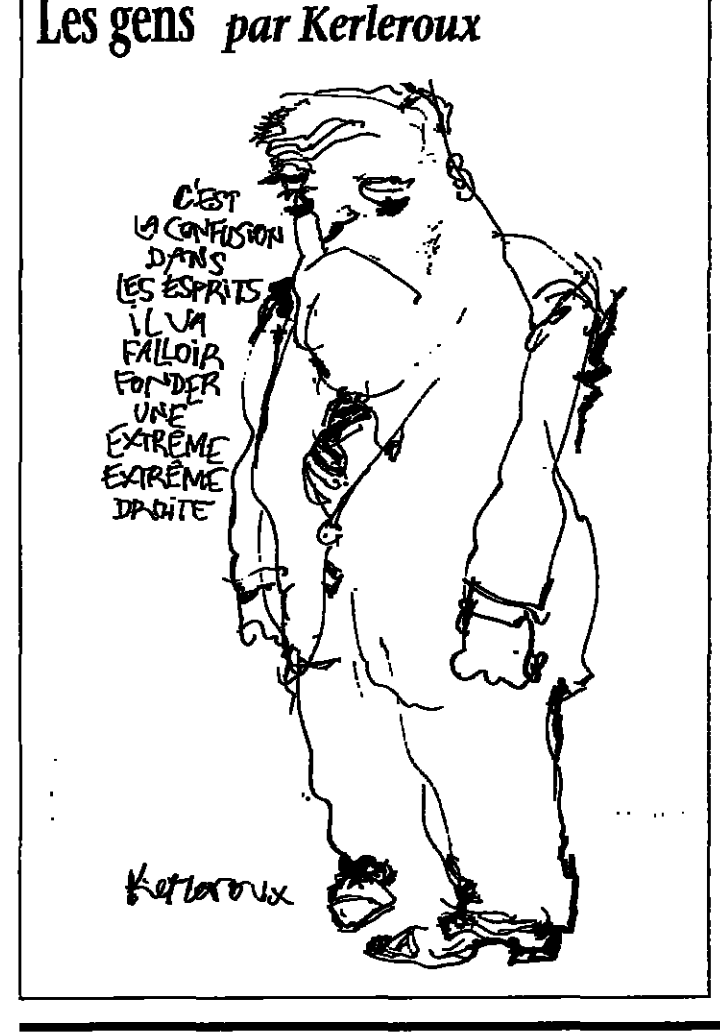
Du temps du chah, l'Iran était déjà accusé de visées hégémoniques et ne s'en défendait pas : le monarque revendiquait pour son pays le rôle de *gendarme* du Golfe. Les soupçons se sont aggravés après la chute de Mohammad Reza Pahlavi. La République islamique ne faisait pas mystère de sa volonté d'exporter la révolution et réclamait la primauté dans le monde musulman en lieu et place du monarque saoudien, traditionnellement *« gardien »* des lieux saints de l'islam.

Pour l'Arabie saoudite, les déclarations du président Khatami selon lesquelles l'Iran n'a aucune visée hégémonique mais seulement la volonté de faire partie de *tout système de sécurité* régional sont rassurantes mais pas suffisantes. Elles doivent être mises à l'épreuve des faits, d'autant que M. Khatami est contesté chez lui par la faction conservatrice et dure du régime. De la même manière, seuls les faits diront si l'Iran *islamique* a renoncé à *s'immiscer* dans les affaires intérieures arabes, principalement *via* les communautés chiites mais aussi par certains mouvements intégristes sunnites.

L'Iran, de son côté, ne peut pas oublier le soutien financier considérable apporté par l'Arabie saoudite et les autres monarchies arabes à l'Irak, tout au long de la guerre de huit ans que Bagdad a déclenchée contre lui en 1980. Mais les dirigeants iraniens veulent croire que l'invasion du Koweït et ses conséquences auront servi de leçon aux monarques arabes. Téhéran n'a pas oublié non plus l'intimité des relations entre les monarchies arabes et les Etats-Unis et continue de craindre un revirement subit.

Enfin, le conflit quasi endémique – il remonte au début des années 70 – qui oppose l'Iran à l'Etat des Emirats arabes unis à propos de la souveraineté de trois îles du Golfe – Abou Moussa, la grande et la petite Tomb – n'est toujours pas réglé. Téhéran prône le dialogue comme moyen de parvenir à une solution. Les Emirats n'excluent pas un recours à la Cour internationale de justice de La Haye, ce qui fait bondir les Iraniens.

Mouna Naïm



Les gens *par Kerleroux*

Bruxelles lance un avertissement avec frais à la Pologne

QUI AIME bien châtie bien ? En privant récemment la Pologne de 34 millions d'écus prévus au titre des fonds Phare pour l'Europe de l'Est, la Commission européenne a adressé un message clair aux dirigeants de Varsovie, et au-delà, aux autres pays candidats : il n'y aura pas, ou plus, de régime de faveur, pas de raccourci sur la route de l'adhésion ; les bonnes intentions, de part et d'autre, ne suffiront pas.

Les raisons avancées par le commissaire européen Hans Van den Broek, chargé des relations avec l'Europe de l'Est, sont simples et « techniques » : 14 des projets présentés par les Polonais n'étaient pas *« suffisamment préparés »*. Le commissaire les a donc rejetés, tout en protestant de ses meilleures dispositions pour l'avenir et de sa détermination à préparer l'adhésion de la Pologne à l'Union.

« HUMILIATION »

Cet avertissement avec frais – un peu plus de 220 millions de francs – a été vécu à Varsovie comme une véritable *« humiliation »*, terme employé par les éditorialistes de plusieurs journaux. La responsabilité de cette « atteinte à l'image du pays » a cependant été, du moins dans un premier temps, largement attribuée à ceux qui étaient en charge de la préparation et surtout de la coordination des projets soumis à l'approbation de Bruxelles. Le responsable du programme Phare au sein du « Comité [polonais] à l'intégration européenne » a été limogé sur-le-champ par le premier ministre. Mais c'est surtout le chef de ce comité, Ryszard Czarnecki, représentant un petit parti *« national-chrétien »* situé à l'aile droite de la coalition au pouvoir, qui a été taxé d'incompétence par la presse libérale. Lui-même a essayé de détourner les responsabilités vers le ministre des finances Leszek Balcerowicz. Au total, l'incident de Bruxelles a réveillé l'animosité latente entre l'aile libérale, résolument pro-européenne, de la majorité, et ses franges nationalistes, plus réservées à l'égard de l'Union.

Mais si nul ne conteste que les responsables polonais ont péché par insouciance, ignorant les avertissements prodigués par la Commission, qu'ils ont attendu la dernière minute pour présenter des projets mal dégrossis et aussi qu'ils ont payé le prix des rivalités politiques qui caractérisent la coalition, une autre musique n'a pas tardé à se faire entendre. Sans doute méritée, la petite leçon administrée par Bruxelles serait un peu sévère : *« une punition très dure pour une erreur d'interprétation et un manque d'expérience »*, selon les termes du ministre des affaires étrangères Bronislaw Geremek. De la part d'un homme qui, à l'instar de M. Balcerowicz, est parfois accusé par la droite polonaise de ne pas défendre assez résolument les intérêts nationaux, il y a plus qu'un regret : une sorte de reproche adressé à Bruxelles.

Plus brutalement, un ancien premier ministre libéral, Jan Krzysztof Bielecki, a vu dans la décision de la Commission un désir *« de remettre la Pologne à sa place »*. C'est-à-dire de faire comprendre à Varsovie que le temps de l'indulgence est terminé, et que, face au candidat, c'est l'examinateur qui donne la note... et les crédits. *« Il fut un temps où la Commission venait à Varsovie pour nous parler ; maintenant, nous devons aller à Bruxelles présenter des demandes que l'on rejette »*, a poursuivi, sur le même ton un peu amer, l'ancien premier ministre, qui représente actuellement la Pologne à la BERD.

Certains responsables et journaux de droite vont plus loin et affirment que la décision de Bruxelles, en dépit de son habillage technique, est essentiellement politique. Une opinion paradoxalement assez proche de celle de l'ancien conseiller de l'Elysée Jacques Attali, présent à Varsovie pour un Forum franco-polonais et qui estime que la Commission aurait très bien pu demander à la Pologne de revoir sa copie, au lieu de provoquer délibérément un incident désagréable.

En fait, M. Attali soupçonne même M. Van den Broek d'intentions assez machiavéliques : sachant que l'Union n'a pour l'instant pas grand-chose de neuf à proposer à Varsovie, le commissaire aurait préféré commencer par priver les Polonais d'une tranche de gâteau, histoire de mieux négocier ensuite...

PROLONGATION

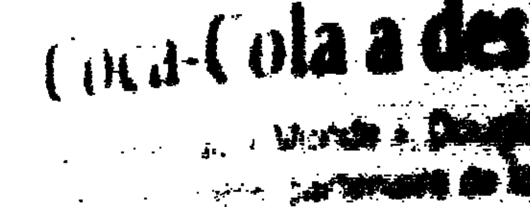
L'hypothèse ne convaincra certainement pas ceux qui, à Bruxelles et ailleurs, taxeraient plutôt M. Van den Broek d'excès d'enthousiasme à l'égard de l'élargissement. L'affaire des fonds Phare (ou plutôt d'une partie de ces fonds, puisqu'à côté des 34 millions d'écus perdus, Varsovie garde la possibilité de bénéficier de 178 millions d'écus au titre de l'année en cours) n'est peut-être qu'un accident de parcours. Mais force est de constater qu'il survient à un moment où le processus d'élargissement entre dans une phase assez ingrate : celle d'une négociation très technique, où les fonctionnaires de Bruxelles donnent le ton et fixent les conditions, et le calendrier, tandis que les pays membres ont d'autres soucis en tête : l'euro et la réforme des institutions.

Déjà, les pays candidats viennent d'apprendre que l'étape de l'examen critique de leurs législations et des moyens de les adapter aux exigences de l'Union va être prolongée. Prévue initialement pour durer jusqu'à la fin de l'année, elle prendra sans doute au moins six mois de plus. Une décision que la Pologne *« regrette, même si elle la comprend »*, pour reprendre les termes utilisés publiquement par Jan Kulakowski, chef de l'équipe de négociateurs polonais. Les officiels *« refusent de dramatiser »* et évitent de commenter les arguments présentés par les émissaires de Bruxelles selon lesquels cette prolongation ne retardera pas, *in fine*, la négociation d'adhésion.

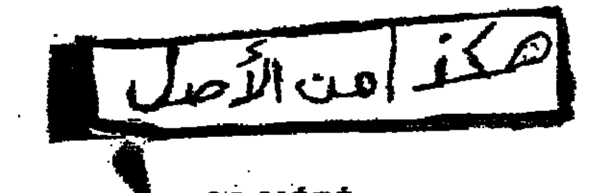
Mais, y compris de la part de ceux qui, comme l'ancien ministre des affaires étrangères Andrzej Olechowski, estiment que ce processus d'adhésion est désormais irréversible, un souhait est clairement exprimé : que les fonctionnaires en charge de la négociation soient aiguillonnés par les hommes d'Etat occidentaux ; qu'à l'instar, ces dernières années, du chancelier Kohl et de Jacques Chirac, les responsables au plus haut niveau présentent clairement l'extension de l'Union vers l'Est comme un impératif.

Il faudrait que les négociations d'adhésion soient *« aussi globales, aussi politiques que possible, et que les questions techniques soient réglées après l'adhésion »*, a expliqué M. Attali. Ce n'est certainement pas de cette manière que l'on envisage les choses à Bruxelles. Quel que soit le désir de mener à bien l'élargissement, le souci majeur semble y être de régler très soigneusement tous les détails et de s'assurer que les candidats, aussi longtemps que cela doive prendre, se mettent à niveau. Et, pour commencer, qu'ils apprennent à préparer de « bons » projets, avant de prétendre pouvoir disposer des sommes nettement plus importantes que l'Union s'apprête à mettre à leur disposition pour moderniser leurs législations et leurs infrastructures.

Jan Krauze







STRATÉGIE Douglas Ivester, le nouveau PDG de Coca-Cola, explique dans un entretien au *Monde*, à l'occasion du Mondial 1998, pourquoi le sport est un moyen de communication stratégique pour la marque. ● EN FRANCE, M. Ivester estime que Coca-Cola, dont les effectifs ont doublé en dix ans, fait vivre de 14 000 à 16 000 foyers. ● ORANGINA, dont le rachat à Pernod-Ricard est en attente d'un feu vert gouvernemental, devrait permettre à la compagnie de compenser la faible consommation de boissons au cola dans l'Hexagone. ● LE « SYSTÈME » Coca-Cola pourrait décupler les volumes d'Orangina et en faire une marque mondiale, que la firme entend lancer notamment dans l'ensemble des Etats-Unis. ● LES ACCUSATIONS d'hégémonie portées contre son groupe agacent le PDG, qui estime être *« un petit acteur »* dans le marché global des boissons, avec et sans alcool.

Coca-Cola a des ambitions mondiales pour Orangina

Dans un entretien au « Monde », Douglas Ivester, le nouveau PDG de la firme américaine, récuse les accusations d'hégémonie portées contre sa société, partenaire de la Coupe du monde de football. Il explique sa stratégie de développement international

« Douglas Ivester, cinquante ans, dixième président de The Coca-Cola Company, a succédé en octobre 1997 à Roberto Goizueta, patron du groupe pendant dix-sept ans. Entré dans l'entreprise en 1979, ce *financier fut l'un des artisans de la* réorganisation du groupe en deux pôles : la compagnie, qui produit le concentré et gère la marque, et un réseau d'embouteilleurs sous contrôle. Cette réorganisation est à l'origine de l'explosion boursière de Coca-Cola : de 7 milliards de dollars en 1982, sa capitalisation est passée à 165 milliards en 1997.

– Vous êtes un des grands partenaires de la Coupe du monde de football. Quels sont l'objectif et le coût de ce partenariat ?

– Notre association avec le football date des années 30, celle avec les Jeux olympiques de 1928. Nous sommes depuis et pour longtemps un sponsor du sport. La Coupe du monde a une dimension très large et couvre énormément de pays ; elle touche tous les âges, hommes ou femmes. Cette universalité correspond bien à la personnalité de Coca-Cola. Cela nous permet de faire passer mondialement notre message. En ce qui concerne nos accords financiers avec la Fédération internationale de football, ils sont confidentiels.

– Certains avaient vu les Jeux olympiques d'Atlanta comme les *« jeux de Coca-Cola »*. Ne craignez-vous pas d'apparaître comme trop hégémonique ?

– Tout le monde peut se payer un Coca-Cola. Les standards de qualité de nos produits sont les mêmes si vous êtes le président de la République ou un ouvrier. Personne n'achète un Coca-Cola parce qu'il a plus d'argent ou une meilleure position sociale. Nous faisons tout pour que Coca-Cola soit accessible au grand public à un prix acceptable. Les Jeux olympiques comme la Coupe du monde offrent de formidables possibilités pour développer notre activité.


DOUGLAS IVESTER

– Vos accords à long terme avec le Stade de France ont fait naître une rumeur : les Jeux olympiques pourraient avoir lieu en France.

– L'important pour nous c'est *que, quel que soit le lieu choisi*, nous y serons associés parce que nous sommes présents dans 200 pays. Si c'est à Athènes, c'est parfait, car nous sommes en Grèce depuis de nombreuses années. Si c'est à Mexico, tant mieux, Coca-Cola y est présent depuis quatre-vingts ans. Les JO vont en Australie en 2000 ? C'est magnifique, nous avons de très bonnes affaires là-bas.

– Que représente le marché français pour vous ?

– C'est un marché stratégique. Nos boissons sont présentes en *France depuis plus de soixante ans*. Nous faisons partie du tissu économique français. Nous sommes en France pour toujours. Nous avons plus de 2 000 employés en France, un nombre qui a plus que doublé en dix ans. Nous touchons énormément de consommateurs et sommes un gros contribuable. Nous sommes un des plus gros acheteurs de sucre de betteraves en France et nous exportons nos concentrés dans de nombreux pays d'Europe. Des études européennes ont montré que chaque emploi créé par Coca-Cola en France génère sept à dix emplois indirects dans l'emballage, les boîtes-boisson, le transport... Nous faisons vivre 14 000 à 16 000 foyers en France.

– Vous êtes sur le point de racheter Orangina au groupe Pernod-Ricard pour 5 milliards de francs. Pourquoi payer si cher une marque si petite et si française ?

– C'est un bon prix pour Pernod-Ricard, c'est un prix raisonnable pour nous. Nous achetons une marque qui a un véritable potentiel international. Nous pensons que nous pouvons faire entrer Orangina dans le système Coca-Cola, pour en faire une marque mondiale. Nous allons garder le même type de positionnement marketing que *celui qui existe en France*. Nous garderons aussi la forme de la bouteille. Nous voulons racheter cette marque non pour la changer, mais pour la développer.

– Jacques Pfister, le PDG d'Orangina, estime que, grâce à Coca-Cola, la production peut être décuplée. Etes-vous d'accord ?

– Nous atteindrons facilement ces niveaux en effet. Nous allons lancer Orangina au Japon, en Argentine, dans tous les Etats-Unis... les possibilités sont nombreuses.

– Ce rachat suscite pourtant des *inquiétudes*. *Pepsi-Cola* a des accords de distribution avec Orangina ; les syndicats craignent pour leur emploi. Et le ministère de l'économie a saisi le Conseil de la concurrence pour vérifier que Coca-Cola ne sera pas hégémonique.

– Nous sommes confiants quant à l'avis que donneront les autorités compétentes. Cette opération ne peut avoir que des conséquences positives pour Orangina et ses salariés : ils savent que grâce à la croissance de son activité, Coca-Cola a vu ses effectifs multipliés par deux en France depuis dix ans. La consommation de *soft drinks* par habitant est encore particulièrement basse en France, il y a de la place pour tout le monde. Nous n'occupons qu'une part de marché de 8 % à 9 % du total des boissons sans alcool.

– Justement, les Français ne boivent pas beaucoup de Cola, mais ils boivent beaucoup d'eau minérale. Etes-vous tenté d'investir dans ce domaine ?

– Nous n'envisageons aucune acquisition autre qu'Orangina en France. Notre objectif demeure de faire croître la consommation de nos produits.

– Où sont vos principales sources de croissance mondiale ?

– *Nous avons beaucoup de* chance : notre activité est en croissance partout. Aux Etats-Unis, notre premier marché, nos ventes croissent de 6 % par an. En France, la consommation par habitant de nos produits a triplé en dix ans. L'Afrique est aussi un marché porteur. Pas seulement l'Afrique du Sud, mais aussi le Kenya, la Tanzanie, l'Algérie... Notre gamme actuelle s'adapte très bien à tous ces marchés. Il se consomme chaque jour 48 milliards de boissons, alcoolisées ou non, dans le monde. Dans dix ans, les gens en boiront *54 milliards, et, dans vingt ans*, 60 milliards. Coca-Cola ne vend qu'un milliard de boissons par jour. Cela fait 2 % de part de marché.

– Quel impact la crise asiatique a-t-elle sur votre activité ?

– Notre philosophie est d'investir dans un pays de façon permanente, sur le long terme, pas en fonction de la conjoncture économique du moment. Nous essayons de nous projeter au-delà de la crise asiatique. Nous avons une croissance annuelle à deux chiffres sur l'ensemble de l'Asie, et elle atteint 30 % en Chine. Nous venons de faire plusieurs acquisitions en Asie, des embouteilleurs, principalement en Thaïlande et en Corée. Nous cherchons d'autres occasions d'investissement sur le long terme dans la région.

– Vos grands embouteilleurs sont en pleine restructuration, sous votre contrôle. Qu'attendez-vous de ces opérations ?

– Cette réorganisation a été lancée voici douze ans. Nous cherchons à créer un vaste réseau, bien financé et bien géré, de grands embouteilleurs, organisés par zones géographiques. Ils sont pour nous d'importants partenaires industriels et commerciaux. C'est, par exemple, ce réseau qui nous permettra, en temps voulu, de développer mondialement la marque *Orangina. Le nombre d'embouteilleurs* dans le monde diminuera pour des raisons d'économie d'échelle. Le but est de générer de la valeur sur ces activités. Notre embouteilleur américain, Coca-Cola Enterprises Inc., dont dépend la filiale française, a vu le cours de son action multiplié par dix depuis 1992. Comme nous en détenons 44 %, nous sommes satisfaits en tant qu'actionnaire.

– Ces économies d'échelle vont-elles se traduire par une baisse des prix de vos produits et des fermetures d'usines ?

– *Regardez une bouteille de Co*ca-Cola : elle a un contenu à 97 % ou 98 % local. La bouteille est produite localement, ainsi que l'étiquette, l'eau, l'emballage ; le transport, la distribution sont aussi locaux. Le prix de nos produits dépend donc de l'économie locale, du coût du travail local, de la fiscalité locale. Il ne peut donc être le même en France, en Italie, au Chili ou en Algérie. En ce qui concerne la partie industrielle, les décisions finales sont de la responsabilité des embouteilleurs.

– La marque Coca-Cola est la plus connue au monde. Avez-vous l'intention de capitaliser sur cette notoriété en développant d'autres types de produits sous cette marque, ou des activités du type café, comme le font Virgin ou Adidas ?

– Non. En dehors des produits dérivés et publicitaires, comme les verres, les T-shirts... nous sommes et nous resterons une marque de soft drinks.

– Aux Etats-Unis, Pepsi-Cola vous poursuit en justice. Il vous accuse de l'empêcher de vendre ses produits dans les mêmes lieux de consommation hors domicile que vous, notamment les restaurants et cinémas approvisionnés par des distributeurs indépendants.

– *Rien ne nous interdit de faire* cela. Tout ce que nous avons à dire est que nous souhaitons que la concurrence se joue sur le marché, pas devant les tribunaux. Il existe 3 300 points de vente de ce type aux Etats-Unis, et nous sommes présents dans 500 d'entre eux, cela en laisse 2 700 pour Pepsi.

– Que pensez-vous du procès fait à Microsoft pour abus de position dominante ? Pourriez-vous être inquiété à votre tour ?

– De quoi parle-t-on ? Nous vendons 1 milliard des 48 milliards de boissons consommées chaque jour. *Nous sommes un petit acteur sur la* scène mondiale. C'est un marché énorme, sur lequel Pepsi, aussi bien que les autres concurrents, peuvent se positionner. Rappelez-vous : nous ne forçons pas les gens à acheter Coca-Cola, ils le font volontairement. Ils ont le choix entre des milliers d'autres boissons. Ils boivent Coca-Cola parce qu'ils en ont envie. »

Propos recueillis par Laure Belot et Pascal Galinier

La vente du CIC au Crédit mutuel est contestée par trois banques

LES BANQUIERS français seraient-ils mauvais joueurs ? Candidats déçus à la privatisation du CIC, emporté le 14 avril par le Crédit mutuel, la Société générale, la BNP et le CCF ont décidé de contester la décision publique sur le plan juridique. Ils ont déposé, vendredi 12 juin, un recours au Conseil d'Etat pour demander *l'annulation* de toutes les décisions administratives qui ont permis sa mise en œuvre, tout en engageant une démarche devant le Tribunal de commerce de Paris pour obtenir l'annulation de la cession par le GAN de ses actions CIC au mutualiste.

Le président de la Société générale, Daniel Bouton, n'a jamais caché sa détermination d'en découdre avec Bercy au cas où le Crédit mutuel deviendrait l'actionnaire majoritaire du CIC. Charles de Croisset et Michel Pébereau, présidents du CCF et de la BNP, étaient moins virulents : ils se sont *vu écartés* très tôt de la course à la privatisation pour avoir remis un prix très inférieur à celui des trois finalistes, ABN-Amro, le Crédit mutuel et la Société générale.

Les deux banques ont néanmoins décidé de suivre la Générale, au nom de la lutte menées par l'Association française des banques qui regroupe les banques non mutualistes, contre les *« privilèges »* dont disposent ou ont disposé dans le passé certains réseaux bancaires. L'AFB dénonce le monopole de distribution du Livret bleu, l'équivalent du Livret A des Caisses d'épargne et de La Poste, dont dispose le Crédit mutuel et qui lui aurait permis d'accumuler l'essentiel de ses 47 milliards de francs de fonds propres. Pour eux, cela constitue une aide d'Etat. La Commission des participations et des transferts (ex-Commission de privatisation), estiment-ils, aurait donc dû tenir compte de l'affaiblissement qui menacerait le Crédit mutuel si celui-ci devait un jour la rembourser. L'AFB, la Chambre syndicale des Banques populaires et le Crédit agricole ont en effet déposé, dès 1991, un recours contre l'aide d'Etat liée au Livret bleu devant la Commission européenne. Les services du commissaire à la concurrence, Karel Van Miert, ont ouvert une procédure d'enquête en décembre 1997.

Face à ces attaques, Bercy comme le groupe mutualiste restent très sereins. *« Les procédures de privatisation offrent une grande sécurité juridique »*, explique-t-on au ministère des finances. *« MM. Bouton, Pébereau et de Croisset, présidents de banques qui ont été privatisées, le savent mieux que quiconque. »* Cette guerre de tranchée juridique – la procédure devant le Conseil d'Etat devrait prendre douze à dix-huit mois avant d'aboutir – risque de ne pas améliorer les relations entre les banques et Bercy. Dominique Strauss-Kahn a déjà appelé les banquiers à plusieurs reprises à former une *« maison commune »* et à cesser leurs querelles de chapelle, alors que Bercy s'efforce, pas à pas, de réformer sans le destabiliser le système bancaire français. Après la baisse du taux du Livret A, la privatisation de la Société marseillaise de Crédit, le ministère planche sur le projet de loi de réforme des Caisses d'épargne, sur un nouveau mode de gestion des crises bancaires et surtout réfléchit aux modalités de privatisation du Crédit lyonnais. Un dossier qui intéresse particulièrement la BNP et la Société générale.

Sophie Fay

La contestation croît aux Mutuelles du Mans

LE CLIMAT est tendu au sein des Mutuelles du Mans Assurances. Illustration de cette atmosphère, les critiques ont fusé lors de l'assemblée générale des Mutuelles du Mans qui s'est tenue vendredi 12 juin. Les sociétaires ont marqué leur scepticisme à l'égard de la politique mise en place par la direction. Les salariés ont, de leur côté, vivement protesté. Plusieurs centaines de salariés ont manifesté vendredi pendant l'assemblée générale, exigeant des négociations sur l'emploi, la réduction du temps de travail et les salaires. Les syndicats CFDT, CGT et FO ont critiqué le gel des salaires imposé par la direction. *« La direction n'a montré aucun signe d'ouverture »*, regrette Jean-Marie Lamoureux, représentant CFDT de l'intersyndicale, qui devait se réunir lundi matin.

Jean-Claude Jolain, président du groupe depuis douze ans, mise sur la multi-distribution. Un accord a été passé avec le groupe de retraite et de prévoyance Méderic et avec les Caisses d'épargne pour la vente de produits d'assurance automobile et multirisque habitation aux guichets de la banque, au grand dam des agents généraux, au nombre d'un millier, qui reste le réseau le plus important en terme de chiffre d'affaires. M. Jolain avance une stratégie fondée sur la reconfiguration juridique avec la création d'une société de tête, Le Mans Participations Holding SA. Cette dernière pourrait être cotée et accueillir des partenaires à son capital. Le dossier est actuellement sur le bureau du Trésor.

« L'entreprise a pris du retard. Il est donc nécessaire de se remettre en état de compétitivité, avec notamment la réduction des frais généraux », explique M. Jolain au *Monde*, n'excluant pas des réductions d'effectifs. *« Ces efforts sont nécessaires et indispensables. Ils doivent être partagés par tous, les salariés et les agents généraux »*, poursuit-il. *« Les Mutuelles du Mans ont besoin d'alliances »*, affirme M. Jolain, pour qui c'est la seule alternative. Mais cette stratégie est jugée trop lente par certains, ou encore inadaptée.

JUGEMENT SÉVÈRE

La question est de savoir quel est l'avenir d'une compagnie d'assurances généraliste de taille moyenne dans le paysage actuel du secteur de l'assurance, en proie à une concentration très forte. Le groupe a annoncé lundi un chiffre d'affaires consolidé en repli de 0,8 %, à 25,8 milliards de francs en 1997, et un résultat net en hausse de 13 %, à 523 millions. L'activité dommages en France a fléchi de 2,2 %. L'un des défis de la compagnie est la baisse des frais de gestion et de distribution, de 34 %.

Les concurrents portent eux aussi un jugement assez sévère sur le groupe, certains rêvant de se marier avec lui. *« Les Mutuelles du Mans n'ont pas encore accepté de ne pas faire partie du cercle des grands, et continuent de s'affaiblir »*, estime un président d'une grande mutuelle. Le Comité central d'entreprise (CCE) se montre très sévère à l'égard de la stratégie, *« le CCE ne peut passer sous silence les craintes suscitées par la mise en place de cette nouvelle politique »*, estime le rapport du CCE de la société d'assurance-vie, qui dénonce aussi *« l'idéologie conservatrice »* de la direction.

Pascale Santi

Démission de l'état-major de la Générale de banque

TIRANT LES CONSÉQUENCES du rapprochement de la Générale de banque et du groupe de bancassurance belgo-néerlandais Fortis, Ferdinand Chaffart et Paul-Emmanuel Janssen, respectivement président du comité de direction et du conseil d'administration de la banque, ont annoncé leur démission, vendredi 12 juin.

La direction de la Générale de banque avait résisté au rapprochement avec Fortis, contre la volonté de son principal actionnaire, la Société générale de Belgique et de Suez-Lyonnaise. Cette attitude avait incité la banque néerlandaise ABN-Amro à déposer une contre-offre qui a contraint Fortis à surenchérir.

Les actionnaires minoritaires veulent clarifier l'application des règles boursières à l'audiovisuel

Contrôle. Lors de sa fusion avec Havas, Vivendi a été dispensé de lancer une OPA sur Canal Plus, car aucun actionnaire ne peut détenir plus de 49 % d'une télévision. L'ADAM conteste cette décision en justice

L'ASSOCIATION pour la défense des actionnaires minoritaires (ADAM), présidée par Colette Neuville, met en cause la dispense accordée par le Conseil des marchés financiers (CMF) au groupe Vivendi (ex-Générale des eaux) de lancer une offre publique d'achat sur Canal Plus.

Depuis sa fusion avec Havas, Vivendi a récupéré directement les 34 % détenus dans le groupe de télévision payante. Selon le droit boursier français, tout actionnaire détenant plus de 33 % du capital d'une entreprise est tenu de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité des titres de la société. En revanche, le droit audiovisuel prévoit qu'une même personne physique ou morale, *« agissant seule ou de concert »*, ne peut détenir plus de 49 % d'une chaîne de télévision.

L'ADAM a donc déposé le 6 mai un recours devant la cour d'appel de Paris, qui vise une récente décision du Conseil des marchés financiers (CMF). Le 27 mars 1998, le CMF a jugé que l'obligation de dépôt d'une OPA de Vivendi sur Canal Plus était *« inopérante »*, puisque *« la participation de la Compagnie générale des eaux et Richemont agissant de concert »* se situe *« au montant plafond de 49 % »*. Selon Colette Neuville, *« cette décision manque de base légale. Le CMF n'a pas vérifié si Vivendi détient les titres Canal Plus de Richemont »*.

De plus, dans son recours qui sera examiné le 10 septembre par la cour d'appel, l'ADAM affirme que Vivendi, *« agissant de concert, ne détient pas 49 % des actions Canal Plus »* dans la mesure où les accords signés dans le cadre du pacte d'actionnariat de la chaîne cryptée *« ne contiennent aucune restriction à la liberté de Richemont de conserver ses actions, de les vendre, de voter comme il l'entend »*. Colette Neuville demande donc à la cour d'appel de définir clairement une notion juridique sur la détention de concert. Son recours, s'il est jugé fondé, pourrait aboutir à une nouvelle convention de concert ou encore au lancement d'une OPA de Vivendi sur Canal Plus.

Mme Neuville explique sa requête par le fait que *« les deux notions, de contrôle et de concert, sont liées. Nous soulevons un problème de fond du droit des sociétés en France »*. Une première fois, elle a réclamé le lancement par le groupe de Jean-Marie Messier d'une OPA sur Havas, au motif que celui-ci détenait indirectement plus de 33 % du groupe de communication. Mais elle a été déboutée par la cour d'appel (*Le Monde* des 22 et 23 février). Toutes les plaidoiries avaient porté autour de la notion de contrôle de concert, interprétée de façon différente selon le droit boursier et le droit des sociétés.

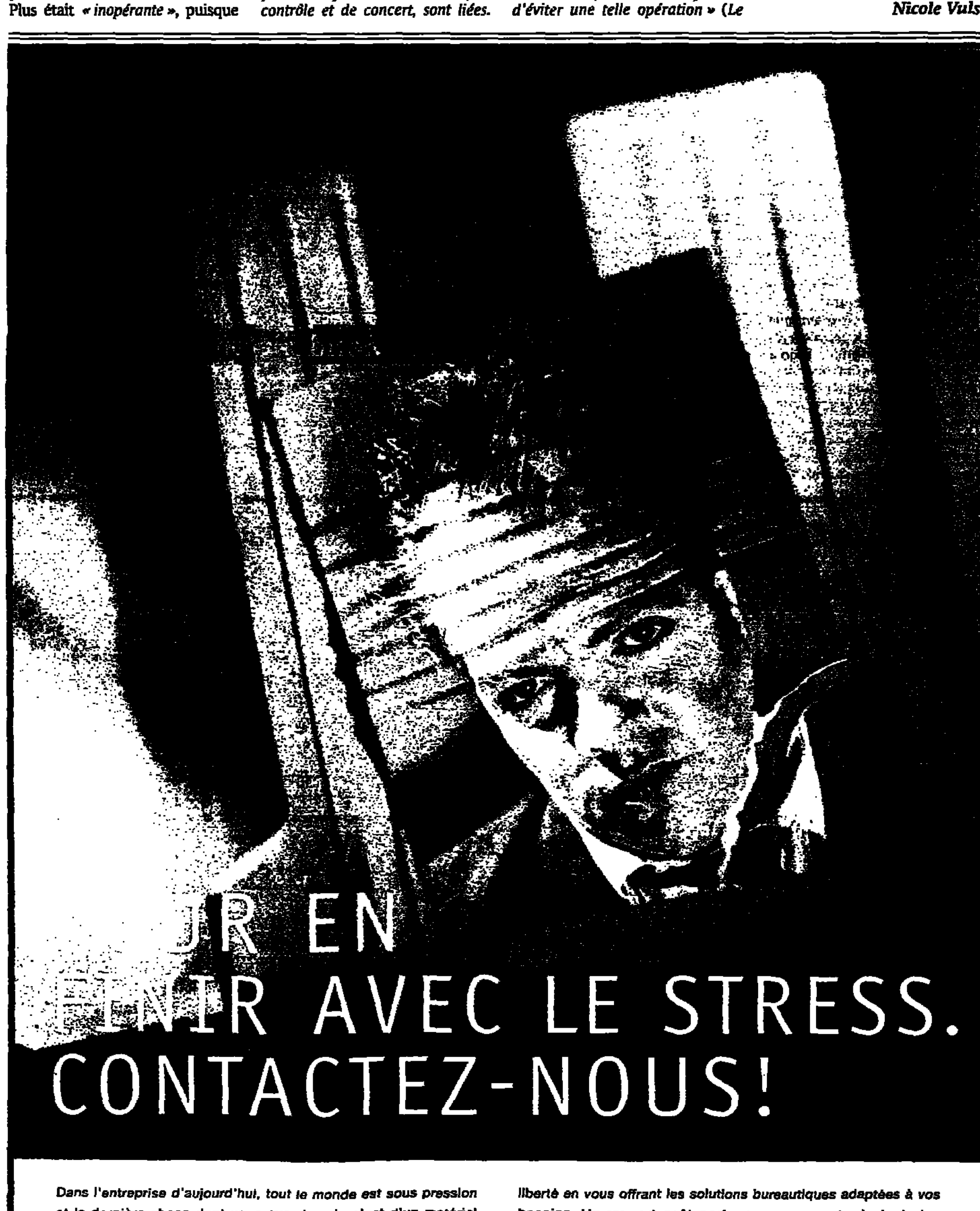
ACCORD TECHNIQUE

Lors de la création du pacte d'actionnaires de Canal Plus, Marc-André Feffer, vice-président du groupe, avait d'ailleurs bien spécifié que l'action de concert conclue entre Havas et et Richemont était *« essentiellement un accord technique. Dans la mesure où Havas, avec 34 % du capital de Canal Plus, risquait d'être obligée de lancer une OPA sur la chaîne ; la conclusion d'un accord de concert avec un autre actionnaire, Richemont, permet d'éviter une telle opération »* (*Le Monde* du 26 mars 1997). M. Feffer a fait remarquer, vendredi 12 juin, que *« le concert unissant Vivendi et Richemont ne faisait que reprendre les engagements conclus en avril 1997 entre Havas et Richemont. Même s'il était nécessaire de lancer une offre publique d'achat dans l'audiovisuel, personne ne sait comment lancer une telle OPA partielle limitée à 49 % »*.

Pour sa part, la direction de Vivendi a affirmé que *« l'ensemble des dispositions régissant les actionnaires de Canal Plus et les règles de* corporate governance *ont été rendues publiques »*.

La convention de concert, publiée le 27 mars 1997 par la Société des Bourses françaises (SBF), comporte en effet des clauses relatives à la composition du conseil d'administration, le droit de sortie, le droit de préemption... Enfin, Vivendi rappelle que *« ce concert a été examiné tant par les autorités de marché (CMF ou COB) que par les autorités européennes de la concurrence, sans faire l'objet de remarques ni de contestation »*.

Nicole Vulser



Temps de travail : la Cour de cassation définit le régime des astreintes

Elle les distingue du travail effectif

LE PUZZLE juridique sur le temps de travail prend forme. Depuis quelques semaines, la définition du temps de travail effectif est à peu près réglée. Gérard Gélineau-Larrivet, président de la chambre sociale de la Cour de cassation, a confirmé, vendredi 5 juin, lors d'un colloque organisé par le barreau de Paris, que la définition du temps de travail effectif telle qu'elle figure dans la loi Aubry – *« La durée du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à ses occupations personnelles »* – est conforme à la jurisprudence de la Cour de cassation.

EXPERTISE

Mais alors que certaines entreprises sont actuellement tentées de différencier le temps de travail effectif du temps de présence dans l'entreprise, sur le motif que les salariés peuvent consacrer une partie de leur temps à des occupations personnelles, le président Gélineau-Larrivet a rappelé que *« si une personne est présente dans l'entreprise, l'entreprise doit la payer et lui donner un travail. C'est un principe de base »*. Au cours du même colloque, le conseiller Philippe Waquet a été encore plus précis : *« Ce qui est essentiel, c'est la mise à disposition de l'employeur. L'employeur est tenu de donner du travail au salarié. Mais le salaire est dû, même si l'employeur ne donne pas de travail. L'employeur ne peut être dispensé de rémunérer un salarié qui se tient à sa disposition. L'exécution d'une tâche précise n'est pas nécessaire pour prendre en compte le temps de travail. »*

Au cours de ce colloque, Rose-Marie Van Lerberghe, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle, a estimé que *« selon que les juges auront une approche purement juridique ou une approche globale, le succès de la loi sur les 35 heures sera différent »*. Un récent arrêt de la Cour de cassation ne doit pas rendre optimistes les services juridiques de Martine Aubry. Le 25 février, la Cour a rappelé qu'*« un accord collectif ne peut modifier le contrat de travail »*. Un accord Robien hier ou un accord Aubry demain qui prévoit une baisse de salaire doit être accepté par chacun des salariés. Le 19 mai, un autre arrêt a été encore plus précis. La rémunération d'un salarié ne peut être modifiée *« même de manière minime »* sans son accord, a précisé *la Cour* de cassation.

A ces pièces essentielles, la haute juridiction en a ajouté une autre mercredi 3 juin : la définition de l'astreinte. Un couple de gardiens, licencié par son employeur – une entreprise d'emballages –, contestait le fait que les heures de garde ne constituaient pas un temps de travail effectif mais une simple astreinte. Ces gardiens estimaient qu'ils *« participaient sans discontinuer à l'activité de leur employeur par une permanence constante dans ses locaux, en raison des organes de sécurité situés dans la loge de surveillance et du fait même de l'organisation du système de gardiennage et de sécurité »*.

CONTREPARTIE

La Cour de cassation leur a donné tort : *« Constitue une astreinte et non un travail effectif, l'obligation pour un salarié de demeurer à son domicile ou à proximité, en vue de répondre à un appel de son employeur pour effectuer un travail au service de l'entreprise. »* Si le contrat de travail obligeait les époux à *« rester en permanence à leur domicile pour répondre à un éventuel appel, ils restaient totalement libres, en dehors de l'horaire de travail, de vaquer à leurs occupations personnelles ; cette obligation, en contrepartie de laquelle ils jouissaient gratuitement d'un logement et de toutes les prestations annexes, ne constituait qu'une astreinte »*.

Lors du colloque du 5 juin, le conseiller Philippe Waquet a expliqué que *« l'astreinte n'est pas un travail effectif car elle ne limite que très partiellement la liberté du salarié »*. Tous les problèmes ne sont pas réglés pour autant, a-t-il reconnu. *« La contrepartie de l'astreinte constitue un problème grave. Est-ce une rémunération qui serait soumise à cotisations sociales, est-ce une contrepartie non salariale ? On ne sait pas. »* Si l'on sait ce que l'astreinte n'est pas – un travail effectif – on ignore donc encore ce qu'elle est.

Frédéric Lemaître

L'industrie française s'est mondialisée

L'INDUSTRIE française est beaucoup plus mondialisée qu'on ne le croit. C'est ce que rappelle la somme d'études que vient de publier le Sessi (Service des statistiques industrielles), dépendant du secrétariat d'Etat à l'industrie. La France se classe au quatrième rang mondial pour la valeur ajoutée industrielle, les grands groupes internationaux, la recherche et le développement, les exportations et les investissements internationaux.

Ces performances sont liées à l'effort d'internationalisation mené par les grands groupes français depuis les années 80. Ceux-ci emploient aujourd'hui près d'un million de personnes à l'étranger. La production de leurs filiales étrangères s'élève au tiers de la production manufacturière en France et dépasse leurs exportations.

Les craintes de délocalisations vers des pays à bas salaires se révèlent, avec le recul, infondées : moins de 10 % des investissements français à l'étranger sont réalisés dans ces pays. Les importations en provenance de ces filiales délocalisées représentent à peine 4 % des achats des entreprises et 2 % de leur production, tous secteurs confondus. Seul, le textile importe de ces pays 20 % de ses achats et 13 % de sa production.

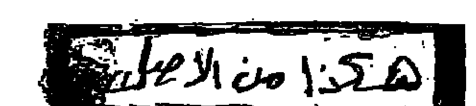
La France s'affiche comme un pays très ouvert aux investisseurs étrangers. Ceux-ci cherchent à acquérir surtout des entreprises moyennes entre 100 et 2 000 salariés, et privilégient les régions frontalières (Alsace-Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Bases de conquête du marché européen, les filiales de groupes étrangers réalisent 32 % du chiffre d'affaires de l'industrie en France, emploient 27 % des effectifs et dégagent un excédent commercial évalué à 22 milliards de francs.

RETARD TECHNOLOGIQUE

Des progrès restent à faire. L'industrie française apparaît plus européanisée que mondialisée. Si l'électronique, l'aéronautique, la chimie et la pharmacie, les métaux non ferreux se placent d'emblée dans le jeu mondial, ce n'est pas le cas des autres filières. Exemple le plus flagrant : l'automobile, cantonnée aux seuls marchés européens. Enfin, l'industrie française accuse encore d'importants retards en matière de technologie. Si les dépenses de recherche de la France sont désormais supérieures à celles de l'Allemagne, les déficits touchant les brevets et l'innovation perdurent. L'utilisation de technologies modernes est bien inférieure à celle des Etats-Unis. Sauf dans un domaine : la robotique, les entreprises françaises préférant, depuis deux décennies, au nom de la diminution des charges sociales, les machines aux salariés, même si cette susbtitution crée des rigidités nouvelles.

Martine Orange

★ « Industrie française et mondialisation », Sessi, secrétariat d'Etat à l'industrie, 351 pages, 180 francs.



Le Togo fait appel à Euro RSCG pour sa campagne présidentielle

Le gouvernement togolais a recours à des publicitaires pour sa communication politique avant l'élection présidentielle du 21 juin. L'objectif est aussi d'amadouer Reporters sans frontières, en mission d'observation pour l'Union européenne

LOMÉ
de notre envoyée spéciale

Vendredi 29 mai, au matin. Deux Français, rapidement identifiés par les militaires en faction devant la porte, s'engouffrent dans les bureaux du premier ministre togolais, Kwassi Klutsé. Jean-Philippe Dorent, consultant à l'agence Euro RSCG Corporate (Havas Advertising), et Stéphane Bigata, ex-directeur artistique de France 2 devenu chef de mission à Euro RSCG, rencontrent chaque matin depuis bientôt huit semaines le chef du gouvernement du général-président Gnassingbé Eyadéma.

Aujourd'hui, l'ambiance est tendue : Reporters sans frontières (RSF), sur place depuis le 8 mai, s'apprête à diffuser les résultats de sa troisième semaine d'observation. RSF est mandatée par la Commission européenne, premier bailleur de fonds du pays (près de 234 millions de francs alloués à des projets en cours), pour *« mesurer si les médias publics offrent un accès équitable aux candidats »* à l'élection présidentielle du 21 juin, censée être *« démocratique et transparente »*.

Le premier rapport hebdomadaire a pointé sous le titre *Les médias publics ne respectent pas le pluralisme de l'information*, un déséquilibre en faveur de l'exécutif : l'unique chaîne de télévision (TVT) a accordé plus de neuf heures d'antenne au gouvernement et à la présidence contre une minute à l'opposition...

Les publicitaires sont payés 1 million de francs pour obtenir de RSF un *« bon »* rapport de fin de mission. Or l'association qui dénonce depuis plusieurs années les entraves à la liberté de la presse au Togo *« n'a pas bonne image en Afrique*, reproche le ministre des affaires étrangères, Koffi Panou, ex-secrétaire général d'Eyadéma. *Nous les avons acceptés contre l'avis de nos voisins en espérant que la déontologie l'emportera sur l'idéologie »*, affirme ce ministre qui a étudié à l'école de journalisme de Yaoundé (Cameroun), fondée par Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Euro RSCG doit *« satisfaire »* RSF. *« L'objectif est que cela se passe le mieux possible aux yeux de l'opinion internationale »*, confirme Jean-Philippe Dorent. *« Mon rôle est d'anticiper ce que va faire RSF »*, reconnaît Stéphane Bigata, qui confie *« jouer des contradictions en instrumentalisant les uns ou les autres, selon les besoins »*.

Sur le terrain, Euro RSCG a noyauté la TVT. L'agence a organisé un voyage de *« formation »*, auquel ont participé des journalistes comme Jean-Luc Mano, ex-directeur de l'information de France 2, rémunéré pour l'occasion. Elle a aussi envoyé sa propre *« équipe »* : deux journalistes-cameramen et un monteur sont employés par un centre de formation français (Cifap) mais dirigés et payés par Euro RSCG. Transportés par des militaires dans deux véhicules tout terrain flambant neuf – propriétés du gouvernement togolais –, les Français, à l'instar d'une rédaction parallèle, filment les images du journal télévisé.

« AU SERVICE DE L'OPPOSITION »

Ce sont les seuls *« extérieurs »* à avoir accès à la forteresse militaire qui sert de siège à TVT. *« Nous nous mettons au service des leaders de l'opposition avec notre savoir-faire et nos moyens techniques pour leur offrir un accès à la télévision sans parti pris »*, explique M. Bigata. En court-circuitant les autorisations administratives, en tentant de rassurer les chefs de file de l'opposition, ils parviennent à capturer des images de contestation. A tel point que RSF, qui n'approuve pas la présence des publicitaires, admet dans son rapport publié le 22 mai, un léger mieux : d'une minute, l'opposition obtient plus d'une heure d'antenne. Les efforts, notamment la création d'une page « spéciale élection », sont salués mais *« restent encore insuffisants »*, remarque Robert Ménard, secrétaire général de RSF, qui fait observer que ce résultat a été de courte durée car, depuis le 23 mai, le temps d'antenne alloué à l'opposition diminue. Les équipes d'Euro RSCG ont été renforcées mais leur marge de manœuvre est limitée : *« Nous tournons nos reportages, les montons, et donnons ensuite la cassette à un journaliste togolais qui conserve le contrôle éditorial*, se justifie Stéphane Bigata. *Il lui arrive de modifier les commentaires ou de supprimer des plans au montage. »* D'autant qu'ils travaillent depuis le 29 mai, pour le compte du premier ministre, sur les films de la campagne officielle des opposants au régime. Une nouvelle activité des plus ambiguës.

« VITRINE DÉMOCRATIQUE »

Officiellement, Euro RSCG est censé proposer une *« assistance technique »* mais certains candidats ne l'entendent pas ainsi. Jacques Amouzou (ULI), un candidat proche d'Eyadéma, ne voit pas l'intérêt de créer son film. *« les journalistes de la TVT ont l'habitude de nous commenter, ils n'ont qu'à continuer, c'est le moment »*, déclare-t-il, révélant du coup le parti pris traditionnel de la télévision.

Les « vrais » opposants, comme Yawovi Agboyibo (CAR) ou Zarifou Ayeva (PDR), s'interrogent sur la démarche de la télévision dont ils se méfient. *« Nous aimerions savoir à quel titre l'équipe de journalistes dirigée par M. Bigata s'offre pour enregistrer les déclarations de nos candidats (...), alors qu'un arrêté* [de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication] *confie cette fonction aux services compétents du ministère de la communication »*, écrivaient-ils le 3 juin à la jeune autorité audiovisuelle du Togo.

Sur place, des proches de la Commission européenne ne cachent pas leur fureur devant *« la vitrine démocratique »* créée par *« ces mercenaires de la communication »*. Leur jugement est sans appel : *« Le procédé est contre-productif : il se contente de maquiller les manques et ne pousse pas le pays vers une réelle démocratisation. »*

Florence Amalou

L'Afrique s'organise pour la liberté de la presse

Trente et un pays africains ont créé, vendredi 5 juin à Libreville (Gabon), un Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC). *« Il ne saurait y avoir de développement et de véritable démocratie qui ne soient sous-tendus par une communication libre et plurielle »*, a affirmé le nouveau président, le Gabonais Pierre-Marie Dong. Ces instances ont un rôle de contrôle et de médiation *« entre les diffuseurs et le gouvernement »* dont *« la tendance naturelle est de chercher à avoir un tant soit peu un droit de regard sur la presse »*, selon un document préparatoire.

Le représentant de la Commission européenne à Libreville, Carlo de Filippi, a salué l'initiative au nom des bailleurs de fonds. La Commission, dont une ligne budgétaire a été affectée au soutien des processus de démocratisation, estime que l'ouverture du paysage médiatique doit être confié à des instances *« indépendantes, autonomes, professionnelles et dotées de moyens et de compétences nécessaires pour en assurer au mieux la gestion »*.

Promouvoir l'image du pays à l'extérieur

LOMÉ
de notre envoyée spéciale

Euro RSCG Corporate n'a pas pu *« valoriser l'image du Togo »*, car celle d'*« Eyadéma est tellement polluée à l'étranger que cela ne sert à rien de parler à l'extérieur pour l'instant »*, selon un consultant. Thierry Saussez conseille déjà les gouvernements ivoirien et congolais (Brazzaville). Ce gourou français de la communication politique chasse depuis trois ans sur les terres africaines, après avoir travaillé pour Jacques Chirac (municipales de 1983 et présidentielle de 1988), Alain Juppé et Edouard Balladur. Depuis dix-huit mois, il est mandaté par le général-président Eyadéma pour promouvoir l'image de son pays, et donc de ses dirigeants.

Thierry Saussez a honoré sa mission en publiant l'an dernier une campagne publicitaire dans la presse française, allemande et belge, en faveur du Togo. Une de ses annonces togolaises fait l'apologie de la liberté de la presse : *« Certains pensent que la presse n'est pas libre au Togo. Ils devraient la lire plus souvent »*, le Togo, *« stable et démocratique »*, étant doté d'*« une presse libre »*.

Or, dans son rapport annuel 1998, Reporters sans frontières (RSF) indique qu'en 1997 *« cinq journalistes de médias proches de l'opposition ont été inquiétés par les autorités »*. Le 4 février, Abass Dermane, directeur du *Regard*, est inculpé et arrêté pour *« diffamation envers le chef de l'Etat »* et *« troubles à l'ordre public »*, pour un article intitulé « Horreurs sous le régime Eyadéma ». Le 4 décembre, le directeur du *Nouveau Journal* est arrêté pour un article sur l'aide aux ex-Forces armées zaïroises du président Mobutu. D'autres journalistes ont été *« interpellés »* et *« inquiétés »*.

Une autre publicité affirme : *« Certains pensent que le niveau d'éducation est faible au Togo, ils devraient revoir leur jugement de A à Z »*, et prétend que le Togo a *« l'un des taux de scolarisation de l'enseignement primaire les plus élevés d'Afrique »*. La Commission européenne, dans un rapport confidentiel d'avril 1996, affirme que *« l'efficacité interne du système éducatif est parmi les plus faibles au monde »* (seulement 2,2 % d'enfants accèdent au certificat de fin d'études primaires en six ans), que *« l'accès au système scolaire présente des inégalités remarquables »* et que *« les conditions matérielles d'enseignement sont d'une extrême pauvreté »* (bâtiments délabrés, enfants grelottant de froid, absence d'eau et de toilettes...).

Fl. A.

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **ESPAGNE-NIGÉRIA** (samedi 13 juin, TF 1, à 14 h 30) : 4 361 980 téléspectateurs, 49 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 1 557 850, 18 % ; France 3 : 667 650, 8 % ; M 6 : 1 023 730, 12 % ; Cinquième/Arte : 178 040, 2 %.

■ **CORÉE DU SUD-MEXIQUE** (France 2, à 17 h 30) : 3 605 310 téléspectateurs, 38 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 2 047 460, 22 % ; France 3 : 1 468 830, 16 %, M 6 : 979 220, 11 % ; Cinquième/Arte : 267 060, 3 %.

■ **BELGIQUE-PAYS-BAS** (TF 1, à 21 heures) : 6 542 970 téléspectateurs, 38 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 3 872 370, 23 % ; France 3 : 2 136 480, 12 %, M 6 : 2 270 010, 13 % ; Cinquième/Arte : 445 100, 3 %.

■ **ARGENTINE-JAPON** (dimanche 14 juin, France 3, à 14 h 30) : 3 471 780 téléspectateurs, 33 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 2 537 070, 25 % ; France 2 : 1 468 830, 14 %, M 6 : 1 379 810, 13 % ; Cinquième/Arte : 311 570, 3 %.

■ **IRAN-YOUGOSLAVIE** (TF 1, à 17 h 30) : 4 317 470 téléspectateurs, 42 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 1 735 890, 17 % ; France 3 : 1 780 400, 17 %, M 6 : 845 690, 8 % ; Cinquième/Arte : 225 550, 3 %.

■ **CROATIE-JAMAÏQUE** (France 2, à 21 heures) : 4 451 000 téléspectateurs, 27 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 5 118 650, 24 % ; France 3 : 3 160 210, 15 %, M 6 : 4 762 570, 23 % ; Cinquième/Arte : 667 650, 3 %.

★ **Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement Credome, auprès des individus de quinze ans et plus.**

La semaine de quatre jours n'apaise pas les tensions à France 3

CERTAINS JOURNALISTES de France 3 vont faire la semaine de quatre jours, sans réduction du temps de travail. Après la grève de décembre 1997, au cours de laquelle cette revendication avait été posée, quatre sites ont été choisis pour expérimenter cette nouvelle organisation du travail : Paris-Ile-de France, Nantes, Strasbourg et Toulouse.

Dans la station Paris-Ile-de-France, cette réforme qui s'applique depuis le 1er juin a entraîné une réflexion sur la ligne éditoriale. Une meilleure prévision des sujets traités pour mieux planifier le travail se traduit dans le traitement de l'information à l'écran, et aboutit à privilégier les sujets magazines sur ceux d'actualité. Chaque mardi, les journalistes programment les sujets de la semaine. La hiérarchie doit veiller à l'application de ce calendrier ; de même, afin d'éviter les déperditions d'énergie, elle doit vérifier la faisabilité télévisuelle d'un reportage avant d'envoyer une équipe. *« Ce système entraîne un allongement de la durée quotidienne de travail à dix heures. Désormais, chaque journaliste doit assurer le tournage et le montage de deux sujets par jour »*, explique Gérard Vallès, rédacteur en chef de Paris-Ile-de-France.

NERVOSITÉ

La deuxième étape consistera, en septembre, en l'installation de deux bureaux décentralisés à Cergy et à Melun, traitant les événements de leurs départements. Dernier projet : le lancement d'une édition régionale du soir, qui se situerait avant ou après « Soir 3 ». Cela devrait créer une dizaine d'emplois. Un des autres chantiers consécutifs à la grève de décembre est la préparation des « 26 minutes », produits par chaque région et programmés à partir de septembre. Leur élaboration ne fait pas l'unanimité. *« Chaque station disposera d'environ 35 000 francs par émission. C'est scandaleux et le projet de la direction est assez inconsistant »*, estime un journaliste.

La direction des programmes et celle de l'information se chamaillent pour savoir laquelle des deux aura la responsabilité éditoriale de cette tranche, qui devrait être divisée en trois séquences de deux fois 6 minutes et une de 13 minutes.

Ces réformes suscitent une certaine nervosité au sein de la chaîne régionale. Les nombreux groupes de travail destinés à appliquer le protocole d'accord signé à l'issue de la grève tardent à donner des résultats.

A la rédaction nationale, les relations sont tendues entre Patrick Visonneau, directeur de la rédaction, et son équipe. Depuis plusieurs mois, l'audience du « 19-20 », journal-phare de France 3, subit une forte érosion, qui affecte surtout les informations régionales. L'approche du déménagement dans le nouveau siège de France Télévision, prévu la dernière semaine d'août, ne contribue pas à calmer les esprits.

Françoise Chirot

Rupert Murdoch s'attaque à l'Allemagne

RUPERT MURDOCH veut lancer une offensive audiovisuelle outre-Rhin. Lors d'un colloque sur les médias à Cologne, le magnat australo-américain a souligné *« le potentiel important »* de la chaîne Vox, qu'il détient à 49,9 %. Selon lui, Vox peut passer de 3 % à 10 % de parts de marché. Des discussions avec la CLT-UFA et Canal Plus sont en cours pour relancer Vox, voire en modifier son actionnariat, afin que M. Murdoch en prenne la majorité.

M. Murdoch, qui vient de céder *TV Guide Magazine* à TCI pour 12 milliards de francs, a démenti s'intéresser aux groupes Kirch et Springer. Il a mis en garde l'éditeur allemand qui veut entrer sur le marché de la presse britannique en rachetant le groupe Mirror. *« Il y aura un combat sanglant »*, a-t-il prévenu. Quant à son arrivée dans la presse allemande, Rupert Murdoch a affirmé qu'il *« est très difficile de jouer les outsiders sur le marché des journaux allemands. Je ne comprends pas la langue, je ne peux pas lire les titres et je ne peux pas faire de la politique dans tous les pays »*.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 16 JUIN

- **Europe :** suite du sommet européen à Cardiff *(lire p. 3)*
- **Etats-Unis :** indices de mises en chantier de logements, des prix à la consommation et de la production industrielle en mai.
- **Japon :** rapport mensuel de la banque du Japon.
- **France :** balance des paiements en mars.
- **Arianespace :** résultats annuels.

MERCREDI 17 JUIN

- **Grande-Bretagne :** indices du chômage pour février à avril.
- **Etats-Unis :** publication du Livre beige de la Réserve fédérale.

JEUDI 18 JUIN

- **France :** rapport annuel sur les comptes de la nation.
- **Allemagne :** balance commerciale en avril.
- **Etats-Unis :** visite de Lionel Jospin ; balance commerciale en avril, et balance des comptes courants au premier trimestre.
- **Japon :** commerce extérieur en mai.
- **Remy Cointreau :** résultats pour l'exercice 1997-1998.
- **Saab :** introduction en Bourse.

VENDREDI 19 JUIN

- **France :** production industrielle en avril, salaires au premier trimestre.

SAMEDI 20 JUIN

- **Allemagne :** cérémonie commémorant le cinquantième anniversaire du deutschemark.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile,** candidat au rachat de *Lamborghini,a déclaré être aussi* intéressé par l'acquisition de Bugatti. Le rachat de Bugatti *pourrait coûter* entre 150 et 200 millions de deutschemarks (500 et 670 millions de francs).

SERVICES

● ***TÉLÉGLOBE-EXCEL* COMMUNICATIONS : l'opérateur de télécommunications canadien** a annoncé dimanche 14 juin le rachat de son concurrent américain pour 3,1 milliards de dollars (18,6 milliards de francs). Le nouvel ensemble se classera au quatrième rang du secteur en Amérique du Nord.

● **TELECOM ITALIA : le directeur général de l'opérateur italien,** Vito Gamberale, a démissionné de ses fonctions en raison de désaccords avec le président Gian Maria Rossignolo. Sa démission intervient trois jours avant l'assemblée générale des actionnaires, prévue le 16 juin à Turin.

FINANCE

● **CIC : la Société générale, la BNP et le CCF** ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat, contestant l'attribution du réseau bancaire au Crédit mutuel *(lire p. 19)*.

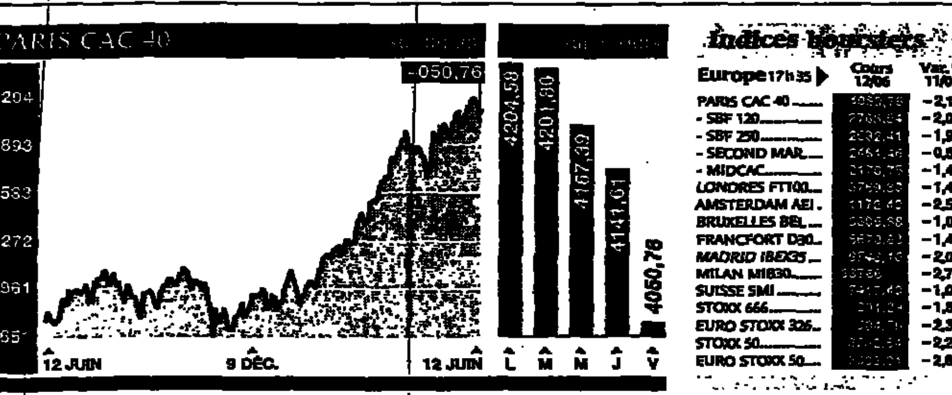
● **KIA MOTORS : le constructeur d'automobiles sud-coréen a** décidé lundi de fermer ses usines jusqu'au 25 juin, lock-outant ses salariés en grève illimitée depuis le début du mois pour réclamer le versement de leurs salaires *impayés*.

● **CRÉDIT LYONNAIS : la banque veut vendre sa filiale australienne,** décrite comme *« très profitable et efficace »*, mais pas considérée comme faisant partie du cœur des affaires du groupe en Asie. Il n'y aura pas d'autres désengagements notables en Asie, selon la banque, mais simplement *« des ajustements mineurs »*.

● **DEUTSCHE BANK : la banque allemande** veut céder sa participation de 30 % dans l'assureur allemand Gerling (dommages et accidents), annonce le journal dominical *Welt am Sonntag*.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40

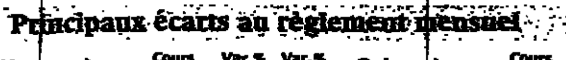


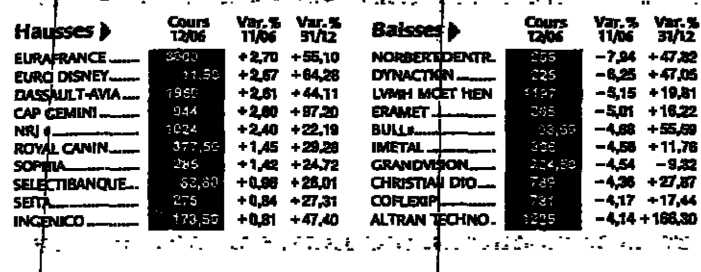
Indices boursiers

Europe 17h35 ▶	Cours 12/06	Var. % 11/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4050,76	-2,19	35,07
- SBF 120	[illegible]	-2,08	34,84
- SBF 250	2632,41	-1,94	35,35
- SECOND MAR.	[illegible]	-0,82	35,98
- MIDCAC	[illegible]	-1,42	36,68
LONDRES FT100	5769,80	-1,41	12,39
AMSTERDAM AEI	[illegible]	-2,57	28,32
BRUXELLES BEL	[illegible]	-1,07	36,70
FRANCFORT D30	5670,83	-1,45	33,44
MADRID IBEX35	[illegible]	-2,07	34,38
MILAN MIB30	[illegible]	-2,75	35,38
SUISSE SMI	[illegible]	-1,08	18,38
STOXX 666	[illegible]	-1,88	—
EURO STOXX 326	[illegible]	-2,34	—
STOXX 50	[illegible]	-2,28	—
EURO STOXX 50	[illegible]	-2,67	—

Monde ▶	Cours 11/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8811,77	-1,78	11,43
- SP 500	[illegible]	-1,59	12,79
- NASDAQ	[illegible]	-1,33	11,42
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	-2,30	-18,43
JOHANNESBURG	[illegible]	-1,98	12,76
MEXICO BOLSA	[illegible]	-2,91	-21,17
SANTIAGO IPSA	—	—	—
SAO PAULO BOU.	[illegible]	-4,85	-8,23
TORONTO FSE I.	[illegible]	-1,88	8,90
ASIE 10h15	12/06	11/06	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-1,10	-27,80
HONGKONG H.	[illegible]	0,37	-26,18
SÉOUL	[illegible]	-0,64	-18,35
SINGAPOUR ST.	[illegible]	0,50	-28,80
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,51	-1,71
TOKYO NIKKEI	15022,33	0,08	-1,56

Principaux écarts au règlement mensuel

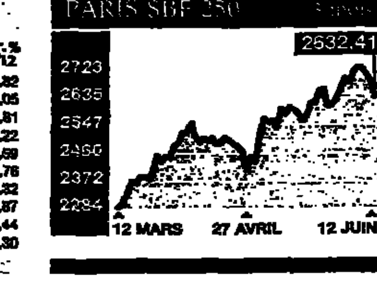




Hausses ▶	Cours 12/06	Var. % 11/06	Var. % 31/12
EURAFRANCE	[illegible]	+2,70	+55,10
EURO DISNEY	[illegible]	+2,67	+64,28
DASSAULT-AVIA	[illegible]	+2,61	+44,11
CAP GEMINI	944	+2,60	+97,20
NRJ	1024	+2,40	+22,19
ROYAL CANIN	377,50	+1,45	+29,28
SOPHIA	285	+1,42	+24,72
SELECTIBANQUE	[illegible]	+0,98	+26,01
SEITA	275	+0,84	+27,31
INGENICO	173,50	+0,81	+47,40

Baisses ▶	Cours 12/06	Var. % 11/06	Var. % 31/12
NORBERT DENTR.	[illegible]	-7,94	+47,82
DYNACTION	[illegible]	-6,25	+47,05
LVMH MOET HEN	[illegible]	-5,15	+19,81
ERAMET	[illegible]	-5,01	+16,22
BULL	[illegible]	-4,68	+55,59
IMETAL	[illegible]	-4,58	+11,76
GRANDVISION	[illegible]	-4,54	-9,32
CHRISTIAN DIO	[illegible]	-4,36	+27,87
COFLEXIP	[illegible]	-4,17	+17,44
ALTRAN TECHNO.	[illegible]	-4,14	+166,30

PARIS SBF 250



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8811,77

LONDRES FT100 3 mois — 5769,80

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5670,83

TOKYO Nikkei 3 mois — 15022,33

LES PLACES BOURSIÈRES

A la suite d'un incident technique dans la transmission des données, nous sommes dans l'impossibilité de publier les cours de la Bourse de Paris à l'ouverture lundi. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

PARIS

LA BOURSE DE PARIS, comme les autres grandes places européennes, était en forte baisse lundi 15 juin, les incertitudes liées à la crise asiatique incitant les investisseurs à prendre leurs bénéfices dans un marché qui affiche toujours un gain de plus de 30 % depuis le début de l'année. L'indice CAC 40 a ouvert en repli de 1,19 % et abandonnait 1,69 % à 3 982,22 points en milieu de journée après avoir cédé à un moment plus de 2,5 %. Toutes les valeurs du CAC 40 étaient en repli, celles ayant récemment progressé étant particulièrement touchées : Renault reculait ainsi de 3,6 %, Lagardère de 3,5 % et Cap Gemini de 3,2 %.

FRANCFORT

LA BOURSE allemande a débuté la semaine du lundi 15 juin sur une hausse de 0,32 %, à 5 649,45 points de l'indice DAX 30. La résistance de Wall Street a redonné un peu d'espoir aux investisseurs allemands. La hausse du dollar face au mark, à 1,814, et la bonne tenue du marché obligataire, ont bénéficié aux valeurs exportatrices comme l'éditeur de logiciels SAP et au constructeur automobile Daimler Benz. Le titre Allianz a gagné 3,5 % en raison de la baisse des taux.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres avait reculé de 1,41 % vendredi 12 juin, à 5769,86 points. Selon des observateurs, la Bourse de Londres est plus vulnérable que les autres places européennes en raison de la force actuelle de la livre sterling, qui pénalise les valeurs exportatrices confrontées à la chute des monnaies asiatiques.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a poursuivi sa glissade lundi 15 juin en abandonnant, à la fin de la séance, 1,31 %, à 14 825,17 points. *L'entrée* officielle en récession de l'économie nippone et la chute du yen, à plus de 145,80 yens pour un dollar, ont durement affecté le moral des investisseurs. L'action du groupe de télécommunication NTT a perdu 5,5 % sur des rumeurs de révision en baisse de ses prévisions de résultat. Celle d'Ito Yokado, chaîne de supermarchés, a glissé de 2,72 %.

NEW YORK

LA PLACE américaine avait bien résisté, vendredi 12 juin, à la nouvelle tourmente asiatique. L'indice Dow Jones a terminé la semaine sur un gain de 0,26 %, à 8 834,94 points. Les opérateurs ont été rassurés par la bonne tenue du marché obligataire qui sert de compartiment refuge pour les investisseurs inquiets.

Valeur du jour : les AGF s'intéressent au Lyonnais

VENDREDI 12 JUIN, l'action AGF a *été emportée par le recul* de la Bourse de Paris. A la fin de la séance, l'action a abandonné *2,35 %, à 353 francs, pour revenir* à 10 % du prix proposé (320 francs) lors de l'OPA lancée *par le groupe allemand Allianz.* Désormais contrôlé à hauteur de 51 % par ce dernier, l'assureur français doit adapter sa stratégie. Dans un entretien sur Radio-Classique, Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, a tenu à préciser quelques points. Dont l'impact du rapprochement avec Allianz sur l'emploi. *« Il n'y a pas de plan concernant plusieurs milliers de personnes. Nous pensons que les problèmes d'emplois que créeront les recherches de synergies pourront être traités comme nous avons traité nos problèmes d'emploi aux AGF au cours de ces dernières années par des mouvements naturels. Il n'y aura pas de licenciement sec »*, a-t-il affirmé.

A l'occasion de cette intervention, Antoine Jeancourt-Galignani a également précisé sa stratégie dans l'assurance-crédit. Dans ce secteur, le rapprochement des participations des AGF (Coface et Euler) avec celles d'Allianz (Hermes) posait un problème de concentration au niveau européen. Pressé par Bruxelles d'y remédier, les AGF ont réduit, en février dernier, leur participation au capital de la Coface de 58 % à 24,9 % au profit de la *Scor. En accord avec cette dernière* et la direction de la Coface, les AGF *envisagent de céder leur participation résiduelle à l'occasion* d'une introduction en Bourse de la Coface. Si l'assureur français *doit réduire la voilure dans l'assurance-crédit*, il ne s'interdit pas de reprendre l'offensive dans le secteur bancaire. Rappelant que les AGF sont aujourd'hui le premier actionnaire privé du Crédit lyonnais (avec *2,86 %* du capital face aux 78 % détenus par l'Etat), le président des AGF s'est dit prêt à étudier toute possibilité de renforcer sa position. *« Nous sommes prêts à investir dans le Crédit lyonnais, encore une fois, s'il nous est proposé d'y investir de manière significative, mais ce que je peux vous dire c'est que la question d'un investissement stratégique du groupe Allianz dans le Crédit lyonnais n'a jamais été évoqué par les dirigeants d'Allianz avec moi jusqu'ici. »* Pourtant, dans un entretien au *Monde* (30 avril 1998), Henning Schulte-Noelle, le président du directoire d'Allianz, ne cachait pas son intérêt pour la banque publique française. *« Si le Crédit lyonnais le souhaite, nous serions disposés à participer à une privatisation, mais en restant en dessous de 10 % du capital »*, avait-il déclaré.

Enguérand Renault



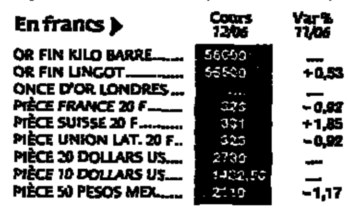
Matières premières

En dollars ▶	Cours 11/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1591,5	-0,09
ALUMINIUM 3 MOIS	1331,5	-0,28
PLOMB 3 MOIS	540,5	-1,01
ETAIN 3 MOIS	6165	0,33
ZINC 3 MOIS	1000	-0,19
NICKEL 3 MOIS	4535	-0,98
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,13	-3,16
PLATINE A TERME	79000	0,45
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	277,5	-0,09
MAÏS (CHICAGO)	232,75	0,32
SOJA GRAINE (CHG.)	608,25	-0,06
SOJA TOURTEAU (CHG.)	152	-0,39
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1595	-0,87
CAFÉ (LONDRES)	....	-0,08
SUCRE BLANC (PARIS)	255,5	-0,39

Pétrole

En dollars ▶	Cours 11/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,37	—
WTI (NEW YORK)	12,65	0,78
LIGHT SWEET CRUDE	12,67	-3,32

Or



En francs ▶	Cours 12/06	Var % 11/06
OR FIN KILO BARRE	56000	—
OR FIN LINGOT	55500	+0,53
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	326	-0,92
PIÈCE SUISSE 20 F	331	+1,85
PIÈCE UNION LAT. 20 F	323	-0,92
PIÈCE 20 DOLLARS US	2730	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	1482,50	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2110	-1,17

MONNAIES

● ***Dollar :** le billet vert s'inscrivait* en hausse, lundi matin 15 juin, face aux devises européennes, lors des *premières transactions entre* banques. Il cotait 1,8135 mark et 6,08 francs.

● **Yen :** la devise japonaise est tombée, lundi matin, sur le marché de Tokyo, jusqu'à 145,80 yens, son cours le plus faible depuis août 1990. Elle a été pénalisée par l'annonce d'un net recul de la production industrielle en avril dans l'archipel, en baisse de 1,6 % sur un mois et de 6,7 % sur un an.

Le nouvel accès de faiblesse de la devise nippone s'est répercuté aux autres devises de la région. La roupie indonésienne s'inscrivait, lundi matin, en baisse de 2,1 %, le ringgit malaisien de 1 % et le baht thaïlandais de 0,84 %.

Les opérateurs ont le sentiment que les Etats-Unis ne sont pas prêts à intervenir pour soutenir le *yen, ce qui est pour eux une incitation* supplémentaire à vendre la monnaie nippone.

Cours de change

12/06 17h35 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,08	6,62	9,90	4,05	2,98	4,19	0,34	3,35	—
DM	1,81	1,97	2,94	1,21	0,89	0,13	0,98	....	0,30
LIRE (100)	1778	1944,96	2899,30	1187,95	873,74	1231,69	....	984,85	293,65
YEN (100)	144,36	157,91	235,52	96,45	70,94	....	8,12	79,96	23,85
FLORIN	2,03	2,23	3,32	1,36	....	1,41	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,64	2,44	....	0,74	1,04	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,67	....	0,41	0,30	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	....	1,49	0,61	0,45	0,63	0,51	0,61	0,15
DOLLAR	....	1,09	1,63	0,67	0,49	0,69	0,06	0,55	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/06 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,39	4,84	5,37
ALLEMAGNE	3,38	3,46	4,78	5,33
GDE-BRETAG.	6,94	7,98	5,61	5,30
ITALIE	[illegible]	4,94	5,04	5,57
JAPON	0,57	0,41	1,52	—
ÉTATS-UNIS	5,85	6,08	6,43	5,65
SUISSE	1,50	1,73	3,02	4,07
PAYS-BAS	3,25	3,49	4,82	5,34

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 12/06	Achat 12/06	Vente 12/06
ALLEMAGNE (100)	335,33	322	348
AUTRICHE (100)	47,25	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,13	3,83	4,39
DANEMARK (100)	88,08	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6,06	5,75	6,35
FINLANDE (100)	110,24	105	116
GDE-BRETAGNE	9,89	9,41	10,26
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	8,45	8,05	8,89
ITALIE (1000)	3,40	3,18	3,66
JAPON (100)	4,19	4,03	4,38
NORVÈGE (100)	79,13	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,50	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	75,58	71	81
SUISSE (100)	404,97	390	414

Matif

Cours 17h35 ▶	Volume 12/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	12902	105,01	105
Pibor 3 mois JUIN 98	299	96,44	96,44

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en hausse, lundi 15 juin, soutenu par l'aggravation de la crise financière en Asie qui incite les gestionnaires à se tourner vers des placements offrant une grande *sécurité*.

Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du *Matif, qui mesure la performance* des emprunts d'Etat, gagnait 11 centièmes, à 105,11 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,81 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● **États-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du vendredi 12 juin sur une note irrégulière, après que Wall Street eut effectué un spectaculaire retournement à la hausse. Le rendement de l'emprunt à trente ans, qui constitue l'échéance de référence outre-Atlantique, s'était établi à 5,67 % en clôture.

ÉCONOMIE

Japon : hémorragie des capitaux et nouvelle chute du yen

LE JAPON a connu une véritable *hémorragie* de capitaux en avril, avec des achats records de 3 740 milliards de yens (28,3 milliards de dollars) d'obligations et d'actions étrangères, selon les statistiques rendues publiques *lundi 15 juin* par le ministère japonais des finances. Une telle sortie de capitaux n'avait jamais été *constatée depuis* que le ministère des finances a commencé à compiler ces statistiques (en décembre 1980).

De son côté, la monnaie japonaise est passée sous le seuil des *146 yens pour* 1 dollar lundi sur les marchés de change. Il s'agit d'un plancher record depuis août 1990. Par ailleurs, la Bourse de Tokyo a enregistré, lundi, une baisse de 1,3 % et la production industrielle japonaise a chuté de 1,6 % en avril, par rapport à son niveau de mars. L'excédent dégagé par le Japon dans ses *transactions* courantes avec l'étranger a continué sa progression en avril, mais à un rythme *sensiblement* ralenti par rapport aux mois précédents, à la suite d'une première baisse des exportations *(lire p. 4)*.

■ **INDONÉSIE : la roupie a crevé le plancher psychologique de 14 000** pour un dollar américain lundi, entraînée, comme d'autres monnaies asiatiques, par la chute du yen.

■ **ALLEMAGNE : les prix du commerce de gros ont diminué** de 0,4 % en mai par rapport à avril et de 2,1 % comparé à mai 1997, a indiqué, lundi, l'Office des statistiques de Wiesbaden. En avril et en mars, les prix des marchandises des grossistes allemands avaient respectivement stagné et progressé de 0,2 % sur un an.

■ **FRANCE : le Conseil des impôts devait remettre, lundi 15 juin,** son rapport au président de la République. *Il recommande* en particulier d'intégrer les biens professionnels dans l'assiette de *l'impôt de solidarité sur* la fortune *(lire p. 8)*.

■ **EURO : la monnaie unique européenne va devenir *« une grande monnaie mondiale »*,** et elle sera *« avec le temps aussi importante que le dollar »*, a estimé le nouveau président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, dans un entretien à l'hebdomadaire *Der Spiegel* paru lundi.

■ **PÉTROLE : les ministres du pétrole des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG)** examineront le mardi 16 juin, à Riyad, les moyens d'assurer la stabilité du marché pétrolier, a indiqué, dimanche, le secrétariat général du Conseil. Six pays font partie de ce conseil : l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis, le Qatar, Oman et Bahreïn. Les quatre premiers sont membres de l'OPEP. Or, les pays de l'OPEP doivent se retrouver le 24 juin à Vienne. L'Iran et les Emirats arabes unis ont déjà annoncé leur intention de réduire leur production.

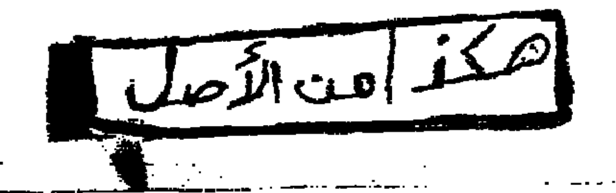
■ **IRAN : Téhéran et l'Autriche ont signé,** dimanche 14 juin, un protocole d'accord de coopération dans divers domaines économiques, industriels et techniques, a rapporté l'agence iranienne IRNA. Le texte signé prévoit leur coopération pour la fabrication de pièces détachées pour voitures et trains ainsi que pour la construction d'une centrale électrique, d'une raffinerie et d'une cimenterie.

■ **IRAK : le ministre égyptien du commerce, Ahmed Goweili,** s'est rendu, dimanche soir, à Bagdad pour une visite de plusieurs *jours*, la première d'un responsable égyptien à ce niveau depuis 1990, a-t-on appris auprès de son *ministère*.

NOMINATIONS

■ **PEUGEOT : Paul Sevin** est nommé directeur commercial de Peugeot France.

■ **MOODY'S FRANCE : Catherine Gest** est promue directeur général de Moody's France.



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 12 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 17 h 35

CAC 40 PARIS
−2,19 %
CAC 40 : 4050,76

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1060	1070	+0,94	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	955	955	—	1000
Renault (T.P.)	3159	2945	−6,77	1000
Rhone Poulenc(T.P)	3101	3101	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1361	1398	+2,71	1000
Thomson S.A (T.P)	1005	1013	+0,79	1000
Accor	1705	1682	−1,34	100
AGF	■ 361	352,50	−2,35	30
Air Liquide	1160	1154	−0,57	70
Alcatel Alsthom	1203	1194	−0,74	40
Altran Techno. #	1278	1225	−4,14	10
Atos CA	1355	1303	−3,83	10
Axa	673	657	−2,37	60
Bail Investis	987	977	−1,01	100
Bazar Hot. Ville	751	742	−1,19	50
Bertrand Faure	510	505	−0,98	5
BIC	456	451	−1,09	25
BIS	670	[illegible]	—	20
B.N.P.	499	483,20	−3,16	25
Bollore Techno.	1250	1225	−2	50
Bongrain	3167	3051	−3,66	50
Bouygues	1005	995	−0,99	50
Bouygues Offs.	278,70	271	−2,76	10
Bull#	103,50	98,65	−4,68	10
Canal +	1170	1170	—	20
Cap Gemini	920	944	+2,60	40
Carbone Lorraine	■ 2834	2840	+0,21	50
Carrefour	3676	3540	−3,69	100
Casino Guichard	462,40	460	−0,51	10
Casino Guich.ADP	312	314,50	+0,80	10
Castorama Dub.(Li)	1081	1070	−1,01	25
C.C.F.	499	499,20	+0,04	25
Cegid (Ly)	1200	1200	—	25
Cerus Europ.Reun	39,65	39,85	+0,50	40
CGIP	■ 3248	3158	−2,77	100
Chargeurs	492,90	490	−0,58	100
Christian Dalloz	816	813	−0,36	10
Christian Dior	825	789	−4,36	[illegible]
Ciments Francais	360	358,90	−0,30	25
Cipe France (Ly) #	229	[illegible]	—	10
Clarins	592	584	−1,35	50
Club Mediterranee	570	560	−1,75	25
Coflexip	815	[illegible]	−4,17	[illegible]
Colas	1255	[illegible]	−0,39	[illegible]
Comptoir Entrep.	16,30	[illegible]	−2,14	[illegible]
Comptoirs Mod.	■ 3548	3440	−3,04	100
CPR	505	495	−1,98	50
Cred.Fon.France	106,50	107	+0,46	100
Credit Lyonnais CI	626	614	−1,91	100
CS Signaux(CSEE)	610	607	−0,49	100
Damart	4650	4647	−0,06	50
Danone	1626	1585	−2,52	10
Dassault-Aviation	1910	1960	+2,61	50
Dassault Electro	755	742	−1,05	80
Dassault Systemes	273,50	271	−0,91	5
De Dietrich	412	400	−2,91	25
Deveaux(Ly)#	985	976	−0,91	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	71,70	71,70	—	100
Dexia France	813	806	−0,86	100
DMC (Dollfus Mi)	167	163,50	−2,09	75
Dynaction	240	225	−6,25	25
Ecia	1795	1775	−1,11	25
Eiffage	560	548	−2,14	50
Elf Aquitaine	812	790	−2,70	50
Eramet	279	265	−5,01	20
Eridania Beghin	1308	1317	+0,68	65
Essilor Intl	2680	2600	−2,98	20
Essilor Intl.ADP	2325	2266	−2,53	20
Esso	602	598	−0,66	50
Eurafrance	3700	3800	+2,70	200
Euro Disney	11,20	11,50	+2,67	5
Europe 1	1459	1440	−1,30	100
Eurotunnel	7,20	7,15	−0,69	—
Fimalac SA	749	740	−1,20	100
Finextel	127,10	127,20	+0,07	100
Fives-Lille	521	505	−3,07	50
France Telecom	386	377,20	−2,27	25
Fromageries Bel	5010	5050	+0,79	50
Galeries Lafayette	6010	6010	—	100
GAN	170	168	−1,17	70
Gascogne	641	625	−2,49	80
Gaumont #	479,90	478,90	−0,20	50
Gaz et Eaux	3590	3500	−2,50	50
Geophysique	1000	982	−1,80	10
G.F.C.	672	654	−2,67	100
GrandVision	235,20	224,50	−4,54	10
Groupe Andre S.A.	725	716	−1,24	50
Groupe GTM	585	576	−1,53	50
Gr.Zannier (Ly) #	165,50	165	−0,30	10
Guilbert	1014	1014	—	10
Guyenne Gascogne	2381	2370	−0,46	100
Hachette Fil.Med.	1670	1659	−0,65	20
Havas	505	487	−3,56	35
Havas Advertising	1209	1181	−2,31	50
Imetal	876	836	−4,56	50
Immeubl.France	504	496	−1,58	50
Infogrames Enter.	390	374	−4,10	20
Ingenico	172,10	173,50	+0,81	10
Interbail	163	163,80	+0,49	100
Intertechnique	1610	1600	−0,62	100
ISIS	824	802	−2,66	50
Jean Lefebvre	473	459	−2,95	50
Klepierre	1208	[illegible]	+0,24	100
Labinal	2235	2239	+0,17	100
Lafarge	605	598	−1,15	25
Lagardere	275,60	[illegible]	−2,61	[illegible]
Lapeyre	517	518	+0,19	10
Lebon (Cie)	281	280	−0,35	50
Legrand	■ 1634	[illegible]	−1,47	10
Legrand ADP	■ 1056	1023	−3,12	10
Legris indust.	310,70	306,40	−1,38	20
Locindus	900	895	−0,55	150
L'Oreal	■ 3209	3103	−3,30	10
LVMH Moet Hen.	1262	1197	−5,15	10
Marine Wendel	7118	[illegible]	−1,43	100
Metaleurop	57,70	56,50	−2,07	25
Metrologie Inter.	19,60	19,60	...	10
Michelin	367	362,50	−1,22	12
Montupet SA	2239	2201	−1,69	50
Moulinex	164	163	−0,60	10
Natexis	413	404,90	−1,96	100
Norbert Dentres.#	277	255	−7,94	10
Nord-Est	135,90	134	−1,39	50
Nordon (Ny)	530	526	−0,75	20
NRJ #	1000	1024	+2,40	10
Olipar	67,50	67,20	−0,44	60
Paribas	620	605	−2,41	100
Pathe	1185	1170	−1,26	100
Pechiney Act Ord.A	287	282	−1,74	100
Pernod-Ricard	431	428,50	−0,58	20
Peugeot	1320	1310	−0,75	35
Pinault-Print.Red.	5140	5000	−2,72	100
Plastic Omn.(Ly)	940	925	−1,59	20
Primagaz	■ 547	540	−1,27	10
Promodes	3105	3120	+0,48	20
Publicis #	985	950	−3,55	25
Remy Cointreau	130	129,50	−0,38	10
Renault	347	339,10	−2,27	25
Rexel	2789	2715	−2,65	20
Rhone Poulenc A	333,80	326,50	−2,18	25
Rochette (La)	30	29,55	−1,50	10
Royal Canin	372,10	377,50	+1,45	20
Rue Imperiale(Ly)	7780	7730	−0,64	200
Sade (Ny)	■ 246,50	241,60	−1,98	100
Sagem SA	4524	4530	+0,13	50
Saint-Gobain	1171	1160	−0,93	100
Salvepar (Ny)	586	579	−1,19	50
Sanofi	749	735	−1,86	25
Sat	2680	2698	+0,67	100
Saupiquet (Ns)	554	551	−0,54	50
Schneider SA	493,50	473,50	−4,05	50
SCOR	358	349	−2,51	25
S.E.B.	■ 974	965	−0,92	20
Sefimeg CA	450	450	—	100
SEITA	272,70	275	+0,84	50
Selectibanque	83	83,80	+0,96	100
SFIM	1010	980	−2,97	160
SGE	266	265,50	−0,18	85
Sidel	480	474	−1,25	15
Silic CA	1115	1114	−0,08	100
Simco	507	506	−0,19	100
S.I.T.A.	1500	1462	−2,53	50
Skis Rossignol	117,90	117,70	−0,16	25
Soc.Fonc.Lyonnai.#	1020	998	−2,15	50
Societe Generale	1197	1160	−3,09	30
Sodexho Alliance	1250	1241	−0,72	100
Sogeparc (Fin)	431	425	−1,39	50
Sommer-Allibert	312,80	300,10	−4,06	5
Sophia	281	285	+1,42	75
Spir Communic. #	533	519	−2,62	20
Strafor Facom	633	620	−2,05	25
Suez Lyon.des Eaux	1020	1009	−1,07	60
Synthelabo	1020	1020	—	10
Technip	802	781	−2,61	20
Thomson-CSF	251	251	—	20
Total	743	717	−3,49	50
UIF	504	502	−0,39	100
UIS	223,70	—	—	25
Unibail	810	814	+0,49	100
Union Assur.Fdal	950	930	−2,10	10
Usinor	102	99,50	−2,45	20
Valeo	620	610	−1,61	20
Vallourec	513	492	−4,09	100
Via Banque	201,60	202	+0,19	100
Vivendi (ex CGE)	1265	1239	−2,05	100
Worms (ex.Someal)	114,10	113	−0,96	10
Zodiac ex.dt divid	1645	1620	−1,51	10
Elf Gabon	931	930	−0,10	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	143,30	138	−3,69	1
Adecco S.A.	2680	2745	+2,42	10
Adidas-Salomon AG#	1100	1068	−2,90	5
ALLIANZ AG	1943	1890	−2,72	5
American Express	639	630	−1,40	—
Anglo American #	237,60	234	−1,51	—
Anglogold Ltd #	263,40	256,50	−2,61	—
Amgold #	233	233	—	1
Arjo Wiggins App.	24,20	22,60	−6,61	—
A.T.T. #	382	382	—	1
Banco Santander #	300	296,20	−1,26	250
Barrick Gold #	108,50	104	−4,14	—
B.A.S.F. #	275	274	−0,36	5
Bayer #	299,90	289	−3,63	5
Crown Cork ord.#	295,30	292	−1,11	5
Crown Cork PF CV#	275,50	275	−0,18	41
Daimler Benz #	● 649	646	−0,46	5
De Beers #	115,20	113,80	−1,21	—
Deutsche Bank #	518	505	−2,50	5
Diageo PLC reg.#	72,50	70,50	−2,75	—
Dresdner Bank	342,30	337	−1,54	5
Driefontein #	33,50	31,80	−5,07	—
Du Pont Nemours #	461,60	450	−2,51	—
Eastman Kodak #	420	416	−0,95	2
East Rand #	1,38	1,37	−0,72	1
Echo Bay Mines #	15,45	15,30	−0,97	—
Electrolux #	117	115	−1,70	5
Ericsson #	170	168,50	−0,88	2
Ford Motor #	334,50	320	−4,33	1
Freegold #	30,10	29,20	−2,99	—
Gencor act.regr.	10,10	9,75	−3,46	—
General Elect. #	509	510	+0,19	—
General Motors #	428,60	427	−0,37	1
Gle Belgique #	1041	1029	−1,15	—
Harmony Gold #	25,20	25,15	−0,19	—
Hitachi #	37,70	37	−1,55	50
Hoechst #	285	271	−4,91	5
I.B.M #	703	701	−0,28	—
I.C.I #	106	104	−1,88	1
Ito Yokado #	272,20	263,10	−3,34	50
Kingfisher plc #	106	103,70	−2,16	—
Matsushita #	92,65	94,05	−1,51	50
Mc Donald's #	396,50	390	−1,63	—
Merck and Co #	770	756	−1,81	—
Mitsubishi Corp.#	36	34,15	−5,13	50
Mobil Corporat.#	456,10	452	−0,89	1
Morgan J.P. #	746	742	−0,53	2
Nestle SA Nom. #	12700	12580	−0,94	10
Nipp. MeatPacker #	73,80	72	−2,43	50
Nokia A	396	388,40	−1,91	2
Norsk Hydro #	266,40	264	−0,90	20
Petrofina #	2485	2386	−3,98	—
Philip Morris #	225	226	+0,44	—
Philips N.V #	553	520	−5,96	10
Placer Dome Inc #	69,60	69,70	+0,14	—
Procter Gamble	520	515	−0,96	—
Quilvest	340	335,20	−1,41	—
Randfontein #	14,20	13,70	−3,52	—
Rio Tinto PLC #	72	70	−2,77	—
Royal Dutch #	333	327,50	−1,71	1
Sega Enterprises	107	105	−1,86	50
Schlumberger #	431	430,90	−0,02	—
SGS Thomson Micro.	414,10	401	−3,16	13
Shell Transport #	43	42,10	−2,09	—
Siemens #	376	370,20	−1,54	5
Sony Corp. #	482,10	483,70	+0,33	50
Sumitomo Bank #	51,70	50,70	−1,93	50
T.D.K #	441,10	445,70	+1,04	50
Telefonica #	281,30	278,10	−1,13	500
Toshiba #	23,75	24	+1,05	50
Unilever #	490,50	492,20	+0,34	1
United Technol. #	515	518	+0,58	5
Volkswagen A.G #	5460	5350	−2,01	50
Western Deep #	157,60	155	−1,65	2
Yamanouchi #	125,50	122,10	−2,70	50
Zambia Copper	11	10,75	−2,27	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 17 h 35
VENDREDI 12 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,10	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,58	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	125,35	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,81	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,94	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,75	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,33	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,18	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	128,02	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,80	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103,05	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,75	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120,40	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,60	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,26	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	105,85	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,15	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	100,13	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,61	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,40	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,75	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,62	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,01	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,30	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,43	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,16	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	142,01	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	144,35	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,90	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1020	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	52,50	[illegible]
Baccarat (Ny)	903	[illegible]
Bains C.Monaco	790	[illegible]
Bque Transatland.	271	[illegible]
B.N.P.Intercont.	1526	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	571	[illegible]
Champex (Ny)	18,30	34
C.I.T.R.A.M. (B)	3010	3160
Generali Fce Assur	1750	1760
Continental Ass.Ly.	646	651
Darblay ◆	525	525
Didot Bottin ◆	900	900
Eaux Bassin Vichy ◆	2680	2680
Ent.Mag. Paris	2070	2020
Fichet Bauche	44	41
Fidei	63	62
Finalens	295	297,10
F.I.P.P. ◆	210	210
Fonciere (Cie)	920	925
Foncina #	640	620
Francarep	359	339
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot	1285	1399
G.T.I (Transport)	448	435
Immobail	250	255
Immobanque	685	713
Lucia	77	83,30
Monoprix	510	520
Metal Deploye ◆	420	430
Mors	9,30	8,80
Navigation (Nle)	131	131
Optorg	519	500
Paluel-Marmont ech ◆	450	450
Exa.Clairefont(Ny)	1100	1082
Parfinance	455,20	465
Paris Orleans	395	395
Promodes (CI)	2180	2279
PSB Industries Ly	698	689
Rougier #	388,30	375
Saga	199,80	200
S.I.P.H.	245	243,80
Sofragi	5310	5300
Taittinger	4840	4770
Tour Eiffel ◆	545	545
Vicat	608	608
Caves Roquefort	2300	2220
Elyo ◆	368,80	368,80
Finaxa ◆	536	536
Gaillard (M) ◆	1620	1620
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211,50	211,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	2001
Hotel Lutetia	572	545
Hotels Deauville	1045	1015
L.Bouillet (Ly)	392	395
Lloyd Continental	11390	10830
Matussiere Forest	78,85	76,50
Moncey Financiere ◆	2932	2932
M.R.M. (Ly)	515	508
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	131	131
Poliet	535	555
Sabeton (Ly)	800	799
Samse (Ly)	1500	1415

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 17 h 35
VENDREDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	67,20	[illegible]
AFE #	1016	[illegible]
Aigle #	560	[illegible]
Albert S.A (Ns)	236	[illegible]
Arkopharma #	482	[illegible]
Assystem #	285	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	926	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	385,10	[illegible]
Bque Vernes	145	[illegible]
Beneteau CB#	785	[illegible]
B I M P	138	[illegible]
Boiron (Ly)#	455,90	[illegible]
Boisset (Ly) #	797	[illegible]
But S.A.	370	[illegible]
C.E.E #	200	[illegible]
Change Bourse (M)	244,10	[illegible]
CNIM CA#	281	[illegible]
Codetour	401,80	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	351,40	[illegible]
Conflandey #	340,50	[illegible]
C.A. Hte Normandie	337	[illegible]
C.A. Paris IDF	950	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	306	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	303	[illegible]
C.A.Pas de Calais	596	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	475	[illegible]
C.A. Oise CCI	346	[illegible]
C.A. Somme CCI	335	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	426	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	625	[illegible]
Devanlay S.A.	722	[illegible]
Devernois (Ly)	598	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	49	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	481	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	477	[illegible]
Expand s.a	1631	[illegible]
Factorem	835	[illegible]
Faiveley #	246	[illegible]
Finacor	37	[illegible]
Fininfo	1041	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	620	[illegible]
Gautier France	396	[illegible]
Gel 2000	41,50	[illegible]
GEODIS #	498	[illegible]
GFI Industries #	1675	1650
Girodet (Ly) # ◆	24	24
GLM S.A.	230	230
Gpe Guillin # Ly	282,80	282
Kindy #	150	148
Guerbet S.A.	220	212
Hermes internat.1#	505	482,90
Hurel Dubois	860	846
ICBT Groupe #	244	[illegible]
I.C.C.#	181	[illegible]
ICOM Informatique	609	613
Idianova ◆	86,20	86,20
Int. Computer #	81	[illegible]
IPBM	60	60
M6-Metropole TV	975	[illegible]
Manitou #	1106	1101
Manutan	555	550
Marie Brizard #	695	665
Maxi-Livres/Profr# ◆	40	40
Mecelec (Ly)	125,50	[illegible]
MGI Coutier #	375	[illegible]
Monneret JouetsLy#	164	[illegible]
Naf-Naf #	102,50	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	970	[illegible]
Onet #	950	940
Paul Predault	166	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	129,50	126
Phyto-Lierac #	279	266
Pochet	785	789
Poujoulat Ets (Ns) ◆	227	227
Radiall #	757	728
Robertet #	1289	1325
Rouleau-Guichard	288	[illegible]
Securidev #	113,50	111
Smoby (Ly) #	584	572
Sofco (Ly)	12,50	12,50
Sofibus ◆	370	370
Sopra #	1956	1965
Steph.Kelian #	84	86
Sylea	591	590
Teisseire-France	216,50	214
TF1	936	938
Thermador Gpe. #	405	390
Transiciel	585	559
Trouvay Cauvin #	179,20	182
Unilog	2101	2100
Union Fin.France	740	738
Viel et Cie #	161,70	159,90
Vilmorin et Cie #	659	634
Virbac	481	481

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 17 h 35
VENDREDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	44	41,10
Belvedere	1430	1355
BVRP	427	426
Coil	409,80	404
Electronique D2	185	168
FDM Pharma n.	120	115
Genset	658	652
Guyanor action B	9,25	9
High Co.	413,90	390,10
Infonie	102	101
Joliez-Regol	98,90	96
Mille Amis ◆	59,95	59,95
Naturex	110	109,90
Olitec	1299	1270
Picogiga	275,10	255
Proxidis	23,20	22
R2I Santé	560	585
Stelax	6,10	5,85

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 17 h 35
VENDREDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	1012	1012
Via Credit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; *d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite*; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	171,87	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	160,43	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie ◇	910098	[illegible]
Natio Court Terme ◇	14601,62	14601,62
Natio Court Terme 2 ◇	396559	396559
Natio Epargne ◇	2210,84	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4129,53	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	176,59	[illegible]
Natio Epargne Retraite	213,06	[illegible]
Natio Epargne Trésor ◇	11675,96	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1484,69	[illegible]
Natio Euro Oblig. ◇	1079,48	[illegible]
Natio Euro Opport.	1594,30	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2934,93	[illegible]
Natio Immobilier	1842,90	[illegible]
Natio Inter ◇	1162,10	[illegible]
Natio Monétaire C ◇	5589,96	[illegible]
Natio Monétaire D ◇	5251,68	[illegible]
Natio Oblig. LT ◇	232,77	[illegible]
Natio Oblig. MT C ◇	901,27	[illegible]
Natio Oblig. MT D ◇	871,10	[illegible]
Natio Opportunités	284,18	[illegible]
Natio Placement C ◇	80776,83	80776,83
Natio Placement D ◇	75899,37	75899,37
Natio Revenus ◇	1125,41	1114,27
Natio Sécurité ◇	11450,19	11450,19
Natio Valeurs	1903,62	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monéden ◇	95127,53	[illegible]
Oblig. tres caté. ◇	293,02	[illegible]
CDC-GESTION — Groupe Caisse des dépôts		
Livret Bourse Inv. D PEA	1169,70	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2677,08	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2397,72	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	323,95	[illegible]
Patrimoine Retraite D ◇	306,70	[illegible]
Sicav Associations C	2476,26	[illegible]
CDC TRÉSOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20230,91	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19882,93	[illegible]
CAISSE D'ÉPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	395,53	[illegible]
Écur. Capitalisation C	269,44	[illegible]
Écur. Expansion C	85586,43	[illegible]
Écur. Géovaleurs C ◇	4745,44	[illegible]
Écur. Investis. D PEA ◇	313,47	[illegible]
Écur. Monépremière	11656,54	[illegible]
Écur. Monétaire C	13340,03	[illegible]
Écur. Monétaire D	12364,79	[illegible]
Écur. Trésorerie C	327,30	[illegible]
Écur. Trésorerie D	306,89	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2088,52	[illegible]
Épercourt-Sicav D	192,44	[illegible]
Géoptim C	13709,22	[illegible]
Géoptim D	12592,47	[illegible]
Horizon C ◇	2969,54	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,47	[illegible]
Sensipremière C ◇	14386,57	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12546,31	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12370,95	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	122925,36	[illegible]
Atout Amérique	219,99	[illegible]
Atout Asie	77,21	[illegible]
Atout France Europe	1213,69	[illegible]
Atout France Monde	294,65	[illegible]
Atout Futur C	1201,97	[illegible]
Atout Futur D	1119,66	[illegible]
Coexis	2050,35	[illegible]
Dièze	2829,57	[illegible]
Elicash ◇	977494,76	[illegible]
Eurodyn	3622,73	[illegible]
Indicia ◆	2568,28	[illegible]
Indocam Convert. C	16220,89	[illegible]
Indocam Convert. D	14848,68	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	14232,98	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	1239,28	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	1239,28	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	1001,40	[illegible]
Indocam Orient C	153,69	[illegible]
Indocam Orient D	140,89	[illegible]
Indocam Unijapon	845,96	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	2010,12	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1438,02	[illegible]
Moné.J C ◇	12236,83	[illegible]
Moné.J D ◇	11592,22	[illegible]
Oblifutur C	584,98	[illegible]
Oblifutur D	539,15	[illegible]
Oraction	1429,99	[illegible]
Revenu-Vert	1197,58	[illegible]
Sévéa ◆	129,14	[illegible]
Synthésis	19901,71	[illegible]
Univers Actions	308,20	[illegible]
Uni Associations ◇	120,79	[illegible]
Uni-Foncier	1937,78	[illegible]
Uni-Régions	2417,43	[illegible]
Univar C ◇	317,11	[illegible]
Univar D ◇	303,91	[illegible]
Univers-Obligations	266,19	261,74
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	—	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	19590,47	19019,87
Optalis Dynamiq. C ◆	122,93	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	122,93	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	117,88	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	117,88	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	112,67	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	112,67	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	109,89	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	109,89	[illegible]
Pacte Sol. Logem. ◆	516,63	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	545,84	536,04
CIC BANQUES		
Francic ◇	221	[illegible]
Francic Pierre ◇	191,07	[illegible]
Europe Régions ◇	334,49	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◇	1108,40	1108,40
Cicamonde ◇	2007,56	[illegible]
Converticic ◇	501,73	[illegible]
Ecocic ◇	2104,62	[illegible]
Mensuelcic ◇	10072,37	[illegible]
Oblicic Mondial ◇	4215,73	[illegible]
Oblicic Régions ◇	1254,69	[illegible]
Rentacic ◇	166,77	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité ◇	1422,44	[illegible]
Lion 20000 C ◇	17559,98	[illegible]
Lion 20000 D ◇	16428,90	16428,90
Lion-Associations C ◇	11415,85	[illegible]
Lion-Associations D ◇	10818,81	[illegible]
Lion Court Terme C ◇	27162,33	[illegible]
Lion Court Terme D ◇	23930,30	[illegible]
LionPlus C ◇	1682,52	[illegible]
LionPlus D ◇	1541,22	[illegible]
Lion Trésor ◇	2519,42	[illegible]
Obilion ◇	2356,76	2333,43
Sicav 5000 ◇	1022,70	1002,65
Slivafrance ◇	1765,59	1730,97
Slivam ◇	682,22	668,84
Slivarente ◇	269,06	263,78
Slivinter ◇	965,20	946,27
Trilion ◇	5193,13	5126,49
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes ◇	2789,70	2735
CM Option Dynamique ◇	183,67	178,75
CM Option Equilibre ◇	312,57	305,69
Créd.Mut.Mid.Act.Fr. ◇	220,89	214,98
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◇	954,85	954,85
Créd.Mut.Ep.Ind.C ◇	211,34	205,68
Créd.Mut.Ep.J ◇	23517,52	23517,52
Créd.Mut.Ep.Monde ◇	2047,10	1992,37
Créd.Mut.Ep.Oblig. ◇	1972,54	1933,86
Créd.Mut.Ep.Quatre ◇	1106,14	1084,45
Fonds communs de placements		
CM Option Modération ◇	112,99	110,77
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	389,47	372,70
Saint-Honoré Capital	21350,71	20728,84
St-Honoré March. Emer.	587,99	562,67
St-Honoré Pacifique	586,46	561,21
St-Honoré Vie Santé	2291,19	2192,53
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1873,41	1873,41
Stratégie Actions	1283,74	1234,37
Stratégie Rendement	2125,54	2056,70
[illegible] — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C ◇	135,14	131,84
Amplitude Europe C	233,06	227,38
Amplitude Europe D	229,16	223,57
Amplitude Monde C ◇	1229,26	1199,28
Amplitude Monde D ◇	1149,49	1121,45
Amplitude Pacifique C	77,78	75,88
Elanciel France D PEA	277,20	270,44
Géobilys C	710,43	699,93
Géobilys D	672,15	662,22
Kaleis Dynamisme C	1348,58	1322,14
Kaleis Équilibre C	1208,40	1184,71
Kaleis Sérénité C	1127,79	1116,62
Plénitude D PEA	278,74	271,94
Poste Gestion C ◇	15290,79	15290,79
Revenus Trimestr. D	5264,98	5212,85
Solstice D ◇	2386,03	2380,08
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C ◇	38974,13	38974,13
Actimonétaire D ◇	30877,68	30877,68
Cadence 1 D ◇	1075,64	1064,99
Cadence 2 D ◇	1063,50	1052,97
Cadence 3 D ◇	1052,72	1042,30
Capimonétaire C ◇	420,14	419,72
Capimonétaire D ◇	369,91	369,54
Sogeoblig C/D ◇	9798,09	9781,08
Interoblig C ◇	317,91	314,76
Intersélection France D ◇	492,01	482,36
S.G. France opport. C ◇	2985,77	2927,23
S.G. France opport. D ◇	2826,37	2770,95
Sogenfrance C	2918,71	2861,48
Sogenfrance D	2649,83	2597,87
Sogépargne D	309,44	306,38
Soginter C ◇	334,76	328,20
Sogenfrance Tempo D	379,61	372,17

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITION **Le navigateur Eric Tabarly a disparu en mer dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 juin au large des côtes du Pays de Galles. Il était né le 24 juillet 1931 à Nantes. C'est lors d'une manœuvre qu'Eric Tabarly a été heurté à la hauteur de la poitrine par la corne de la grand-voile et ensuite projeté à la mer. Il convoyait, avec quatre équipiers, son premier *Pen-Duick* dont il devait fêter les cent ans en Ecosse. Les navires de secours et les avions qui ont survolé la zone *ne sont pas parvenus* à retrouver le corps du marin.**


TAVERNIER/SIPA PRESS

Eric Tabarly, le skipper de granit

Ses victoires de 1964 et 1976 dans la Transat anglaise en solitaire ont créé sa légende et popularisé la voile en France. Avec ses « Pen-Duick », le navigateur breton a été à l'origine de la plupart des grandes innovations sur les voiliers de course

ALORS qu'Eric Tabarly croisait, un jour, devant un nouveau port de plaisance, il maugréa : *« Tous ces bateaux, ça va finir par nous flanquer le paysage en l'air. » « Mais c'est de ta faute, c'est toi qui as fait démarrer la plaisance en France »*, lui avait répliqué Daniel Charles, fondateur du Conservatoire international de la plaisance à Bordeaux. *« Ah ! pas du tout*, s'était défendu le double vainqueur (1964 et 1976) de la Transat anglaise en solitaire. *Le détonateur, c'est les Glénan et Herbulot, l'architecte des* Vauriens. *Ce sont eux qui ont popularisé la voile en la démocratisant. Peut-être que cela n'aurait rien changé si je n'avais pas gagné. »*

Peu importe aujourd'hui de savoir si c'est la « faute » à Eric Tabarly ou aux Glénan. Parmi les vingt millions de Français qui vont choisir la mer pour leurs congés d'été, plus de trois millions auront une activité nautique. Plus de huit cent mille bateaux de plaisance, dont deux cent cinquante mille voiliers, sont immatriculés en métropole, et les chantiers Beneteau et Jeanneau, qui exportent plus de la moitié de leur production, sont, depuis 1982, les premiers constructeurs mondiaux de voiliers.

En succédant en 1964 à Sir Francis Chichester, authentique héros de l'Empire britannique, pionnier de l'aéronautique et aventurier des mers, vainqueur, en 1960, de la première course transatlantique en solitaire, Eric Tabarly ne se doutait pas qu'il allait redonner aux Français une âme de corsaire. Aussi puissant que résistant, ingénieux pour la conception de ses bateaux, doté d'un redoutable sens marin en course, modeste et emprunté dans le triomphe, le jeune enseigne de vaisseau avait tout pour séduire ses compatriotes en mal de héros sportifs depuis les calamiteux Jeux olympiques de Rome en 1960 ou la dernière participation des « Bleus » à la Coupe du monde de football en 1958.

Avec leurs jeans et leurs pulls marins, Eric Tabarly et ses jeunes équipiers ont bouleversé l'ordonnancement de la voile en blazer, domaine réservé des Anglo-Saxons depuis près d'un siècle. En embarquant sur ses *Pen-Duick* des dizaines de jeunes du contingent, comme Olivier de Kersauson, Alain Colas, Marc Pajot, Gérard Petipas, Philippe Poupon, Titouan Lamazou, Jean Le Cam ou le médecin-aventurier Jean-Louis Etienne, qui lui ont toujours témoigné une affection proche de la vénération, et en faisant rêver ceux qui restaient à terre, le solitaire de Bénodet a été à l'origine de bien des vocations de coureurs d'océans ou, plus modestement, de plaisanciers. Si Eric Tabarly restera aux yeux de tous ses équipiers comme un marin de légende, qui leur a beaucoup plus appris par son exemple que par des discours, son rôle de pionnier dans la conception des voiliers de course est beaucoup moins connu des Français. Des rudiments d'architecture acquis à l'Ecole navale de Brest, combinés à ses *connaissances encyclopédiques* sur l'histoire de la voile, à son sens de l'observation et à son pragmatisme, liés à sa longue pratique de *la compétition, ont toujours éveillé* son intérêt pour des options novatrices qui lui ont permis de prendre ses concurrents de vitesse avec ses différents *Pen-Duick*.

Ainsi a-t-il imaginé le premier « déplacement léger » en contreplaqué (*Pen-Duick-II*), la première coque en aluminium soudé, avec des formes bouleversant la jauge IOR (*Pen-Duick-III*), le premier grand multicoque de course (*Pen-Duick-IV*), le premier monocoque avec ballasts (*Pen-Duick-V*), la « chaussette » de spi pour mener *Pen-Duick-VI* en solitaire, et le premier grand trimaran doté de plans porteurs immergés fixés sous les deux flotteurs afin de propulser la coque centrale hors de l'eau (*Paul-Ricard*, l'ancêtre de l'Hydroptère, *désormais mis au point par son ancien équipier, Alain Thébaud*).

A une époque où les amateurs de yachting ne juraient encore que par le bois, Eric Tabarly, qui avait minutieusement étudié tous les récits de la première de toutes les Transats, l'Observer Singlehanded TransAtlantic Race (Ostar), gagnée en 1960 par Sir Francis Chichester, fut le premier à oser l'aventure sur un « déplacement léger » (5,4 tonnes pour 13,60 mètres), dont il avait crayonné les esquisses avec son ami Gilles Costantini, directeur de chantier naval à La Trinité-sur-Mer. Déjà propriétaire de *Pen-Duick, le cotre aurique que lui avait* légué son père, il baptisera son ketch *Pen-Duick-II*. *« Ça m'a évité de chercher un nouveau nom*, confiait-il. *Celui-là sonnait bien. Autant le garder. »*

Quinze voiliers avaient pris le départ de la deuxième Ostar à Plymouth. Malgré une panne de pilote automatique dès le huitième jour de mer, Tabarly sera le premier à rallier Newport (Rhode Island), le berceau de la Coupe de l'America, après vingt-sept jours et trois heures.

Les Français découvrent ce jeune Breton au regard clair, au menton carré et aux traits volontaires, barbu comme un loup de mer, qui se déclare simplement *« surpris d'apprendre qu* [il avait] *gagné »*. Le général de Gaulle inaugure les promotions de sportifs en le faisant aussitôt chevalier de la Légion d'honneur pour *« fait exceptionnel »*. Mais c'est Sir Francis Chichester, arrivé deux jours et trois heures plus tard, qui lui rendra le plus bel hommage : *« Je me demande si on pourra faire mieux. Ce fut pour moi un grand privilège de courir contre un homme comme Eric et un bateau tel que* Pen-Duick-II. »

Dans l'année qui a suivi cette victoire, la vente des voiliers a progressé en France de 78 %. Quatre ans plus tard, la production annuelle était passée de 4 000 à 28 000 unités. Entre-temps, Tabarly avait enchaîné les succès avec *Pen-Duick-III*, une goélette de 17,45 mètres qu'il avait dessinée seul en 1966.

Le bateau innovait avec sa coque en aluminium soudé et sa quille *testée en bassin de carène, mais* surtout par ses formes qui allaient chambouler la jauge IOR. Avec *Pen-Duick-III*, Tabarly et ses jeunes équipiers ont taillé des croupières aux Anglo-Saxons en allant les battre, dès 1967, dans leurs chasses gardées : la course du Fastnet, le championnat du RORC (Royal Ocean Racing Club) et Sydney-Hobart. Tabarly pensait courir la troisième Ostar avec *Pen-Duick-III*, mais, en septembre 1967, il a l'occasion de convoyer *Toria*, un trimaran de 12 mètres conçu par l'architecte Derek Kelsall pour le Boat Show de Londres. C'est un coup de foudre. *« J'ai pensé que s'il y avait un bon multicoque dans la course les monocoques auraient du mal »*, dit-il.

Avec l'architecte André Allègre, il conçoit *Pen-Duick-IV*, le premier grand multicoque de course (20,80 mètres), doté des deux premiers mâts-ailes inspirés des chars à voile, et des premières grands-voiles entièrement lattées, confectionnées par son ami Victor Tonnerre.

Malgré les retards entraînés par les grèves de mai 68, *Pen-Duick-IV* est prêt *in extremis* pour le départ, *mais est victime d'un abordage* avec un cargo dès la première nuit de course. Endetté, Tabarly doit vendre son trimaran à Alain Colas, qui signera, en 1972, la première victoire d'un multicoque dans la Transat anglaise avant de battre en 1973 le record autour du monde en cent vingt-neuf jours.

Pionnier du multicoque, Eric Tabarly a préparé l'hégémonie de ses successeurs français, qui ont trusté les victoires dans toutes les courses transatlantiques au point de dissuader la concurrence étrangère, mais, aux yeux du navigateur breton, c'était pourtant *Pen-Duick-V* qui a le plus contribué à l'évolution des voiliers de course. Le règlement technique de la première Trans-Pacifique en solitaire entre San Francisco et Tokyo, en 1969, imposait seulement une longueur maximale de 10,50 mètres.

Une fois de plus, le skipper fait appel à sa connaissance de l'histoire de la voile et à son pragmatisme pour développer une intuition. *« J'avais observé une série américaine d'avant-guerre, les* Sandbaggers, racontait-il. *C'étaient des petits voiliers de 5 mètres avec plusieurs équipiers au rappel qui déplaçaient des sacs de sable à chaque virement de bord pour permettre au bateau de porter une énorme voilure. Je me suis dit qu'au lieu de transbahuter du sable, qu'on devait garder à bord, il serait plus judicieux*

Un palmarès impressionnant

- **1964.** Ostar (Transat anglaise en solitaire) à la barre de *Pen-Duick-II*.
- **1967.** Morgan Cup, Gotland Race, Channel Race, Fastnet, Plymouth-La Rochelle et Sydney-Hobart avec *Pen-Duick-III*.
- **1969.** Trans-Pacifique (San Francisco-Tokyo) avec *Pen-Duick-V*.
- **1971.** Falmouth-Gibraltar avec *Pen-Duick-III*.
- **1972.** Los Angeles-Tahiti avec *Pen-Duick-III*.
- **1975.** Triangle Atlantique avec *Pen-Duick-VI*.
- **1976.** Ostar avec *Pen-Duick-VI*.
- **1980.** Record de l'Atlantique sur *Paul-Ricard*.
- **1997.** Fastnet en monocoque open sur *Aquitaine-Innovations* et Route du café (Le Havre-Carthagène) avec Yves Parlier.

« Il a crié. Il savait probablement ce qui l'attendait en tombant à l'eau »

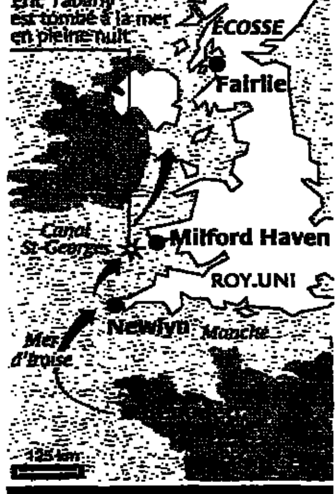
LES RECHERCHES aériennes entreprises pour retrouver le corps d'Eric Tabarly, tombé à la mer au large du pays de Galles vendredi 12 juin peu avant minuit, ont été stoppées dimanche 14 juin vers 22 heures (heure de Paris). Le chasseur de mines *Cassiopé* a quitté Brest et devrait prendre le relais à partir de lundi, *« jusqu'à nouvel ordre »*.

Depuis la torche de détresse allumée samedi à 7 heures pour alerter le voilier australien *Longorbarda* et un navire de commerce qui croisaient à proximité de *Pen-Duick* et qui ont prévenu les autorités maritimes britanniques avant de poursuivre les recherches avec les quatre rescapés, la zone a d'abord *été survolée par un hélicoptère de* la Royal Air Force pendant plusieurs heures samedi. Un Bréguet Atlantic de la marine nationale avait décollé de Lann-Bihoué (Morbihan) en fin d'après-midi pour se joindre aux recherches, mais l'espoir de retrouver le naufragé vivant était déjà réduit à néant. La survie ne peut excéder trois ou quatre heures dans une eau à 10 ou 11°.

VENT FORCISSANT

Interrompues par la nuit, les recherches, coordonnées par les gardes-côtes de Milford Haven (pays de Galles), ont repris dimanche matin à 7 heures et se sont poursuivies toute la journée avec le Bréguet Atlantic et deux hélicoptères britanniques. Pris en remorque par une vedette de sauvetage jusqu'au port de Milford Haven, les quatre compagnons d'Eric Tabarly, Erwan Quéméré, un photographe de mer réputé, Jacques-André Rebec, un lieutenant de vaisseau à la retraite, et Antoine et Candida Costa, un couple d'amis avec qui le navigateur skiait chaque hiver à Chamonix, ont attendu, dimanche, l'accord de Jacqueline, son épouse, pour relater les circonstances du drame dans un communiqué.

Parti de Newlyn, près de Penzance (pointe sud-ouest de l'Angleterre) vendredi en fin de matinée, *Pen-Duick* faisait route au nord pour participer à un rassemblement de plans Fife à Fairlie (Ecosse) où William Fife junior, l'architecte de *Pen-Duick*, avait installé son chantier naval au XIXe siècle. Le vent forcissant progressivement au large du pays de Galles, l'équipage avait amené plusieurs éléments du grément aurique, le flèche, le flying jib et pris deux ris dans la grand-voile. *« A 22 h 30, Eric Tabarly décide d'amener la grand-voile et de gréer la voile de gros temps*, indique le communiqué. *Il demande à tout l'équipage d'être à la manœuvre. En fin de l'affalage de la corne* [vergue qui porte la grand-voile], *un coup de roulis a provoqué un balancement de tribord sur babord. Eric, se trouvant à ce moment-là en train de saisir la voile debout sur le capot de descente, a été heurté sous la corne à hauteur de poitrine et projeté à la mer sur babord. »*



Erwan Quéméré a précisé au téléphone à son confrère Christian Février : *« Il a crié. Il savait probablement ce qui l'attendait en tombant à l'eau. »* L'absence de bastingage et de ligne de survie sur ces vieux gréements ne permet pas de rester attaché au bateau et leur manœuvre est beaucoup plus complexe que sur des unités plus récentes. Après avoir jeté une bouée fer à cheval, l'équipage a affalé les voiles d'avant, puis a remis cap au sud au moteur. *« Nous lançons deux fusées de détresse et, sur VHF portable, nous émettons sur canal 16 sans obtenir de contact. La batterie de la VHF, faiblissant, devient inopérante. »* Ce n'est donc qu'à 7 heures que les équipiers de *Pen-Duick* aperçoivent le voilier et le navire de commerce.

« Par l'intermédiaire du voilier, nous demandons à la voix assistance pour homme à la mer (hélicoptère et sauveteurs), poursuit le communiqué. *En attendant la mise en place du dispositif, nous continuons les recherches avec l'autre voilier* (Longorbarda). *Nous remercions les sauveteurs pour leur efficacité et leur professionnalisme. Signé : l'équipage* de Pen-Duick. »

Comme l'avait prévu Eric Tabarly, *Pen-Duick* poursuivra sa route vers Fairlie. Jacqueline Tabarly a fait savoir que le nouvel équipage devait arriver lundi à Milford Haven pour participer au centenaire des plans Fife.

هكذا من الأصل

de prendre de l'eau qu'on pourrait pomper selon les besoins et rejeter ensuite. »

Pen-Duick-V est doté de deux ballasts qui permettent de stocker 500 litres d'eau au vent du bateau, afin de lui donner plus de raideur à la toile. En trente-neuf jours et quinze heures pour les 5 700 milles (environ 10 700 kilomètres), Tabarly devance Jean-Yves Terlain de... onze jours. Avec sa barbe de quarante jours et son jean troué, il mettra des heures pour faire comprendre qui il est et trouver les organisateurs, qui ne l'attendaient pas si tôt dans le petit port de Misaki. *Pen-Duick-V* est ainsi devenu l'ancêtre de tous les monocoques open engagés désormais dans les courses autour du monde en solitaire.

Au plus petit des *Pen-Duick* a succédé le modèle le plus grand (22,25 mètres et 32 tonnes de déplacement), construit en 1973 pour la première course autour du monde en équipage. Largement en tête dans la première étape, *Pen-Duick-VI* démâte. Quatre ans plus tard, dans la deuxième édition de la Whitbread, le grand ketch est disqualifié pour une sombre histoire de certificat de jauge non conforme pour sa quille en uranium appauvri.

C'est pourtant *Pen-Duick-VI* qui a permis à Tabarly de signer son plus bel exploit. Conçu pour être mené par une douzaine d'équipiers, il l'engage néanmoins dans la Transat anglaise en solitaire de 1976. Afin de pouvoir envoyer seul les spis de 350 mètres carrés, il imagine les « chaussettes » utilisées aujourd'hui sur tous les grands voiliers.

Cinq gigantesques dépressions balaient l'Atlantique et déciment la flotte. Les abandons et les sauvetages se multiplient. Alain Colas fait escale à Terre-Neuve pour réparer son gigantesque *Club-Méditerranée* et s'inquiète pour son rival, qui n'a plus donné signe de vie depuis le départ. L'ancien équipier est attendu en vainqueur à Newport, mais c'est Tabarly qui, au matin du vingt-troisième jour d'angoisse, sort le premier des brumes matinales avec 25 milles d'avance sur Colas. *« Je ne sais pas si c'est ma plus belle victoire, mais je suis content »*, dira-t-il, toujours pudique en débarquant.

Plus tard, il avouera les conditions dantesques de sa traversée, transformée en travaux d'Hercule par sa panne de pilote automatique dès le quatrième jour et la casse de sa barre à roue le septième. Apprenant l'angoisse de ses proches, l'*« idole des houles »* avait répondu avec sa désarmante logique : *« J'avais pourtant dit à ma mère : "Tu n'as absolument aucun souci à te faire. Même si c'est dur, même si j'en bave, tu n'as pas à t'inquiéter. J'ai le bateau le plus solide de la course." »*

« La Transat de 1976 est certainement la course dont je suis le plus fier, nous avouait-il récemment. *Ça a été la plus dure. Mener* Pen-Duick-VI *en solitaire, à mes yeux, ça représente quelque chose. »* Cette image de capitaine courageux bravant les pires tempêtes, de sportif exemplaire à travers ses actes, laissant à d'autres les discours, conforte Tabarly dans son image de héros national taillé dans le granit breton.

S'il avait pu trouver un budget plus tôt, Tabarly ne se serait pourtant pas lancé dans la Transat 1976 avec *Pen-Duick-VI*. Depuis sa rencontre en 1975 avec Alain de Bergh, directeur du département calcul des structures chez Dassault, le navigateur breton s'intéressait à un projet révolutionnaire : l'Hydroptère. Plusieurs expériences de petits voiliers dotés de foils avaient été menées par l'US Navy à la fin des années 50 et par les Anglais avec *Icarus* dans les années 60 pour tenter de battre des records de vitesse. La portance développée par les foils croît avec le carré de la vitesse et doit, théoriquement, permettre au bateau de « décoller » en restant seulement au contact de l'élément liquide par ses foils et par un empennage constitué d'un safran de direction supportant à son extrémité inférieure un plan horizontal permettant de régler l'assiette du bateau.

En 1979, les matériaux utilisés pour la construction navale ne permettaient pas encore de concrétiser ce projet, mais Tabarly a néanmoins conçu avec Alain de Bergh le *Paul-Ricard*, un trimaran de 16,5 mètres en aluminium pesant 7 tonnes et doté de petits foils pour soulager la coque à grande vitesse. Coiffé sur la ligne d'arrivée de la Transat en double pour sa première course, le grand trimaran améliorera, en 1980, de près de deux jours, en dix jours cinq heures quatorze minutes et vingt secondes, le vieux record de la traversée de l'Atlantique détenu, depuis 1905, par la goélette *Atlantic*.

Plus préoccupé par la conquête de son Graal, cette Whitbread qu'il ne gagnera jamais, Tabarly avait passé le relais à son jeune équipier Alain Thébault pour l'Hydroptère, mais ses nouvelles tentatives de gagner la course au tour du monde en équipage sur *Pen-Duick-VI*, rebaptisé *Euromarché* en 1981, ou avec *Côte-d'Or* en 1985, resteront vaines, faute d'avoir su démarcher à temps les budgets nécessaires. Dès les années 80, Tabarly et ses intuitions de génie doivent s'effacer derrières ces foutus ordinateurs des architectes et de la nouvelle génération des navigateurs.

La fin des années 80 lui vaudra bien des désagréments. Une grave avarie dans la Route du rhum 1986 le contraint pour la première fois à actionner sa balise de détresse et à abandonner son trimaran. Il subira aussi deux chavirages dans La Baule - Dakar en 1987 avec son frère cadet Patrick, et dans la Transat en double Lorient - Saint-Barthélemy en 1989 avec Jean Le Cam. Après une ultime participation à la Whitbread de 1993 à la suite de la mutinerie de l'équipage du maxi *La Poste*, Tabarly a dû attendre l'automne dernier pour renouer avec le succès dans la Route du café avec Yves Parlier.

Depuis sa retraite de la marine nationale, en juillet 1985, avec le grade de capitaine de vaisseau, Tabarly avait, surtout, renoué avec son amour de jeunesse, *Pen-Duick*, le cotre aurique acheté en 1938 par son père, et que ce dernier lui avait légué en 1952. C'est pour financer sa première rénovation avec sa solde qu'il s'était engagé dans l'aéronavale et avait opté pour l'Indochine. Cette restauration n'avait vraiment été achevée que pour le grand rassemblement des Voiles de la Liberté à Rouen, en 1989.

Tabarly s'était toujours défendu d'entretenir des liens sentimentaux avec ses *Pen-Duick*. *« Après tout, un bateau, ce n'est rien de plus qu'un objet »*, disait-il. Plutôt réticent aux nouvelles techniques de navigation avec l'assistance des ordinateurs, celui qui répugnait même à utiliser sa radio en course pour *« communiquer »* appréciait de plus en plus son retour à une navigation *« à l'ancienne »*. *« Je prends un réel plaisir à naviguer sur un bateau que je trouve beau.* Pen-Duick *a beaucoup de toile, pas de winch. Il est sportif et délicat à manœuvrer avec des palans. Les voiliers modernes ont beaucoup de qualités, mais pour l'esthétique... »*

Passionné par l'histoire de la marine, Tabarly livrera son dernier combat pour que le Musée de la marine reste au Trocadéro. « Mouillé » sur l'Odet, à quelques pas de cette longère au toit de chaume de 47 mètres de façade achetée en 1978 à plus de 100 kilomètres de là et que le navigateur avait remontée pierre par pierre, *Pen-Duick* était minutieusement entretenu par son quatorzième propriétaire, qui l'utilisait surtout pour des balades avec des amis ou avec sa femme Jacqueline et sa fille Marie, âgée de quatorze ans.

Lors du dernier week-end de Pentecôte, les Tabarly avaient invité une dizaine d'autres plans Fife rénovés pour célébrer les cent ans de *Pen-Duick*. La fête devait se poursuivre par un pèlerinage à Fairlie (Ecosse), à l'embouchure de la Clyde, où William Fife junior avait installé son chantier au siècle dernier. Le destin a voulu que ce retour aux origines de *Pen-Duick* soit le dernier voyage d'Eric Tabarly.

Gérard Albouy



Le 5 juillet 1968, sur le « Pen-Duick IV ». Conçu par Eric Tabarly avec l'architecte André Allègre, c'est le premier grand multicoque de course (20,80 mètres), doté des deux premiers mâts-ailes inspirés des chars à voile. Les grand-voiles entièrement lattées sont aussi une première. Elles ont été confectionnées par Victor Tonnerre, un ami du navigateur breton.

KEYSTONE-SYGMA

« Pen-Duick », un cotre de légende

Construit en 1898 d'après les plans de l'architecte écossais William Fife Junior III, ce cotre aurique destiné aux régates de Cowes avait été baptisé *Yum*. C'est son douzième propriétaire, Jean Lebec, qui l'a rebaptisé *Pen-Duick* (mésange bretonne à tête noire) en 1935. En 1938 Guy Tabarly, le père d'Eric alors âgé de sept ans, l'a acheté alors qu'il reposait sans quille sur les bords de Loire. Réarmé, il a accueilli la famille Tabarly jusqu'à la mobilisation du père. Après l'avoir laissé cinq ans dans une vasière, près de Bénodet, Guy Tabarly s'était résolu à vendre *Pen-Duick*. C'était compter sans l'attachement de son fils devenu le quatorzième propriétaire en 1952. Tabarly s'est engagé deux ans dans l'aéronavale pour financer sa restauration. A son retour, le verdict de son ami Gilles Costantini, directeur de chantier naval, était sans appel : *« Ton bateau est foutu. »*

Tabarly, faisant preuve d'ingéniosité, utilise la vieille coque en bois comme moule d'une nouvelle, avec sept couches de tissu de verre. Après trois ans de travaux, *Pen-Duick* est sauvé, mais Tabarly, absorbé par sa carrière de coureur d'océan, l'abandonne pendant vingt et un ans. C'est en 1983 qu'il confie son bateau au chantier de Raymond Labbé, à Saint-Malo, pour refaire, au gré de ses économies, les aménagements intérieurs, le pont et les superstructures.

Les réactions

■ **JACQUES CHIRAC**, président de la République : *« Ce risque, tous les marins du monde le prennent et le destin a choisi les côtes galloises non loin du pays de Bretagne qu'il aimait tant.* Pen-Duick, *qui l'avait rendu si célèbre, pour une fois ne l'a pas attendu. Ce fantastique marin, doué d'un instinct de la mer unique, aura marqué de son empreinte plusieurs générations de navigateurs qui ont appris à son contact la science de la course au large, mais aussi la volonté, la persévérance et cette force intérieure qu'il communiquait à son équipage. Le capitaine de vaisseau, enfin, porta très haut les couleurs de notre pays sur toutes les mers du globe. »*

■ **LIONEL JOSPIN**, premier ministre : *« Il incarnait toutes les vertus de la mer : la pugnacité, la droiture et l'humanité. En ces moments douloureux, chacun a dans son esprit et dans son cœur le visage buriné et la silhouette assurée de ce marin qui, au-delà de ses exploits, était devenu un symbole et une référence. Il n'avait peur de rien. Il est allé au bout de sa passion et de sa volonté. »*

■ **LOUIS LE PENSEC**, ministre de l'agriculture et de la pêche : *« J'ai du mal à croire que, dans son combat avec l'océan, il puisse être perdant. Sa victoire de 1964* [NDLR : dans l'Ostar] *fut l'acte fondateur d'une notoriété incontestable. Il a entraîné dans son sillage des générations de marins et donné aux Français le goût de la mer. Fidèle à sa légende, il nous a quittés en solitaire nous laissant le plus cher de ses* Pen Duick. *»*

■ **MARIE-GEORGE BUFFET**, ministre de la jeunesse et des sports : *« Grâce à lui, la France entière s'est découvert une vocation maritime et une jeunesse nombreuse s'est engagée dans les écoles de voile. Il a consacré toute sa vie à la mer. Elle sera sa dernière demeure. »*

■ **JEAN-FRANÇOIS DENIAU**, ancien ministre : *« C'est à la fois un symbole et un héros national. Je souhaite que la nation l'honore avec quelque chose qui ressemble à des obsèques nationales. »*

■ **ALAIN RICHARD**, ministre de la défense : *« Un très grand marin nous a quittés. Entré dans la légende bien avant cette cruelle disparition, Eric Tabarly a donné toute sa vie d'homme et d'officier à la course au large. Après sa stupéfiante victoire dans la course transatlantique en solitaire de 1964, le jeune officier de marine, pilote d'aéronavale, avait en effet été détaché au ministère de la jeunesse et des sports, où il a non seulement formé une génération de navigateurs prestigieux mais aussi accompagné le formidable engouement des Français pour la voile depuis trente ans. Passionné et pudique, chaleureux et discret, le capitaine de vaisseau Tabarly a mené sa vie comme ses* Pen Duick, *avec rigueur, courage, ténacité et panache. »*

■ **MARC PAJOT**, navigateur : *« C'était pour moi mon père, mon maître. (...) Je crois qu'il a beaucoup, beaucoup, beaucoup apporté en tant que marin, mais peut-être encore plus en tant qu'homme. Eric c'était un homme sincère, intègre, franc. »*

■ **PATRICK TABARLY**, navigateur, frère d'Eric Tabarly : *« C'était mon frère et j'ai du mal à comprendre que je ne vais plus le revoir et qu'il a disparu en mer. C'était un très grand marin, et un homme droit. Ce qu'il aimait, c'était de vivre en osmose avec son bateau, tranquille sur l'océan. C'est évident qu'il n'a pas mis toutes les chances de son côté pour être récupéré, mais il ne faut pas lui en vouloir, c'était son style de vie. Il est mort en pleine forme, j'ai gardé une image extraordinaire de lui. »*

■ **OLIVIER DE KERSAUSON**, navigateur : *« Des marins comme Eric, il y en a un par siècle. »*

■ **ROBIN KNOX-JOHNSTON**, navigateur anglais : *« Dans l'histoire de la voile, il sera toujours en haut de la liste... J'ai navigué contre lui plusieurs fois et une fois avec lui, c'était un marin fantastique... Le monde de la voile a perdu un de ses grands. »*

Amélioration par l'ouest

MARDI, l'anticyclone du proche atlantique se renforce par l'ouest du pays, avec une belle amélioration sur ces régions. Le ciel de traîne persiste sur l'Est avec encore des averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages et les belles éclaircies alterneront le matin, puis l'après-midi le ciel sera par moments plus nuageux. Le vent d'ouest sera modéré près des côtes. Il fera 16 à 19 degrés l'après-midi.

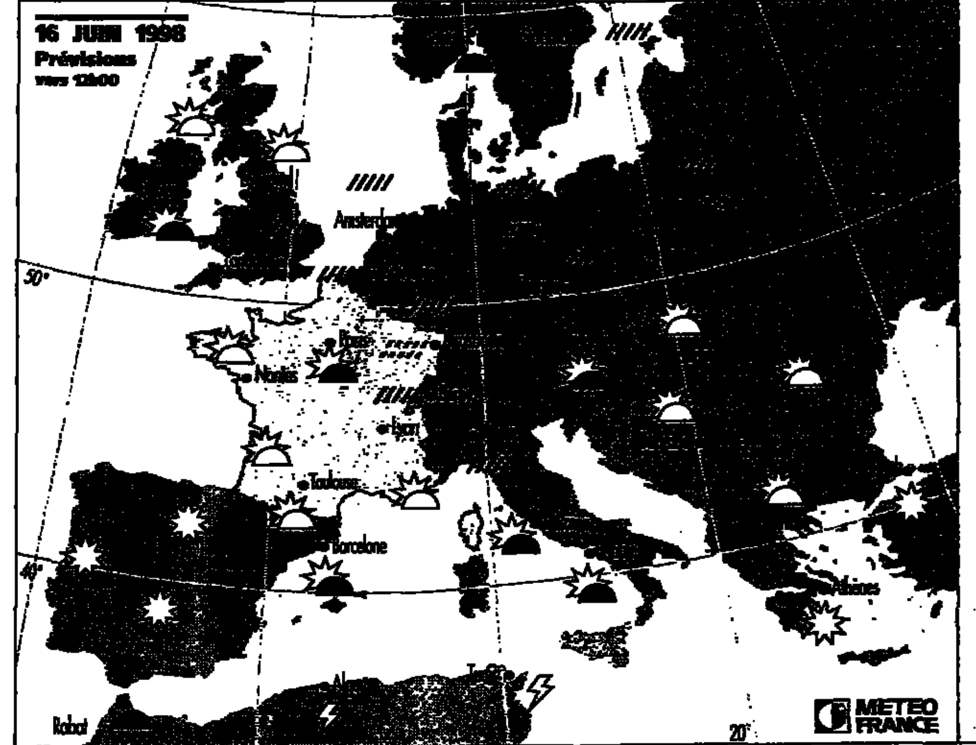
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages resteront encore nombreux une bonne partie de la journée, avec parfois quelques averses. Les éclaircies deviendront plus belles l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 16 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel restera très nuageux toute la journée avec des averses. La température maximale avoisinera 16 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil fera de belles apparitions le matin, puis l'après-midi le ciel sera plus nuageux avec quelques averses. Le thermomètre marquera 19 à 21 degrés au meilleur de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, les nuages et les éclaircies alterneront avec de rares averses. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec des averses. Il fera 16 à 20 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera au rendez-vous toute la journée, sur l'ensemble des régions. Le vent d'ouest soufflera assez fort près du littoral. Les températures maximales avoisineront 23 à 26 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** Les 18 hôtels Forte de Londres annoncent des tarifs promotionnels (jusqu'à 50 % du prix) valables du 19 juillet au 3 septembre et baptisés « London Focus ». *Ainsi*, le Regent Palace, proche de Picadilly, commence l'opération à partir de 33 livres (324 F) par chambre et par nuit, tandis que les Posthouse affichent 65 livres (633 F), en accueillant les enfants de moins de seize ans gratuitement dans la chambre des parents, repas inclus. Réservation : 0800-40-40-40, numéro vert, en demandant la promotion « London Focus ».

■ **AVION.** Aux adeptes des départs rapides, le voyagiste Go Voyages, spécialiste des vols secs, propose des tarifs promotionnels à destination de *Dakar (2 490 F TTC, A/R de Paris,* départ le 19 juin), de Porto (1 140 F, jusqu'au 20 juin) et de Lisbonne (1 240 F, jusqu'au 25 juin). Renseignements dans les agences de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. *S* : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/27 N	KIEV	14/22 P	VENISE	17/21 S	LE CAIRE	19/34 S
				POINTE-A-PIT.	25/30 C	LISBONNE	14/25 S	VIENNE	12/21 N	MARRAKECH	17/34 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/26 S	LIVERPOOL	9/16 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/21 C
				EUROPE		LONDRES	11/16 P	BRASILIA	13/26 S	PRETORIA	2/25 S
				AMSTERDAM	11/15 P	LUXEMBOURG	9/16 P	BUENOS AIR.	8/14 C	RABAT	15/25 C
FRANCE métropole		NANCY	10/18 P	ATHENES	21/30 S	MADRID	9/26 S	CARACAS	25/27 P	TUNIS	21/26 P
AJACCIO	14/24 S	NANTES	9/18 N	BARCELONE	17/22 N	MILAN	16/21 P	CHICAGO	15/19 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	11/19 N	NICE	15/23 N	BELFAST	7/14 S	MOSCOU	18/27 P	LIMA	19/22 C	BANGKOK	25/36 S
BORDEAUX	8/19 N	PARIS	10/19 N	BELGRADE	16/23 N	MUNICH	8/18 P	LOS ANGELES	17/24 S	BOMBAY	29/31 P
BOURGES	8/18 N	PAU	9/18 N	BERLIN	13/18 P	NAPLES	18/27 N	MEXICO	14/27 S	DJAKARTA	26/30 C
BREST	9/15 N	PERPIGNAN	14/24 S	BERNE	9/15 P	OSLO	8/12 C	MONTREAL	18/24 P	DUBAI	28/37 S
CAEN	11/16 N	RENNES	7/18 N	BRUXELLES	10/16 P	PALMA DE M.	15/25 N	NEW YORK	19/25 N	HANOI	29/37 C
CHERBOURG	10/15 N	ST-ETIENNE	9/18 N	BUCAREST	13/28 N	PRAGUE	10/19 P	SAN FRANCIS.	18/24 S	HONGKONG	27/30 N
CLERMONT-F.	8/19 C	STRASBOURG	10/18 P	BUDAPEST	14/23 S	ROME	18/23 N	SANTIAGO/CHI	4/10 C	JERUSALEM	20/30 S
DIJON	10/19 P	TOULOUSE	10/20 S	COPENHAGUE	11/20 P	SEVILLE	17/34 S	TORONTO	15/20 P	NEW DEHLI	29/31 P
GRENOBLE	11/23 P	TOURS	7/18 N	DUBLIN	6/15 N	SOFIA	14/25 N	WASHINGTON	20/30 N	PEKIN	21/31 S
LILLE	10/16 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	10/18 P	ST-PETERSB.	18/29 S	**AFRIQUE**		SEOUL	19/24 S
LIMOGES	8/14 N	CAYENNE	23/28 P	GENEVE	9/17 N	STOCKHOLM	11/16 P	ALGER	15/26 P	SINGAPOUR	27/31 N
LYON	11/19 N	FORT-DE-FR.	26/30 C	HELSINKI	14/26 N	TENERIFE	14/19 S	DAKAR	23/26 S	SYDNEY	8/15 S
MARSEILLE	15/24 S	NOUMEA	20/24 N	ISTANBUL	21/25 S	VARSOVIE	10/22 P	KINSHASA	16/31 S	TOKYO	18/25 N


Situation le 15 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 17 juin à 0 heure TU

SPORTS

Michael Jordan offre un sixième titre aux Chicago Bulls

LOS ANGELES
correspondance

« *The last dance* », c'est ainsi que les joueurs des Chicago Bulls qualifiaient, depuis les ultimes matchs des *playoffs*, la phase finale du championnat américain de basket-ball. Une métaphore musicale par référence au possible départ de Michael Jordan. Sans hésiter, le joueur avait alors répliqué qu'il suivrait son mentor d'entraîneur. « *Je ne jouerai pas pour un autre coach* », avait-il lâché. A trente-cinq ans, le basketteur le plus doué du siècle semblait fatigué malgré la constance de ses performances. Sans l'avouer, il souhaitait tirer sa révérence au faîte de sa gloire.


BASKET

La victoire, dimanche 14 juin, contre les Utah Jazz a pourtant réveillé l'ardeur de ces virtuoses des paniers. En s'imposant 87 à 86 à Salt Lake City lors de la sixième rencontre, les Chicago Bulls ont remporté leur sixième titre de NBA en huit ans, par quatre victoires à deux. Ainsi la « *dernière danse* » des Bulls ne pourrait être qu'un pénultième tango. C'est du moins ce que les fans et les têtes pensantes de la NBA espèrent, car la retraite de Michael Jordan jetterait un voile mortuaire sur le basket-ball américain.

« *Si Michael Jordan décide de mettre un terme à sa carrière à la fin de cette saison, le basket-ball subira une grave crise. Après quinze années d'euphorie, la baudruche va se dégonfler,* souligne Jayson Williams, l'attaquant des New Jersey Nets. *Les gens éprouveront le même sentiment de solitude qu'à la mort d'Elvis Presley. Les jeunes ne voudront plus jouer au basket car personne ne pourra remplacer leur idole.* »

L'Amérique semble suspendue à la décision de Michael Jordan. Pour calmer la surenchère, le seigneur des parquets a indiqué qu'il annoncerait sa décision cet été. Le président des Bulls, Jerry Reinsdorf, a offert à Michael Jordan d'augmenter son salaire à sa guise – *His Airness* émarge déjà à 200 millions de francs par an – pour l'inciter à rester. « *Jerry Reinsdorf va tout mettre en œuvre pour influencer son joueur providentiel. Seul Michael Jordan pourra faire revenir Phil Jackson sur sa décision. Si l'entraîneur décide de rempiler pour une saison, tout sera alors possible* », selon Chicago's Intersport Television.

La retraite du numéro 23 des Bulls ne tournerait pas seulement l'une des plus belles pages de l'histoire du sport américain mais risquerait également d'enrayer la belle machine à sous que représente la NBA. Le départ de Michael Jordan représenterait même un manque à gagner insupportable pour l'un des sports les plus populaires d'outre-Atlantique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : quand Jerry Reinsdorf acheta 56 % des Bulls en 1985, il ne déboursa « *que* » 56 millions de francs. Aujourd'hui la valeur de sa franchise à été évaluée à 1,2 milliard de francs. Mais, d'après une enquête publiée dans le magazine *Fortune*, ce retour sur investissement phénoménal n'aurait jamais existé sans le charisme de Michael Jordan.

Au-delà de ses contrats publicitaires avec Nike, Gatorade ou Oakley et de sa ligne de vêtements, de parfums ou de vidéos, le magazine ajoute que « *l'effet Jordan* » sur la billetterie de la NBA, depuis son arrivée aux Chicago Bulls en 1984, s'est élevé à 993 millions de francs tandis que son impact sur les droits de télévision perçus par la Ligue approche les 8 milliards de francs.

Pourtant, d'autres voix se sont élevées pour exprimer leur dissidence face à la toute-puissance des Chicago Bulls et la dictature médiatique imposée par l'empereur Jordan. « *Tout le monde adore encore Michael mais les amoureux du basket-ball ne supportent plus les controverses suscitées par son équipe*, souligne le *Chicago Sun Times. Michael par ci, Michael par là... Il devient presque difficile d'apprécier les performances strictement sportives des Bulls.* »

Les opposants au régime sont toutefois peu nombreux. Difficile, en effet, de ne pas tomber en arrêt devant la grâce et l'indescriptible souveraineté d'un Michael Jordan en action. Si, pendant la trêve estivale, il décidait de quitter les parquets, les Chicago Bulls se sentiraient orphelins. Ils ne seraient pas les seuls.

Paul Miquel

Nouveau record du 5 000 mètres pour Hailé Gebreselassie

L'ÉTHIPOPIEN HAILÉ GEBRESELASSIE a ajouté, samedi 13 juin, au stade olympique d'Helsinki, un nouveau record du monde du 5 000 mètres à son palmarès. Parcourant la distance en 12 min 39 s 36, il a effacé de 38 centièmes de seconde le précédent record détenu depuis août 1997 par le Kényan Daniel Komen. La performance réalisée en Finlande, à l'occasion de la réunion internationale comptant pour le Grand Prix IIAF, confirme l'excellente forme du coureur âgé de vingt-cinq ans. Le 1er juin, au meeting d'Hengelo (Pays-Bas), il avait amélioré de plus de 5 secondes (26'22"75) le record du monde du 10 000 mètres, que Paul Tergat, un autre Kényan, lui avait ravi en 1997. Le quadruple champion olympique, vainqueur de douze records du monde, a déjà promis de « *tenter à nouveau la performance à Zurich. Pour moi cette année, c'est l'année de l'attaque* ».

DÉPÊCHES

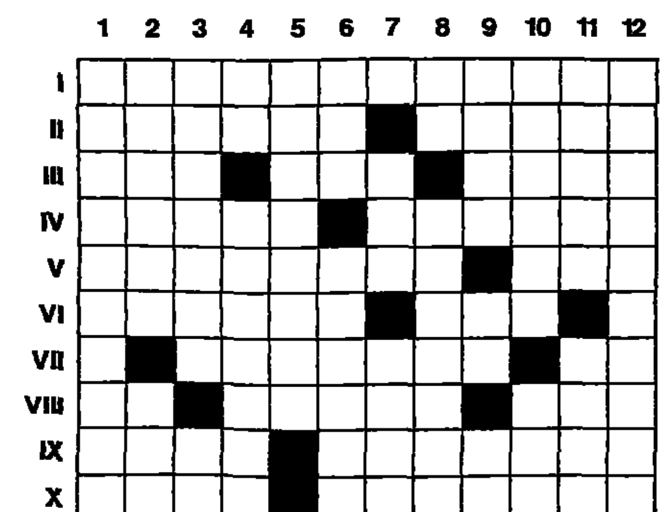
■ **RUGBY : le Quinze de France a dominé l'équipe d'Argentine** sur le score de 35 à 18, samedi 13 juin, à Buenos Aires. En inscrivant cinq essais à leurs premiers adversaires, les tricolores ont bien entamé leur tournée dans l'hémisphère Sud qui se poursuivra par une seconde confrontation, samedi 20 juin, face aux Pumas avant le test-match contre les îles Fidji.

■ LOTO : les tirages nº 47 du loto effectués samedi 13 juin ont donné les résultats suivants :
premier tirage : 10, 18, 24, 25, 39, 41, numéro complémentaire le 40. Rapports pour 6 bons numéros : 6 925 735 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 72 765 F ; pour cinq bons numéros : 6 920F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 352 F ; pour quatre bons numéros : 176 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 34 F ; pour trois bons numéros : 17 F.
second tirage : 1, 15, 24, 39, 42, 48, numéro complémentaire le 17. Pas de gagnant pour six bons numéros. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 56 030 F ; pour cinq bons numéros : 8 945 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 362 F ; pour quatre bons numéros : 181 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 34 F ; pour trois bons numéros : 17 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 98142

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Rend les hommes drôlement *gonflés*. – II. *Réfléchis* avant d'agir. Sport nautique. – III. Cap espagnol. Poulie à gorge. Changes de place. – IV. Impose. Ne sera ensemencé qu'à l'automne. – V. Descendre en flammes. Prépare la distribution. – VI. Communique vers l'extérieur pour se libérer. A fait beaucoup pour le genre humain. – VII. Sport d'assaut. Cours préparatoire. – VIII. Belle Citroën. Mûrie n'importe comment. Plantoir de vigneron. – IX. Maintient la porte fermée. Très fort dans son domaine. – X. Née en Belgique, elle se jette dans la Seine. Passées.

VERTICALEMENT

1. Pour garder et regarder images et sons. – 2. Donnera un fruit si tout se passe bien. Voile creuse. – 3. Territoire épiscopal. Très fort dans son domaine. – 4. Engloutie par les flots bretons. Entrecroisement de fils. – 5. Princesse, elle séduisit Corneille et Racine. – 6. Tape sur les nerfs. Sont choisis pour bien parler. – 7. Donne la mesure du temps. Douce en chanson. – 8. Dans la leçon. Insuffisances rénales. – 9. Une reine sur l'échiquier. Cale de traçage. Au centre du corset. – 10. Sans aucune réaction. Comme une bonne œuvre. – 11. Entrer en relations. Son manque de réussite est manifeste. – 12. Ne restes pas en place.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 98141

HORIZONTALEMENT

I. Traditionnel. – II. Hétéro. Roumi. – III. Emporté. Ecot. – IV. Râ. Eole. Lut. – V. Mirée. Emmêlé. – VI. Olé. Lev. Saur. – VII. Slip. Parti. – VIII. Tanin. Go. RMI. – IX. Agée. Bêcheur. – X. Tessons. Esse.

VERTICALEMENT

1. Thermostat. – 2. Remaillage. – 3. ATP. Reines. – 4. Deo. Pies. – 5. Irréel. – 6. Toto. Ep. BN. – 7. Elevages. – *8. Or. Em (me).* Roc. – 9. Noé. MST. Hé. – 10. Nucléaires. – 11. Emoulu. Mus. – 12. Littérature.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME Nº 74

L'archipel des Echelles

L'ILE de la Réduction, dans l'archipel des Echelles, a une forme très découpée.

Deux cartographes ont réussi à en établir des représentations exactes qu'ils ont reproduites sur du papier calque, mais à des échelles différentes.

Tandis qu'ils discutent des méthodes que chacun a utilisées pour obtenir sa carte, ils laissent traîner leurs calques qui se superposent comme sur le dessin.

Existe-t-il un point de l'île dont les représentations sur les deux cartes coïncident ? Si oui, lequel ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution du problème nº 73 paru dans *Le Monde* du 9 juin

Autant d'hommes ont une femme assise immédiatement à leur droite que d'hommes ont une femme située immédiatement à leur gauche. Peu importe le nombre de convives et leur répartition. Appelons D le club des hommes ayant une femme assise immédiatement à leur droite, et G celui des hommes possédant une voisine de gauche. Supposons que chaque membre de D envoie un billet à l'homme le plus proche situé à sa droite. On constate que les destinataires des missives appartiennent tous à G ! Réciproquement, tout membre de G reçoit une lettre de l'homme le plus proche situé à sa gauche, puisque cet homme appartient à D. Il y a donc autant de membres dans le clan D *que* dans le clan G. Vous remarquerez que certains hommes sont à la fois expéditeur et destinataire d'un billet. Ils sont entourés de deux femmes, les veinards !

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

هكذا من الأصل

ARNET
OYAGEUR

TERRE. Les 18 hôtels ndres annoncent des tagonnels (jusqu'à 50 % du s du 19 juillet au 3 sepbaptisée « London Foe Regent Palace, proche commence l'opération à 33 livres (324 F) par par nuit, tandis que les affichent 65 livres (633 F), et les enfants de moins s gratuitement dans la s parents, repas inclus. : 0800-40-40-40, numédemandant la promotion ocus ».
Aux adeptes des départs voyagiste Go Voyages, les vols secs, propose des ionnels à destination 490 F TTC, A/R de Paris, 9 juin), de Porto (1 140 F, 0 juin) et de Lisbonne squ'au 25 juin). Renseidans les agences de



e 17 juin à 0 heure 10

mètres

MUSIQUE Dix ans après son premier album solo, Brian Wilson, le leader des Beach Boys, revient avec *Imagination*, un disque confirmant le génie particulier du créateur de *Pet Sounds*, malgré un habillage un peu lisse. ● UN CONCERT réservé à la presse et à un parterre de fans sélectionnés a été organisé début mai dans une petite bourgade de l'Illinois, confirmant les difficiles rapports du chanteur à la scène : projections vidéo kitsch et bandes préenregistrées n'ont pu suppléer à ses absences. ● CONDAMNÉ à une imagerie ringarde, le quinquagénaire parfois sous influences semble avoir de la peine à oublier ses sombres années, celles du LSD, de la démence et du mysticisme *new age*. ● ÉMINENCE GRISE des Beach Boys, il incarne tous les paradoxes du groupe, qui a louvoyé entre rêve californien et violence familiale, *success story* et errements occultes.

Et Brian Wilson réapparaît dans de mauvaises vibrations

A l'occasion de la sortie de son nouvel album, le chanteur-compositeur des Beach Boys s'est produit dans une petite salle de l'Illinois. Homme de studio, cet éternel convalescent, qui a laissé au rock quelques grands classiques, n'est jamais parvenu à épanouir sa créativité sur scène

SAINT CHARLES (Illinois)
de notre envoyé spécial

« I just wasn't made for these times » – « Je n'étais pas fait pour cette époque » – avait-il confessé dans l'album *Pet Sounds*, étalon-or de la pop attribué aux Beach Boys. A plus de trente ans de distance, cet aveu aurait dû sonner comme un avertissement. Début mai, en deux journées « surréalistes », Brian Wilson a démontré à son corps défendant qu'il n'était pas plus un homme de son temps en 1998 qu'en 1966. Le leader du plus célèbre groupe américain des sixties continue, à cinquante-cinq ans, de se réveiller lentement de sa nuit des années 60, quand son esprit s'égara, rongé par le LSD, la paranoïa, la croyance en une musique d'essence divine et la jalousie envers Paul McCartney.

REPORTAGE

Couchers de soleil, chemisettes hawaïennes et grosse fatigue

Pouvait-on envoyer au casse-pipe de la promotion l'ancien patient du docteur Landy ? Ce psychiatre, depuis lors interdit d'exercice, aura pris possession de l'âme de Brian Wilson et de son inspiration – il a cosigné quelques chansons et produit son premier album solo en 1988 – avant que la famille ne porte plainte. Les dernières nouvelles de Wilson se voulaient rassurantes, sans dissiper les interrogations planant sur le rendez-vous que le musicien – ou, plus probablement, son entourage – avait fixé à la presse internationale.

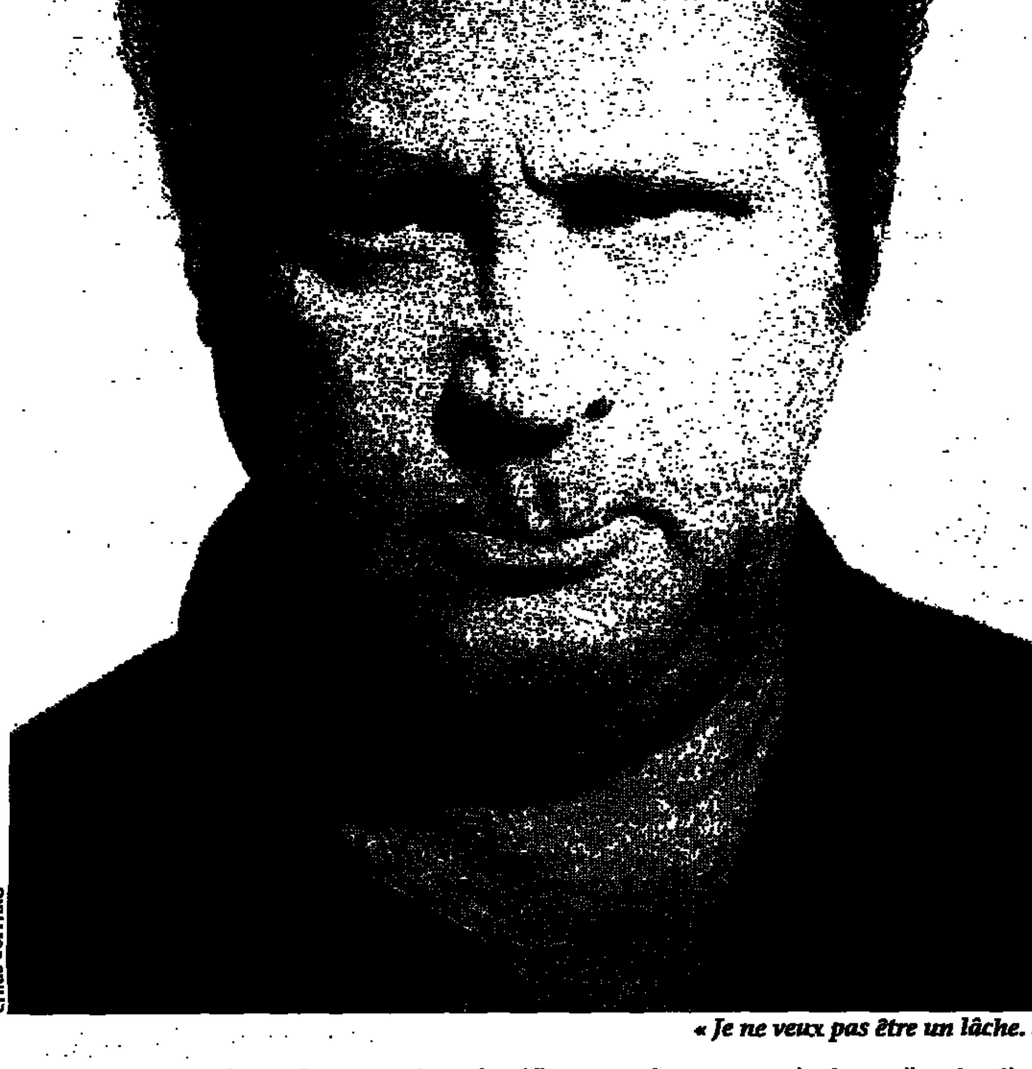
QUARTERON DE TÂCHERONS

Le lieu d'abord, Saint Charles, bourgade située à une quarantaine de kilomètres de Chicago. Que diable était parti faire le chantre de la Californie hédoniste et de la surfitude dans ce dortoir sans charme de l'Illinois ? S'installer dans une maison équipée d'un studio et jouxtant celle de son nouveau partenaire musical, Joe Thomas.

La date, ensuite, semblait inappropriée, après une année endeuillée par deux pertes dans la famille Wilson : la mère et le cadet, le timide Carl, guitariste doté de la plus belle voix dans le groupe. Carl, auquel son frère a dédié son nouvel album, *Imagination*, et ceux qui pourraient lui succéder.

Le programme, enfin, laissait perplexe : un concert, alors que Brian Wilson ne s'est jamais produit en solo et avait abandonné une première fois les tournées avec les Beach Boys en 1965 (à la suite d'une dépression nerveuse), et une conférence de presse. Deux exercices qu'il n'a cessé d'avoir en horreur toute sa vie. Malgré tout, dans une ambiance familiale et bon enfant, le Norris Theatre de Saint Charles prend des allures de Théâtre de l'Empire le dimanche après-midi, pour un show filmé par la chaîne VH1 et censé célébrer le retour de Brian Wilson dans le monde des vivants. Trois cents invités, sélectionnés par concours sur les ondes d'une radio locale, patientent sagement avec une sono diffusant intégralement *Pet Sounds*... On nous avait pourtant décrit Brian Wilson comme peu désireux d'évoquer son passé.

Les invités pressentis avaient laissé craindre le pire. Un quarteron de tâcherons West Coast vient effectivement se rappeler à notre mauvais souvenir : le gentil mais mièvre Christopher Cross, Timothy B. Schmidt, second couteau chez les Eagles, et l'inénarrable Bruce Johnston. Casquette vissée sur le crâne, ce dernier se fendra plus tard d'un compliment en forme de baiser de Judas à l'attention de Brian Wilson : *« Sans lui, je n'aurais jamais fait de carrière musicale. »* C'est exact : il lui a pris sa place sur scène au sein des Beach Boys il y a plus de trente ans. S'ajoute à la bande le guitariste de Survivor, groupuscule responsable d'*Eye of The Tiger*, la chanson du film *Rocky III*. On plaint la section de cordes, débauchée au prestigieux Orchestre symphonique de Chicago.



CHRIS CUFFARO

« Je ne veux pas être un lâche. »

Le désastre s'annonce. Wilson traverse la scène comme un automate et s'immobilise devant un piano quart de queue. Aussitôt affairé à déchiffrer son prompteur, il se fait à peine entendre sur un *California Girls* (sa chanson préférée des Beach Boys) balancé comme un hymne de salle de garde. Indifférent à la mascarade autour de lui, au pilonnage de la batterie. Absent. Sur les titres de son nouvel album, sa voix prend enfin de l'ampleur. Sans peine : une bande préenregistrée a pris le relais.

Derrière lui, des projections vidéo achèvent de le déshonorer. Des vagues kitschissimes déferlent sur les écrans en même temps que des couchers de soleil que l'on jurerait volés à *Jonathan Livingston le Goéland*. A croire que l'Amérique n'a jamais apprécié chez cet artiste que l'imagerie ringarde qui lui est associée : le surf (mais il n'a jamais posé les pieds sur une planche de sa vie), les grosses cylindrées (mais il a obtenu son permis dans les années 80) et les pépées de Malibu Beach. Sur l'écran, le malheureux se trémousse, affublé d'une ridicule chemisette hawaïenne. On ose penser qu'au moins, à Las Vegas, Elvis Presley était vaguement conscient de ce qu'on lui faisait faire.

Pendant *Lay Down Burden*, une des grandes chansons d'*Imagination*, la saga familiale des Beach Boys défile. Revoici donc le grand et gauche Brian, coincé entre deux morts, Carl, et Dennis, le playboy sportif, noyé dans le Pacifique en 1983. Les deux autres membres originels, le cousin ennemi Mike Love et le voisin retors Al Jardine ont été rayés de l'histoire. Les trois frères sont à nouveau réunis, jeunes, beaux et prometteurs avec leurs chemisettes rayées et leurs sourires de studio, puis barbus, gros et défoncés pendant les années hippies. Ces cinq minutes de nostalgie parviennent au résultat attendu : l'émotion gagne la salle mais semble épargner Brian Wilson lui-même. Il ne quitte pas plus sa torpeur lorsque Joe Thomas fait rire à peu de frais le public. Son acolyte doit néanmoins le rappeler à l'ordre pour remercier son nouvel employeur, Irving Azoff, patron de Giant Records. Le calvaire touche à sa fin avec *In My Room* et *Don't Worry Baby*, deux perles de son répertoire, chantées faux.

Le lendemain, Brian Wilson abrège en une vingtaine de minutes le supplice d'une conférence de presse sous surveillance. Deux interventions ont été gracieusement accordées à chaque journaliste. Nous lui demanderons évidemment pourquoi, malgré son aversion légendaire pour la scène, il a accepté cette farce : *« Si je ne l'avais pas fait, j'aurais été un lâche. Et je ne veux pas être un lâche. »* Joe Thomas répondra pour lui à la question portant sur une éventuelle tournée : *« La performance d'hier était une sorte de test. Tout dépend de Brian, s'il a pris du bon temps et veut continuer. Tout le monde dans le groupe, Timothy, Christopher, est ami de Brian. S'il le veut, ce que nous espérons, nous serons là. Qu'en penses-tu, Brian ?*

– Je suis d'accord. »

Bruno Lesprit

Les « Pet Sounds Sessions », un coffret pour fans

Avec les *Pet Sounds Sessions*, parues fin 1997, l'industrie du disque a franchi une nouvelle étape dans le coffret rock commémoratif. Cet imposant objet retraçait jusqu'alors, avec des inédits et des prises alternatives de chansons connues, le parcours d'un groupe exemplaire. Les quatre CD réunis ici ne célèbrent eux qu'un seul album, culte, en dévoilant toutes les phases de son élaboration : mise en place des instruments (avec des musiciens de studio), des gimmicks sonores (Klaxon, cris d'animaux) ou des voix. Quelques harmonies chantées très approximativement par le groupe donnent *a posteriori* raison à Brian Wilson lorsqu'il se plaignait des autres Beach Boys. De *Wouldn't It Be Nice* à *Caroline, No*, tous les titres de l'album sont présentés dans au moins quatre versions différentes, en stéréo et en mono. Pour l'archiviste épris des Beach Boys, c'est certainement passionnant. Pour le simple amateur de rock, ça l'est moins.

★ *Pet Sounds Sessions*, un coffret de 4 CD, chez Capitol/EMI.

L'âme tourmentée des Beach Boys

À LA FIN DU PORTRAIT que lui consacre Nick Kent dans son livre *L'Envers du rock* (Austral, 1996), Brian Wilson lâche prophétiquement : *« Je ne joue pas trop avec mon pouvoir, car vous savez, quoi qu'il advienne, je sais que j'aurais toujours un pouvoir spirituel en ce monde. »* Les fans de pop, toutes générations confondues, savent que ces propos ne relèvent pas seulement de la manifestation d'un ego démesuré. Le rival américain du tandem Lennon-McCartney, terrassé il y a trente ans par cette concurrence, tient sa revanche. Dans les classements des albums les plus importants de l'histoire du rock, *Pet Sounds* bat régulièrement *Sgt Pepper's* ou *Abbey Road* pour la première place. *Good Vibrations*, la polyphonie révolutionnaire de 1967, a été élue *« meilleur single de tous les temps »* par un jury de musiciens. Paul McCartney a voté en sa faveur.

COUVERT DE FLEURS

Moribond et oublié dans les années 70, Brian Wilson est aujourd'hui couvert de fleurs: De jeunes confrères lui rendent visite, dont Sean Lennon, le second fils de John, qui le cite comme sa plus grande référence (*Le Monde* du 20 mai). Et tous les efforts des High Llamas ne visent qu'à retrouver les ambiances de *Pet Sounds*. Le leader de ce groupe, Sean O'Hagan, s'est même déplacé en 1997 pour convaincre les Beach Boys de se reformer. En vain.

Bref, on entend à nouveau que Brian Wilson est un « génie ». Ce slogan commercial lancé dans les années 60 aura eu pour effet pervers de briser net son ascension. En dépit d'un nom ridicule, de pochettes de disques plus idiotes les unes que les autres, « les garçons de plage » ont vendu plus de 70 millions d'albums grâce aux symphonies de poche du frère aîné.

Eléments du patrimoine national au même titre que Frank Sinatra ou Elvis Presley, les Beach Boys incarnent à la fois le rêve californien – surf (*Surfin'Safari*, *Surfin'USA*, *Surfer Girl*, etc.) et permissivité (*Two Girls For Every Boy*) – et son cauchemar, sous la forme d'un fumeux mysticisme *new age* qui conduira le batteur Dennis Wilson à fréquenter Charles Manson, le commanditaire de l'assassinat de l'actrice Sharon Tate. Derrière cette *success story* familiale qui a ébloui l'Amérique se cachent pourtant dès l'origine la figure d'un père alcoolique et brutal et des haines fratricides. Les quatre autres membres du groupe jalouseront le talent du grand frère.

Le groupe américain numéro un ne survivra pas artistiquement à la guerre du Vietnam et surtout à la descente aux enfers du cerveau de la bande. Conscient des changements musicaux provoqués par le psychédélisme, Brian Wilson déserte les plages ensoleillées pour se tourner vers le Créateur. Ce virage enfantera *Pet Sounds*, ode à la perte de l'innocence, mais pas *Smile*, le plus célèbre *« lost album »* de l'histoire du rock. Cette *« symphonie adolescente à Dieu »* devait laisser KO la concurrence.

APPRENTI SORCIER

Selon la légende, l'apprenti aurait joué avec la sorcellerie et brûlé des bandes dans une crise de démence. L'album ne sortira jamais, à l'inverse de *Sgt Pepper's*, qui traumatise Wilson. Les drogues et les troubles psychiatriques ruinent alors son énergie, malgré quelques éclairs épars (*Till I Die*, en 1970, *Sail on Sailor*, en 1971). Les Beach Boys se transforment alors en attraction nostalgique pour un public vieillissant. La trajectoire du groupe n'en continue pas moins d'épouser celle de la Californie, puisqu'ils s'affichent bientôt aux côtés de Nancy Reagan.

Pour sortir la confrérie de l'impasse artistique, le grand retour de Brian Wilson est régulièrement annoncé. Mais, celui-ci ne délivre des chansons qu'au compte-gouttes. Il doit, sous la pression, remonter de temps à autre sur scène, où le génie tétanisé est présenté comme un phénomène de foire. Il ne participe pas au racoleur *Kokomo*, tube inespéré que le groupe obtient en 1988 grâce au film *Cocktail*, avec Tom Cruise.

Le premier album solo de Brian Wilson, en 1988, fait renaître l'espoir. Les compositions, les harmonies sont là. Mais sa sortie est entachée par la polémique sur l'influence de son psychiatre. Le producteur à succès Don Was tente en 1995 de le remettre en selle en lui faisant enregistrer, avec quelques requins de studio, un album de reprises pour un documentaire, *I Just Wasn't Made For These Times*. La même année, Van Dyke Parks, le parolier de *Smile*, lui tend le micro pour chanter sur ses compositions (*Orange Crate Art*). Ces deux réussites parviennent à occulter momentanément son impuissance créatrice. Aujourd'hui, Brian Wilson est enfin retourné dans le lieu qu'il ne devrait jamais quitter, le studio. Là où il brille.

B. Lt

Production aseptisée pour mélodies célestes

« CET ALBUM a tant d'amour en lui... c'est probablement le meilleur que j'aie écrit de ma vie. » Dans la bouche d'un autre, ces propos sidérants de naïveté seraient suspects. Pas dans celle de Brian Wilson, qui a toujours conçu la musique autrement que comme un moyen de gagner de l'argent. *Imagination* n'est évidemment pas son chef-d'œuvre, mais c'est un disque sincère et passionné.

L'ancien Beach Boy chante sans faillir toutes les parties vocales et retrouve par moments la magie de ses harmonies crève-coeur. Parmi les onze titres, quatre au moins (le single *Your Imagination*, *Where Has Love Been*, l'étrange *Happy Days* et surtout le poignant *Lay Down Burden*) n'ont pas à rougir de la comparaison avec ses œuvres passées. Comme dans son premier album solo, vieux de dix ans, le quinquagénaire a choisi de réinterpréter deux chansons de jeunesse, *Keep An Eye On Summer* et *Let Him Run Wild*. On ne s'attardera pas sur le grotesque *South American*, inutile concession à la mode latino, ni sur les textes indigents de l'album, confiés à de quelconques paroliers américains.

Les réticences que soulève *Imagination* proviennent plutôt de son arrangeur et ami, Joe Thomas. Sur lui, les avis divergeront : vil opportuniste profitant de l'aura de son partenaire ou homme providentiel ayant remis Brian Wilson au travail. Quelques cuivres, cordes et carillons ajoutés ici ou là rappellent bien les arrangements du créateur de *Pet Sounds*, mais la production respecte globalement le *curriculum vitae* de Joe Thomas : de la pop FM américaine sans surprise, parfois aseptisée. Au final, *Imagination* apporte la preuve que les mélodies célestes de Brian Wilson supportent tout, même le formatage technologique des années 90.

B. Lt

★ ***Imagination***, 1 CD Giant Records/BMG.

A Fort-de France, les conséquences et le quotidien de la traite des esclaves

Le Musée régional d'histoire et d'ethnographie a ouvert ses portes

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyée spéciale

L'exposition « Entraves et liberté, deux siècles de luttes pour être libres » inaugure le nouveau Musée régional d'histoire et d'ethnographie de Fort-de-France. Une élégante maison créole – façade jaune paille, balcons à colonnes et volets verts – a été rénovée pour accueillir les collections. L'extension moderne, à l'arrière du bâtiment, abrite les ascenseurs et les services. Le fonds permanent – tableaux, gravures, mobilier, costumes – doit être installé au premier étage, laissant le rez-de-chaussée libre pour les expositions temporaires.

Parmi ses collections, le Musée régional d'histoire et d'ethnographie a acquis des centaines de pièces originales sur la traite et ses conséquences. « *Les documents visuels sur la période de l'esclavage sont rares. Ils sont d'autant plus recherchés que les mêmes images servent pour toutes les Amériques noires*, explique Lyne-Rose Beuze, conservatrice du musée. *Dès qu'un tableau ou une gravure est proposé dans les salles des ventes et chez les antiquaires, la concurrence est vive car les acheteurs potentiels sont nombreux, depuis les Etats-Unis jusqu'à la Caraïbe et au Brésil.* » Deux toiles de Brunias, un peintre italien du XVIIIe siècle installé aux Antilles, viennent d'être vendues à Lyon, « *trop chères pour nous* », regrette Mme Beuze.

« BEAUTÉ DES MARCHANDISES »

Alertée par la direction des Musées de France, la conservatrice a pu acquérir un tableau de 1765, *Vue de la rivière du fort Saint-Pierre de la Martinique*, d'un dénommé Bassot. Scène de rue d'un intérêt historique plus que pictural, il représente les maîtres blancs et leurs esclaves, mais aussi des Noirs libres ou des mulâtres.

Le musée possède des gravures illustrant les installations des nègres marrons dans les bois. Un médaillon de l'époque révolutionnaire montre une femme noire disant : « *Moi égal à toi. Couleur n'est rien, le cœur est tout, n'es-tu pas mon frère ?* » La lettre affectueuse d'un négrier de Bordeaux à ses parents, datée de 1798, évoque « *la beauté des marchandises* » – huit cents hommes et femmes – qu'il s'apprête à charger. Une eau-forte de la même période met en scène des courtiers africains, armés par les négriers, en train de rabattre des esclaves.

Ce regain d'intérêt pour l'histoire de la traite est commun aux îles voisines. La centaine d'institutions membres de l'Association des musées de la Caraïbe, créée en 1989, s'intéressent de plus en plus au patrimoine industriel : depuis les Bermudes jusqu'à Trinidad, des distilleries ou des domaines sucriers sont transformés en demeures historiques ; des collections sur le travail de la canne à sucre sont constituées.

Les objets de la vie domestique sont recueillis avant qu'il ne soit trop tard. L'hypervalorisation des produits importés, au détriment des « vieilleries » locales, avait entraîné l'abandon de meubles, d'outils, d'objets familiaux traditionnels.

L'existence de cette association favorise aussi les projets communs : le nouveau Musée d'histoire et d'ethnographie de Fort-de-France envisage une exposition avec celui de Barbade. Pour Lyne-Rose Beuze, « *cette collaboration nous permettrait de réunir des toiles de Brunias, riches d'informations ethnologiques sur les différentes îles* ».

Catherine Bédarida


COLLECTION KHARBINE-TAPABOR
Le maître et l'esclave.

★ Musée régional d'histoire et d'ethnographie, 10, boulevard du Général-de-Gaulle, Fort-de-France. Exposition jusqu'au 10 octobre. L'ouverture complète du musée est prévue pour décembre 1998.

Deux acteurs monstres sacrés contre un gros lézard de cinéma

LOS ANGELES
correspondance

Il fallait du tempérament, et un sens aigu de la contre-programmation, pour oser sortir un film face à *Godzilla*. Pourtant, deux vieux monstres sacrés ont fait ce pari : Robert Redford, avec *The Horse Whisperer* (« L'homme qui parle aux chevaux »), et Warren Beatty, avec *Bulworth*, ont lancé leur dernière opération de réalisateur et acteur juste avant que le monstre produit par Sony ne déferle dans sept mille trois cents salles de cinéma américaines. Avec d'autres cibles : si *Godzilla* vise la tranche démographique masculine des dix-huit/quarante-cinq ans, l'ancien interprète de Sundance Kid et l'ancien Clyde Barrow plaisent traditionnellement à un créneau plus âgé, plus sophistiqué, plus féminin.

Robert Redford, qui se met lui-même en scène pour la première fois, a fait du roman de Nicholas Evans, sur l'histoire d'un *guérisseur de chevaux dans le Montana*, une longue (deux heures quarante-cinq) et bucolique adaptation, qui n'a pas déclenché l'enthousiasme des critiques mais, grâce à une bonne audience rurale et banlieusarde, qui a déjà engrangé 50 millions de dollars de recettes (environ 300 millions de francs) ; un bon résultat, puisque *Godzilla* ne fait qu'un peu plus du double dans trois fois plus de salles ! En Asie et en Amérique latine, Redford et son *Horse Whisperer* vont servir à nouveau de contre-programmation... à la Coupe du monde de football !

AUDACE ET HUMOUR

Warren Beatty a pris un risque en se lançant dans la satire politique irrévérencieuse sur un air de hip-hop. Il a écrit, produit et réalisé ce film où il interprète Jay Bulworth, un sénateur californien en campagne, écœuré par son milieu, qui « *perd la tête* » *et déballe, en rap, ces vérités qui*, pour les politiciens, sont rarement bonnes à dire. La critique a salué l'audace et l'humour décapant d'un Beatty qui ne craint pas de se ridiculiser en tenue de rappeur, tout en assénant de sérieux couplets politiques. *Bulworth*, poussé par sa musique, brave les règles du marketing traditionnel en s'adressant aussi bien aux Noirs qu'aux Blancs, en tout cas à un public plus jeune et plus urbain que l'audience habituelle de la star. Son score de 21 millions de dollars (environ 125 millions de francs) est fort honorable et, pour Warren Beatty, l'important est d'avoir cassé une image de marque.

Quant à *Godzilla*, on le traite aujourd'hui comme un pauvre monstre victime de sa propre campagne publicitaire, qui clamait haut et fort : « *Size Does Matter* » (« La taille, ça compte »). Non que 114 millions de dollars (environ 680 millions de francs) de recettes au box-office en vingt jours puissent être qualifiés de mauvais résultat. Mais le film de Roland Emmerich et Dean Devlin n'est pas à la hauteur des gigantesques promesses de sa campagne agressive, lesquelles reviennent hanter le studio.

Avec un box-office de 55 millions de dollars (330 millions de francs) durant son week-end d'ouverture, *Godzilla* n'a pas détrôné *Le Monde perdu*, de Steven Spielberg (suite de *Jurassic Park*) qui avait ouvert avec une recette de 90 millions de dollars (540 millions de francs), tandis que *Titanic*, de James Cameron, approche son deuxième milliard de dollars de recettes mondiales. Il est des comparaisons dont les monstres surdimensionnés à la naissance se remettent ensuite difficilement.

Claudine Mulard

DÉPÊCHES

■ **PATRIMOINE : le conservateur du Musée Courbet a annoncé, lors du vernissage, le 6 juin, de la vingt-deuxième exposition estivale du Musée Gustave-Courbet, sa démission. L'architecte Jean-Jacques Vernier, qui présidait depuis vingt et un ans aux destinées de ce musée créé en 1973 par son père, le peintre franc-comtois Robert Vernier, a indiqué qu'il abandonnerait « *d'ici la fin de l'année* » ce poste, pour ne pas cautionner le « *hold-up clientéliste* » du conseil général du département du Doubs sur l'établissement. Chaque année, ce musée installé dans la maison natale du peintre à Ornans (Doubs) accueille quelque trente mille visiteurs du monde entier. Le département a donc décidé de faire des travaux pour restaurer la maison de Gustave Courbet et d'acquérir une bâtisse limitrophe dans l'intention de la transformer en un « conservatoire des peintres comtois », afin d'« *améliorer l'offre culturelle* ». Les élus souhaitent également recruter un conservateur diplômé. – (*Corresp.*)**

■ **CINÉMA : dans l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), un écran de projection de 400 mètres carrés accueille jusqu'au 11 juillet des étoiles qui ont pour prénom Juliette, Leonardo, Kim, Uma, Tom... Après la prairie de La Villette, le CinémaScope du château Lumière à Lyon, les chemins de Cinésites en Aquitaine, l'île Saint-Germain devient à son tour le lieu de soirées sous la voie lactée, « Les nuits mobicarte du cinéma », organisées par The Dream Company. Ce programme, qui a débuté avec *Le Patient anglais*, est à dominante américaine et propose chaque soir un film différent. Il y aura deux films français : *Marius et Jeannette* et *Le Bonheur est dans le pré*. Ce cinéma en plein air peut accueillir dans un cadre de verdure – moyennant 48 francs – deux mille spectateurs devant cet écran géant de 18 mètres de haut.**

■ **Résistances, le deuxième Festival du film de Tarascon-sur-Ariège, invite à la réflexion sur les droits de l'homme et les projets de mai 68. Du 6 au 12 juillet, en plus des quatre-vingts films projetés (de *Tout va bien*, de Jean-Luc Godard, au *Destin*, de Youssef Chahine), des rencontres avec les réalisateurs et les acteurs sont proposées au public. Dans cette petite ville des Pyrénées le cinéma est montré comme un art politique, témoin de la lutte et de la révolte.**

Les révélations de Laure Adler sur Marguerite Duras

PRÉVUE pour sortir le 28 août chez Gallimard, la biographie de Marguerite Duras, écrite par Laure Adler, comporte un certain nombre de rappels ou de révélations sur la vie de l'auteur de *L'Amant*. Dans un entretien confié au mensuel *Lire* (numéro de juin), Laure Adler estime ainsi que Marguerite Duras aurait minimisé le rôle qu'elle jouait jusqu'à la fin de 1942, dans un organisme dirigé par les Allemands, où elle était chargée de la répartition du papier (la commission de contrôle des éditeurs).

Parmi ces révélations, se trouve aussi le nom de l'écrivain Jorge Semprun. C'est lui qui aurait dénoncé Marguerite Duras à la direction de la section du Parti communiste français, auquel elle avait adhéré, entraînant, à sa suite, son ancien mari, Robert Antelme, l'auteur de *L'Espèce humaine*, ainsi que son compagnon Dionys Mascolo. Telle était du moins la version que ces deux derniers ont soutenue dans les « mémoires justificatifs » qu'ils adressèrent, à la suite de leur exclusion en mars 1950. On reprochait aux « *camarades Marguerite Duras, Monique Régnier, Mascolo, Guillochon, Sp. et Mannoni* » d'avoir tenu une conversation sur la littérature jugée hétérodoxe, au sortir d'une réunion de la cellule Saint-Germain-des-Prés à laquelle le « groupe de la rue Saint-Benoît » (rue dans laquelle résidait Duras) appartenait depuis la fin de la guerre.

Le groupe avait critiqué Aragon et la « *méthode de critique* » développée par ceux qui étaient alors en charge des intellectuels, dans un PCF hautement stalinisé : Jean Kanapa et Laurent Casanova. La relation des faits – tels que Robert Antelme et Dionys Mascolo les ont vécus – a été récemment rendue publique par la revue *Lignes* (no 33, mars 1998). Mais le supposé dénonciateur y était désigné par de simples initiales (« Sp. »). Jorge Semprun nie, quant à lui, avoir ainsi « donné » ses camarades, précise Laure Adler. « *On a reproché à Marguerite Duras d'avoir accepté sans réagir qu'on dise devant elle que Casanova était "un mac"* », ajoute-t-elle. Incident « *grotesque et pathétique* », caractéristique de cette époque du PCF, où « *une conversation de bistrot pouvait dégénérer en processus d'exclusion* ».

Nicolas Weill

CORRESPONDANCE

Une lettre du président de la Sacem

*A la suite de notre article sur la politique patrimoniale de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (*Le Monde *du 5 juin), nous avons reçu de Jean-Loup Tournier, président de la Sacem, la lettre suivante :*

La Sacem, bien avant les années 50, puisqu'elle a été fondée en 1850, a toujours acquis ou loué les bureaux nécessaires à l'accomplissement de son objet social. Le premier siège social acheté par la Sacem l'a été en 1897, 10, rue Chaptal à Paris. De même, il s'est avéré que l'acquisition du siège social à Neuilly et de son annexe à La Villette était sensiblement moins coûteuse que la location des bureaux correspondants. Les investissements indispensables ainsi réalisés n'ont aucune répercussion sur les sommes perçues et réparties aux ayants droit, les acquisitions étant effectuées grâce aux sommes en instance de répartition du fait des délais requis entre perception et répartition.

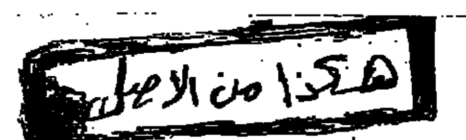
De plus, la politique immobilière de la société a toujours été déterminée par le conseil d'administration de la Sacem, composé d'auteurs, compositeurs et éditeurs élus par l'assemblée générale. Les rapports de gestion du gérant, les rapports de la commission des comptes ainsi que les comptes soumis à l'assemblée générale annuelle, régulièrement approuvés à la quasi-unanimité, ont toujours relaté scrupuleusement cette politique. Si, en 1968, il a été décidé de créer une SCI pour construire le siège social de Neuilly, c'est que ce siège appartient à deux sociétés distinctes, la Sacem et la SDRM (à raison de, respectivement, 75 % et 25 %), et que chacune doit recevoir le produit de son investissement.

Bien entendu, les loyers payés par la Sacem doivent être évalués suivant la valeur du marché et, contrairement à ce que vous écrivez, ne sont pas excessifs. Le loyer de 52 millions de francs qui apparaît dans les charges du compte de gestion de la Sacem, approuvé par l'assemblée générale, est raisonnable pour un immeuble d'une telle superficie à Neuilly-sur-Seine, sans mitoyenneté et disposant d'une salle polyvalente très appréciée. Du fait des faibles charges de fonctionnement de la SCI, l'essentiel du produit des loyers est reversé à la Sacem et à la SDRM en proportion de leurs apports respectifs. L'investissement de la Sacem dans la SCI représente, au 31 décembre 1997, 53 millions de francs et a généré, en 1997, 39 millions de francs de revenus de participation, dont le montant contribue à diminuer le prélèvement opéré par la Sacem sur les sommes revenant aux ayants droit.

En ce qui concerne les locaux acquis à la Cité de la musique par la SCI créée par la Sacem et la SDRM en 1989, ils constituent également un bon investissement puisque le prix d'acquisition divisé par les soixante-cinq années de concession représente environ 400 000 francs l'an, montant bien inférieur à un loyer d'un immeuble analogue. Il n'y a donc aucun cadeau à l'Etat. Toutes ces opérations sont transparentes et contrôlées au niveau des SCI par des administrateurs (auteurs, compositeurs et éditeurs) qui rendent compte de leur gestion. Ces deux SCI étaient, jusqu'en 1997, présidées par Henri Contet.

Votre allégation, suivant laquelle « *si ces immeubles étaient vendus ils profiteraient aux ayants droit du moment et non pas à ceux qui ont financé l'achat des locaux* », ne tient pas compte du fait : que les placements immobiliers sont indispensables et constituent des opérations parfaitement justifiées économiquement ; que la vente du siège social ou de son annexe à La Villette ne serait concevable qu'en cas de liquidation de la société, laquelle n'est pas envisagée. Ainsi, il est totalement inexact d'affirmer, comme le fait le titre de votre article, que « *la politique patrimoniale de la Sacem peut léser les ayants droit* ». Bien au contraire, cette politique traduit une gestion tout à fait rationnelle et efficace de leurs intérêts.

Enfin, votre affirmation suivant laquelle la Sacem a perdu 70 millions de francs de droits d'auteur à l'occasion de la liquidation de la banque Pallas Stern est erronée puisque, comme tous les créanciers lésés, nous avons de très sérieuses chances de récupérer un pourcentage substantiel de nos investissements grâce aux accords qui doivent prochainement intervenir sous l'égide du tribunal de commerce de Paris.



هكذا من الأصل

La France découvre Emio Greco, chorégraphe qui danse entre chaos et maîtrise

Qui est ce jeune Italien ? Un petit phénomène ? Une grande révélation ?

Le nom de ce jeune chorégraphe italien jamais vu en France court sur toutes les lèvres. En voyant son spectacle, on comprend l'engouement qu'Emio Greco suscite. *Bianco* est au cœur *d'une des tendances chorégraphiques du moment* : l'exploration du corps, de l'intime sans tabou. Emio Greco nage en plein dans cette zone *trouble du mystère du corps et en opère* sur scène la spectaculaire transfiguration.

BIANCO d'Emio Greco, au Choré-Graphique, le 12 juin, à 21 heures, Grand Théâtre, Tours. Festival de la nouvelle danse, 30700 Uzès, cour de l'Hôtel-de-Ville. Le 20 juin, 22 heures. Tél. : 04-66-03-34-60.
LES INACCOUTUMÉS, à La Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. Shelley Hirsch en concert, le 16 juin ; Laurence Levasseur les 16, 18 et 19 juin, 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. De 40 F à 80 F.

Emio Greco. Le nom de ce jeune chorégraphe italien jamais vu en France court sur toutes les lèvres. A l'affiche du Choré-Graphique de Tours et du Festival de la nouvelle danse d'Uzès, il arrive auréolé d'une jolie réputation d'interprète auprès du Flamand Jan Fabre. Une référence qui augure bien de son solo *Bianco*, première partie d'une trilogie intitulée *Fra Cervello e Movimento*, créée en 1996. Alors, petit phénomène ? Grande révélation ? Pseudo-découverte ? Vérification sur pièce à la Ménagerie de verre, dont la manifestation Les Inaccoutumés ne démérite une fois de plus ni de son nom ni de sa réputation de laboratoire chorégraphique.

Fra Cervello e Movimento signifie « Entre cerveau et mouvement ». Dans cet intervalle, Emio Greco met sous tension son corps et sa pratique de danseur. Qui commande qui, de la tête ou des pieds ? Quel esprit préside à quel geste ? Entre chaos et maîtrise, *jusqu'où la carcasse obéit-elle au* cerveau ?

A ces questions, que répond le corps du chorégraphe ? Veines tendues et muscles rebondis, il dit d'abord le training quotidien, le carcan et la discipline, les restrictions. En sous-titre, il murmure jouissance de l'obéissance à la règle. Sans oublier cette secrète *satisfaction de se voir si beau en* son miroir, si conforme à son désir. Corps dominé, cerné, mais triomphant que celui du danseur. Il a surmonté sa mollesse pour se bâtir une silhouette héroïque, balançant à l'envi les mille et une attitudes d'une partition corporelle sophistiquée qui lui est comme une seconde nature. Musique ! Et c'est un précipité d'arabesques, de pirouettes qui déchaînent l'espace dans l'euphorie. Quand, soudain, la machine se rebiffe contre l'ordre établi. Voilà notre homme se métamorphosant en coq. Et, avec lui, c'est toute la basse-cour de l'inconscient qui s'ébroue. Hérissé de spasmes, de tics, le corps d'Emio Greco sort de ses gonds et divague.

Des pirouettes qui déchaînent l'espace dans l'euphorie

Il raconte alors, dans une sorte de transe, la perte de soi, l'ombre *de l'autre qui rôde toujours sous* la peau et surgit parfois sans qu'on l'ait sollicitée. Rien n'est jamais gagné dans l'humain.

Symptôme de cet affolement, la main *droite du danseur se met à* batifoler, vivre sa vie comme coupée du bras. Quelle camisole faut-il donc tailler à cet appendice-là qui se mêle de diriger la manœuvre d'un claquement de doigts ? Allez savoir surtout de quoi elle est capable. De se retourner contre le corps qui la nourrit, qui sait ? Dans un espace blanc comme l'aveuglement, Emio Greco finira par supplier son corps ? son esprit ? de ne pas le quitter ainsi. L'image de Nijinski dans son dernier saut à l'asile psychiatrique glisse alors devant nos yeux, vision angélique et terrifiante *de tout ce dont* un *corps se* souvient parfois malgré lui.

On comprend dès lors l'engouement qu'Emio Greco suscite. *Bianco* est au cœur d'une des tendances chorégraphiques du moment : l'exploration du corps, de l'intime sans tabou. Aux côtés de Jérôme Bel et ses tribulations organiques, d'Alain Buffard qui pelait *ses peaux comme autant de* slips enfilés les uns sur les autres (vu à la Ménagerie de verre les 23 et 24 janvier), Emio Greco nage en plein dans cette zone trouble du mystère *du corps et en opère sur* scène la spectaculaire transfiguration.

Rosita Boisseau

Jean-Marie Villégier dégrise la « Rodelinda » de Haendel

RODELINDA de George Frederic Haendel. Anna Caterina Antonacci (Rodelinda), Louise Winter (Edulge), Andreas Scholl (Bertarido), Artur Stefanowicz (Unulfo), Kurt Streit (Grimaldo), Umberto Chiummo (Garibaldo), Orchestra of the Age of Enlightenment, William Christie (direction), Jean-Marie Villégier (mise en scène), Nicolas de Lajartre et Pascale Cazalès (décors), Patrice Cauchetier (costumes), Bruno Boyer (lumières). Festival de Glyndebourne, le 13 juin. Places de 16 à 118 livres. Tél. : 00-44-1273-813813.

GLYNDEBOURNE
de notre envoyé spécial

Pas de pique-nique, ce 13 juin, pour toutes les Miss Marple en robes improbables qui, d'ordinaire, hantent les pelouses du manoir de Glyndebourne, durant le rituel *long interval* de 85 minutes. La pluie tombe désespérément. Fâcheuse atmosphère, et étrange présage : la nouvelle production de *Rodelinda*, de Haendel, que monte Jean-Marie Villégier, est entièrement baignée d'une palette de couleurs ardoise, de bleus métalliques, de noirs. Les lumières de Bruno Boyer nimbent avec un chic et une précision incroyables ces denses fusains couleur d'orage ; on a peine à croire *que c'est* le même artiste qui éclairait le triste et blafard *Hippolyte et Aricie*, de Rameau, monté par la même équipe, à Garnier (*Le Monde du 20 septembre 1996*). *Villégier* a demandé au costumier Patrice Cauchetier (le Christian Lacroix des scènes) et aux exemplaires décorateurs Nicolas de Lajartre et Pascale Cazalès de situer cette *Rodelinda* dans un entre-guerres triestin, où l'élégance épurée de l'architecture, la coupe des costumes évoquent une villégiature dans la villa, sur le lac de Côme, de l'écrivain Carlo Dossi. On sent le fascisme, la mort qui rôde, les faux-semblants, la cruauté orchestrée et les tourments *alla* Visconti (celui des *Damnés*).

ARTIFICES DU BOULEVARD

Villégier ne fait pas *de Rodelinda* un bavardage sublime en musique, pas davantage qu'un drame surjoué et emphatique. Il ne cherche pas à éviter la convention un peu raide de cette succession de couples récitatif/air, mais en joue avec un spectre d'invention dramatique assez ahurissant. Ainsi, devant un décor soudainement montmartrois que rien n'explique, un Bertarido gavroche en exil forcé (puisque tenu pour mort) mais convaincu (et heureux) de revenir au royaume retrouver Rodelinda, sa femme, exécute un petit numéro de mime digne de la scène dite « des petits pains » de Charlie Chaplin. Plus loin, c'est en Zorro qu'il se déguise sans qu'on n'en soit choqué. Tous les artifices revisités du boulevard y passent, mais avec quelle subtilité et quelle vraie drôlerie, très éloignée, par exemple, de la récente vulgarité d'Andreï Serban moquant *L'Italienne à Alger* au Palais Garnier. Et l'on retrouve ces grands moments de solitude tragiques, joués comme dans un grand récit classique français, mêlés à un jeu parfois digne du cinéma muet, ultra-stylisé. En somme, si Villégier est un metteur en scène postmoderne, il l'est de la manière la plus édifiante et polyphonique qui soit. Grâce à une cohérence jamais prise en défaut, sa direction d'acteur, son travail sur l'espace rendent le naturel à l'artifice.

William Christie est dans une *forme olympique. A son retour en* fosse, après l'entracte, le public lui fait une ovation tonitruante. Avec un souci de vitalité qui ne « stresse » jamais la musique, il tient l'ouvrage sans peine et l'articule avec une *élégance* gourmande. Dommage que l'Orchestre de l'Age des Lumières ne soit pas toujours moelleux (le premier violon est bien râpeux, le violoncelle continuo est aussi faux que dans *Theodora*, il y a deux saisons), malgré des bassons « en taille » absolument savoureux. La distribution se divise en trois catégories : les chanteurs idoines vocalement et stylistiquement (Andreas Scholl, Kurt Streit, Umberto Chiummo), les chanteuses aux techniques étranges, au style décalé, mais à la présence formidable (Anna Caterina Antonacci, Louise Winter), et ceux qui n'ont *aucune des caractéristiques* précitées (Artur Stefanowicz).

Renaud Machart

LES NOUVEAUX FILMS

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP... PEU

■ Comme son titre l'indique, *L'homme qui en savait trop... peu* est une parodie de *L'homme qui en savait trop*, d'Alfred Hitchcock. Conçu sur le même modèle que les films du duo Zucker-Abrahams (*Y a-t-il un pilote dans l'avion ?, Hot Shots*) qui parodiaient sur le même principe les films-catastrophes ou *Rambo*, le film de Jon Amiel surprend véritablement par un scénario qui tient sur une feuille de papier à cigarette, la stupidité de ses gags, et l'absence totale de direction d'acteur. Si la présence de Bill Murray dans un film est toujours une bonne nouvelle, il faut reconnaître qu'il prend beaucoup *trop* à la légère son rôle de benêt qui intercepte par erreur un coup de fil destiné à un tueur et se retrouve embarqué dans une histoire d'espionnage. Il manifeste *un manque d'intérêt flagrant pour* son film, et semble se demander ce qu'il fait dans une telle galère. Nous aussi. ***Samuel Blumenfeld***
Film américain de Jon Amiel. Avec Bill Murray, Peter Gallagher, Joanne Whalley. (1 h 35.)

WISHMASTER

■ Une jeune fille récupère une opale *d'une taille exceptionnelle*. Elle ne sait pas qu'elle contient un djinn, cet esprit malfaisant qui a le pouvoir d'exaucer tous les vœux et de semer la mort sur son passage. *Elle va tout faire* pour empêcher les forces du mal d'asservir les hommes. Sorti durant l'été, période soi-disant propice pour les amateurs de films d'horreur, *Wishmaster* aura du mal à satisfaire son public.

Si la multitude d'effets *gore* (mâchoire décrochée, pustules qui apparaissent brusquement sur un visage, yeux crevés...) et d'images de synthèse remplit le cahier des charges du genre, il faut en revanche faire face à un scénario très prévisible, et à un cours ridicule sur les djinn d'origine persane et babylonienne, les mauvais esprits sortis des fioles, et la science du mal. ***S. Bd.***
Film américain de Robert Kurtzman. Avec Andrew Divoff, Tammy Lauren, Richard Assad, Robert Englund. (1 h 25.)

SORTIR

PARIS

Rasoule Bakhsh, Firuz Sajjadi, *Sachoo Khan*
Terre aride et dénudée, brûlée par un soleil féroce, le Baloutchistan s'étend de part et d'autre de la frontière qui sépare l'Iran du Pakistan. Une région hostile et ingrate, dans laquelle s'épanouit une musique aux ornementations serpentines et d'une fraîcheur extrême. Un art ancestral, perpétué par des artistes professionnels tels que Rasoule Bakhsh, grand *maître* de la viole *sorud*, un magnifique objet richement ouvragé, l'instrument emblématique de la musique baloutche.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

RÉGION PARISIENNE

Festival de Saint-Denis
Fidèle à sa vocation, le Festival de Saint-Denis propose une programmation où se mêlent *musique, théâtre et danse*. Deux spectacles de Robert Wilson associant théâtre et musique ont déjà ouvert la manifestation : *Saints and Singing*, d'après *Gertrude Stein*, et *Wings on Rock*, un conte féérique inspiré du *Petit Prince*, de Parsifal et d'une légende sioux. Dans la basilique : *Les Vêpres*, de Rachmaninov (la Capella Glinka dirigée par Vladislav Tchernouchenko) ; le *Stabat Mater*, de Rossini (Orchestre national de France, dirigé par Alberto Zedda) ; *l'Adagio de la Symphonie no 10* et *Le Chant de la Terre*, de Mahler (orchestre de l'Opéra de Paris, dirigé par James Conlon) ; un programme Berg, Debussy et Ravel (Orchestre de l'Opéra national de Lyon, dirigé par Kent Nagano...). Côté danse, Philippe Decouflé – dont le lieu de travail, la Chaufferie, est à Saint-Denis – *se taille une jolie place. Il a planté* chapiteau, avec toute sa belle et talentueuse équipe, pour remonter *Triton* (1990), devenu pour l'occasion, *Triton et Petites Tritures*. On reconnaît là son esprit farceur. A l'extérieur, cabanes foraines, avec attractions multiples et bizarreries en tout genre. Quel cirque !
Festival de Saint-Denis, 6, place de la Légion-d'Honneur, 93200 Saint-Denis. Jusqu'au 12 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. De 50 F à 250 F, selon les spectacles.

Accordéons 98
Le cœur de Saint-Denis ne vibre pas uniquement pour le ballon rond. Les organisateurs d'Accordéons 98 osent le *challenge, en proposant leur* festival annuel en pleine Coupe du monde. De la « pensée triste qui se danse » au musette et au jazz, tous les styles seront de la fête, représentés par quelques fines lames dont Daniel Colin, Juan-Jose Mosalini, le trio Bolovaris Tiboum, Marcel Azzola et Gianni Coscia.
Bourse du travail, 11, rue Génin, et Magic Mirror, place Robert-de-Cotte. Mo Saint-Denis-Basilique. Jusqu'au 21 juin. Tél. : 01-49-33-71-11. 50 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Au cœur de la tourmente
de Beeban Kidron (Grande-Bretagne, 1 h 54).
Boca a boca
de Manuel Gomez Pereira (Espagne, 1 h 45).
C'est ça l'amour ?
de Carl Reiner (Etats-Unis, 1 h 44).
L'Etoile de Robinson
de Soren Kragh-Jacobsen (Danemark, 1 h 43).
L'Homme qui en savait trop peu
de Jon Amiel (Etats-Unis, 1 h 33).
Le Jour où Sascha est revenu
de Goran Rebic (Autriche, 1 h 28).
Long crépuscule
d'Attila Janisch (Hongrie, 1 h 10).
Ombre sur la neige
d'Attila Janisch (Hongrie, 1 h 16).
Shooting Fish
de Stefan Schwartz (Grande-Bretagne, 1 h 44).
Simples secrets
de Jerry Zaks (Etats-Unis, 1 h 39).
Le Suspect idéal
de Jonas et Joshua Pate (Etats-Unis, 1 h 40).
Le Traité du hasard
de Patrick Mimouni (France, 1 h 35).
Wishmaster (*)
de Robert Kurtzman (Etats-Unis, 1 h 27).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Little Big Man
d'Arthur Penn, avec Dustin Hoffman, Faye Dunaway.
Américain, 1971 (1 h 45).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Brecht, une biographie *ou 58 ans d'aventures* et d'amour
de Jean-Christian Grinevald et Odile Locquin, mise en scène de Jean-Christian et Gaël Grinevald.
Théâtre de la Main-d'Or Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. Le 15, à 21 h 30. Tél. : 01-48-05-67-89. 50 F.
La Découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb
de Felix Lope De Vega, mise en scène de Jean-Luc Bernard, avec des enfants de la ville de Gennevilliers.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Mo Gabriel-Péri-Asnières-Gennevilliers. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. 20 F.
Giselle
Corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Vello Pähn (direction). Patrice Bart, Eugène Polyakov (chorégraphie).
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Le 15, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.
Ballett Frankfurt
William Forsythe : *Eidos : Telos.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 190 F.
Philippe Jamet
Petites suites de sentiments aléatoires et troublants.
L'Etoile du Nord (ex-Dix-Huit Théâtre), 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-42-26-47-47. De 80 F à 120 F.
Dawn Upshaw (soprano)
Richard Goode (piano)
Œuvres de Rachmaninov, Debussy et Brahms.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.
Gérard Poulet (violon)
Œuvres de Bach, Mozart, Beethoven et Fauré.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Odéon. Le 15, à 20 h 45. Tél. : 01-40-46-75-12. De 90 F à 130 F.
Carte blanche à Etienne M'Bappe
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 15, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.
Rancid
La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 15, à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

ANNULATIONS

Van Halen
A Tribe Called Quest
Son batteur Alex Van Halen s'étant blessé au bras, le groupe de hard-rock américain Van Halen annule la fin de sa tournée européenne. Le groupe devait notamment jouer le 17 juin au Zénith à Paris. Le concert du groupe de rap américain A Tribe Called Quest prévu le 13 juillet au Zénith est également annulé.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 01-42-08-60-00.
Dennis Brown
Le Jamaïcain Dennis Brown annule sa participation au festival reggae qui se tiendra le 27 juin au Palais omnisports de Paris-Bercy. L'affiche définitive du festival est la suivante : Steelpulse, Third World, Buju Banton, Culture, Bim Sherman, Sinsemilla, The Revolutionary Dub Warriors, Earl 16 et D.J. Dub Action.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 12e. Tél. : 01-44-68-44-68.

RÉSERVATIONS

Bob Dylan et Van Morrison
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 01-42-08-60-00. Le 30 juin à 20 h 30. De 258 F à 348 F.
Paul Bley, Lee Konitz, Charlie Haden
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 2 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 145 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

19 juin :
Viva Vox
de Cesare Pavese, Anna Seghers et Lokenath Bhattacharya, mise en scène de Jean-Christophe Bailly.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Du mardi au vendredi, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre sur réservation.
20 juin :
Le Miracle
de Gorgy Schwadja, mise en scène de Michel Didym.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.
La Noce chez les petits-bourgeois
de Bertolt Brecht, mise en scène de Georges Lavaudant.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Le 15, à 20 heures ; le 17, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène d'Alain Ollivier.
Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. Du mardi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. De 50 F à 120 F.





KIOSQUE

LE MONDE / MARDI 16 JUIN 1998

EN VUE

■ **Darell Flinn**, porte-parole du Ku Klux Klan, nie toute implication de l'organisation pour la suprématie de la race blanche dans le meurtre, le 6 juin, d'un Noir par trois Blancs au Texas : : *« Le KKK n'a rien à y gagner. »*

■ Samedi 13 juin, au moment où, dans l'église de Jasper, au Texas, un millier de personnes priaient pour l'âme de **James Bird**, tué par trois racistes, enchaîné à un pare-chocs (*Le Monde du* 12 juin), la police recherchait trois Blancs de Belleville, dans l'Illinois, qui, la veille, avaient blessé un jeune Noir en le traînant à vive allure à la portière de leur camionnette après l'avoir saisi au passage par le col.

■ Un tribunal du New Jersey a récemment donné raison à **Jeffrey Cabanis**, marchand ambulant, qui vendait ses glaces dans les rues de Stafford en chantant à longueur de journée, d'une voix monocorde et discordante, un air campagnard *Turkey in the Straw* (Une dinde sur la paille). *« Il nous inflige une forme de torture »*, soutenaient pourtant les habitants de la ville.

■ La cour d'appel de Londres a innocenté, *« avec ses profonds regrets »*, **Patrick Nicholls**, 69 ans, qui a passé vingt-trois ans en prison pour l'assassinat d'une veille dame qu'il n'a pas commis. Il avait été arrêté parce qu'il s'était enfui en découvrant le corps sans vie de son amie, 74 ans, victime d'une crise cardiaque, épouvanté à l'idée d'un second interrogatoire : les policiers l'avaient accusé, quelques semaines auparavant, du meurtre d'une femme qui s'était seulement étouffée avec ses vomissements dans son jardin.

■ *« Son ciré et ses bottes le tiraient vers le fond : ce n'était pas de nature à l'aider »*, a commenté sobrement, à propos de la mort d'**Eric Tabarly, Jeremy Rees**, le patron de la vedette de sauvetage en mer qui a remorqué le *Pen-Duick*. *« Dans ce cas*, a précisé **Mark Clark**, porte-parole des garde-côtes gallois, *le malheureux aux vêtements alourdis par l'eau se comporte comme une pièce d'un penny dans une pinte de bière. »*

■ **Marcelle Chammougon**, maire de Baie-Mahault, en Guadeloupe, a fait prendre, vendredi 12 juin, par son conseil municipal, à une large majorité, un arrêté donnant à un boulevard et à deux écoles de la commune le nom de son mari, **Edouard Chammougon**, ex-député déchu de tous ses mandats pour abus de confiance, abus de biens sociaux, corruption passive et détournement de fonds.

■ La station de traitement des ordures de l'Everest a épuré trente tonnes de déchets ramassés là-haut sur la montagne en 1997.

Christian Colombani

Croisade viennoise contre le nucléaire slovaque

La presse autrichienne s'inquiète de la prochaine mise en service de réacteurs à la centrale électrique de Mochovce, en Slovaquie. Ces équipements sont de modèle russe et adaptés par un consortium franco-allemand

DEPUIS L'INTERDICTION par référendum, en 1978, de l'utilisation de l'énergie nucléaire en Autriche, Vienne mène une croisade contre l'atome et en particulier contre les centrales de conception russe dans les pays voisins, la Slovaquie et la République tchèque, qualifiées de dangereuses. Pays viscéralement antinucléaire, l'Autriche est dans la fâcheuse situation d'être cernée d'une bonne vingtaine de centrales nucléaires situées à proximité de ses frontières en Allemagne, en Suisse, en Slovénie et dans les pays voisins à l'Est.

D'où une prévisible levée de boucliers après la mise en service, pour ses premiers essais, de la centrale slovaque de Mochovce, en Slovaquie. Située à quelque 180 kilomètres à l'est de Vienne, elle est en effet dotée de réacteurs russes auxquels ont été adaptés des systèmes de sécurité de technologie occidentale par un consortium franco-allemand formé de Framatome et Siemens.

La presse autrichienne aligne scénarios d'horreur et titres à sensation. « La bombe de Mochovce » et « Stoppez le réacteur de la mort », titre le quotidien à grand tirage *Kronen Zeitung*. L'hebdomadaire *News* prévoit quant à lui *« des centaines de morts à Vienne »* en cas d'accident nucléaire à Mochovce. Un expert en météorologie, inter-



viewé par *News*, estime qu'*« un nuage nucléaire de Mochovce transporté par des vents forts de l'Est atteindrait Vienne en quatre heures environ »*. *« Dans le pire des cas, les radiations nucléaires directes risquent de tuer dans l'immédiat des centaines de personnes, sans parler des victimes de maladies cancéreuses à une date ultérieure »*, estime le scientifique.

Les voix de la sagesse et de la modération sont rares. Le directeur de l'Institut nucléaire universitaire de Vienne, Helmut Rauch, cité dans le quotidien *Die Presse*, qualifie d'*« hystérie »* les actions contre la centrale de Mochovce qui, du point de vue des normes de sûreté, est placée *« au milieu de la gamme des centrales en service »*. *« L'Autriche aurait mieux fait d'encourager la BERD à débloquer des crédits pour faire améliorer techniquement Mochovce, en insistant en même temps sur l'arrêt simultané de la centrale de Bohunice, au lieu de s'engager dans une lutte hystérique contre Mochovce »*, critique M. Rauch.

Après le rapport assez favorable de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur la sûreté de la centrale de Mochovce, Barbara Prammer, ministre de la santé, compte sur l'Union européenne. Dans une interview à *News*, elle plaide pour un veto de l'UE contre l'adhésion de la Slovaquie si elle n'accepte pas au moins de fermer la centrale plus ancienne de Bohunice. Elle admet cependant qu'il est *« très difficile de se faire des alliés à Bruxelles pour l'abandon du nucléaire civil. La Suède est un pionnier, mais les grands pays comme l'Allemagne et la France ne sont pas de notre côté »*.

Le président Thomas Klestil pense, lui aussi, que la centrale nucléaire slovaque est une affaire de dimension européenne : *« Du point de vue technique, la centrale ressort de la compétence de l'AIEA, mais du point de vue politique, il s'agit d'une question de sécurité pour l'Europe. Et si la sécurité est en jeu, nous devons agir en commun »*, estime-t-il dans *Kronen Zeitung*.

Le président slovaque Vladimir Meciar n'a cependant plus de doutes sur la sûreté de la centrale et a annoncé le lancement de sa période d'essai pour les prochains jours. *« La Slovaquie a gagné la bataille »*, a-t-il annoncé lors d'une manifestation de son parti, tout en prévoyant des tensions politiques avec Vienne.

Waltraud Baryli

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Les Occidentaux sont bien déterminés à ne pas laisser le président serbe Milosevic reproduire au Kosovo le scénario funeste qu'il avait employé en Serbie. Ils possèdent évidemment assez de ressources militaires pour cela. Il savent cette fois-ci à qui ils ont affaire, un président serbe manipulateur, manœuvrier, assez cynique pour utiliser la violence comme dérivatif à ses impasses internes. Les Européens, contrairement à ce qui s'était passé au début de la *crise bosniaque*, partagent la même analyse. Les Américains si passifs et indifférents au début du conflit bosniaque sont cette fois-ci actifs et mobilisés. Tout le monde est enfin conscient de ce que la crise du Kosovo concerne directement l'Albanie, la Macédoine et, au-delà, la Grèce et la Turquie. Les Occidentaux condamnent fermement le recours de Milosevic à la violence et appuient la revendication des Kosovars à l'autonomie. C'est la ligne pacifique et modérée du leader kosovar Ibrahim Rugova. L'ennui, c'est qu'aujourd'hui une partie des Albanais du Kosovo a pris les armes et revendique l'indépendance que les Occidentaux, eux, ne souhaitent pas, au nom de la stabilité de toute la région. Enfin, comment ne pas souligner *qu'une fois de plus, lorsqu'un* conflit éclate aux confins de l'Europe, ce ne sont pas les Européens qui cherchent une solution mais l'OTAN qui menace, c'est-à-dire avant tout les Etats-Unis. La crise du Kosovo constitue une nouvelle démonstration d'hégémonie américaine.

THE NEW YORK TIMES

■ Les attaques aériennes fictives que l'OTAN prévoit d'effectuer lundi 15 juin dans les Balkans constituent une riposte en temps voulu et raisonnable à la violence militaire croissante orchestrée par le président yougoslave Slobodan Milosevic dans la province serbe du Kosovo. Comme on l'a vu plus tôt dans l'année avec l'Irak, la diplomatie soutenue par une démonstration de force peut faire *bouger un dirigeant qui* a un long passé derrière lui de mépris des formes plus douces de persuasion internationale. Lorsque la crise du Kosovo est devenue plus aiguë ces dernières semaines, Washington a d'abord tenté une solution négociée en offrant à la Serbie une réduction des sanctions économiques. Quand cela a échoué à dissuader M. Milosevic de l'action militaire, l'Amérique et ses alliés ont produit une série d'avertissements clairs que leur patience atteignait ses limites. Toutes les puissances extérieures à la région, y compris la Russie, sont maintenant d'accord pour dire que les forces de M. Milosevic sont les premières responsables de la violence croissante dirigée contre la population d'origine albanaise, majoritaire au Kosovo. Rien que dans la population civile, on compte déjà environ deux cents morts et plus de cinquante mille personnes chassées de leur maison.

www.polnaweb.com

Priorité à la musique et à la qualité acoustique sur le site Web de Michel Polnareff

« JE NAVIGUE sur Internet à la recherche de l'information et de la communication ; c'est une solitude que l'on partage à plusieurs. » Michel Polnareff est un internaute pur et dur. Passionné par les nouvelles technologies, il fut l'un des premiers chanteurs français à créer son site Web – probablement parce qu'il habite à Los Angeles depuis des années. Aujourd'hui, *« Michel ne jure que par le réseau, communique principalement par courrier électronique, et considère Internet comme le média le plus important*, explique François Sainz, responsable du site Polnaweb. *Il apporte ses idées, et nous ne mettons rien en ligne sans son accord »*.



CHANSONS EN LIBRE-SERVICE

Le Polnaweb propose aux visiteurs un voyage musical à travers trente années de carrière de l'artiste, grâce à une discographie complète, et surtout à une sélection d'enregistrements en libre-service. En tout, treize chansons en version intégrale et vingt-quatre en extraits, dont quelques grands classiques comme *Je suis un homme* ou *L'Amour avec toi* : *« S'il avait pu, Michel aurait mis en ligne tous les titres qu'il a enregistrés. Mais pour des questions de droits d'auteur et d'autorisations, il a dû se contenter de ceux dont il est à la fois l'auteur et le compositeur. »* A noter également, des extraits de son concert donné en 1995 au Roxy à Los Angeles, illustrés de photographies. Il faut en revanche se contenter des textes seuls pour certains tubes de ses débuts, *La Poupée qui fait non*, *Le Bal de Laz* ou *On ira tous au paradis*.

Soucieux avant tout de la qualité sonore, Michel Polnareff a voulu que les internautes puissent écouter sa musique dans les conditions optimales, compte tenu de leur équipement. Pour la diffusion en temps réel, le Polnaweb détecte automatiquement le type de connexion dont dispose le visiteur et module le débit en conséquence. Le site autorise également le téléchargement des morceaux, qui peuvent être stockés sur le disque dur de l'internaute et écoutés hors connexion – une pratique de moins en moins répandue sur les sites des vedettes de la chanson.

Enfin, le Polnaweb est doté d'un forum de discussion permettant aux fans d'envoyer des messages : *« Michel, les Japonais ne t'oublient pas ! La preuve : nous avons choisi ta chanson* Tout pour ma chérie *comme hymne pour la Coupe du monde »*, écrit Yuka, de Tokyo. Pour l'heure, la page d'actualité du site annonce que *« l'artiste est en studio et enregistre un nouvel album »*. Dès qu'il sera terminé, il se pourrait que les internautes en aient la primeur...

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

SENIORNET

■ SeniorNet, une communauté virtuelle de retraités branchés, représente 8 à 10 millions d'internautes de plus de cinquante ans. SeniorNet (http ://www.seniornet.org) se flatte de compter dans ses rangs le doyen des cybernautes, cent quatre ans. Ce réseau à but non lucratif fonctionne grâce aux contributions volontaires de 25 000 membres cotisants. Pour Glen Gilbert, directeur de développement du site, *« c'est un endroit où l'on peut rompre son isolement sans quitter sa chambre, se soutenir dans les épreuves de la maladie mais aussi partager des événements heureux, anniversaires et mariages »*. – (AFP.)

COURRIER AU CANADA

■ La Société canadienne des postes a également l'intention de délivrer, outre le courrier traditionnel, le courrier électronique. Ce nouveau service devrait permettre à tous les Canadiens disposant d'un accès à Internet d'envoyer et de recevoir du courrier personnel ou commercial par le serveur de la poste canadienne. Un premier essai doit être effectué cet été auprès d'un échantillon d'usagers. La Société des postes espère étendre le courrier électronique à l'ensemble des Canadiens dès l'automne 1999. – (AFP.)

Le secret du « Pen-Duick »

par Alain Rollat

NE PLEURE PAS, petite Marie, je vais te raconter une histoire. Il était une fois un bateau centenaire qui languissait loin de son capitaine. C'était un cotre de quinze mètres dix chevillé à l'ancienne, effilé comme l'aileron d'un espadon. Il était si gracieux, il volait si vite sur les crêtes d'écume, que les goélands, jaloux de sa coque couleur jais, l'avaient baptisé d'un nom breton signifiant « Mésange à tête noire ». Il se morfondait dans un port gallois depuis qu'on l'avait séparé de son « Papy ». Ainsi nommait-il, par tendresse, celui qu'il avait connu enfant et auquel il avait confié sa barre après lui avoir enseigné tous les secrets des océans pour qu'il devienne le meilleur des marins. Son « Papy » ayant été porté disparu en mer d'Irlande, on l'avait amarré contre son gré à un sinistre débarcadère. Il faisait peine à voir. Ses voiles auriques ne chantaient plus dans le vent ; les lattes de son pont en pin d'Orégon ne crissaient plus sous la houle ; ses bronzes ne brillaient plus au soleil ; sa parure d'acajou se ternissait sous les embruns ; son drapeau était en berne.

Un dauphin, passant par là, eut pitié de lui. *« Pourquoi es-tu si triste ? »*, lui demanda-t-il. Le vieux bateau ronchonna : *« Stupides gens de terre ! Ils croient que j'ai abandonné mon capitaine dans la tempête... »* Le dauphin s'étonna de cette réflexion : *« Que me chantes-tu là ? Ton compère n'a-t-il pas disparu ? »* Alors, très en colère, le vieux cotre répéta au dauphin ce que les hommes n'avaient point voulu entendre : son « Papy » n'était pas tombé à l'eau, il avait plongé au milieu de ses amies les vagues. Pour trouver la clé de l'énigme qui le turlupinait depuis ses premiers naufrages. Pour découvrir la réponse à la seule question restée taboue dans l'univers des voiliers. Une question qu'il avait lui-même formulée dans ses *Mémoires du large* : *« Quand je suis en difficulté, je n'appelle jamais Dieu à mon secours. S'il m'a mis dans le pétrin, alors pourquoi viendrait-il me repêcher ensuite ? »*

Voilà pourquoi, petite Marie, les loups de mer gallois racontent aujourd'hui que la « Mésange à tête noire » a disparu, une nuit, sans laisser de trace, après que ce dauphin compatissant eut largué ses amarres pour qu'elle aille récupérer son capitaine. Et elle l'a retrouvé ! Rassuré par la réponse enfin reçue là où la mer est toujours calme. C'est elle que les enfants aperçoivent, les soirs de brume, au large de Bénodet. C'est lui qu'ils distinguent à la barre. Tous les enfants. Mais seulement les enfants. Car pour les voir, comme toi, petite Marie, il faut avoir, comme « Papy », ton papa, l'âme bleu marine.

LUNDI 15 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

18.35 **La Bonne Année** ■■
Claude Lelouch (France, 1973, 115 min). Ciné Cinémas

20.10 **Dolores Claiborne** ■■
T. Hackford (EU, 1995, 140 min). TSR

20.13 **Traitement de choc** ■■
Alain Jessua (France, 1972, 87 min). 13ème Rue

20.30 **Le Violon de Rothschild** ■■
Edgardo Cozarinsky (France - Suisse, 1996, 120 min). Mezzo

20.30 **L'Horloger de Saint-Paul** ■■
Bertrand Tavernier (France, 1973, 110 min). Festival

20.30 **Friends** ■■
Elaine Proctor (Fr.-GB, 1993, 100 min). Cinéstar 1

20.35 **Elmer Gantry, le charlatan** ■■
R. Brooks (EU, 1959, 150 min). TMC

20.45 ▶ **Sonatine** ■■
Δ Takeshi Kitano (Japon, 1993, v.o., 90 min). Arte

20.55 **Un divan à New York** ■■
Chantal Akerman (France - Allemagne - Belgique, 1995, 120 min). France 2

21.00 **Max et les ferrailleurs** ■■
Claude Sautet (France, 1971, 115 min). Paris Première

21.00 **L'une chante, l'autre pas** ■■
Agnès Varda (France, 1976, 115 min). Cinétoile

22.25 **Premier amour, version infernale** ■■
Susumu Hani (Japon, 1968, v.o., 110 min). Arte

22.25 **La Comtesse de Hongkong** ■■
Charles Chaplin (Grande-Bretagne, 1966, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

22.45 **Le Trésor de la Sierra Madre** ■■■
John Huston (Etats-Unis, 1948, N., 130 min). RTL 9

22.55 **Les Choses de la vie** ■■
Claude Sautet (France, 1970, 85 min). Paris Première

0.40 **Okraina** ■■
Boris Barnet (Urss, 1933, N., v.o., 95 min). Arte

0.45 **Madame porte la culotte** ■■
George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Envoyé spécial, les années 90. Vive la mariée. Les nuiteuses. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Canal +
19.30 L'Invitée. June Anderson. Muzzik
20.00 La Vie à l'endroit. Nous vieillirons ensemble. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invités : Georges Moustaki ; Elsa Zylberstein ; Gérard Lanvin ; Pascal Légitimus. Paris Première
22.00 Planète des hommes. RTBF 1
22.40 Célébrités. A la découverte d'Hollywood. Invité : Christophe Lambert. TF 1
22.55 D'un monde à l'autre. Retour sur affaires. France 2

DOCUMENTAIRES

18.25 Chemins de fer. [2/12]. L'Australie en ligne droite. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Makis couronnés. La Cinquième
19.00 Le Tour du Pacifique. [1/20]. Diomède (Alaska) - Petropavlovsk - Kronotski (Russie). Arte
19.35 Annapurna. Planète
20.00 Reportage. Les Roues de la fortune : des voitures d'occasion pour la Lituanie. Arte
20.05 Le Trésor du San Diego. [1/2]. Odyssée
20.10 Il était Annie Cordy, une fois ! RTBF 1
20.25 Belcanto. The Singing Robot. Muzzik
20.35 Skin. Violences racistes en Grande-Bretagne. Planète
20.55 Femmes et société. Femmes soldats. Téva
21.00 Dans la forêt des Pygmées. [2/2]. Le mariage d'Inono. Odyssée
21.25 Métamorphoses d'André Malraux. Planète
21.45 Voyage aux pays des dieux. [4/13]. Australie, le temps du rêve. Odyssée
22.05 Les Pandas sous les nuages. Disney Channel
22.15 Shadow, le faucon pèlerin. Odyssée
23.00 Les Nouveaux Explorateurs. Dans les profondeurs sous-marines. Planète
23.05 Supermax. Odyssée
23.10 Savoir pourquoi. [1/9]. Le triomphe des bourreaux (1918-1933). RTBF 1
0.30 La Case de l'Oncle Doc. Fatal Reaction : New York. France 3

MONDIAL 98

14.30 Angleterre - Tunisie. Groupe G. TF 1, Eurosport, RTBF 1, Canal +
17.30 Roumanie - Colombie. Groupe G. Eurosport, RTBF 1, France 2, Canal +
21.00 Allemagne - Etats-Unis. Groupe F. France 3, Canal +

MUSIQUE

21.00 Le Couronnement de Poppée. Dir. Raymond Leppard. Muzzik
23.00 Repères. La Guitare espagnole. Eliot Fisk. Concert enregistré en 1985. 23.55 Les Grandes Guitares. Mezzo
0.35 Elton John, Wembley 1977. Canal Jimmy
0.50 Jazz 6. Tito Puente. M 6

TÉLÉFILMS

17.55 Un beau petit milliard. Pierre Tchernia. Festival
19.35 Mademoiselle Evelyne. Jean-Louis Fournier. Festival
20.35 Polly. Debbie Allen. Disney Channel
20.55 Un père en plus. Didier Albert. TF 1
22.10 Deadly Target. Charla Driver. 13ème Rue
23.00 Surveillance rapprochée. Δ Rodney McDonald. M 6

SÉRIES

21.45 Le Prisonnier. L'enterrement (v.o.). Série Club
21.55 New York Police Blues. Le fou, le flic et l'infirmière. Canal Jimmy
22.35 Homicide. La vie dissolue de Pony Johnson. Série Club
23.00 Après la guerre, si tout va bien. [3 et 4/7]. Histoire
23.00 La Loi de Los Angeles. Gibbon Take. Téva
0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Emily. TF 1
2.15 Absolutely Fabulous. L'hôpital (v.o.). Arte

NOTRE CHOIX

● 19.30 Arte
« 7 1/2 » : Soudan, une guerre oubliée

Les chiffres n'ont pas besoin d'être commentés. En quinze ans, la guerre civile qui oppose le nord arabo-musulman du Soudan au sud du pays, négro-africain, chrétien et animiste, a fait un million et demi de morts, quatre millions de déplacés et quelque six cent mille réfugiés. Ce drame n'est qu'un énième épisode d'une guerre séculaire. Longtemps considéré comme un vivier d'esclaves par le Nord, le Sud, avec l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) de John Garang, lutte contre le pouvoir islamiste de Khartoum qu'il accuse d'utiliser la faim comme une arme. Une fois de plus, la famine frappe : quelque trois cent cinquante mille personnes sont touchées, six cent mille autres sont directement menacées. Après le Biafra, l'Ethiopie, la Somalie, les images ont un air de déjà vu, mais ces nourrissons minuscules tètant des seins vides, ces enfants à la tête et au ventre disproportionnés, ces vieillards décharnés et ces corps se momifiant lentement au soleil, sont bouleversants. – *F. F.*

● 20.30 Festival
L'Horloger de Saint-Paul

Un horloger lyonnais essaie de comprendre pourquoi son fils unique, un adolescent dont au fond il ne savait rien, a commis un meurtre. Ce premier film d'auteur de Bertrand Tavernier est une adaptation, signée Jean Aurenche et Pierre Bost, d'un roman de Georges Simenon dont l'action était située aux Etats-Unis. Belle étude sociale et psychologique, avec d'excellents acteurs (Philippe Noiret, Jean Rochefort, Jacques Denis, Christine Pascal...). – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.53 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.40 Le Journal de la Coupe du monde, Météo.
20.55 Un père en plus. Téléfilm. Didier Albert.
22.40 Célébrités. A la découverte d'Hollywood.
0.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
1.05 CD Tubes.
1.10 TF1 nuit, L'Image du jour, Météo.
1.20 Public.

FRANCE 2

17.30 Mondial 98. Roumanie - Colombie.
19.25 Football.
19.45 1000 enfants vers l'an 2000.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour, Météo.
20.55 Un divan à New York ■■ Film. Chantal Akerman.
22.55 D'un monde à l'autre. Retour sur affaires.
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.50 Mondial 98. Allemagne - Etats-Unis.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Le Club du Mondial.
0.30 La Case de l'Oncle Doc. Fatal Reaction : New York.

CANAL +

17.30 Mondial 98. Roumanie - Colombie.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
20.45 Football.
21.00 Mondial 98. Allemagne - Etats-Unis.
23.00 Bogus. Film. Norman Jewison.
0.50 Le Journal du hard.
0.55 Exercice of Steel.

ARTE

19.00 Le Tour du Pacifique. [1/20].
19.30 7 1/2. Soudan, une guerre oubliée. Les petits poucets de la Coupe du monde : la Jamaïque.
20.00 Reportage. Les Roues de la fortune.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Sonatine, mélodie mortelle ■■ Film. Δ Takeshi Kitano (v.o.).
22.15 Kinorama.
22.25 Premier amour, version infernale ■■ Film. Susumu Hani (v.o.).
0.15 Court-circuit.
0.40 Okraina ■■ Film. Boris Barnet (v.o.).

M 6

18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Produits star.
20.50 Jamais sans ma fille ■ Film. Brian Gilbert.
23.00 Surveillance rapprochée. Téléfilm. Δ Rodney McDonald.
0.50 Jazz 6. Tito Puente.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Biorn Larson (*Long John Silver*).
21.00 Le Grand Débat. Foot : nouvel opium du peuple ? En collaboration avec le journal *Le Monde*.
22.10 Fiction. *L'Ame du violon*, d'Yvon Givert.
23.00 Nuits magnétiques. L'été indien [1/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Œuvres de Tansman, Medtner, Dvorak.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel aujourd'hui.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Symphonie nº 2 Résurrection*, de Mahler.
22.30 Les Soirées... (suite). Archives : Busch, Serkin et Istomin.

MARDI 16 JUIN

FILMS DU JOUR

14.05 **Léolo** ■■
Jean-Claude Lauzon (Canada, 1991, 105 min). Ciné Cinémas

17.50 **L'Adorable Voisine** ■■
R. Quine (EU, 1958, 99 min). Cinétoile

17.55 **Kagemusha, l'ombre du guerrier** ■■■
Akira Kurosawa (Japon, 1980, v.o., 155 min). Ciné Cinémas

18.50 **Madame porte la culotte** ■■
George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

19.00 **Epouses et concubines** ■■
Zhang Yimou (Chine - Taïwan, 1991, 120 min). Cinéstar 2

20.30 **Conte de printemps** ■■
Eric Rohmer (France, 1989, 105 min). Cinéstar 1

21.15 **Lucky Jo** ■■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Cinétoile

22.05 **Dolores Claiborne** ■■
Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, v.o., 130 min). Ciné Cinémas

22.30 ▶ **2001 : L'Odyssée de l'espace** ■■■
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, v.o., 135 min). Paris Première

22.45 **F comme Fairbanks** ■■
Maurice Dugowson (France, 1975, 105 min). Cinétoile

23.00 **Noir comme le souvenir** ■■
O Jean-Pierre Mocky (France - Suisse, 1995, 95 min). France 2

23.45 **Le Banni des îles** ■■
Carol Reed (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

0.30 **Judith Therpauve** ■■
Patrick Chéreau (France, 1978, 130 min). Cinétoile

0.40 **Le Mépris** ■■■
Jean-Luc Godard (France, 1963, 95 min). Arte

0.50 **Nous les femmes** ■■
Alfredo Guarini, Roberto Rossellini, Luigi Zampa, Lucchino Visconti et Gianni Franciolini (Italie, 1954, N., 90 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : Alain Corbin ; Eric Nonn ; Hervé Le Roux. La Cinquième
14.00 20 h Paris Première. Best of. Invités : Georges Moustaki ; Elsa Zylberstein ; Gérard Lanvin ; Pascal Légitimus. Paris Première
15.00 Au nom de la loi. Les fausses pistes de l'affaire Dutroux [1/2]. TV 5
15.45 Le Vrai Journal. Philippe Séguin. Canal +
16.00 L'Histoire des loisirs. L'occupation du temps libre, de l'antiquité au début du XXe siècle. Histoire
17.00 Envoyé spécial, les années 90. Vive la mariée. Les nuiteuses. Histoire
18.00 Stars en stock. Henry Fonda. Cary Grant. Paris Première
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Philippe Djian. Canal +
20.00 Temps présent. En attendant SWA. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invités : Marie-Christine Barrault ; Luc Plamondon ; J.-C. Casadesus ; Mimi Mathy. Paris Première
21.00 Enjeux - Le Point. Les nouveaux retraités en résidences motorisées. Accords de paix en Irlande. Lisbonne : Expo 98. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Maurice Druon. Paris Première
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Saint-Denis la rouge. Vie et mort du deutschmark. Histoire
23.30 Un siècle d'écrivains. Jean Giono. TV 5
0.20 Capital. Les Jackpots de l'été. M 6

DOCUMENTAIRES

17.05 Des animaux et des hommes. [2/6]. Sur les traces de l'ours argenté. Odyssée
17.30 Portrait. Charlelie Couture. Paris Première
17.30 Arctique. [12/13]. Une nouvelle destination. Odyssée
18.00 Terres insolites. Celui que Darwin éclipsa. La Cinquième
18.00 Un pont pas comme les autres. [1/2]. Odyssée
18.10 Les Enfants du bac. Autopsie d'un mythe. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Au pays des lemmings. La Cinquième
19.00 Le Tour du Pacifique. [2/20]. La réserve de Kronotski - Magadan - Vladivostok. Arte
19.25 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [1/3]. Les années eskimo. Odyssée
19.55 Alfred Schnittke. The Unreal World. Muzzik
20.10 Les Ailes expérimentales. [10/13]. Aux confins de l'atmosphère. Planète
20.45 La Vie en face. Infirmières. Arte
20.50 Monsieur Gainsbourg. France 3
20.50 Les Hommes du port. Odyssée
21.00 Churchill. [2/4]. Vaincre ou mourir - L'heure de gloire 1940-1942. Histoire
21.40 Chemins de fer. [2/12]. L'Australie en ligne droite. Planète
21.55 Le Trésor du San Diego. [1/2]. Odyssée
22.20 Grâce à la musique. Vivaldi. Muzzik
22.40 Patrick Henry, un procès capital. TSR
22.50 Annapurna. Planète
22.50 Dans la forêt des Pygmées. [2/2]. Le mariage d'Inono. Odyssée
23.25 Comedia. Passion impossible : Sept jours de S.O.S. pour l'Allemagne. Arte
23.40 Voyage aux pays des dieux. [4/13]. Australie, le temps du rêve. Odyssée
23.50 Skin. Violences racistes en Grande-Bretagne. Planète
0.05 Shadow, le faucon pèlerin. Odyssée
0.20 La Case de l'Oncle Doc. Les Derniers Jours du baccalauréat ? France 3
0.20 Last Date, Eric Dolphy. Muzzik
0.40 Métamorphoses d'André Malraux. Planète

SPORTS EN DIRECT

2.05 Hockey sur glace. Stanley Cup (Match nº 4) : Washington Capitals - Detroit Red Wings. Canal +

MONDIAL 98

17.30 Ecosse - Norvège. Groupe A. France 3, Eurosport, RTBF 1, Canal +
21.00 Brésil - Maroc. Groupe A. TF 1, Eurosport, Canal +

MUSIQUE

18.00 Paolo Fresu Quintet. Muzzik
21.00 Neville Marriner. Muzzik
21.25 Repères. Un autre regard sur Schumann : *Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129*, Steven Isserlis, violoncelle et Christoph Eschenbach, piano. 21.55 *Symphonie nº 4 en ré mineur opus 120*, interprétée par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf. Mezzo
22.30 Keith Jarrett 1996. Mezzo

THÉÂTRE

21.35 Comedia. Gros messieurs en jupe. Pièce de Nicky Silver. Mise en scène de Thomas Ostermeier. Arte

TÉLÉFILMS

18.35 La Misère et la Gloire. Henri Spade [2/2]. Festival
20.30 Albert Savarus. Alexandre Astruc. Festival
20.50 Regarde-moi quand je te quitte. Philippe de Broca. RTBF 1
21.35 La Juive du Château-Trompette. Yannick Andréi [1/2]. Festival
22.35 La Rivale. O William A. Graham. M 6
22.40 Le Baiser de la mort. Chuck Bowman. RTL 9

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Décisions partagées. RTL 9
19.00 Après la guerre, si tout va bien. [3 et 4/7]. Histoire
19.00 Bonanza. Charles Dickens. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Tout ce qui brille... 13ème Rue
20.45 Murder One, l'affaire Banks. Chapitre XVIII. Série Club
20.55 Ally McBeal. Theme of Life (v.o.). Téva
21.40 Relativity. Cœur battant. Téva
22.25 Seinfeld. Le contrevenant. Canal Jimmy
22.30 Total Security. Look Who's Stalking (v.o.). Série Club
22.50 The Lazarus Man. Le journal intime. Canal Jimmy
22.55 Perry Mason. Un éditorial de trop. TF 1
23.00 La Loi de Los Angeles. The Douglas Fur Ball. Téva
23.40 Star Trek, la nouvelle génération. Chasse aux sorcières (v.o.). Canal Jimmy
2.15 Absolutely Fabulous. La veillée funèbre (v.o.). Arte

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 0.20 France 3
« La Case de l'oncle Doc » : Les Derniers Jours du baccalauréat ?

Une machinerie ubuesque

CHAQUE ANNÉE, au mois de juin, alors qu'une bonne partie de la France entre en examen, la question se pose : le baccalauréat aura-t-il lieu ? Augmentation du nombre de candidats, multiplication des filières : chaque session est un casse-tête pour les organisateurs. Jean-Michel Gaillard, Stéphane Khémis et le réalisateur Olivier Lamour ont observé le déroulement de l'édition 1997. Diffusé dans « La Case de l'oncle Doc » au moment où débutent les épreuves de 1998, leur documentaire au titre interrogatif – *Les Derniers Jours du baccalauréat ?* – montre les prouesses administratives mises en œuvre pour que le mythique examen échappe à l'asphyxie.

En multipliant les angles d'approche, les auteurs ont réussi à rendre vivant, voire captivant, un sujet qui aurait pu se révéler austère. A la Maison des examens d'Arcueil, plaque tournante du baccalauréat en Ile-de-France, on frôle de peu la crise de nerfs. Enseignants qui manquent à l'appel, sujets distribués avant l'heure, énoncés incompréhensibles, fraudes : le téléphone et le fax sonnent sans répit. Les fonctionnaires luttent contre la nervosité à coups de comprimés. Fraîchement nommé à la direction de la Maison, Bernard Pouliquen regarde partir les camions chargés de copies : *« C'est du Jurassique ! »*, glisse-t-il, médusé.

Au lycée de Chelles (Seine-et-Marne), le réalisateur s'est invité dans la salle du jury et a filmé une séance de « repêchage » : on grappille un point par-ci, un autre par-là, pour pousser un maximum de candidats jusqu'à l'oral. De son bureau d'Arcueil, Bernard Pouliquen observe : *« 90 % des candidats obtiennent leur bac en une ou deux années. On approche du taux de 100 %. Un chiffre à méditer. »*

Dans ces conditions, le baccalauréat sert-il encore à quelque chose ? Trois fois oui, répond l'historien Antoine Prost, pour qui ce « rite de passage » remplit des fonctions sociales et garde un rôle de régulation du système scolaire. Voilà qui rassurera les candidats plongés dans les révisions...

Sylvie Kerviel

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Dynastie.
16.35 Sunset Beach.
17.25 Beverly Hills.
18.15 CD Tubes.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.30 Le Journal de la Coupe du monde.
20.35 Le Résultat des courses, Météo.
20.45 Mondial 98. Brésil - Maroc.
22.55 Perry Mason. Un éditorial de trop.
0.40 Le Cascadeur. Afghansty.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 La Chance aux chansons.
16.40 Cooper et nous.
17.15 Une fille à scandales.
17.40 Friends.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.35 et 22.55 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour, Météo.
20.55 Beauté volée ■ Film. O Bernardo Bertolucci.
23.00 Noir comme le souvenir ■■ Film. O Jean-Pierre Mocky.
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... Les enfants face au sida.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Derrick.
17.10 Mondial 98. Ecosse - Norvège.
19.35 19-20 national, Météo.
20.10 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.50 Monsieur Gainsbourg.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Le Club du Mondial.
0.20 La Case de l'Oncle Doc. Les Derniers Jours du baccalauréat ?
1.15 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Twister ■ Film. Jan De Bont.
15.25 Surprises.
15.45 Le Vrai Journal.
16.30 Coupe du monde de football 1998.
17.30 Mondial 98. Ecosse - Norvège.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Philippe Djian.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
20.45 Football.
21.00 Mondial 98. Brésil - Maroc.
23.00 Phénomène. Film. Jon Turteltaub.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 Les Mawkens, nomades des mers.
14.30 La Cinquième rencontre... Sciences et santé. 14.35 Les Robots sous le règne d'Héphaïstos. 15.25 Entretien avec Dominique Duhaut, chercheur.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Terres insolites. Celui que Darwin éclipsa.
18.30 Au pays des lemmings.
19.00 Le Tour du Pacifique. [2/20].
19.30 7 1/2. Emploi : la troisième voie. Les petits poucets de la Coupe du monde : l'Iran.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Infirmières.
21.35 Comedia. Gros messieurs en jupe. Pièce de théâtre de Nicky Silver.
23.25 Comedia. Passion impossible. Sept jours de S.O.S. pour l'Allemagne.
0.40 Le Mépris ■■■ Film. Jean-Luc Godard.

M 6

13.35 Danielle Steel : Disparu. Téléfilm. George Kaczender.
15.15 Les Anges du bonheur.
16.10 Scène de ménage au paradis. Téléfilm. Di Drew.
17.50 Les Piégeurs.
18.05 Models Inc.
18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 La Tour, prends garde ■ Film. Georges Lampin.
22.35 La Rivale. Téléfilm. O William A. Graham.
0.20 Capital. Les Jackpots de l'été.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Eric Poindron (*L'Almanach joyeux de la Champagne*).
21.00 Poésie studio. Valéry Larbaud, Gongora, Valente.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. L'été indien [2/2].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Donné par L'Europa Galante, dir. Fabio Biondi : *La Cetra, op. 10 nº 3*, de Legrenzi ; *Passacaglia a quattro*, de Marini ; *Capricio a quattro*, de Vitali ; *Sonata a due violoni, basso e continuo*, de Mazzaferrata.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Garcin, Ligeti.
23.07 Le Dialogue des muses. En direct du Conservatoire d'Aix-en-Provence.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Maurizio Pollini. Œuvres de Liszt, Debussy, Chopin, Rossini, Beethoven, Brahms.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Stravinsky, Szymanowski, Martinu.

Le Monde

MARDI 16 JUIN 1998

La droite embarrassée par les déclarations de M. Balladur sur la « préférence nationale »

Bruno Mégret (FN) qualifie les propos de l'ancien premier ministre de « très grand progrès »

EN PROPOSANT, dimanche 14 juin, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » de créer une commission extra-parlementaire sur la « préférence nationale », ouverte au Front national *(lire page 16)*, Edouard Balladur, député (RPR) de Paris et ancien premier ministre, s'est placé sur le terrain favori de l'extrême droite et provoque des réactions mitigées à droite, négatives à gauche.

Interrogé lundi matin, Bruno Mégret, délégué général du Front national, applaudit aux propos de M. Balladur. Ils constituent, dit-il *« un très grand progrès, puisque cette notion, qui était autrefois taboue, mérite maintenant, selon lui, de faire l'objet, non seulement d'un débat, mais même d'une commission de travail susceptible de déboucher sur des propositions concrètes »*. *« Quant à la prise en compte des impératifs européens dans la préférence nationale,* ajoute M. Mégret, *c'est exactement ce qu'a fait la municipalité de Vitrolles. Il n'y a pas de contradiction. On peut avoir une hiérarchie des préférences : préférence nationale d'abord, européenne ensuite. »* Le délégué général se dit *« sur le principe, très réservé quant aux commissions »*. *« Il y a, pour faire leur travail, un gouvernement et des députés »*, observe-t-il, mais il ajoute : *« L'essentiel est que nos idées avancent à grand pas. »*

A gauche, François Hollande, premier secrétaire du PS, constate que *« c'est la première fois, depuis Charles Millon la semaine dernière, qu'un responsable national de l'opposition, de plus un ancien premier ministre, évoque l'idée de la "préférence nationale" comme acceptable. »* Le député de Corrèze rappelle qu'*« Edouard Balladur avait déjà pris l'habitude de recevoir à plusieurs reprises Jean-Marie Le Pen à Matignon »*, mais, ajoute-t-il, *« venant d'un homme qui fut candidat à la présidentielle et qui est candidat aujourd'hui à la présidence de l'intergroupe de l'opposition, il est légitime de s'interroger »*.

M. Hollande assure : *« Que l'on évoque la "préférence nationale" comme un thème consensuel, sujet à commission, au sein de laquelle le FN aura naturellement sa place, constitue un recul grave de l'état d'esprit de la droite républicaine par rapport au FN. De proche en proche, de thème en thème, de commission en commission, ce sont les idées de l'extrême droite et, bientôt, ses dirigeants qui seront jugés acceptables. »*

« DES THÈSES QUE L'ON COMBAT »

Pour Jean-Paul Magnon, membre du secrétariat national du PCF, *« la "préférence nationale" est une thèse du FN qui ne peut qu'attiser la haine et l'opposition entre les gens »*. *« Ce ne sont pas des thèses que l'on discute. Ce sont des thèses que l'on combat »*, estime M. Magnon.

La droite paraît embarrassée. La plupart des dirigeants de parti préféraient, lundi matin, s'abriter dans un silence prudent. Le président du RPR, Philippe Séguin, a seulement lâché : *« Je ne perds pas mon temps à réagir aux déclarations dominicales des uns et des autres. »* Mais Nicolas Sarkozy, secrétaire général du mouvement et balladurien, a déclaré : *« Cela me choque d'autant moins que l'on discute tranquillement de la "préférence nationale" qu'elle existe dans la fonction publique. Mais en parler avec le Front national, c'est en faire l'arbitre d'une question qu'il n'a que trop tendance à exploiter. Donc, c'est non. »*

Claude Goasguen, vice-président de Démocratie libérale, explique à son tour : *« J'ai déjà discuté de ce sujet avec Edouard Balladur et je sais qu'il a beaucoup travaillé sur les aspects techniques du problème. Je ne vois pas, personnellement, d'inconvénients à discuter sur la "préférence nationale" et l'attribution des prestations sociales mais, parce que je veux que l'on y réfléchisse sereinement, je ne souhaite pas la présence du Front national dans ce genre de commission, car ses représentants donneraient un aspect trop passionnel aux débats, compte tenu de leurs propos passés. Donc, d'accord pour une commission, mais dans une atmosphère calme et sereine, donc sans le FN. »*

Raphaëlle Bacqué et Christiane Chombeau

Lire aussi notre éditorial page 18

Manifestation contre le FN à Amiens

Plusieurs milliers de personnes (5 000 selon la police, 10 000 selon les organisateurs) ont manifesté à l'appel de l'association Picardie citoyenne, samedi 13 juin, dans les rue d'Amiens, pour demander la démission de Charles Baur (ex-UDF) et de tous les présidents de conseils régionaux de droite élus grâce au voix des représentants du Front national (*Le Monde* daté 14-15 juin).

Outre les représentants des quatre-vingts associations et organisations syndicales ou antiracistes, défilaient en tête du cortège Jean-Christophe Cambadélis, membre du secrétariat national du Parti socialiste, Michel Delebarre, président (PS) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, des élus socialistes des conseils régionaux de Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Bourgogne et Haute-normandie, ainsi que des représentants communistes de Picardie – dont Maxime Gremetz, député de la Somme – et Marie-Christine Blandin (Verts), conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais.

Un criminel de guerre serbe a été arrêté en zone française en Bosnie

SARAJEVO. Le Serbe bosniaque Milorad Krnojelac, accusé de crimes de guerre par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), a été arrêté par des soldats occidentaux, lundi 15 juin, et a été transféré vers La Haye pour y être incarcéré, a indiqué Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN. Il a précisé que le Serbe était commandant d'un camp de prisonniers appelé KP Dom et qu'il est, notamment, accusé de meurtres, de traitements cruels et d'actes inhumains sur des prisonniers entre avril 1992 et octobre 1994.

Un porte-parole de l'OTAN à Sarajevo a indiqué que l'arrestation de Milorad Krnojelac s'est produite dans la région de Foca (sud-est), sans préciser la nationalité des troupes qui l'ont interpellé. C'est la première fois qu'un accusé recherché par la justice internationale est arrêté en zone française de l'OTAN en Bosnie. – *(AFP.)*

Jacques Toubon en désaccord avec Nicolas Sarkozy

JACQUES TOUBON a critiqué *publiquement* Nicolas Sarkozy pour son *« opportunisme »*, épinglant l'attitude du secrétaire général du RPR dans ses soutiens successifs à Edouard Balladur et à Jacques Chirac au cours des dernières années. *« Quand je vois Nicolas Sarkozy, en réunion avec moi au RPR à propos de l'affaire de Paris, jouer en face de moi l'arbitre des faveurs chiraquiennes, intérieurement j'ai un petit sourire, ça me fait un petit plaisir de voir comment l'histoire avance »*, a déclaré l'ancien garde des sceaux, invité, dimanche 14 juin, de l'émission « Public » sur TF 1.

M. Toubon a aussi déclaré : *« Je ne suis pas d'accord avec Nicolas Sarkozy s'agissant de l'opposition systématique (...). L'opposition doit systématiquement choisir la voie de ce qui est moderne : je pense qu'il ne s'agit pas de dire : "Je dis non parce que le gouvernement dit oui, je proclame noir parce que le gouvernement veut faire blanc." Ça, ça ne marche plus. »*

DÉPÊCHES

■ **GAZA : le processus de paix israélo-palestinien** *« est mort. Le temps est venu pour les Palestiniens de repenser leur position vis-à-vis de ce processus »*, a déclaré, lundi 15 juin, le secrétaire général du gouvernement palestinien Ahmad Abdelrahmane. *« Le peuple palestinien n'accepte pas une paix et un processus qui dissimulent la continuation de l'occupation et de la colonisation des territoires palestiniens. Le peuple palestinien a d'autres options »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

■ **ESPACE : la station Mir sera détruite en décembre 1999**, a annoncé, lundi 15 juin, le vice-directeur du centre de contrôle des vols spatiaux russes (TSOUP), *cité par* l'agence Itar-Tass. La station, dont le premier élément fut lancé en février 1986, devrait brûler partiellement dans l'atmosphère, avant de terminer ses presque quatorze ans de service par un grand plongeon dans l'océan Pacifique. – *(AFP.)*

■ **ARMEMENT : un cargo soupçonné de transporter des rampes de missiles S-300** achetés par le gouvernement chypriote (grec) a été intercepté par les autorités turques alors qu'il traversait, lundi 15 juin, le détroit de Canakkale (Dardanelles), rapporte l'agence Anatolie. Le navire circulait sous pavillon russe. – *(AFP.)*

■ **GÉNÉRATION ÉCOLOGIE : le mouvement dirigé par Brice Lalonde** a confirmé, samedi 13 juin, *« son offre d'adhésion à l'Alliance pour contribuer à l'union de l'opposition tout en souhaitant que cette alliance ne se révèle pas un cartel de formations hostiles au renouvellement et à l'ouverture »*.

■ **CHÔMEURS : deux décrets du ministère de la solidarité**, publiés au *Journal officiel* samedi 13 juin en application de la loi du 17 avril 1998, octroient une allocation spécifique d'attente (ASA), fixée à 1 750 francs, à certains chômeurs de longue durée. Cette mesure concerne environ 20 000 personnes, essentiellement des manœuvres et des ouvriers non-qualifiés. Elle vise à leur assurer des ressources d'au moins 5 000 francs par mois.

■ **CULTURE : les 500 000 ouvrages de la bibliothèque des Fontaines**, propriété de la Compagnie de Jésus, actuellement entreposés à Chantilly, seront accueillis par la ville de Lyon. Ce fonds documentaire, l'une des premières bibliothèques privées de France, sera confié en dépôt à la bibliothèque de la Part-Dieu.

Tirage du *Monde* daté dimanche 14 - lundi 15 juin : 577 165 exemplaires 1

Charles Pasqua et Philippe de Villiers confirment leur convergence

DEVENUS « ANTI-AMSTERDAMIENS », les anti-maastrichtiens de droite veulent converger, d'abord à l'occasion de la ratification du traité d'Amsterdam, puis, au-delà, dans la perspective des élections européennes. C'est le signal qu'ont voulu lancer, samedi 13 juin, Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), et Charles Pasqua, conseiller politique du RPR. Si le second n'était pas présent en personne au conseil national que réunissait le mouvement du premier, à Paris, il y avait délégué l'un de ses proches collaborateurs, William Abitbol, président de l'association Demain la France.

Le 20 juin, ce sera au tour de M. Pasqua d'accueillir les villiéristes, à l'occasion de la transformation de Demain la France en parti politique. Egalement présent samedi, Paul-Marie Coûteaux, rédacteur en chef de la nouvelle revue de réflexion politique du RPR, *Une certaine idée*, est partisan d'élargir le rassemblement des anti-européens et a réalisé le tour de force de faire applaudir le nom de Jean-Pierre Chevènement, dont il a été l'une des plumes, par l'assemblée des responsables villiéristes. *« Il s'agit d'un début, il faut s'élargir à tous ceux qui ont la même conception que nous de la souveraineté »*, a confirmé M. Abitbol. *« Demain la France, ce n'est pas Demain la droite »*, a acquiescé M. de Villiers.

UN SIGNE

La campagne, dont le coup d'envoi a été donné samedi, visera, dans un premier temps, à demander l'organisation d'un référendum à l'occasion de la ratification du traité d'Amsterdam. Le mouvement de M. de Villiers s'associe à la pétition en ce sens lancée par Demain la France (*Le Monde* du 10 juin). Tout en moquant *« ces temps de présidence relative »*, M. Abitbol a insisté sur le fait qu'en matière de révision constitutionnelle – et l'approbation du traité d'Amsterdam en suppose une –, il est du ressort du seul président de la République *« de pouvoir priver les Français d'un référendum »*.

Aucun des participants ne se fait d'illusion sur les chances d'aboutir de cette campagne. Ils ont donc tous précisé que leur combat ne s'arrêtera pas là et qu'il se poursuivra, logiquement, lors des élections européennes de juin 1999. *« Après Amsterdam, il y aura un oral de rattrapage »*, a lancé M. de Villiers. *« Si on ne veut pas nous donner un référendum et si le Congrès vote "oui" à Amsterdam,* a ajouté le président du conseil général de Vendée, *le référendum aura lieu quand même sous une autre forme avec les élections européennes. Quel que soit le mode de scrutin, avec liste unique ou "landérisé", nous serons présents pour mener ce combat essentiel. »*

La connivence qui s'installe entre M. de Villiers et M. Pasqua n'est pas nouvelle. Les deux hommes avaient tous deux fait campagne pour le « non » lors du référendum sur le traité de Maastricht, en 1992, même si la voix du président du Mouvement pour la France avait alors été quelque peu occultée par celles du duo formé par Philippe Séguin et par M. Pasqua. Surtout, deux ans plus tard, à l'occasion des élections européennes, M. Pasqua avait rendu un signalé service à M. de Villiers : lors d'un meeting censé soutenir la liste RPR-UDF conduite par Dominique Baudis, celui qui était alors le ministre de l'intérieur d'Edouard Balladur avait en quelque sorte délivré aux électeurs de droite un « permis » de vote en faveur de la liste de M. de Villiers. Celui-ci s'en était fort bien trouvé, puisqu'il avait obtenu 12,33 % des voix.

Cette fois, les deux hommes entendent faire *« mouvement commun »* contre ce que M. de Villiers considère être un *« changement de régime politique »*, *« un juin 1940 mental »*. Le président du Mouvement pour la France a également adressé un signe à Charles Millon, président de La Droite, dont il a *« salué »* le *« courage »*. *« Mais je lui pose la question : quid de l'Europe »*, a ajouté M. de Villiers.

Cécile Chambraud

M. Krivine critique les « capitulations » de la gauche

Le porte-parole de la LCR propose de changer le nom de son organisation

POUR la première fois depuis plus de dix ans, la Ligue communiste révolutionnaire renouait avec une fête, organisée sur deux jours, samedi 13 et dimanche 14 juin, sur l'Ile-des-Vannes, en Seine-Saint-Denis. Malgré l'absence de soleil, près de quatre mille sympathisants ont fait le déplacement pour se rencontrer, discuter dans des forums consacrés à l'immigration, à l'école, à la lutte contre le chômage ou au Front national, et écouter de la musique.

Avant le concert de Motivés, Sergent Garcia et Zebda, samedi soir, Alain Krivine, porte-parole de la LCR, s'est livré à une violente diatribe contre la *« gauche gouvernementale »*, qui a *« décidé d'agir dans un cadre qui l'empêche de répondre aux jeunes et aux immigrés »*. *« Elle a accepté la logique du marché et la logique des lois Pasqua-Debré »*, a-t-il accusé. Avec la ratification des traités de Maastricht et d'Amsterdam, les socialistes *« vont dégoûter les jeunes d'une Europe sociale ouverte »*. La LCR a donc décidé de lancer *« un appel internationaliste »*, rassemblant des forces politiques, syndicales et associatives *« pour empêcher la ratification du traité d'Amsterdam »*.

Ironisant sur les commémorations de mai 1968, qui ont permis aux *« anciens combattants »*, actuellement au pouvoir, *« de raconter leurs vieux souvenirs »* pour mieux éviter de *« parler de leurs reniements et de leurs capitulations d'aujourd'hui »*, « Papy », surnom affectueux donné par ses militants à M. Krivine, a jugé qu'*« on a aujourd'hui beaucoup plus de raisons de se révolter qu'en 1968, mais que c'est plus difficile »*.

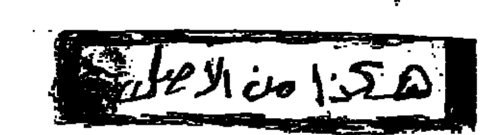
« FAIRE UN GRAND PARTI »

Or, *« face aux capitulations de la gauche et à ses reniements, il y a Le Pen »*, a-t-il averti. Le porte-parole de la LCR a esquissé un parallèle entre l'existence de deux gauches : *« Une gauche gouvernementale, soumise au patronat, et une gauche radicale, anticapitaliste, féministe, écologiste, qui n'est pas organisée ni centralisée ; c'est cette gauche-là qu'il faut rassembler, afin d'éviter que le PS ne la satellise »*, a-t-il précisé.

M. Krivine a lancé un appel pour regrouper toutes les forces politiques de gauche qui ne se reconnaissent pas dans le gouvernement de la gauche « plurielle » de Lionel Jospin. *« Nous sommes entrés dans une période où, à gauche, les clivages vont se clarifier »*, a-t-il dit. Il faut *« rassembler au sein d'une organisation révolutionnaire les forces radicales »* et *« faire un grand parti anticapitaliste »*.

Pour M. Krivine, *« la LCR est une organisation indispensable pour aider aux luttes et à leur développement »*. Précisant que *« la Ligue n'est pas une secte »*, son porte-parole s'est dit prêt *« à changer de nom »*, ce qui a provoqué les sifflets de la salle, et *« a changé de fonctionnement, pour permettre a tous ceux qui souhaitent lutter et rêver »* de le faire. *« 1968-1998, on continue le même combat »*, a conclu le jeune « papy » du trotskisme français.

Alain Beuve-Méry



La viole
la Coup

: serbe a été
se en Bosnie

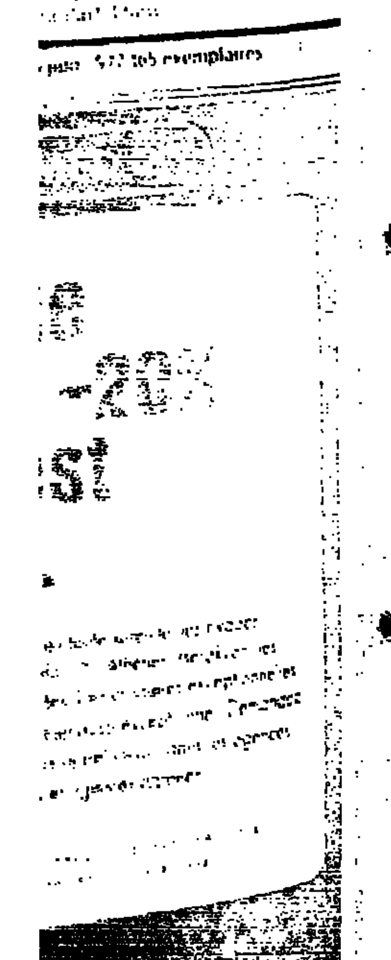
orad Krnojelac, accusé de
International pour l'ex-You-
oldats occidentaux, lundi 15
ur y être incarcéré, a indiqué
l'OTAN. Il a précisé que le
prisonniers appelé KP Dom
urtres, de traitements cruels
s entre avril 1992 et octobre

i indiqué que l'arrestation de
la région de Foca (sud-est),
i qui l'ont interpellé. C'est la
par la justice internationale
en Bosnie. – (AFP)

ésaccord

ement Nicolas Sarkozy pour
ude du secrétaire général du
douard Balladur et à Jacques
« Quand je vois Nicolas Sar-
opos de l'affaire de Paris, mer
iquennes, intérieurement j'ai
isir de voir comment l'histoire
es sceaux, invite, dimanche
1.

Ilo-palestinien s'est mort. Le
juin, le secrétaire général du
ulte en décembre 1999, a an-



LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

A ce régime-là, alcools, bêtise et haine...

ILS SONT IVRES. Ils sont violents. Ils sont racistes. Ils sont là. Leur équipe, si tant est qu'ils aient jamais le moins du monde soutenu une équipe, n'a pas commencé à jouer que ces piliers du foot, comme il en est de bar, ont investi Marseille.

« Animals », avait dit naguère Margaret Thatcher. *« Brutes avinées et écervelées »*, affirmait, dimanche soir, le ministre des sports britannique, Tony Banks. Voici donc le portrait peu flatteur de ces quelques dizaines ou centaines de jeunes qui, des heures durant, ont provoqué les premiers incidents graves de cette Coupe du monde.

Avinés, ils l'étaient en effet. Dans la plus imbécile des traditions qui consiste à s'enivrer le plus possible dans le minimum de temps possible. Buvant comme des trous, à rouler par terre, à se rouler par terre, brutes ivres pour lesquelles le sport n'a jamais été qu'un prétexte de plus à lever le coude. Puis à passer à l'acte. Casser de l'autre ou casser du flic.

« BLANCS ET FIERS DE L'ÊTRE »

Ils sont anglais, trop souvent anglais. Cela ne juge pas l'Angleterre. Même s'il faut tenir pour plausible que les déchaînements de la presse populaire britannique, la plus xénophobe d'Europe, ne contribuent pas peu à l'imbécillité de ces débordements-là. Ainsi cette « une » du *Daily Star*, ce lundi, pour le match Angleterre-Tunisie. Titre : *« On va les écraser ! »*. Photo : un chien coiffé d'une chéchia. Commentaire : l'équipe anglaise a *« suffisamment de c... »* pour *« ne faire qu'une bouchée »* des Tunisiens.

Ils sont anglais, une infime partie des supporteurs anglais, et ils profitent de la Coupe du monde. Cela ne juge pas la Coupe du monde. A ce régime-là, alcools, bêtise et haine, ils pourraient être n'importe qui venant de n'importe où, sous n'importe quel prétexte. Ces jeunes gens sans autre éducation que celle du bar, de la rue et de la violence, ces jeunes gens manipulés par des mouvements extrémistes, faisant le salut nazi sur le Vieux Port et revendiquant le fait d'*« être blancs et fiers de l'être »*, seraient pitoyables s'ils n'étaient aussi dangereux. La bêtise, la vraie bêtise à front de taureau, voilà leur seul drapeau, et il est sans frontières.

Car le style peut faire école. La preuve, ce qui s'est passé dimanche soir à Marseille. On ne sait encore comment commencèrent les incidents. Qui cogna le premier entre jeunes supporteurs tunisiens et anglais, passés du défi rituel à la rixe générale ? Mais on sait comment ils se finirent. Et cela fait frémir : il y a eu à Marseille, dans la nuit, une véritable chasse à l'Anglais. Des centaines de jeunes, venus des quartiers populaires, certains armés de gourdins ou de battes de base-ball, ont voulu mettre de l'ordre, leur ordre. Cela, pas davantage que le reste, n'est tolérable, qui donne maintenant le sentiment de jouer sur une poudrière.

La Coupe du monde ne peut s'offrir le luxe douteux de désordres de rue, après celui d'une billetterie obscure. Surtout quand tant de gens dénoncent, déjà, la tyrannie du tout-football et trouveront ainsi justification à leur détestation. Et quand tant d'autres n'aspirent simplement qu'à assister tranquillement, au plus grand spectacle sportif de cette fin de siècle. Et qu'ils voudraient, ceux-là, n'avoir pas à demander constamment pardon d'aimer cela.

Le Mondial



JEAN-PAUL PELISSIER/REUTERS

MARSEILLE. Les forces de l'ordre ont employé les gaz lacrymogènes pour tenter de mettre fin aux affrontements

La violence rattrape la Coupe du monde

LE MONDIAL a démarré dans un rêve de buts, de beau jeu et de challenge du fair-play. Il a pu croire qu'il s'épanouirait dans son cocon sportif. Un sale week-end l'a sorti de ses songes. Les hooligans sont de retour, à Marseille précisément. Mais pas seulement les hooligans. La réalité de la société, la violence urbaine, le problème des cités ont rattrapé l'événement sportif, dimanche 14 juin, à la veille du match Angleterre-Tunisie. Après un joli et long week-end de football.

La réalité ? A Lens, une ambiance du tonnerre entre supporteurs croates et jamaïquains pour leur première Coupe du monde, comme une première surprise-partie, avec quatre buts et une ville chantant le reggae. A Marseille, 36 personnes hospitalisées, dont une sérieusement blessée d'un coup de couteau à la gorge ; une cinquante interpellations ; des voitures retournées, des dizaines de vitrines brisées. Et le *« dégoût »* des Marseillais.

Plus de 12 000 Anglais et environ 2 000 Tunisiens ont gagné la ville pour assister à une rencontre qui devait avoir lieu lundi 15 juin, à 14 h 30, en présence du prince Andrew. Dimanche, de 200 à 300 hooligans avaient été à l'origine des violences, avant de devenir eux-mêmes les cibles des jeunes Marseillais des cités. Tony Banks, ministre des sports, a qualifié ces hooligans de *« brutes avinées et écervelées »*, qui *« déshonorent »* leur pays. *« C'est une honte »*, a ajouté le député Tom Pendry, président du Football Trust, qui prépare la candidature britannique pour la Coupe du monde de 2006.

Quant à la presse anglaise, elle oscille entre la honte – *« une armée de soulards »* – et le chauvinisme – *« On va les écraser »* (les Tunisiens).

Que pense la FIFA de tout ça ? *« Elle ne peut pas changer le monde »*, a réagi son président Sepp Blatter, comme si la Fédération internationale vivait dans une bulle. Le match était classé *« à hauts risques »*. Des policiers, français et britanniques, ont renforcé un plan ambitieux du ministère de l'intérieur *(lire page IV)*. Tout cela n'a pas empêché la plus grave nuit de violences durant une Coupe du monde, depuis celle de 1982 en Espagne. Une nuit qui pose un peu plus la question de la sécurité pour les matches à venir de l'Angleterre.

« MONSIEUR FERNAND »

La violence n'a pas, seule, éclipsé les six rencontres d'un sale week-end. Ce fut d'abord l'annonce de la mort de Fernand Sastre, samedi 13 juin, qui a endeuillé le Mondial *(lire page 14, premier cahier)*. Cet ancien président de la Fédération française de football était l'alter ego de Michel Platini à la tête du comité d'organisation. Si la France tient sa Coupe du monde, ce fut aussi grâce à *« Monsieur Fernand »*.

La politique s'en est ensuite mêlée. Dimanche toujours, la FIFA a rejeté la demande de plusieurs députés allemands d'exclure la Yougoslavie du tournoi en raison de la répression militaire contre la population d'origine albanaise au Kosovo. Le match a bien eu lieu, celui des *« parias »*, entre la Yougoslavie et l'Iran (1-0). Dans le stade Geoffroy-Guichard de Saint-Etienne, nombre de femmes iraniennes soutenaient leur équipe, mais pas le régime, en arborant des cheveux défaits et des visages peints.

La tension est montée un peu plus, dimanche 14 juin, dans le scandale de la billetterie. Côté stade, deux tiers des 33 810 tickets frauduleusement promis aux supporteurs japonais, pour encourager leur équipe face à l'Argentine à Toulouse, n'ont pas été livrés. 9 000 Nippons ont pu voir le match sur écran géant, alors que les prix des billets au marché noir n'ont cessé de grimper pour atteindre plusieurs milliers de francs. Jacques Chirac, interrogé par la BBC, a pointé du doigt la FIFA. Le président de la République a affirmé que la distribution des billets n'était pas *« de la responsabilité de la France »*, mais *« de celle de la Fédération internationale de football »*. Interrogé à Lens, avant la rencontre Jamaïque-Croatie, le nouveau président de la FIFA, Joseph Blatter, a paru embarrassé : *« Ce n'est pas à moi à commenter les déclarations d'un chef d'Etat, surtout celui du pays qui nous accueille. »*

Sepp Blatter, entre les violences à Marseille et les banderilles de Jacques Chirac, aurait préféré parler du jeu. Il l'a d'ailleurs fait : *« Nous n'avons jamais vu un début aussi tonitruant. »* Mais retiendra-t-on cela ? C'est dommage pour les « petites équipes » qui ne passeront peut-être pas le premier tour, mais auront régalé l'amateur, bien plus qu'un énième Pays-Bas - Belgique soporifique (0-0). Le jeu est quand même plus beau quand il y a opposition de styles et de cultures, avec des équipes aussi naïves en défense qu'elles sont spectaculaires en attaque, portées par des joueurs sans complexes. Ainsi, le joueur américain Alexi Lalas avant le match du 15 juin contre l'Allemagne : *« Nous voulons montrer à l'étranger que nous ne sommes plus une troupe de rigolos. »*

« NOUS MOURRONS DEBOUT »

La Corée du Sud, le Japon, l'Iran, la Jamaïque ont perdu respectivement face au Mexique, l'Argentine, la Yougoslavie et la Croatie, sans être ridiculisés. On les aura peut-être oubliées au stade des huitièmes de finale, mais ces équipes auront largement contribué à rendre digeste le premier tour avec un jeu direct, vif, sans vice et sans chichis. *« Si nous devons mourir, nous mourrons debout »*, a dit le sélectionneur iranien Jalal Talebi, après la défaite contre les Yougoslaves. C'est sans doute ce qu'ont dû penser les Nigérians, deux fois menés au score, samedi 13 juin, face à l'Espagne. Ils ont fini par l'emporter 3-2 dans un match très spectaculaire qui annonce, avec les bons résultats du Maroc, du Cameroun, du Chili et du Paraguay, une nouvelle forme de la mondialisation.

Et déjà se profile la série de deuxièmes rencontres, avec un excitant Brésil-Maroc, mardi 16 juin. L'équipe de France, elle, n'en finit plus de fêter son *« match référence »* – *dixit* Aimé Jacquet – contre l'Afrique du Sud. Un match vu par 14 millions de téléspectateurs. Audience record pour France 3, supérieure au film *Les Visiteurs*. Pour un pays hôte, c'est un bon présage.

Michel Guerrin

LES TEMPS FORTS

● 1 MARSEILLE
Dans une ambiance survoltée de violentes échauffourées entre supporteurs et d'arrestations qui ont secoué la ville, l'Angleterre rencontre la Tunisie lors du premier match du groupe G, lundi 15 juin, à 14 h 30 au Stade-Vélodrome.

● 2 LYON
Dans le même groupe G, la Roumanie est opposée à la Colombie, à 17 h 30 au stade Gerland.

● 3 PARIS
L'Allemagne, trois fois championne du monde (1954, 1974, 1990), entre en scène contre les Etats-Unis, huitièmes de finaliste chez eux en 1994, à 21 heures au Parc des Princes. Parmi les Américains, Alexi Lalas *(ci-contre)*, qui avait été le héros de la campagne américaine de 1994.

● 4 NANTES
Dans le groupe A, le Brésil, tenant du titre, rencontre le Maroc, mardi 16 juin, à 21 heures.

● 5 BORDEAUX
L'Ecosse, dernière du groupe A, tente de rester en course, mardi 16 juin, contre la Norvège à 17 h 30 au Parc Lescure.

● 6 À LA TÉLÉVISION
Lundi 15 juin,
Angleterre-Tunisie (14 h 30) sera retransmis sur TF 1 à partir de 14 heures, sur Eurosport à partir de 14 h 15 et sur Canal Plus à 14 h 30.
Roumanie-Colombie (17 h30) est sur Canal Plus et France 2 à 17 h 30 et sur Eurosport à partir de 17 h 15.
Allemagne - Etats-Unis (21 heures) est diffusé sur France 3 et Canal Plus à 21 heures.
Mardi 16 juin,
Ecosse-Norvège (17 h 30) sera retransmis par Eurosport à partir de 17 h 15, par France 3 et Canal Plus à 17 h 30.
Brésil-Maroc (21 heures) est sur TF 1 et Eurosport à partir de 20 h 45 et sur Canal Plus à 21 heures.

LE CHIFFRE DU JOUR

3

C'est le nombre de buts marqués « contre son camp » dans les cinq premiers jours cette phase finale de la Coupe du monde. La Fédération internationale de football (FIFA) a précisé, dimanche 14 juin, que son comité technique prend en considération deux critères simples pour se *déterminer : le mouvement actif* ou passif du dernier joueur qui a touché le ballon. Ainsi, depuis le début de la Coupe 1998, la FIFA considère que trois joueurs ont *marqué contre leur camp :* l'Ecossais Tommy Boyd contre le Brésil, le Marocain Youssef Chippo contre la Norvège, et le Sud-Africain Pierre Issa *(ci-contre)* sur le deuxième but français. En revanche, la FIFA estime que le gardien espagnol Andoni Zubizarreta a fait un mouvement passif sur le tir du Nigérian Garba Lawal. Même chose pour le troisième but français – le 1600e en phase finale de Coupe du monde : la FIFA l'a *accordé à Thierry Henry et non* à Pierre Issa (déjà auteur d'un but contre son camp) qui a voulu dégager en vain un tir cadré qui allait tout droit au but. Pour le match Corée du Sud - Mexique, la FIFA juge que l'auteur du but sud-coréen est bien le nº 17, Ha Seok Ju, et non le Mexicain Duilio.



LES ARBITRES

ECOSSE-NORVÈGE
La rencontre Ecosse-Norvège sera arbitrée, mardi 16 juin, à 17 h 30, à Bordeaux par le Hongrois Laszlo Vagner. Il sera assisté du Tchèque Evzen Amler et du Suisse Laurent Rausis.

BRÉSIL-MAROC
Nikolaï Levnikov arbitrera le match Brésil-Maroc qui se disputera, mardi 16 juin, à Nantes, à 21 heures. Le Russe sera assisté du Biélorusse Youri Dupanov et de l'Anglais Mark Warren.

Les tenants du titre n'ont peur que d'eux-mêmes

Brésil-Maroc. Sur ses terres d'Ozoir-« Brazil »-la-Ferrière, la « Seleçao » lutte pour ne pas sombrer dans l'excès de confiance

LE SPECTACLE est désormais bien réglé. Le décor, l'entrée en scène des « acteurs » et le numéro de l'entraîneur Mario Zagallo, rien n'est laissé au hasard. Zagallo et sa façon de se comporter moitié en autocrate du jeu de la *Seleçao*, moitié en producteur hollywoodien de la plus grande équipe de football du monde, Zagallo, seul, provoque parfois quelques sifflets.

L'entraînement en public du Brésil, à Ozoir-la-Ferrière, recoin tranquille de Seine-et-Marne, obéit à un ordonnancement que le début de la compétition, mercredi *10 juin, n'a pas pris en défaut. Les* supporteurs arrivent les premiers, figurants indispensables à la réussite de la pièce. Comment imaginer le Brésil du football aphone, privé de ces quelques notes de musique qui lui vont si bien ? Comment accepter que les stars du jeu de ballon, qu'entre Sao Paulo et Rio de Janeiro on est si prompt à déifier, se démènent sans ce déchaînement de maillots et d'écharpes jaune et vert qui accompagne chaque passe, chaque dribble, chaque tir ?

Pour faire leur apparition, les vingt-deux Brésiliens de cette Coupe du monde 1998 attendent tranquillement que tout le monde soit là. Les supporteurs sont fidèles à leur rôle. Jamais un mot de trop, jamais une initiative intempestive. Musique, applaudissements, musique toujours, et noms des joueurs criés à chaque sortie du couloir qui mène des vestiaires du stade des Trois-Sapins à la pelouse remise à neuf en l'honneur des artistes, cela suffit à leur bonheur.

RONALDO COMME UN REFRAIN

Ronaldo figure tout en haut du hit-parade des supporteurs. *L'avant-centre de la Seleçao* et de l'Inter de Milan, en jeune premier incontournable, éclipse cruellement les autres. Ils s'y sont faits. Et se contentent volontiers d'hommages plus humbles, de murmures plutôt que de cris. Il apparaît. On hurle, on s'époumone. C'est tout « Ozoir-Brazil », comme s'est provisoirement rebaptisée la commune seine-et-marnaise, qui chavire. Le nom de Ronaldo, repris en un inlassable refrain, est un sésame, celui qui ouvrira la voie vers une cinquième Coupe du monde. On en est sûr.

Cela ne rend pas forcément la star plus chaleureuse. Souvent, Ronaldo se contente d'un modeste signe de la main, une sorte de salut discret au chœur, sans lequel il devine qu'il ne serait pas tout à fait lui-même. A l'heure du départ, il s'esquive presque toujours sans un mot à la nuée de micros qui se tend vers les joueurs. Voilà sa manière.

Rien à voir avec les doutes exprimés ici ou là, après un match d'ouverture sans but. Celui qui, avant le premier coup de sifflet de la compétition, ne croyait pas impossible de venir à bout du record de Just Fontaine, treize buts ins*crits lors de la Coupe du monde* 1958 en Suède, aurait-il été présomptueux ? Zico, l'entraîneur adjoint, jure que non. Il parierait presque que son jeune prodige marquera au moins une fois, mardi 16 juin, contre le Maroc à Nantes. Et puis Ronaldo est plutôt un problème pour les autres, tous ces malheureux défenseurs qui doivent, à leurs risques et périls, s'accrocher aux basques du footballeur à grande vitesse. « *Quand il est marqué de près, les autres attaquants peuvent venir de derrière et surprendre tout le monde* », résume Zagallo.

Zico, Zagallo, les frères Z de la *Seleçao*, ont de toute façon retrouvé leur sérénité. Pour son entrée en lice, contre l'Ecosse, le Brésil s'est rassuré. La victoire a atténué, sinon effacé, les dissensions qui, selon la rumeur et quelques faits bien établis, opposaient certains joueurs (*Le Mondial* du 11 juin). L'entraîneur quadruple champion du monde et ses acolytes ont triomphé du doute qui minait une équipe ballottée entre des matches de préparation ternes et sans relief. Ils n'ont plus qu'une obsession : conserver le sérieux du groupe, ne pas se laisser gagner *par une facilité* un peu trop à la brésilienne, quand l'arrogance du talent fait oublier l'effort et que les héros magnifiques s'embourbent dans le dribble de trop et se muent en perdants *dérisoires*.

DOUTES SUR LA COMPOSITION

Aussi les responsables brésiliens ont-ils modifié leur organisation du travail. La *Seleçao* ne vient plus qu'une fois par jour en représentation à Ozoir. Le matin, elle opte pour la discrétion. C'est dans leur domaine du château La Romaine, à Lésigny, que les Brésiliens répètent leurs bottes secrètes, avec pour seuls spectateurs autorisés les gendarmes en charge de leur protection et quelques bénévoles du *comité français* d'organisation (CFO).

Avant leur deuxième match, contre le Maroc, les techniciens brésiliens veulent oublier qu'ils ont déjà battu l'équipe du Français Henri Michel, en octobre 1997, lors d'une rencontre amicale (2-0). Ce n'est pas tant l'adresse des footballeurs marocains qui leur fait peur, mais toujours cette sainte trouille du laisser-aller, du match gagné d'avance, à coup sûr promesse de contre-performance.

La composition exacte de l'équipe qui jouera mardi 16 juin au stade de la Beaujoire n'est pas encore connue. Seul le sacrifice du milieu de terrain barcelonais Gio*vanni à l'ancien* Parisien Leonardo paraît acquise. Pour le reste, mystère : Denilson débutera-t-il la partie, renvoyant Bebeto sur le banc des remplaçants ? Il n'y a qu'une chose dont les Brésiliens soient sûrs : ils iront à Nantes, et puis s'en reviendront bien vite, vers Ozoir et ses orchestres, vers Lésigny et sa vie de château.

Pascal Ceaux, à Ozoir-la-Ferrière

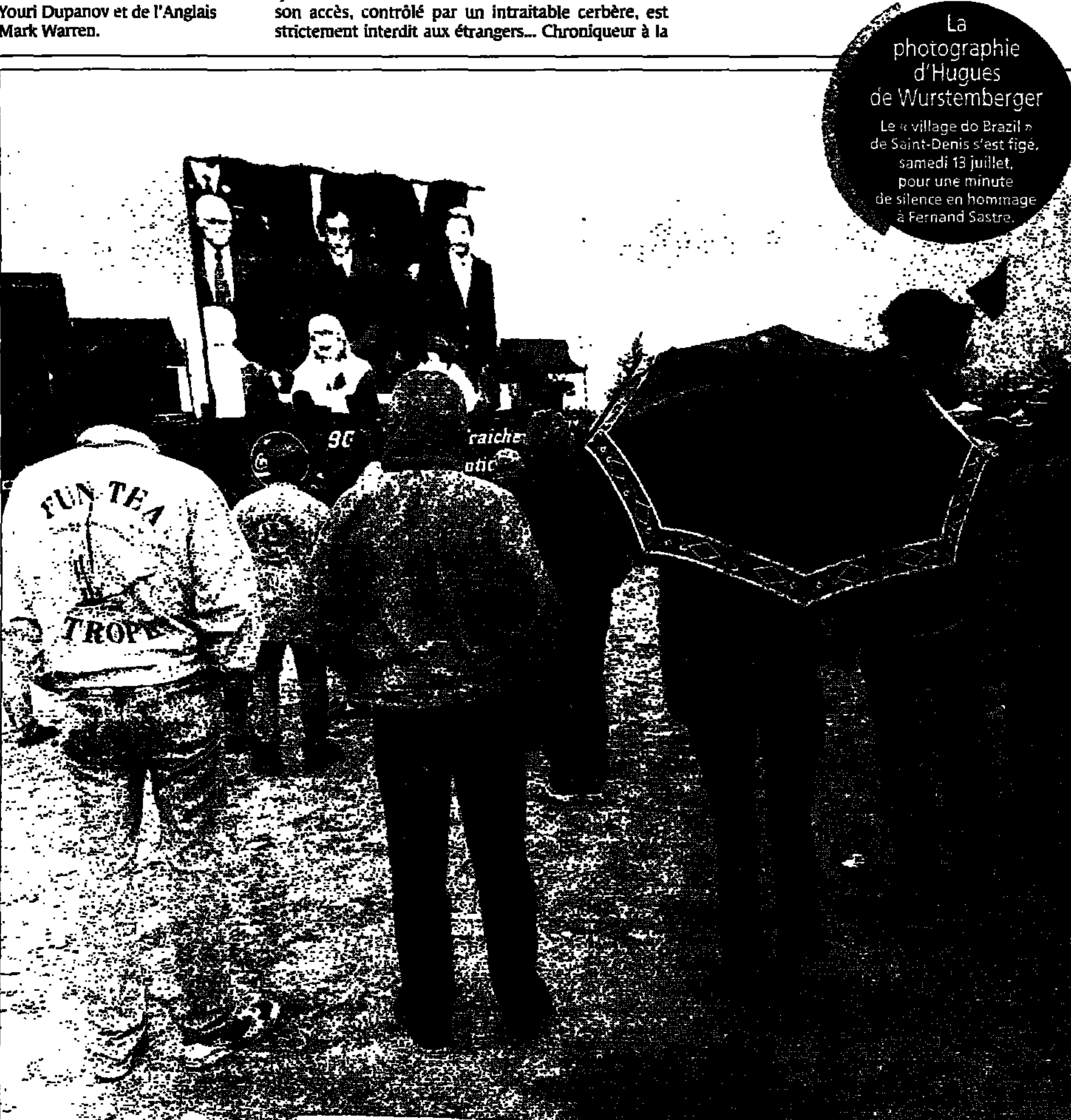
Les médias, Etat dans l'Etat « auriverde »

ENVOYÉ SPÉCIAL d'un hebdomadaire économique réputé impertinent, il se voit depuis son arrivée en « *cobaye d'une expérimentation darwinienne* ». Bien que quadragénaire, il fait ses grands débuts dans une spécialité qui requiert de solides facultés d'adap*tation à la loi de la jungle, celle de journaliste brési*lien expédié sur le « front » du Mondial. Ayant requis l'anonymat, il se dit « *ahuri* » par les conditions de travail qu'il doit quotidiennement affronter sur le terrain d'entraînement de la sélection nationale. « *Ici, quand un joueur, le sélectionneur Zagallo, ou un autre membre de la commission technique daigne parler aux journalistes, pas question de prendre tranquillement des notes, il faut vraiment jouer des coudes.* »

Représentant 160 médias, 747 journalistes sont en effet accrédités au stade des Trois-Sapins d'Ozoir, où ce contingent pléthorique manœuvre en terrain conquis. Sous une immense tente de toile blanche dressée par la municipalité pour servir trois cents couverts, cette éphémère clientèle peut trouver des menus incluant riz et haricots noirs, les deux mamelles de l'ordinaire brésilien. C'est toutefois dans « leur » salle de presse, montée également sous tente, que les Brésiliens se sentent véritablement chez eux : son accès, contrôlé par un intraitable cerbère, est strictement interdit aux étrangers... Chroniqueur à la *Folha de Sao Paulo*, Juca Kfouri, aborde son cinquième Mondial avec « *l'intuition que le Brésil ne sera pas champion du monde* ». Ne tenant pas à passer pour un « *défaitiste* » aux yeux de ses lecteurs (et de ses collègues), il se garde pour l'heure d'ébruiter ce funeste pressentiment. D'autant plus qu'il est dans le collimateur de la délégation brésilienne, qui le traite en pestiféré. Il n'a obtenu son accréditation qu'à la suite d'une intervention personnelle du président sortant de la FIFA, Joao Havelange.

Prompt à tremper sa plume dans le venin, Juca Kfouri sait aussi montrer un enthousiasme lucide à propos de la prestation du Brésil face à l'Ecosse en match d'ouverture : « *Grâce à Ronaldo et à Denilson, on a déjà pu apprécier des exploits individuels de grande classe, domaine où la sélection de 1994 était incapable de s'illustrer. En seconde mi-temps, pendant vingt minutes, j'ai eu l'impression de voir jouer la grande équipe de 1982* [qui comptait dans ses rangs Zico, Falcao et Socrates]. *S'ils arrivent à jouer soixante-dix minutes sur le même rythme, tout devient possible.* »

Jean-Jacques Sévilla, à Ozoir-la-Ferrière



La photographie d'Hugues de Wurstemberger

Le « village do Brazil » de Saint-Denis s'est figé, samedi 13 juillet, pour une minute de silence en hommage à Fernand Sastre.

Moustafa Hadji, l'homme à l'orteil cassé

Le Berbère résiste à la douleur et à la pression

SON BUT inscrit face à la Norvège a fait le tour du monde. Au Maroc, son pays natal, Moustafa Hadji est devenu un héros national. Les médias brésiliens ne le lâchent pas, la pression se fait de plus en plus palpable autour de lui, mais l'intéressé ne perd pas la tête. Posé, intelligent, aussi lucide dans le civil que sur les terrains, Hadji le Berbère attend calmement le choc face au Brésil.



TEMPSPORT

Un très bon premier match.

La facilité avec laquelle le meneur de jeu marocain est capable d'éliminer ses adversaires cache pourtant une réalité douloureuse. En toute logique, Hadji ne devrait pas participer à ce Mondial, l'intéressé souffrant d'une fracture à un orteil. Blessé lors de la dernière journée du championnat d'Espagne, le joueur du Deportivo La Corogne a débarqué en France avec cet orteil martyrisé.

Des soins intensifs et une volonté rageuse lui permettent de tenir sa place. « *Après le match contre la Norvège, je souffrais énormément. Mon orteil était devenu bleu et avait triplé de volume ! Après le Mondial, je serai peut-être obligé de rester un mois sans toucher un ballon...* » La trajectoire de ce Franco-Marocain âgé de vingt-six ans est originale. Né à Ifrane, dans le Moyen-Atlas, il arrive à cinq ans en France où son père a trouvé du travail, dans la région de Montceau d'abord, puis à Creutzwald, « *à deux pas de la frontière allemande* ». Aîné d'une famille de six enfants, Moustafa endosse le maillot du petit club local, le SR Creutzwald, mais pas avant quatorze ans. Des débuts tardifs pour un joueur que les dirigeants de l'AS Nancy-Lorraine feront signer trois ans plus tard.

MAROCAIN SANS HÉSITATION

En deuxième division, Moustafa Hadji fait ses gammes. Doué techniquement, il est également capable de résister physiquement dans un environnement peu propice aux envolées spectaculaires. Hadji a vingt ans lorsque les dirigeants de la Fédération marocaine se penchent sur son cas et le contactent. Quelques jours plus tard, les responsables de l'équipe de France Espoirs font de même. Entre les deux, le cœur de Moustafa ne balance pas longtemps. « *Pendant trois ans, pas un dirigeant français ne m'a donné signe de vie alors que j'enchaînais les bonnes prestations avec Nancy. Ils ont attendu que les Marocains me contactent pour se réveiller. Je n'ai pas trouvé cela très correct. Et je n'ai pas hésité à choisir le Maroc pour mes débuts internationaux.* » Lors de sa première sélection, Moustafa Hadji a du mal à communiquer avec ses nouveaux partenaires : « *Tout simplement parce que je ne parlais pas arabe ! Je suis berbère, du Sud marocain. Depuis, j'ai appris...* »

Le 10 octobre 1993, Hadji joue pour la première fois avec les Lions de l'Atlas, qui affrontent la Zambie. Quelques mois plus tard, tout s'accélère : le jeune meneur de jeu de Nancy dispute la Coupe du monde aux Etats-Unis. « *Au Maroc, l'élimination au premier tour a été ressentie comme une humiliation. Mais, sur un plan personnel, je garde un excellent souvenir de cette compétition. J'ai disputé tout le match contre la Belgique, une mi-temps face aux Pays-Bas et vingt minutes devant l'Arabie saoudite. Cette Coupe du monde m'a donné envie de jouer au plus haut niveau.* »

En 1996, il signe au Sporting, l'un des grands clubs portugais. Il y apprendra à doser ses efforts, il y découvrira l'atmosphère électrique de la Ligue des champions. Pendant deux mois, l'hiver passé, Hadji est réduit au chômage forcé. Les dirigeants du Sporting refusent de le laisser partir bien que les dirigeants du Deportivo La Corogne soient prêts à payer pour sa sortie. Ce n'est qu'en février que Hadji peut effectuer ses débuts en Liga espagnole. Quatre mois de haut niveau qui lui ont redonné confiance. « *Jouer dans un grand championnat européen est important non seulement pour moi, mais aussi pour le Maroc.* »

Aujourd'hui, l'homme à l'orteil cassé est devenu l'une des stars de ce prometteur Mondial. Les journalistes brésiliens qui rôdent autour du phénomène font monter la pression. Mais il en faut plus pour le déstabiliser : « *Il y a sept mois, nous avions disputé un match amical à Belem, perdu 2-0 face à la* Seleçao. *Mais le public brésilien nous avait longuement applaudis, car le Maroc avait développé un jeu brillant. Certains nous surnomment les Brésiliens de l'Afrique, mais il ne faut pas s'emballer* », lance Hadji le surdoué.

Alain Constant, à Aix-en-Provence



...êmes

l'excès de confiance

Pascal Ceaux, à Ozoir-la-Ferrière

...lji,

...rteil cassé

...uleur et à la pression



Un très bon premier match.

Cartons en plastique mou

● **RÈGLEMENT.** Sur le gazon, nul n'est censé contester les décisions de l'arbitre, manifester son mécontentement ou tenir tête à l'homme en noir. Voilà pour la théorie, dictée en toutes lettres par le règlement de l'International Board (Conseil suprême du football mondial). Dans la pratique...

● **TROIS COULEURS.** Jaune ou rouge, le carton met un terme aux interminables palabres entre les joueurs et l'arbitre. Il contribue surtout à lutter contre les égarements d'un jeu de plus en plus violent. Précédé d'un avertissement verbal, le carton jaune sanctionne une faute flagrante, intentionnelle ou non, perturbant de manière significative le jeu. Il représente l'exclusion avec sursis (ou avertissement). Le rouge – il *est en réalité orange* fluorescent – entraîne l'exclusion effective du joueur incriminé, condamné au vestiaire ferme. Le plus souvent attribué après deux cartons jaunes consécutifs, *« il intervient directement à l'occasion d'un geste d'antijeu comme une main volontaire dans la surface de réparation ou la faute du dernier défenseur sur l'attaquant qui va au but »*, explique Michel Dailly, président de *l'Amicale des arbitres*. Au Mondial 98, le joueur coupable d'un tacle par derrière se verra infliger la sanction définitive. Avec le carton vert, on quitte le registre répressif : il autorise le personnel sanitaire à évacuer le joueur blessé sur une civière.



● **FOURNISSEUR.** La société helvétique Cellwar, qui fournit chaque année 10 000 cartons à la Fédération internationale (FIFA), respecte un cahier des charges rigoureux. Le rectangle de plastique mou (imperturbable aux aléas du temps) doit mesurer 109 mm de haut sur 88 mm de large, son poids ne dépassant pas les 6 grammes.

● **HISTOIRE COMMERCIALE.** Le petit marché du carton apparaît tardivement dans l'empire du football moderne. Avant 1970, les gardiens du jeu se contentaient de réprimander verbalement le fautif. En ces temps désormais reculés, le football se pratiquait entre gentlemen.

Cédric Ryan

Heureux comme un Français après la victoire

A la tension précédant le match contre l'Afrique du Sud s'est substituée une douce euphorie

LA FRANCE a toujours aimé son équipe nationale de football. Simplement, elle ne le lui disait pas, par pudeur, pour ne pas déranger la préparation par d'insupportables exubérances de supporteurs. Elle faisait sa bêcheuse, minaudait, affichait une lippe dédaigneuse devant ses vingt-deux courtisans, critiquait leur manière de s'y prendre. Mais là, c'était trop fort. Après ce 3-0 face à l'Afrique du Sud, vendredi 12 juin, elle ne pouvait cacher plus longtemps son amour. Dans les quarante-huit heures qui ont suivi, elle s'est ouverte de ses sentiments à ses préférés.

L'exemple venait de haut. Vendredi soir, on ne sait trop qui arriva en premier dans les vestiaires, du message de félicitations de Jacques Chirac ou de la poignée de main de Lionel Jospin, présent au Stade-Vélodrome. Tout le week-end, les télégrammes ont afflué. Dans l'un d'eux, Richard Virenque, l'un des favoris de la France du Tour, félicitait ses compatriotes pour ce *« premier col sud-africain franchi »*. On ne sait si Martine Aubry, la ministre des affaires sociales, fit une métaphore sur le chômage, et le Quinze de France, en tournée en Argentine, sur l'essai à transformer. C'était à qui trousserait le plus d'encouragements. La patrouille de France le fit à sa manière, par quelques voltes au-dessus du moulin de Vernègues, la retraite des Bleus. Jusqu'aux malandrins qui détroussèrent les pauvres Saoudiens dans leur chambre d'hôtel, à Marcq-en-Barœul, dans une répréhensible tentative de déstabilisation. Les Bleus étaient devenus l'équipe de la France. De toute la France ? De toute la France. Aimé Jacquet, plus fort que Jules César.



ÉRIC GAILLARD / REUTERS

Zidane face aux deux mille supporteurs venus remercier leurs héros pendant l'entraînement.

UN ZÉRO DEVENU HÉROS

Magnanime, le sélectionneur avait ouvert au public l'entraînement du samedi matin, à Mallemort. Deux mille personnes se précipitèrent au stade municipal, relayant les remerciements des seize millions de téléspectateurs présents devant leur poste la veille. Au même endroit, l'après-midi, les remplaçants de l'équipe de France se mirent en jambes contre l'AC Arles. La formation amateurs avait pris sur ses vacances, s'entraînant depuis une dizaine de jours pour donner une réplique acceptable à leurs héros. Elle céda ses deux meilleurs éléments au camp adverse pour faire le nombre. La modeste équipe joua bien l'Arlésienne et les trois tiers-temps s'achevèrent sur un cinglant 5-0. L'important était que les Bleus soient heureux.

A Clairefontaine, où les joueurs rentrèrent dimanche, à 12 h 45, les curieux déboulaient en famille. On imagine la scène, le père jouant les enfants contre la mère, au moment de la promenade vespérale. *« Les garçons, et si on allait voir l'équipe de France ? »* Las ! Aimé Jacquet a fait du Centre technique national sa tour d'ivoire, *« un lieu dédié au travail »* et non à la parade. Les portes étaient hermétiquement closes et les centaines de voitures qui défilèrent furent quitte pour un demi-tour. A 18 heures, au moment de l'entraînement, vigiles et policiers durent s'employer pour empêcher les intrus de franchir le grillage.

On craint toujours pour ceux qu'on aime. Depuis vendredi, la France a peur. Peur pour ses héros, si beaux mais si fragiles. La Coupe du monde débutait à peine que l'équipe était déjà cabossée. Vendredi, Stéphane Guivarc'h était sorti au bout de vingt minutes. Le lendemain, Frank Leboeuf et David Trezeguet étaient contraints d'arrêter sur blessure. Dimanche, le pays attendait le diagnostic de Jean-Marcel Ferret, le médecin de l'équipe. Guivarc'h souffrait d'une entorse du genou gauche touchant un ligament périphérique, Trezeguet, d'une entorse de la cheville gauche (pour la deuxième fois en moins d'un mois, ce qui est plus embêtant) et Leboeuf, d'une contracture du quadriceps gauche. Les deux premiers étaient annoncés indisponibles pour jeudi.

Christophe Dugarry soignait, lui, ses bleus à l'âme. Le buteur exprimait sa *« haine »* et son refus de pardonner, d'une voix douce et uniforme. *« Tout le monde s'est acharné sur moi. Le mois et demi qui s'est écoulé fut le plus dur de ma carrière. Ce but a été une des plus grosses joies de ma vie sportive. J'étais un zéro, je suis devenu un héros. »* Un but change un homme, trois métamorphosent une équipe. A la tension qui régnait jusqu'à vendredi s'est substituée une douce euphorie. Le Onze national était aimé et aimait ça. Il en était quelques-uns qui se chargeaient pourtant de jeter un peu d'eau froide sur cette fièvre montante : *« Pour tous, c'était le premier match en Coupe du monde : on est dépucelé. Mais nous sommes un certain nombre à avoir connu des désillusions qui nous permettent de ne pas nous enflammer »*, affirmait Laurent Blanc. Le joueur – comme Didier Deschamps, Emmanuel Petit, Bixente Lizarazu, Bernard Lama, Youri Djorkaeff et Marcel Desailly – a participé à ce France-Israël qui devait qualifier la sélection pour la Coupe du monde 1994. Les caisses de champagne étaient entreposées dans les vestiaires avant le match. On connaît le résultat (2-3), et plus encore la claque contre la Bulgarie (1-2) dans ce triste brumaire du football français. Les rescapés avaient là matière à réfléchir sur la légèreté de toute chose, et notamment de l'affection populaire.

Souvent public varie. Une femme de joueur, non. Le temps d'un week-end, les Bleus ont retrouvé leurs infaillibles soutiens. Les conjointes et petites amies avaient été invitées, vendredi soir. Elles sont restées jusqu'à dimanche matin. Après une semaine de tension extrême, elles ont été un baume. *« Leur présence a changé l'ambiance,* constatait Frank Leboeuf, rasséréné également par le rétablissement de sa petite fille malade. *Habituellement, nous avons des discussions courtes et simples. Samedi soir, on s'est retrouvé à boire un verre tous ensemble avec nos femmes, et nous avons discuté jusqu'à 3 heures du matin. J'ai ainsi parlé pendant une heure avec Laurent Blanc. Je ne l'avais jamais fait auparavant. »* Et d'ajouter : *« Les joueurs, on apprend vraiment à les connaître quand leurs femmes sont là. »*

Benoît Hopquin, à Clairefontaine

Les petits malheurs de David Trezeguet

Touché à la cheville droite, lors de la rencontre qui a opposé les remplaçants de l'équipe de France à la modeste formation d'Arles (5-0), samedi 13 juin, à Mallemort, où les Bleus avaient préparé leur match contre l'Afrique du Sud, l'attaquant monégasque David Trezeguet pourrait être rétabli avant le 18 juin, date à laquelle la sélection nationale affrontera l'Arabie saoudite, au Stade de France. Le médecin de l'équipe, le docteur Jean-Marcel Ferret, s'est montré plutôt optimiste. *« Son état ne nécessite pas d'examen complémentaire,* a précisé le praticien, dimanche 14 juin, à Clairefontaine, où les Bleus avaient repris leurs quartiers. *Il souffre d'une petite entorse à une cheville qui ne présente aucun caractère de gravité. Toutefois, c'est sa deuxième entorse depuis le début des stages de préparation. Pour le match contre l'Arabie saoudite, cela risque de faire un peu juste. Mais, s'il n'a pas de problème dans ses appuis, le coup sera jouable. »*

« La période de l'Occupation me passionne. Il n'y a qu'avec ce type de bouquins que j'oublie le foot »

A livre rouvert

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

Il y a quelque chose de changé dans la chambre n° 15 qu'il occupe au rez-de-chaussée de la résidence de l'équipe de France, à Clairefontaine. Retour de Provence, Aimé Jacquet a retrouvé le mobilier à la ligne épurée, l'ambiance gris-noir-blanc, à peine réhaussée de rose, du décor, le parquet blond et les deux portes-fenêtres avec vue sur le parc. Le magnétoscope et le « paper-board », ses instruments de travail quotidiens, n'ont pas bougé non plus. C'est un élément d'atmosphère. La pièce est débarrassée d'une oppressante présence qui encombrait les jours et les nuits du sélectionneur tricolore : ce premier rendez-vous avec « sa » Coupe du monde, fixé à Marseille, et qu'il était interdit de manquer. De son propre aveu, il n'en regardait presque plus la télévision, n'avait pas ouvert un livre depuis le stage de Tignes, lui qui en dévore un par semaine en moyenne.

Désormais rasséréné, il va pouvoir reprendre le fil de ses lectures en cours. *« Pas de romans, je n'en lis jamais »*, prévient-il, avouant sa préférence pour l'histoire contemporaine : en particulier la période de l'Occupation et les années qui ont précédé la seconde guerre mondiale. *« Il n'y a qu'avec ce type de bouquins que j'oublie le foot. Malheureusement, pendant une compétition, je suis tellement immergé dans l'action que j'ai du mal à me concentrer sur la lecture. »* Le plaisir de lire, il l'a découvert au début de sa carrière de footballeur, lors des interminables déplacements en autocar ou en train. D'ici au 12 juillet, il se sait condamné à le déguster par petites lapées : *« Le meilleur moment pour lire, c'est après le repas de midi, pendant la sieste des joueurs, mais c'est aussi le créneau horaire que j'ai donné aux entraîneurs nationaux qui supervisent les autres équipes pour m'appeler et me faire leurs rapports. »*

AIMÉ JACQUET

Entre deux sonneries de téléphone, Aimé Jacquet a donc choisi de picorer, plutôt que de se lancer dans une lecture au long cours. Il a sélectionné dans sa bibliothèque des ouvrages déjà lus et relus : des volumes de la série d'Henri Amouroux sur les Français sous l'Occupation. *« Cette période me passionne »*, insiste Aimé Jacquet, se rappelant avoir été très intrigué par les réponses évasives et les silences de son père à ses questions d'adolescent sur la vie de son village pendant la guerre. Ces temps troublés le perturbent. Il se demande parfois quel « Lacombe Lucien » il aurait été. *« De cette époque, on peut tirer des enseignements pour aujourd'hui, avec la montée d'un parti fasciste comme le Front national. »*

Les Bleus encore décalés face à l'arbitrage new-look

RIEN ne dure dans l'univers des footballeurs. De retour au centre technique de Clairefontaine, dimanche 14 juin, la caravane bleue a retrouvé la grisaille et la tentation de la pensée unique. La douce euphorie s'est évaporée au-dessus de Mallemort (Bouches-du-Rhône). Comme il n'est pas évident de gloser à l'infini sur les qualités du prochain adversaire, l'Arabie saoudite, les joueurs se sont découvert un autre souci en évoquant les *« errements »* de l'arbitrage en ce début de Coupe du monde.

Aimé Jacquet a donné le *la*. Le mélomane n'a pas été subjugué par la partition du Brésilien Marcio Rezende de Freitas, qui a distribué, vendredi 12 juin, trois avertissements à ses « gars ». *« Je l'ai trouvé très décevant et très surprenant,* soupire le patron des Bleus. *Il a sifflé des peccadilles et laissé passer des tacles dangereux. Il y a du souci à se faire si on tombe sur d'autres arbitres comme lui. D'une manière générale, l'arbitrage n'est pas en rapport avec les instructions qui nous sont parvenues avant le début du tournoi. Il arrive que les coupables s'en sortent mieux que les victimes. »*

Avec trois avertissements à son débit, au terme d'une rencontre qu'elle a pourtant maîtrisée, l'équipe de France risque de perdre Didier Deschamps, Emmanuel Petit ou Zinedine Zidane pour le match du 24 juin devant le Danemark en cas de récidive, le 18 juin contre l'Arabie saoudite. Fort heureusement pour les punis, les compteurs seront remis à zéro à partir des huitièmes de finale. Mais les Bleus ne se sont pas encore adaptés à l'air du temps. *« Malheureusement, les cartons ne sont pas faciles à éviter,* déplore Deschamps, habitué avec la Juventus de Turin à un engagement sans concession. *Les défenseurs et les milieux récupérateurs ne peuvent pas mettre la pression sur le possesseur du ballon. Dès qu'on se jette, il y a un risque. J'ai vu des attaquants qui ont tout le temps d'amortir le ballon et de se retourner. C'est impensable en championnat. »*

Avant le début du Mondial, l'ancien arbitre français Michel Vautrot s'était rendu à Clairefontaine pour informer les internationaux des nouvelles règles, en particulier sur le tacle par derrière. *« La leçon a été retenue,* plaide Marcel Desailly. *Le problème, c'est que les arbitres font du zèle pour plaire à leurs supérieurs. »* Emmanuel Petit confie son embarras : *« Avant, un peu d'antijeu ne prêtait pas à conséquence. Maintenant, la première faute prête à conséquence. Face à l'Afrique du Sud, j'ai été averti en milieu de première mi-temps. Avec l'arbitre qu'on avait, je n'étais pas rassuré. »*

Si les attaquants français se réjouissent de la protection arbitrale, les défenseurs ont intérêt à trouver la parade. Pour Didier Deschamps, il va falloir intervenir plus rapidement. Le remède *« nécessite une condition physique irréprochable, ce qui ne va pas de soi avec l'accumulation des rencontres. »*

Mais que faire contre les gestes d'énervement dont Zidane s'est fait une spécialité ? Déjà à Casablanca, face au Maroc, le 27 mai, le maestro avait laissé libre cours à son impulsivité, ce qui lui valut un savon du sélectionneur. *« Si pendant tout le match, il faut penser à la menace des cartons, c'est le meilleur moyen d'en récolter un »*, affirme Laurent Blanc.

Elie Barth, à Clairefontaine

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

Lucarne noire à Kaboul

À LA DIFFÉRENCE de milliards de téléspectateurs, les Kaboulis sont tous privés d'images de la Coupe du monde de football. Les règles instaurées en 1996 par les talibans interdisent notamment toutes les photos, les films, les dessins et les peintures, car ils estiment que toute reproduction d'êtres vivants relève de l'idolâtrie et est à ce titre interdite par l'islam. Le seul moyen pour les Kaboulis de se tenir au courant du déroulement de la compétition est d'écouter les radios étrangères.

Si, d'aventure, une équipe d'Afghanistan avait été qualifiée pour le Mondial, elle ne manquerait pas de laisser pantois les spectateurs, peut-être pas par la qualité de son jeu, mais sûrement par les nouvelles règles concernant le sport introduites par les talibans. Outre une tenue vestimentaire très stricte avec manches longues et pantalons, les joueurs auraient tous en effet une barbe obligatoirement longue et non taillée, à l'instar de tous les hommes de Kaboul, où la police pour la promotion de la vertu et la répression du vice (le nom officiel de cette police religieuse) punit de coups de fouet ceux qui osent arborer une barbe taillée.

Quant aux supporteurs de l'équipe afghane qui seraient dans les stades de France, à chaque fois que leur équipe marquerait, il leur serait interdit de manifester leur joie autrement qu'en criant *« Allah-o-Akhbar »* (Dieu est le plus grand). Tous enfin, joueurs et supporteurs, devraient interrompre le match à l'heure dite, pour se rassembler dans un coin du stade, se tourner vers La Mecque et réciter l'une des cinq prières obligatoires des musulmans.

Dans les zones contrôlées par l'opposition dans le nord du pays, en revanche, les télévisions ne sont pas interdites, et les personnes riches ou les commerçants avisés peuvent offrir, à Mazar-i-Sharif par exemple, les retransmissions données par les grandes chaînes internationales ou les pays voisins captées par des paraboles. Car le football est toujours le sport le plus populaire chez les Afghans, pourtant frappés par deux décennies de guerres. Et le sportif étranger le plus connu en Afghanistan est sans doute l'ancien joueur français Michel Platini, coprésident du comité d'organisation du Mondial.

« Il est dommage que nous ne puissions voir les matches », a regretté le docteur Ahmad Farid, l'un des milliers de spectateurs qui ont suivi jeudi une rencontre de football sur le seul stade intact de la capitale afghane. Ce stade sert aussi aux exécutions publiques des condamnés selon les interprétations de la Charia par les talibans : amputations pour les voleurs, peine de mort pour les meurtriers – par balle ou par égorgement – appliquée par un membre de la famille de la victime.

Mohammad Bashir (AFP), à Kaboul

INTERNET
rec.sport.soccer

Sur ce groupe de discussion américain, on reste généralement poli, ce qui est – hélas ! – de plus en plus rare dans ce genre d'échanges où l'anonymat autorise toutes les vulgarités. Ici, le béotien en matière de ballon rond peut se permettre de demander pourquoi les médias se passionnent pour Ronaldo sans se faire étriller. Tandis qu'un *tifoso* obtient en quelques minutes la réponse à la question fondamentale qu'il avait lancée sur le Web : quelle est la différence entre Jean Paul II et Michael Jordan ? Aucune, puisque ni l'un ni l'autre ne connaît Ronaldo. Outre la possibilité d'enrichir son stock de blagues, le visiteur français pourra utilement contribuer à l'amélioration des connaissances footballistiques des participants américains, qui, au demeurant, restent assez minces.

★ Tous les textes du *Mondial* sont dès 10 h 30 sur le site Internet du *Monde* (www.lemonde.fr/mondial98) où est ouvert un forum.

L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Saut de grenouille illégal

COMMENT PASSER sous silence le geste technique du nº 11 mexicain, que nous avons vu et revu lors du match Corée du Sud-Mexique : un joli saut de grenouille, le ballon coincé entre les pieds, pour s'infiltrer entre (au-dessus de) deux défenseurs ? Mais ce geste – belle trouvaille, spectaculaire, voire comique – est-il légal ? Un geste technique, non dangereux, fait avec les pieds, illégal ? Je déraille ? Non, réfléchissez. Les spécialistes de gymnastique me comprendront très vite. Est-il impossible, le ballon coincé entre les jambes, en une série de flips, d'aller marquer un but sans que personne puisse intervenir ? Oui, bien sûr ! Le joueur qui arriverait à coincer le ballon entre ses pieds dans la surface de réparation deviendrait à coup sûr, grâce à quelques saltos, le meilleur buteur du monde. « Justo », accroche-toi, ton record prend l'eau ! Le geste est illégal. Il est à ranger dans la catégorie antijeu. L'arbitre, M. Benko, fut « chocolat » ; il aurait dû siffler « faute ». Consulté, M. Batta, notre arbitre national, le confirme.

Dommage pour la grenouille, heureusement pour le suspense. La consigne devra être donnée aux soixante-sept arbitres qui officient pendant cette Coupe. Ils sont tous retranchés au domaine de Gressy, dans la région parisienne. Sous la coupe de James Doyen, entraîneur national à la Direction technique nationale (DTN), notre joyeuse confrérie est soumise à une préparation athlétique précise. L'arbitrage étant un sport individuel, ils pratiquent beaucoup l'autogestion, avec des séances de vitesse ou de footing. Certains s'aventurent à vélo à l'extérieur ou s'adonnent de temps en temps aux délices d'un match de football ou de basket. Bref, pas si évident que cela, de gérer soixante-sept patrons. Ils disposent, pour parfaire leur forme, de deux kinés et d'un médecin.

Cela n'empêchera pas les erreurs : deux yeux fatigués par quatre-vingt-dix minutes de course seront toujours moins efficaces que deux paires d'yeux lucides. Plus qu'à la vidéo, je crois en effet à l'arbitrage à deux sifflets. L'erreur à ne pas commettre serait de les cantonner chacun dans une moitié de terrain. Deux gendarmes bien visibles (proches de l'action) dissuaderont plus qu'un seul, loin du carrefour. L'avantage majeur, pour le football, serait qu'il deviendrait possible de garder les prétendus « vieux » (l'âge limite est de quarante-cinq ans), *ceux qui sont en fait les plus expérimentés*. On ne leur demanderait plus d'être d'abord des athlètes, et le football bénéficierait de plus de spécialistes.

« " Justo", accroche-toi, ton record prend l'eau ! »

Les cauchemars des patrons de la sécurité

Le ministre de l'intérieur recommande une « vigilance raisonnable » pour prévenir les risques liés au hooliganisme et au terrorisme sur les dix sites sans nuire à la convivialité



Fouilles à l'entrée du stade Geoffroy-Guichard de Saint-Etienne. GILLES FAVIER/VU

A deux pas du ministère de l'intérieur, c'est une adresse discrète en plein 8e arrondissement de Paris, au 8, rue de Penthièvre. Depuis le 1er juin, policiers et gendarmes n'y ont pourtant pas une minute à eux. Entre les quatre murs du poste de coordination ordre public (PCOP), ils ont la haute main opérationnelle sur les dix sites retenus pour cette 16e Coupe du monde. Mission délicate que de coordonner les forces de sécurité mobilisées dans toute la France pour le grand rendez-vous planétaire du football.

La *cérémonie d'ouverture*, mercredi 10 juin, a donné le coup d'envoi de cinq semaines de fête et de folie sous l'emblème du ballon rond, où la menace de poussées de fièvre de supporteurs devenus incontrôlables rivalise avec les risques d'attentat terroriste ; cinq semaines durant lesquelles *le souci pointilleux du détail*, l'exigence d'une sécurité maximale, se heurtent au souhait de ne pas nuire à la convivialité nécessaire à la totale réussite de l'événement. Pour contourner la difficulté, le ministère de l'intérieur a inventé le concept de *« vigilance raisonnable »*. Il est censé *marier les contraires, unir les* avantages d'une présence active des policiers et des gendarmes sur le terrain à une obligation de discrétion.

Au sommet, la responsabilité de la sécurité revient à l'inspecteur général René-Georges Querry et au colonel de gendarmerie Bertrand Lepeu. Ils dirigent le PCOP de la rue de Penthièvre, en liaison directe avec la Direction générale de la police nationale (DGPN) et le cabinet du ministre de l'intérieur. A Asnières (Hauts-de-Seine) s'est installé le PC de la sécurité civile (PCS), qui supervise notamment l'action des secours médicaux sur les différents sites. Placé sous l'autorité du directeur de la défense et de la sécurité civiles, celui-ci ajoute à ses missions de secours et de santé le service du déminage et la mise en œuvre des plans gouvernementaux liés aux risques technologiques en cas de menace d'utilisation de matières radioactives, d'attentat nucléaire, chimique ou biologique.

Cette organisation binaire est reproduite à l'échelon des départements des dix sites où se déroulent les quarante-huit matches du premier tour de la compétition. L'ensemble du dispositif est placé sous la responsabilité du préfet ou du préfet de police à Paris, tandis que, aux abords des stades et dans toutes les manifestations environnantes, le directeur départemental de la sécurité publique (DDSP), transformé pour l'occasion en directeur du service d'ordre (DSO), a la responsabilité du maintien de l'ordre. C'est lui qui, en cas de troubles graves dans les stades ou à leurs abords, peut faire appel à des renforts de CRS ou de gendarmes mobiles. Les dix sites sont également répartis entre gendarmes (Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse, Lens) et policiers des compagnies républicaines de sécurité (Paris, Saint-Denis, Saint-Etienne, Bordeaux, Montpellier). *Le jour des rencontres*, le DSO dirige lui-même la manœuvre du poste de commande centralisé (PCC), situé à l'intérieur de l'enceinte sportive. Il s'appuie sur une batterie de caméras vidéo, qui permettent la surveillance des principaux accès aux stades et des tribunes. Ainsi, au Stade de France à *Saint-Denis*, dix postes de télévision, gérés par un ordinateur central, retransmettent en permanence les images des 140 caméras disposées sur le site.

> « Nous serons extrêmement fermes, tous ceux qui ont demandé l'asile et viendraient troubler les matches seraient sévèrement sanctionnés. »
> **Jean-Pierre Chevènement**

Deux risques principaux ont été recensés par le ministère de l'intérieur, bien avant le début de la compétition : le hooliganisme et les attentats terroristes. Aujourd'hui, les débordements éventuels de supporteurs n'inquiètent que modérement. Les répétitions réussies lors du Tournoi de France, en 1997, et des finales de la Coupe de la Ligue et de la Coupe de France, cette année, *« nous ont donné confiance »*, affirme René-Georges Querry, même si le colonel Bertrand Lepeu ajoute qu'il faut éviter *« le triomphalisme »* et *« faire profil bas »*. Pour le premier tour de la compétition, des matches à risque ont été recensés. Ils sont tenus secrets, et ils font l'objet de renforts exceptionnels. La rencontre du groupe E Pays-Bas-Belgique, samedi 13 juin au Stade de France, entrait dans cette catégorie. Des milliers de supporteurs des deux pays sont venus à Paris, plus ceux qui avaient réussi à se procurer des billets sans passer par les circuits officiels de vente. Une cinquantaine de policiers néerlandais et belges les accompagnaient. Et quinze policiers « physionomistes » ont travaillé aux côtés des Français.

Très serré, le dispositif général offre cependant des possibilités restreintes d'échapper aux contrôles. A l'intérieur des stades, la responsabilité de *l'ordre et de la sécurité relève du* Comité français d'organisation (CFO). Inspirés du modèle anglais des « stewards », les stadiers, chargés de contrôler la validité des billets, de placer les spectateurs et de veiller à la tranquillité des tribunes, sont en première ligne. Policiers ou gendarmes n'interviennent qu'en cas de troubles manifestes et graves sur ordre du DSO. Ils assurent la surveillance et la sécurité aux abords des stades et dans l'ensemble des manifestations environnantes, des fêtes ou des retransmissions des rencontres sur écran géant, par exemple.

LE travail effectué en amont est plus original. Pour la première fois, des policiers étrangers venus des quatorze pays européens participant à la Coupe du monde collaborent activement avec leurs collègues français. Choisis pour *leur connaissance des groupes de* supporteurs à risques de leur pays d'origine, ils permettent d'identifier rapidement les éventuels fauteurs de trouble et de mieux cibler l'action des policiers français. Des équipes mixtes en uniforme ont été constituées pour exercer une surveillance des supporteurs dans les *trains*.

A l'autre bout de la chaîne pénale, la présence d'un procureur de la République dans le stade, lors de chaque rencontre, laisse présager une meilleure efficacité judiciaire. Pour condamner rapidement les éventuels fauteurs de trouble, les magistrats s'appuieront notamment sur le système de surveillance vidéo. Elisabeth Guigou, la garde des sceaux, a par ailleurs souhaité que les magistrats accordent une attention particulière aux manifestations racistes. Sur chaque site, des officiers de police judiciaire sont présents pour relever les preuves des délits, notamment à travers des photographies ou des images vidéo recueillies grâce aux caméras.

Les risques d'attentat présentent un caractère plus préoccupant. La protection des joueurs et des délégations est assurée par les policiers du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) *et les gendarmes des* GSIGN (Groupe de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale), à part égale. Les chambres des hôtels sont régulièrement inspectées par les services de déminage. Pour les équipes des Etats-Unis ou d'Iran, la visite est même quotidienne. La police s'occupe seule de la protection des personnalités, qui viennent en nombre assister à des rencontres, chefs d'Etat et de gouvernement, ministres, etc. Là encore, certaines délégations sont jugées plus sensibles. C'est le cas des deux adversaires du groupe F, les Etats-Unis et l'Iran. En règle générale, les emplois du temps de chaque équipe sont connus dans les moindres détails par les services chargés de leur protection. Sur les lieux d'entraînement répartis dans toute la France, une soixantaine d'hommes à cheval participent également à la surveillance.

SUR l'ensemble du territoire, le plan Vigipirate, qui n'avait jamais été totalement levé depuis l'attentat contre la station Port-Royal du RER, le 3 décembre 1996, a été réactivé en deux phases, les 19 et 28 mai. Les renforts militaires ont été portés de 800 à 1 800 soldats. Un certain nombre de *« lieux sensibles »* ont été définis. Les aéroports, les gares, les centres EDF ou les relais téléphoniques font l'objet d'une double surveillance, *« discrète »*, pour mettre *en échec* d'éventuelles tentatives d'attentat, et *« visible »*, pour dissuader les possibles auteurs. De son côté, la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) a identifié un certain nombre de groupes à risques, qui vont des mouvements de soutien aux ex*clus* qui pourraient profiter de la compétition pour mener des actions médiatiques de sensibilisation à leur cause à des groupuscules moins définis visant les centrales électriques.

Le 3 juin, à l'occasion d'une conférence de presse, Jean-Pierre Chevènement a par ailleurs adressé un avertissement solennel à tous les étrangers qui bénéficient d'un statut de réfugié politique en France. *« Nous serons extrêmement fermes,* prévenait le ministre de l'intérieur, *tous ceux qui ont demandé l'asile et viendraient troubler les matches seraient sévèrement sanctionnés. Je rappelle que le ministre de l'intérieur a la possibilité de prendre des arrêtés d'expulsion. »*

En lançant un vaste coup de filet en direction de réseaux islamistes en voie de reconstitution, les 26 et 27 mai, le ministère de l'intérieur espère avoir écarté les principaux risques d'attentat. La menace n'a pas, pour autant, totalement disparu. Le risque zéro n'existe pas en la matière, indiquent les spécialistes policiers. Le souvenir de l'attentat qui avait endeuillé les Jeux olympiques d'Atlanta en 1996 est encore présent dans les esprits des responsables de la sécurité. Jean-Pierre Chevènement, lui-même, refuse d'évoquer une Coupe du monde forcément paisible. Il se contente de souhaiter que *« le meilleur gagne »*...

Pascal Ceaux

Lire également page 8



هكذا من الأصل

...rons

...ninistre de l'intérieur ...ommande une ...gilance raisonnable » ...r prévenir les risques ... au hooliganisme et ...terrorisme sur les dix ...s sans nuire ... convivialité

...s, notamment à travers des ...tographies ou des images vi... recueillies grâce aux camé...

...s risques d'attentat pré...ent un caractère plus préoc...ant. La protection des joueurs ...es délégations est assurée par ...policiers du RAID (Recherche, ...stance, intervention, dissua...n) et les gendarmes des ...GN (Groupe de sécurité et ...ntervention de la gendarmerie ...ionale), à part égale. Les ...mbres des hôtels sont réguliè...ment inspectées par les services ...déminage. Pour les équipes ...États-Unis ou d'Iran, la visite ...même quotidienne. La police ...cupe seule de la protection ... personnalités, qui viennent ...nombre assister à des ren...ntres, chefs d'État et de gou...nement, ministres, etc. La en...e, certaines délégations sont ...gées plus sensibles. C'est le cas ...s deux adversaires du groupe F, ...États-Unis et l'Iran. En règle ...nérale, les emplois du temps de ...aque équipe sont connus dans ...s moindres détails par les ser...ces chargés de leur protection. ...r les lieux d'entraînement ré...rtis dans toute la France, une ...ntaine d'hommes à cheval ...rticipent également à la sur...illance.

S...UR l'ensemble du terri...toire, le plan Vigipirate ...qui n'avait jamais été to...talement levé depuis l'at...tentat contre la station Port-...oyal du RER, le ... décembre ..., a été réactivé en deux ...

Patrick Kluivert suspendu pour deux matches

POUR avoir donné un coup de coude à un adversaire, samedi 13 juin lors du match qui a opposés Pays-Bas à la Belgique (0-0), Patrick Kluivert a été exclu pour deux matches. La Fédération internationale (FIFA) a pris sa décision, dimanche 14 juin, après avoir examiné les images de l'incident. L'attaquant néerlandais a asséné ce coup de coude au Belge Lorenzo Staelens à la ... de la rencontre et a été expulsé. Pour sa défense, il a déclaré que Staelens avait tenu des propos qui l'avaient mis hors de lui. « Il a dit quelque chose qui m'a vraiment fait mal, a-t-il dit. Je préfère ne pas dire ce que c'était, mais c'était de toute façon un geste stupide de ma part. » Depuis le début du Mondial, vingt-huit cartons jaunes et trois cartons rouges ont été distribués.

● FORFAIT : Diego Maradona a renoncé à se rendre en France comme consultant d'une chaîne de télévision argentine à l'occasion de la Coupe du monde. Le joueur argentin, héros du Mondial 1986, s'est dit épuisé par ses démêlés avec la justice. Il a été condamné vendredi 12 juin à une peine de deux ans et dix mois de prison avec sursis pour avoir tiré sur des journalistes devant son domicile de Buenos Aires, il y a quatre ans (*Le Mondial* daté 14-15 juin).

● ARBITRES : Aristidis Soldatos a déclaré forfait pour le match entre la Tunisie et l'Angleterre disputé, lundi 15 juin, à Marseille. L'arbitre-assistant sud-africain qui souffre d'une blessure contractée à l'entraînement sera remplacé par le Malien Diramane Dante.

● SANTÉ : l'antenne lyonnaise de l'association de lutte contre le sida (ALS) a édité 500 tracts en forme de ballon rond pour « *mettre le sida hors jeu* ».

STRATÉGIES
LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Six recettes malignes de « marketing d'embuscade »

De l'art de profiter de l'événement sans être sponsor officiel

COMMENT exister pendant la Coupe du monde, lorsqu'on n'est pas sponsor officiel et que son principal concurrent l'est ? En pratiquant ce que les Anglo-Saxons appellent l'*ambush marketing*, ou « marketing d'embuscade ». La pratique consiste à tenter de profiter des retombées de l'événement, et si possible à faire croire au public qu'on est un sponsor. Pour cela, chacun a ses recettes.

S'APPROCHER. Il y a ceux qui jouent la proximité du Stade de France. Ainsi, l'enseigne de restauration rapide Quick ou le distributeur d'articles de sport Décathlon ont opportunément inauguré, juste avant le Mondial, qui son dernier restaurant, qui son nouveau magasin, à deux pas du stade, et à la limite du « périmètre marketing » en-deçà duquel seuls les commanditaires officiels du Mondial sont autorisés à faire de la publicité. Pour l'inauguration, Quick, le seul grand concurrent européen de McDonald's (sponsor), a recruté Jean-Pierre Papin. Décathlon, lui, a ouvert fin avril « *le plus grand magasin de sport d'Europe* », 10 360 mètres carrés juste en face du Grand Stade. Le distributeur, étroitement associé au développement et à la réhabilitation de ce quartier de Saint-Denis, a organisé le 26 avril la finale, au Stade de France, de son opération « La fête du foot », qui a permis à 720 enfants âgés de huit à douze ans de venir à Paris pour participer à la phase finale d'un tournoi de football organisé à leur intention dans tous les pays d'Europe où Décathlon est présent.

S'ASSOCIER. D'autres jouent les synergies. Virgin et Reebok ont ainsi momentanément uni leurs destinées sur les Champs-Elysées, où le Virgin Megastore propose des chaussures, des vêtements et des maillots de bain Reebok, et organise des défilés de mode, des démonstrations de fitness et des concerts tous les jours, tout en diffusant les matches sur des écrans de télé, dans le cadre de l'opération « *Foot, no foot* ».

S'INCRUSTER. Il y a aussi ceux qui jouent délibérément l'ambiguïté. Ainsi Fiat, dont les spots TV peuvent laisser entendre que la marque italienne est, tout autant que le sponsor Opel, fournisseur de voitures du Mondial. Dans un stade dessiné de façon très réaliste par ordinateur, qui ressemble à s'y méprendre à celui de Saint-Denis, une voiture Fiat « joue au football » au milieu des joueurs. Nike, lui, a carrément copié le concept de « football parc » qu'Adidas a installé au Trocadéro, en installant un « Nike Park » concurrent sur le parvis de la Défense. Avec le même type d'animations, mettant en scène des jeunes, et une brochette de vedettes qui n'ont rien à envier à celles qui portent les couleurs du sponsor allemand, même si elles ne disputent pas toutes la Coupe, comme Cantona ou Ibrahim Ba. Nike a par ailleurs pris une option sur la phase finale, en parrainant les équipes du Brésil, des Pays-Bas et d'Italie.

SE MONTRER. Alors que Gillette (sponsor) investit des millions de dollars, notamment *via* le Mondial, pour convaincre les hommes des vertus de son tout nouveau rasoir à trois bandes... pardon, à trois lames, le français Bic se félicite d'avoir conclu, bien avant la Coupe du monde, un contrat avec la Fédération française. Pour « *une poignée de millions de francs* », selon ses dirigeants, Bic pourra mettre sur ses briquets jetables les joueurs de l'équipe de France.

SÉDUIRE. On n'oubliera pas non plus l'enrôlement, classique, *de gloires plus ou moins anciennes* du football. On a déjà cité Papin. Monoprix et la Fnac se sont offert les services du Brésilien Raï, ancien du PSG, qui n'a pas été retenu dans la *Seleçao*, mais qui garde apparemment intactes ses capacités de séduction. Au Brésil, Raï est considéré, selon des études très sérieuses, comme le mari ou le gendre idéal par les « ménagères de moins de cinquante ans » locales... Du coup, Moulinex, qui vient de racheter un fabricant brésilien d'électroménager, a signé, à l'initiative de son PDG, Pierre Blayau, lui-même fou de foot et ancien administrateur du... PSG, un contrat de longue durée avec le footballeur préféré de ces dames.

SE RENOUVELER. Enfin, restent ceux pour qui le Mondial est d'abord et avant tout l'occasion de faire des affaires immédiates. Dans les grandes surfaces, chaque événement sportif d'envergure est en général l'occasion de proposer aux clients de renouveler téléviseur et magnétoscope. Carrefour a donc, finement, embauché non pas un ou des joueurs pour vanter ses mérites, mais les stars des... commentateurs sportifs, les inévitables Thierry Roland et Jean-Michel Larqué ! Il est vrai qu'ils sont connus pour positiver...

Pascal Galinier

« Je te dis une chose : au foot, l'important, c'est de distributer »

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

Mot-valise

IL EST CONTENT, Henri, le patron du Toucan, estaminet réputé de Bruxelles. Il a trouvé un mot qui, pour une fois, est en parfaite adéquation avec sa pensée. Un petit verbe de rien du tout, que tout le monde comprend, même s'il n'est pas encore répertorié au Larousse ni au Robert, et qui sûrement saura trouver son chemin au sein de la francophonie : distributer.

Depuis le début des compétitions du Mondial, Henri, qui n'est pas un incompétent, puisqu'il fut, jadis, avant-centre de l'Union saint-gilloise, club-phare de la Belgique de papa, est en colère. « *Ce qu'il manque à toutes les équipes, c'est un type qui distribue. Un gars qui a la vista* [l'œil]. *Qui sait voir où il y a le ket* [le gamin, en bruxellois] *qui est bien placé pour mettre le ballon dans les filets.* » Cela fait près d'une semaine qu'Henri, match après match, voit sa théorie confirmée.

Et sa femme, qui en a marre de l'entendre proclamer sans arrêt la nécessité de « distribuer » à chaque client entrant dans l'établissement, commence à s'inquiéter : « *Si tu répètes toujours la même chose, tu vas finir gâteux !* », constate-t-elle. Henri, qui est sûr d'être dans la droite ligne du bon jeu tel qu'il doit être, n'apprécie pas la remarque de son épouse, et s'enflamme : « *Ecoute, Cécile ! Gâteux peut-être je vais être, tu m'en as fait assez voir pour ça, mais je te dis une chose : au foot, l'important, c'est de distribu...* » La colère, la fatigue peut-être, mais la langue d'Henri trébuche et conclut sur un formidable : « *L'important, c'est de distributer !* »

Nous venions d'assister à la naissance d'un de ces mots-valises dont la langue française et ses amoureux se régalent. Cet exercice *commença avec ce ballot d'Aristote, qui nomma « caméléopard »* une girafe qu'il croyait être le fruit des amours d'une chamelle et d'un léopard. Et se poursuivit quelques siècles plus tard par une délicieuse anthologie des mots-valises, publiée il y a quelques années aux Editions du Seuil par un Alain Finkielkraut qui n'était pas encore devenu le redoutable philosophe pontifiant qu'il est aujourd'hui. « Distributer », ou distribuer pour mettre des buts. Telle la découverte scientifique issue d'une erreur de manipulation, cette innovation linguistique laissa l'assistance du Toucan muette d'admiration.

Pas longtemps, car, le génie appelant le génie, le nouveau-né de la langue française, à peine dressé sur ses maigres pattes, fit son entrée dans la littérature populaire, sur un air rendu naguère célèbre par l'excellente Marie-Paule Belle, *La Biaiseuse*. Cela donne : « *Moi, j'distribute soir et matin/ Des bons ballons pour mes copains/ Mais pour l'mettre au fond des filets/ J'suis pas là pour me défiler.* » Dédiée à Christophe Dugarry.

● LA PHRASE DU JOUR

« Vous ne pouvez jamais arrêter les tricheurs, vous ne pouvez pas dire que c'est la responsabilité de A, B ou C. Le monde entier ne peut pas être bon et discipliné, les faux billets, les billets introuvables, ce n'est pas un problème lié au football. La seule chose qu'on puisse faire est de tirer les enseignements de ce qui s'est passé pour que cela ne se reproduise plus. »

Sepp Blatter, président de la FIFA, dimanche 14 juin à Lens

Les Reggae Boyz dépassés par le rythme croate

Lens. Même battue, la Jamaïque, enjouée et exotique, a enflammé le stade Félix-Bollaert et conquis le public nordiste

BONNE NOUVELLE pour le Mondial : les Reggae Boyz jamaïcains sont tels qu'on les imaginait. Enjoués et exotiques, généreux et candides, enthousiastes et innocents. Et, autre réjouissante nouvelle, ils voyagent en France escortés d'un public conforme, lui aussi, à toutes les idées reçues. Une foule bariolée de vert et jaune, rigolarde et bon enfant, habitée d'un besoin visiblement irrépressible de remuer les bras, les hanches et le derrière. Le stade Félix-Bollaert de Lens s'est laissé doucement gagner par le spectacle. Les supporteurs croates, eux, en sont longtemps restés sans voix. Sagement regroupés dans un coin de tribune, ils ont écouté sans mot dire les chants jamaïcains, puis découvert avec effroi que les spectateurs lensois avaient choisi le camp adverse. Avant de se convaincre que la suite, le match, rétablirait à coup sûr l'équilibre.

La Jamaïque, donc, n'a pas surpris. En bien comme en mal. On la savait festive, elle a donné le ton. On la craignait trop ingénue pour une telle épreuve, elle dont le passé en phase finale d'une Coupe du monde se résumait à ce seul instant présent. Elle a manqué de certitude, une faiblesse qui ne pardonne à personne. Surtout face à la Croatie et à ses vieux roublards, Zvonimir Boban, Davor Suker et Robert Prosinecki, trop habitués à l'art du contre-pied pour se laisser encore surprendre par une touche d'exotisme.

Le match ? Limpide. Et presque écrit d'avance. Les présentations faites et les hymnes envolés, le public de Lens détourne ses regards du spectacle des tribunes pour se concentrer sur l'essentiel : le terrain. En début de partie, ce qu'il en voit semble l'étonner. Les Reggae Boyz gardent le ballon pour eux et, bons élèves, appliquent à la lettre les consignes de leur entraîneur, le Brésilien René Simoes : défaire patiemment le jeu de l'adversaire pour le pousser au doute et le perdre en route. L'idée n'est pas stupide. Mais ses effets ne durent pas.

Passé le premier quart d'heure, les Croates occupent seuls le terrain. A la vitesse des Jamaïcains, ils opposent un réalisme souvent cruel pour leurs adversaires. Une opposition de style que Zvonimir Boban, leur capitaine, résumera sans nuance dès la fin de la rencontre : *« Les Jamaïcains courent vite et gardent bien le ballon, mais ils n'ont pas de génie dans la dernière passe. Nous, les Croates, possédons beaucoup de joueurs qui excellent dans cet art. »*

LES TAMBOURS SE TAISENT

« Il fallait profiter de l'occasion pour souder notre groupe, modérait toutefois le gardien Drazen Ladic. *Ce soir, notre niveau était suffisant pour battre la Jamaïque, mais il faudra atteindre un autre niveau pour battre le Japon, le 20 juin. Face à cette équipe rapide, nous jouerons plus groupés, plus vite, plus technique. »* Dimanche, les défauts croates n'étaient pas suffisants pour laisser les Reggae Boyz espérer. Scénario logique : les Européens marquent les premiers. Un but de Mario Stanic, à la 26e minute de jeu, qui réduit pour un temps le stade au silence. Dans les tribunes, les tambours se taisent brutalement. On peut craindre pour la suite, elle sera pourtant joyeuse.

A 21 h 28, une tête du solide Robert Earle, l'un des cinq Anglais des Reggae Boyz (il joue à Wimbledon), trompe le gardien croate. Le but est d'importance. Certifié historique, il est le premier du pays dans une phase finale de la Coupe du monde. Et, effet plus immédiatement visible, il apporte la preuve que le public jamaïcain sait profiter à fond de la moindre étincelle. Marqué dans l'ultime minute de la première mi-temps et fêté en dansant pendant un bon quart d'heure, il évite l'ennui habituel de la pause. Et résonne encore lorsque les deux équipes remontent sur la pelouse.

La seconde période retrouve sans tarder un semblant de logique. Robert Prosinecki (53e) puis Davor Suker (79e) brisent sans pitié les illusions jamaïcaines. La Croatie s'impose 3-1 et se découvre, en gagnant les vestiaires, un profil de fier outsider. Les Reggae Boyz, eux, promènent vers le tableau d'affichage des regards lourds de regret. Mais l'amertume les abandonnera sûrement bientôt. Pour preuve cet aveu de Fitzroy Simpson : *« Je n'oublierai jamais l'écho du public en entrant dans le stade. J'étais soulagé de commencer. Et excité de me trouver là. »* A Lens, dimanche 14 juin 1998, la victoire était croate mais l'émotion jamaïcaine.

Patricia Jolly et Alain Mercier

JAMAÏQUE - CROATIE 1 - 3

GROUPE H - DIMANCHE 14 JUIN
21 heures, stade Félix-Bollaert, à Lens
• Temps frais. • Terrain en bon état. Pelouse impeccable.
• Public très enthousiaste et coloré.
• 40 000 spectateurs.

Arbitres : Manuel Melo Pereira (Portugal), *assisté de MM. Grigorescu (Roumanie)* et Poudevigne (France)

JAMAÏQUE — Sélectionneur : Simoes
1 Barrett (cap.) ; 17 Lowe ; 5 Goodison ; 19 Sinclair ; 11 Whitmore ; 15 Gardener ; 7 Cargill (Powell, 69e) ; 10 Earle (Williams, 72e) ; 6 Simpson ; 18 Burton ; 22 Hall (Boyd, 82e)

CROATIE — Sélectionneur : Blazevic
1 Ladic ; 14 Soldo ; 20 Simic ; 4 Stimac ; 17 Jarni ; 7 Asanovic ; 10 Boban (cap.) ; 8 Prosinecki ; 6 Bilic ; 13 Stanic (Vlaovic, 73e) ; 9 Suker

COMMENTAIRE Match vivant et de bonne qualité technique entre deux équipes portées vers l'attaque. Les Croates ont montré un double visage : brillants et créatifs dans les phases offensives, friables en défense et en particulier dans le jeu aérien. Les Jamaïquains ont fait bonne figure pour leur premier match en Coupe du monde, faisant habilement circuler le ballon et parvenant à égaliser, malgré la domination croate, juste avant la mi-temps. Vexés, les joueurs de Blazevic ont changé de rythme après la pause et mené des offensives plus tranchantes, récompensées par deux nouveaux buts.

AVERTISSEMENTS JAMAÏQUE : Burton (62e, contestation).
CROATIE : Soldo (5e, contestation), Simic (59e, jeu dangereux).

BUTS JAMAÏQUE : Earle (45e, sur un centre de la gauche de Gardner, reprise de la tête croisée au deuxième poteau à mi-hauteur).
CROATIE : Stanic (26e, après une frappe de Stimac sur la transversale, contrôle du pied gauche et frappe la pointe du pied droit, à 5 m face au but) ; Prosinecki (53e, de l'aile gauche à l'entrée de la surface, centre-tir de l'intérieur du pied gauche qui trouve la lucarne droite) ; Suker (24e, sur un centre de la gauche, contrôle de la poitrine à 8 m à droite, suivi d'une frappe du gauche, déviée par Gardner, qui termine à mi-hauteur, au centre du but).

OCCASIONS JAMAÏQUE : 31 positions d'attaque dans les 30 m (16 + 15), dont 3 occasions (2 + 1) : 11 tirs (7 + 4) dont 2 contrés (2 + 0) et 1 dévié (1 + 0).
CROATIE : 61 positions d'attaque dans les 30 m (33 + 28) dont 12 occasions (6 + 6) ; 20 tirs (10 + 10), dont 2 sur la barre (2 + 0) et 7 parés (4 + 3) par Barrett.

ARRÊTS DE JEU *En faveur de la JAMAÏQUE : 11 coups francs (5 + 6), dont 1 hors-jeu (0 + 1), 4 corners (4 + 0).*
En faveur de la CROATIE : 18 coups francs (7 + 11) dont 6 hors-jeu (4 + 2), 6 corners (3 + 3).

HOMMES CLÉS JAMAÏQUE : Onandi Lowe (25 ans) a bien résisté dans le tourbillon des attaques croates. Défenseur rugueux, très bon de la tête, il s'est illustré par sa présence physique et ses jaillissements. Lowe a toutefois montré des limites techniques dans la relance.
CROATIE : Mario Stanic (26 ans) a été l'homme de la première mi-temps, avant de subir le contrecoup de nombreux chocs. Auteur du premier but, d'un tir sur la transversale et de plusieurs tirs toujours cadrés, il a multiplié les appels de balle. Son entente avec Suker reste à améliorer.

L'ACTION LE PREMIER BUT DE LA CROATIE à la 26e minute

1 Sur un corner de la droite en deux temps de Prosinecki, Simic centre en retrait.

2 Au point de penalty, Stimac reprend en force du pied droit et expédie le ballon sur la transversale.

3 Stanic est en embuscade à 5 m face au but. Il contrôle du pied gauche, puis tire de la pointe du pied droit.

— Passe
→ Tir



A Lens, les encouragements des Jamaïquaines seront insuffisants face à la détermination des Croates et de ce jeune homme au damier rouge et blanc teint sur crâne rasé. A Toulouse, les « Soleil-Levant » se mêlent au ciel et blanc de la nation argentine.

L'Iran est rassuré par sa défaite

Saint-Etienne. Pour sa rentrée internationale, la Yougoslavie gagne sans convaincre

LES TAMBOURS iraniens ont continué de battre longtemps après la défaite dans les allées de Geoffroy-Guichard. Les spectateurs ont quitté à regret l'enceinte qui venait d'accueillir une équipe oubliée. Après vingt ans de pain noir, dans un stade conquis par les couleurs (rouge, vert et blanc), leur pays venait de retrouver les sommets.

Invitée de la dernière minute à cette Coupe du monde, après un ultime repêchage et deux matches nuls (1-1, 2-2) contre l'Australie, l'Iran avait enchaîné une série calamiteuse de matches amicaux. Dépitée, la presse avait demandé la tête de l'entraîneur croate, Tomislav Ivic. Une déroute contre l'équipe réserve de l'AS Roma (1-7), début mai, avait fini par emporter le technicien qui s'efforçait de muscler une défense trop friable pour espérer égaler les précurseurs présents à la Coupe du monde de 1978.

BELLES PROMESSES

Face aux redoutables Yougoslaves, on ne donnait pas cher des chances de l'Iran. Ultime coup du sort, son gardien de but, Ali Ahmad Abedzadeh, l'un des joueurs iraniens les plus capés, était contraint à faire banquette, diminué par les séquelles d'une opération au genou droit. Après une demi-heure de jeu, les choses ont pourtant commencé à prendre tournure. En dépit d'approximations défensives et du manque d'expérience du jeune gardien remplaçant, Nakisa Nima, les Iraniens ont même montré quelques belles promesses.

En matou persan faussement lymphatique, le meneur de jeu Karim Bagheri a organisé la manœuvre en distribuant, par de savants coups de patte, les ballons aux attaquants Khodadad Azizi et Ali Daei qui évoluent, comme lui, dans le championnat allemand. Sur le côté droit, Mehdi Mahdavikia a sans doute encore accéléré ses chances de transfert vers les championnats européens. Ces efforts n'ont pas été payés en retour, mais ils ont au moins fait le bonheur de leur entraîneur, Jalal Talebi, qui assurait avec fierté, au terme du match, que son équipe n'avait pas perdu *« la rencontre, mais seulement un coup franc »*.

Paradoxalement, leurs vainqueurs avaient l'air plus abattus. Slobodan Santrac, l'entraîneur des Yougoslaves, faisait même une colère rentrée : *« J'avais dit à mes joueurs que l'Iran était une équipe difficile. On ne m'a pas cru. »* Souvent dominés dans les duels, ses hommes avaient joué *« sans ballon »*. Comme des élèves pris en faute, ils baissaient la tête. Les raids solitaires d'un Dragan Stojkovic (Nagoya, Japon) ou d'un Predrag Mijatovic (Real Madrid) étaient restés inefficaces. Il avait fallu la rentrée de deux jeunes joueurs, Dejan Stankovic (dix-neuf ans) et Perica Ognjenovic (vingt ans), pour donner plus de mordant à l'attaque.

Autant les Iraniens avaient joué soudés, autant les Yougoslaves, virtuoses dans les grands clubs européens ou représentants d'une génération en devenir, forment encore un ensemble désaccordé. Il n'y avait qu'un moyen de se sortir d'un tel match-piège : un but sur coup de pied arrêté. Et c'est d'un coup franc de vingt-cinq mètres que le défenseur de la Sampdoria de Gênes, Sinisa Mihajlovic, transperça la défense iranienne (72e minute) une fois pour toutes.

Gilles Paris et Henri Tincq

Des Japonais timorés, des Argentins économes

L'ARGENTINE a gagné à l'économie le match qui l'opposait au Japon pour l'ouverture du groupe H, dimanche 14 juin, au Stadium de Toulouse. La faute aux Nippons sans doute qui, malgré la présence de milliers de compatriotes déchaînés dans les tribunes, ont paru impressionnés par le double vainqueur de la Coupe du monde (1978 et 1986). Les Japonais, étonnamment défensifs, n'ont pas joué sur leurs qualités de vivacité et d'audace qui leur ont permis d'obtenir leur première qualification pour un Mondial. Les Argentins ont pu imposer le rythme modéré qui leur convient. Un seul but de Gabriel Batistuta, la vedette de l'équipe italienne de la Fiorentina, à la 28e minute, et l'affaire était dans le sac. Il faudra que le Japon ose beaucoup plus s'il veut passer un tour, et on devra attendre les prochains matches de l'Argentine pour juger des chances de l'équipe de Daniel Passarella, présentée comme une des favorites de la compétition.

Jacques Buob, à Toulouse

ARGENTINE - JAPON 1 - 0

Gr. H - dim. 4 juin
14 h 30,
Stadium municipal, à Toulouse
• Temps couvert.
• Terrain en bon état. Pelouse impeccable
• Tribunes colorées, public japonais nombreux et bruyant • 34 000 spectateurs
Arbitres : Mario Van der Ende (Pays-Bas), assisté de MM. Van den Broek (Belg.) et Foley (Eire)

ARGENTINE — Sélectionneur : Passarella
Roa • Vivas ; Ayala ; Sensini (Chamot, 73e) • Zanetti ; Veron ; Almeyda ; Ortega ; Simeone (cap.) • Batistuta ; Lopez (Balbo, 62e).

JAPON — Sélectionneur : Okada
Kawaguchi • Narahashi ; Akita ; Ihara (cap.) ; Nakanishi ; Soma (Hirano, 85e) • Yamaguchi ; Nakata ; Nanami • Nakayama (Lopes, 67e) ; Jo.

COMMENTAIRE Rencontre de qualité moyenne. Les Argentins se sont contentés du strict minimum, sans forcer leur talent évident. Cette nonchalance aurait pu leur coûter cher, sur deux occasions nettes des Japonais en fin de match. L'équipe nippone, malgré son enthousiasme, sa technique et une condition physique irréprochable, manque de maturité et de réalisme en attaque.

BUTS ARGENTINE : Batistuta (29e, tir "piqué" de l'intérieur du pied droit au-dessus de Kawaguchi. Le ballon va rouler dans le coin gauche.

AVERTISSEMENTS JAPON : Ihara (26e, jeu dangereux), Nakanishi (68e, jeu irrégulier), Hirano (90e, jeu dangereux).

OCCASIONS ARGENTINE : 60 positions d'attaques dans les 30 m (29 + 31) dont 8 occasions (4 + 4) ; 20 tirs (10 + 10), dont 6 contrés (2 + 4), 1 montant (1 + 0) et 6 parés (2 + 4) par Kawaguchi.
JAPON : 47 positions d'attaque dans les 30 m (23 + 24), dont 4 occasions (1 + 3) ; 13 tirs (5 + 8), dont 3 contrés (2 + 1) et 1 paré (0 + 1) par Roa.

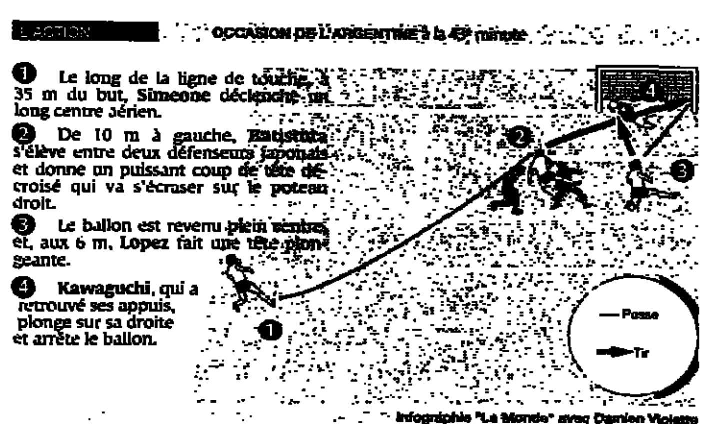
L'ACTION OCCASION DE L'ARGENTINE à la 43e minute

1 Le long de la ligne de touche, à 35 m du but, Simeone déclenche un long centre aérien.

2 De 10 m à gauche, Batistuta s'élève entre deux défenseurs japonais et donne un puissant coup de tête décroisé qui va s'écraser sur le poteau droit.

3 Le ballon est revenu plein centre, et, aux 6 m, Lopez fait une tête plongeante.

4 Kawaguchi, qui a retrouvé ses appuis, plonge sur sa droite et arrête le ballon.



Infographie "Le Monde" avec Damien Violette

YOUGOSLAVIE - IRAN 1 - 0

Gr. F- dimanche 14 juin
17 h 30,
stade Geoffroy-Guichard, à St-Etienne.
• Temps nuageux.
• Terrain en bon état. Pelouse impeccable.
• Public éteint. • 30 000 spectateurs.
Arbitres : Alberto Tejada Noriega (Pérou), assisté de MM. Powell (Jamaïque) et Pociegiel (Pologne)

YOUGOSLAVIE — Sélectionneur : Santrac
Kralj • Djorovic ; Mihajlovic ; Petrovic ; Mirkovic • Jugovic ; Brnovic (Stankovic, 50e) ; Jokanovic ; Stojkovic, cap. (Kovacevic, 68e) • Milosevic (Ognjenovic, 57e) ; Mijatovic.

IRAN — Sélectionneur : Talebi
Nakissa • Mahdavikia ; Pashazadeh ; Khakpour (cap.) ; Mohammadkhani ; Zarincheh • Minavand ; Estili (Mansourian, 68e) ; Bagheri • Daei ; Azizi.

COMMENTAIRE Match insipide, sans rythme ni occasions franches. Les Yougoslaves se sont montrés très décevants dans le domaine offensif. Nerveux, incapables d'enchaîner les passes, ils ont laissé les Iraniens, surprenants et solidaires, prendre confiance. Malgré la rentrée d'attaquants plus vifs, la Yougoslavie a misé sur les coups de pied arrêtés, calcul finalement gagnant.

BUT YOUGOSLAVIE : Mihajlovic (72e, sur un coup franc tiré de 25 m sur la droite, frappe de l'intérieur du pied gauche qui rebondit à 2 m de la ligne avant de passer à mi-hauteur entre la main droite de Nakissa et le poteau gauche).

AVERTISSEMENTS YOUGOSLAVIE : Petrovic (43e, jeu irrégulier), Stojkovic (6e, jeu dangereux).

OCCASIONS YOUGOSLAVIE : 49 positions d'attaques dans les 30 m (16 + 33) dont 7 occasions (3 + 4) ; 13 tirs (5 + 8), dont 4 contrés (1 + 3), 1 sur la barre transversale (1 + 0) et 3 parés (0 + 3) par Nakissa.
IRAN : 34 positions d'attaque dans les 30 m (17 + 17), dont 5 occasions (3 + 2) ; 11 tirs (6 + 5), dont 3 contrés (1 + 2) et 4 parés (3 + 1) par Kralj.

L'ACTION LE BUT DE LA YOUGOSLAVIE à la 72e minute

1 Une faute très contestable est sifflée contre Bagheri en faveur de Mijatovic. Le coup franc, placé à 20 m face au but, est tiré en force par Mihajlovic, du pied gauche en contournant le mur iranien.

2 Le ballon rebondit à 2 m de la ligne, Nakissa se détend avec retard sur la gauche. Celui-ci pénètre dans le but à mi-hauteur.

Infographie "Le Monde" avec Pierre...



هكذا من الأصل

Les Aigles nigérians donnent l'estocade à l'Espagne

Nantes. Deuil, suspense et exorcisme à la Beaujoire, au cours d'un match splendide

LA VENUE en France des Super Eagles nigérians devait être une fête. Champions d'Afrique en 1994, champions olympiques en 1996 à Atlanta, ils étaient bien décidés à en découdre, mais, en décembre 1997, le tirage au sort de la phase finale du Mondial les propulsait dans un groupe aussitôt baptisé « groupe de la mort », avec l'Espagne, la Bulgarie et le Paraguay. La mort allait frapper une première fois, lundi 8 juin : l'équipe apprenait le décès de Sani Abacha, chef d'un Etat potentiellement riche mais aussi dictatorial qu'inégalitaire. Or ce général, disparu brutalement, ne se contentait pas de régner sur un peuple de quelque 115 millions d'habitants, il décidait aussi de la composition de son équipe nationale...

C'est lui qui a recruté Bora Milutinovic, mercenaire et entraîneur globe-trotteur, et qui a bien failli le congédier avant le début de la compétition après les défaites face à l'Allemagne (0-1), la Yougoslavie (0-3) et les Pays-Bas (1-5). Malgré la pression de certains camarades joueurs, le général-président décidait de garder son sélectionneur adjoint. Pour la plus grande joie de Victor Ikpeba, l'attaquant de l'AS Monaco, qui supportait mal le poids politique et sportif du chef de l'Etat et la complicité de plusieurs de ses partenaires avec lui. *« Au moins, après son décès, nous sommes désormais tous à égalité »*, a-t-il confié à *L'Equipe*, au risque de ne pas jouer le premier match.

THANATOS ET ÉROS

L'équipe nigériane est donc entrée sur la pelouse de la Beaujoire un brassard noir au bras. Ces brassards faisaient écho au drapeau en berne du Nigeria et aux larmes de Michel Platini, ému par la disparition, samedi, de Fernand Sastre. Une minute de silence fut observée, avant le coup d'envoi, en hommage au coprésident du comité d'organisation du Mondial. Puis la Beaujoire est devenue arène, les équipiers de Zubizarreta et ceux d'« Uche » Okechukwu étant les *toros bravos* d'une corrida atlantique.

Mais Thanatos, le dieu de la mort, ne serait pas lui-même sans son inséparable compagnon, Eros, et son cortège de plaisirs. Face à des Espagnols préparés pour gagner, les Nigérians étaient venus pour jouer. 4-2-3-1 agressif, côté blanc ; 5-4-1 prudent, côté vert. Chez les Espagnols, Raul donne le ton. Mais seul Fernando Hierro le suivra au jeu des tirs cadrés : à la vingt et unième minute, sur coup franc, il décoche une frappe pied droit qui surprend Rufai. A la reprise, Raul, toujours, montre la voie : Hierro expédie une longue ouverture derrière la défense nigériane, et l'attaquant vedette du Real Madrid y va d'une volée croisée du gauche à six mètres. Splendide. Mais insuffisant.

GOÛT DE CENDRE

En face, ou plutôt un peu partout sur le terrain, le Nigeria paraît avoir gagné la qualité qui lui manquait : la concentration. Cela n'enlève rien à ses inventions. Constantes. Au point de désorienter l'indéracinable Zubizarreta – 123 sélections – qui en perdra son vocabulaire sécuritaire. Il s'incline une première fois face à une vieille connaissance, Adepoju, milieu offensif de la Real Sociedad, le club de Saint-Sébastien. Il cède une seconde fois sur un centre inoffensif de Lawal. Sa main droite l'a trahi... Elle restera impuissante face à la frappe de Sunday Oliseh à vingt-cinq mètres (et à 116 kilomètres/heure). Il était écrit que la pelouse de la Beaujoire aurait pour « Zubi » un goût de cendre.

Loin des malédictions qui l'accablaient, la sélection nigériane a dit tout haut son habileté technique, son engagement physique et son potentiel offensif. Kanu et Amokachi hors jeu, on ne compte pas ceux qui, comme Ikpeba, Finidi et Yekini, ont vocation à soulever l'enthousiasme des stades. Milutinovic a resserré les lignes qui, même à Atlanta, avaient tendance à ne pas communiquer. Le milieu de terrain, qui a d'abord souffert d'une pelouse glissante et bosselée, a su s'organiser et forcer le lourd bloc espagnol. Les Super Eagles pouvaient alors se lancer dans ces danses qui sont la force du football africain. L'exorcisme était attendu, il est advenu.

Pour la plus grande joie d'un stade aux couleurs de l'Espagne, passé avec armes et *Ole !* du côté nigérian, et celle des observateurs africains venus à Nantes. Après le match, dans la petite salle où reporters et équipes peuvent dialoguer, les journalistes nigérians dansaient et chantaient bruyamment pour fêter la victoire de leur équipe (3-2). Qu'on se le tienne pour dit : les Eagles sont en France pour jouer, et seulement pour jouer.

Olivier Schmitt

ESPAGNE-NIGERIA 2-3

GROUPE D - SAMEDI 13 JUIN
14 h 30, Stade de la Beaujoire, à Nantes
• Temps pluvieux puis ensoleillé
• Terrain souple. • Pelouse glissante et légèrement bosselée. • Ambiance très chaude et colorée. • 39 000 spectateurs.

Arbitre : M. Esfandiar Baharmast (Etats-Unis), assisté de MM. Zuniga (Costa Rica) et Dupanov (Biélorussie)

ESPAGNE
Sélectionneur : Clemente
(1) Zubizarreta (cap.)
(4) Alkorta (14) Campo (2) Ferrer (Amor 46e)
(20) Nadal (Celades 76e) (12) Sergi (6) Hierro
(21) Luis Enrique (11) Alfonso (Etxeberria 58e)
(10) Raul (19) Kiko

NIGERIA
Sélectionneur : Milutinovic
(1) Rufai (2) Oparaku (Yekini 52e) (5) Okechukwu "Uche" (cap.)
(6) West (3) Babayaro (15) Oliseh (8) Adepoju
(10) Okocha (11) Lawal (Okpara 45e)
(20) Ikpeba (Babangida 83e)
(7) George

COMMENTAIRE Partie spectaculaire, d'un très haut niveau. Les Espagnols ont parfaitement entamé chaque début de mi-temps, monopolisant le ballon grâce à leur collectif soudé. Les Nigérians ont eu le mérite d'égaliser deux fois, profitant de leurs qualités techniques exceptionnelles et d'une grosse erreur du gardien espagnol. Le troisième but, sur un nouvel exploit individuel, est venu ponctuer une période d'euphorie, démontrant l'influence cruciale du moral sur le jeu nigérian. Les Espagnols, très forts dans la circulation de balle, ont été punis pour leur manque de réalisme.

AVERTISSEMENTS ESPAGNE : Amor (56e, jeu dangereux), Nadal (59e, jeu irrégulier), Campo (75e, jeu dangereux).
NIGERIA : Okechukwu (62e, jeu dangereux).

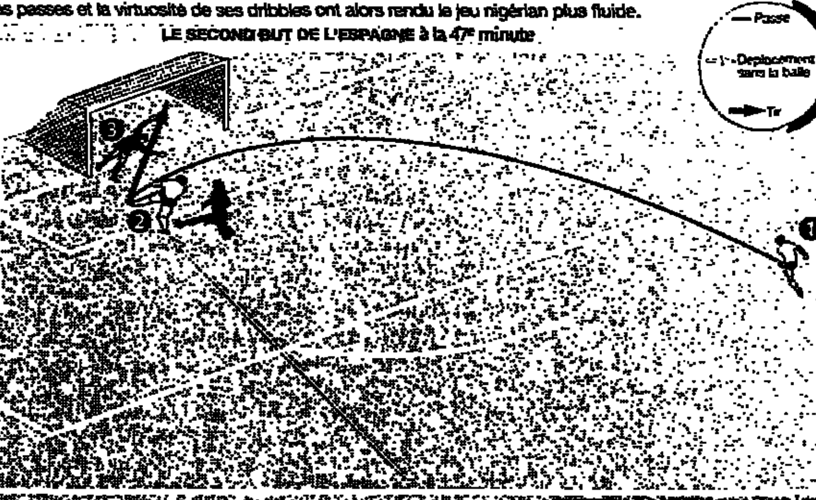
BUTS ESPAGNE : Hierro (21e, coup franc de 20 m, légèrement à gauche, brossé de l'intérieur du pied droit, qui rebondit à 2 m avant de terminer dans le coin droit à mi-hauteur) ; Raul (47e, sur une longue transversale de Hierro sur la droite, reprise de volée au deuxième poteau des 6 m à mi-hauteur).
NIGERIA : Adepoju (25e, sur un corner tiré de la droite par Lawal, tête en extension au premier poteau des 6 m, que Ferrer, sur sa ligne, dévie dans la lucarne droite) ; Zubizarreta, contre son camp (73e, après un centre à ras de terre de Lawal le long de la ligne de but, déviation de la main droite au premier poteau) ; Oliseh (78e, de 20 m à gauche, reprise en demi-volée du pied droit, effleurée de la main droite par Zubizarreta, et qui rebondit sur le poteau gauche à mi-hauteur).

ARRÊTS DE JEU En faveur de l'ESPAGNE : 8 coups francs (5 + 3), 3 corners (1 + 2).
En faveur du NIGERIA : 13 coups francs (6 + 7), 6 corners (3 + 3).

OCCASIONS ESPAGNE : 57 positions d'attaques dans les 30 m (31 + 26), dont 8 occasions (4 + 4) ; 12 tirs (7 + 5), dont 4 contrés (1 + 3), 1 sur la barre transversale (1 + 0) et 3 parés (2 + 1) par Rufai.
NIGERIA : 48 positions d'attaque dans les 30 m (26 + 22), dont 11 occasions (7 + 4) ; 15 tirs (7 + 8), dont 3 contrés (0 + 3) et 5 parés (5 + 0) par Zubizarreta.

HOMMES CLÉS ESPAGNE : Avec davantage de réussite, Raul aurait pu inscrire plusieurs buts au cours de cette rencontre. Le jeune prodige (20 ans) du Real Madrid a été l'Espagnol le plus dangereux, marquant un but splendide, catapultant une tête sur la transversale et manquant de peu plusieurs autres tirs. Sa vision du jeu et sa qualité technique le rendent indispensable.
NIGERIA : Jay-Jay Okocha a démontré toute son influence, malgré une tendance à se disperser. Le Nigeria a dominé la rencontre lorsque le meneur de jeu de Fenerbahce (Turquie) s'est bien situé dans l'axe, en soutien de l'avant-centre Ikpeba. La justesse de ses passes et la virtuosité de ses dribbles ont alors rendu le jeu nigérian plus fluide.

L'ACTION LE SECOND BUT DE L'ESPAGNE à la 47e minute



1. Sur la droite, Hierro aperçoit l'appel en profondeur de Raul, parti sur la gauche de 30 m.
2. De l'intérieur du pied gauche, Raul reprend le ballon de volée en évitant le tacle de Oparaku.
3. Surpris par la force de la frappe, Rufai se détend mais ne peut empêcher le ballon de rentrer à mi-hauteur sur sa gauche.



Prière iranienne sous un tchador. Mais la Yougoslavie finira par vaincre l'Iran, pour la plus grande joie de ce supporteur de... Radovan Karadzic. (Photos Reuters.)

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6	Brésil-Ecosse	2-1
10/6	Maroc-Norvège	2-2
16/6	Ecosse-Norvège	
16/6	Brésil-Maroc	
23/6	Brésil-Norvège	
23/6	Ecosse-Maroc	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	3	1	1	0	0	2	1
2 Maroc	1	1	0	1	0	2	2
- Norvège	1	1	0	1	0	2	2
4 Ecosse	0	1	0	0	1	1	2

GROUPE B

11/6	Italie-Chili	2-2
11/6	Cameroun-Autriche	1-1
17/6	Italie-Cameroun	
17/6	Chili-Autriche	
23/6	Chili-Cameroun	
23/6	Italie-Autriche	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Chili	1	1	0	1	0	2	2
- Italie	1	1	0	1	0	2	2
3 Autriche	1	1	0	1	0	1	1
- Cameroun	1	1	0	1	0	1	1

GROUPE C

12/6	Danemark-Ar. Saoudite	1-0
12/6	France-Afr. du Sud	3-0
18/6	Danemark-Afr. du Sud	
18/6	France-Arabie Saoudite	
24/6	Afr. Sud.-Ar. Saoudite	
24/6	France-Danemark	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	3	1	1	0	0	3	0
2 Danemark	3	1	1	0	0	1	0
3 Ar. Saoud.	0	1	0	0	1	0	1
4 Afr. Sud	0	1	0	0	1	0	3

GROUPE D

12/6	Bulgarie-Paraguay	0-0
13/6	Espagne-Nigeria	2-3
19/6	Espagne-Paraguay	
19/6	Nigeria-Bulgarie	
24/6	Espagne-Bulgarie	
24/6	Nigeria-Paraguay	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Nigeria	3	1	1	0	0	3	2
2 Bulgarie	1	1	0	1	0	1	1
- Paraguay	1	1	0	1	0	1	1
4 Espagne	0	1	0	0	1	2	3

GROUPE E

13/6	Mexique-Corée du Sud	3-1
13/6	Pays-Bas-Belgique	0-0
20/6	Belgique-Mexique	
20/6	Pays-Bas-Corée du Sud	
25/6	Pays-Bas-Mexique	
25/6	Belgique-Corée du Sud	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Mexique	3	1	1	0	0	3	1
2 Pays-Bas	1	1	0	1	0	0	0
- Belgique	1	1	0	1	0	0	0
4 Cor. du S.	0	1	0	0	1	1	3

GROUPE F

14/6	Iran-Yougoslavie	0-1
15/6	Allemagne-Etats-Unis	
21/6	Allemagne-Yougoslavie	
21/6	Etats-Unis-Iran	
25/6	Allemagne-Iran	
26/6	Etats-Unis-Yougoslavie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Yougosl.	3	1	1	0	0	1	0
2 Iran	0	1	0	0	1	0	1
- Allemagne	0	0	0	0	0	0	0
- Etats-Unis	0	0	0	0	0	0	0

GROUPE H

14/6	Jamaïque-Croatie	1-3
14/6	Japon-Argentine	0-1
20/6	Japon-Croatie	
21/6	Argentine-Jamaïque	
26/6	Argentine-Croatie	
26/6	Japon-Jamaïque	

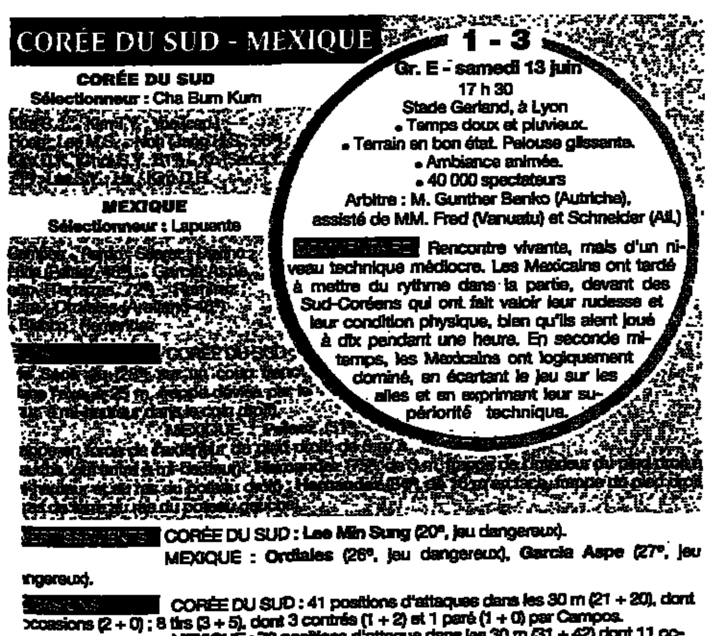
▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Croatie	3	1	1	0	0	3	1
2 Argentine	3	1	1	0	0	1	0
3 Japon	0	1	0	0	1	0	1
4 Jamaïque	0	1	0	0	1	1	3

CORÉE DU SUD - MEXIQUE 1-3

CORÉE DU SUD
Sélectionneur : Cha Bum Kum
[illegible]

MEXIQUE
Sélectionneur : Lapuente
[illegible]



Gr. E - samedi 13 juin
17 h 30
Stade Gerland, à Lyon
• Temps doux et pluvieux.
• Terrain en bon état. Pelouse glissante.
• Ambiance animée.
• 40 000 spectateurs
Arbitre : M. Gunther Benko (Autriche), assisté de MM. Fred (Vanuatu) et Schneider (All.)

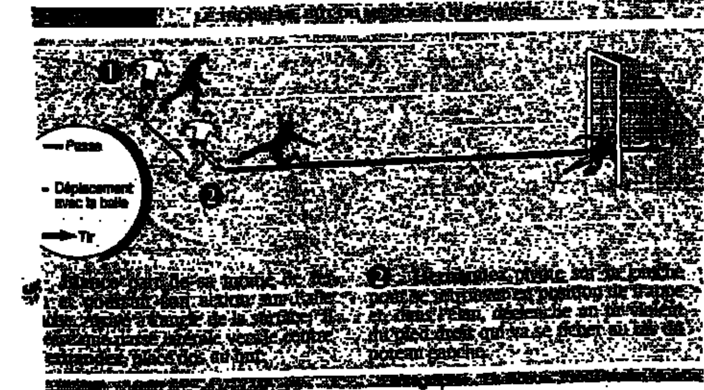
COMMENTAIRE Rencontre vivante, mais d'un niveau technique médiocre. Les Mexicains ont tardé à mettre du rythme dans la partie, devant des Sud-Coréens qui ont fait valoir leur rudesse et leur condition physique, bien qu'ils aient joué à dix pendant une heure. En seconde mi-temps, les Mexicains ont logiquement dominé, en écartant le jeu sur les ailes et en exprimant leur supériorité technique.

BUTS CORÉE DU SUD : [illegible]
MEXIQUE : [illegible]

AVERTISSEMENTS CORÉE DU SUD : Lee Min Sung (20e, jeu dangereux).
MEXIQUE : Ordiales (26e, jeu dangereux), Garcia Aspe (27e, jeu dangereux).

OCCASIONS CORÉE DU SUD : 41 positions d'attaques dans les 30 m (21 + 20), dont occasions (2 + 0) ; 8 tirs (3 + 5), dont 3 contrés (1 + 2) et 1 paré (1 + 0) par Campos.
MEXIQUE : 73 positions d'attaque dans les 30 m (31 + 42) dont 11 occasions (4 + 7) ; 23 tirs (5 + 18), dont 8 contrés (1 + 7) et 4 parés (3 + 1) par Kim.

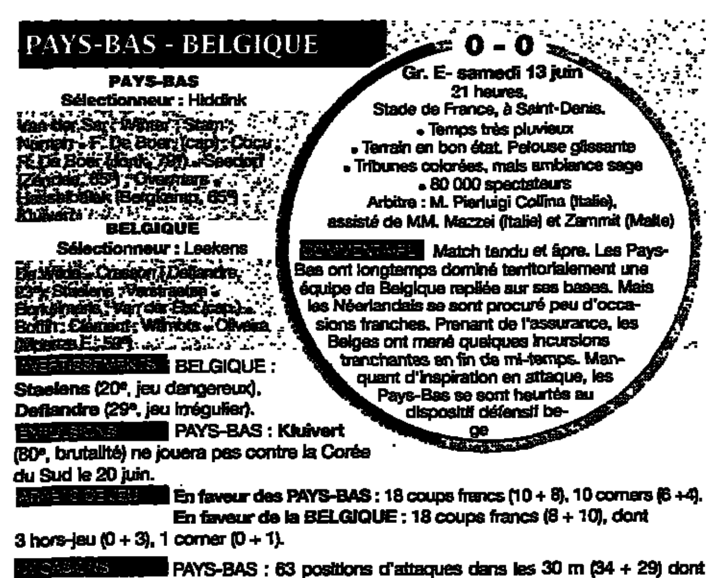
L'ACTION [illegible]



PAYS-BAS - BELGIQUE 0-0

PAYS-BAS
Sélectionneur : Hiddink
[illegible]

BELGIQUE
Sélectionneur : Leekens
[illegible]



Gr. E - samedi 13 juin
21 heures,
Stade de France, à Saint-Denis.
• Temps très pluvieux
• Terrain en bon état. Pelouse glissante
• Tribunes colorées, mais ambiance sage
• 80 000 spectateurs
Arbitre : M. Pierluigi Collina (Italie), assisté de MM. Mazzei (Italie) et Zammit (Malte)

COMMENTAIRE Match tendu et âpre. Les Pays-Bas ont longtemps dominé territorialement une équipe de Belgique repliée sur ses bases. Mais les Néerlandais se sont procuré peu d'occasions franches. Prenant de l'assurance, les Belges ont mené quelques incursions tranchantes en fin de mi-temps. Manquant d'inspiration en attaque, les Pays-Bas se sont heurtés au dispositif défensif belge.

AVERTISSEMENTS BELGIQUE : Staelens (20e, jeu dangereux), Deflandre (29e, jeu irrégulier).

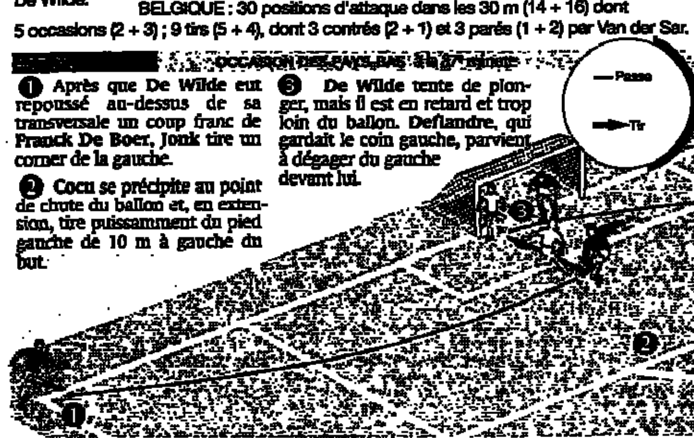
EXPULSIONS PAYS-BAS : Kluivert (80e, brutalité) ne jouera pas contre la Corée du Sud le 20 juin.

ARRÊTS DE JEU En faveur des PAYS-BAS : 18 coups francs (10 + 8), 10 corners (6 + 4).
En faveur de la BELGIQUE : 18 coups francs (8 + 10), dont 3 hors-jeu (0 + 3), 1 corner (0 + 1).

OCCASIONS PAYS-BAS : 63 positions d'attaques dans les 30 m (34 + 29) dont 12 occasions (4 + 8) ; 21 tirs (9 + 12), dont 7 contrés (5 + 2) et 4 parés (0 + 4) par De Wilde.
BELGIQUE : 30 positions d'attaque dans les 30 m (14 + 16) dont 5 occasions (2 + 3) ; 9 tirs (5 + 4), dont 3 contrés (2 + 1) et 3 parés (1 + 2) par Van der Sar.

L'ACTION OCCASION DES PAYS-BAS à la 37e minute

1. Après que De Wilde eut repoussé au-dessus de sa transversale un coup franc de Franck De Boer, Jonk tire un corner de la gauche.
2. Cocu se précipite au point de chute du ballon et, en extension, tire puissamment du pied gauche de 10 m à gauche du but.
3. De Wilde tente de plonger, mais il est en retard et trop loin du ballon. Deflandre, qui gardait le coin gauche, parvient à dégager du gauche devant lui.



Avec Luis Hernandez, le Mexique a trouvé son Christophe Dugarry

LE MONDIAL 1998 s'entiche des mal-aimés. Après l'Italien Roberto Baggio et le Français Christophe Dugarry, deux attaquants controversés auxquels il a suffi d'un match, d'un but et d'une passe décisive pour se racheter, c'était au tour de l'avant-centre mexicain Luis Hernandez d'emprunter le chemin de la rédemption, samedi 13 juin, à Lyon. Le blond Mexicain savait qu'il disposait d'une chance unique, face à la Corée du Sud. Auteur d'un fâcheux aller-retour en Argentine (six mois à Boca Juniors pour deux buts en quatre matches), il a eu du mal à reprendre sa place de titulaire en équipe nationale. Mais il a justifié la confiance de l'entraîneur Manuel Lapuente, marquant deux des trois buts des *tricolores* face à des Sud-Coréens réduits à dix après trente minutes de jeu, à la suite de l'expulsion de Ha Seok Ju (tacle par derrière), qui avait ouvert le score moins d'une minute auparavant sur un coup franc détourné.

Eric Collier, à Lyon

Les Néerlandais se sont épuisés face à la défense belge

LES COURSES de Jerrel Hasselbaink et de Patrick Kluivert n'auront servi à rien. Samedi 13 juin, sous une pluie fine, au Stade de France, les Néerlandais ont concédé un match nul (0-0) à leurs voisins belges. Battue deux fois par les Pays-Bas lors des éliminatoires du Mondial 1998 (3-0 à Bruxelles, et 3-1 à Rotterdam), l'équipe belge s'est appliquée à défendre, remplaçant Bertrand Crasson, malmené par Marc Overmars, après vingt-deux minutes de jeu. Avant d'être diminués par l'exclusion de Patrick Kluivert (80e minute), qui a répondu d'un coup de coude à une provocation de Lorenzo Staelens, les Néerlandais avaient modifié leur système d'attaque. En vain. Et pourtant, à la sortie du terrain, ils répétaient, comme pour mieux s'en persuader : *« Nous sommes toujours les favoris du groupe E. »* – (AFP.)

Neuf heures de violence dans les rues de Marseille

A la veille de Tunisie-Angleterre, les forces de l'ordre n'ont pas pu contenir les heurts entre hooligans et jeunes des cités

UN HOMME à terre. Un homme piétiné, lynché en place publique. Il tente de fuir, mais trébuche à nouveau, le visage contre le bitume. La meute s'acharne, le déshabille, déchire son jean, vole ses papiers. Ils sont une dizaine, tous Marseillais, à s'agglutiner autour de ce jeune Anglais. Son corps semble maintenant sans réaction, comme mort. Il tressaille à peine sous les coups de pied, de poing et de planche de bois. *« Il est crevé ? »*, demande quelqu'un. L'un des agresseurs jure que non. Il relève sa proie, la tire par les cheveux, jusqu'au boulevard d'Athènes, près de la gare Saint-Charles. Et la meute continue de frapper à la tête, au ventre. Le corps dénudé n'a plus de réaction, il gît près du caniveau. Les agresseurs se replient et brûlent le T-shirt bleu de leur victime en criant : *« Tunisie ! Tunisie ! »*

Alors, seulement, les secours approchent. En fait de secours, c'est un pompier solitaire, l'unique « autorité » présente au moment des faits. Les policiers, eux, sont sans doute ailleurs. Mais où ? On se bat sur la Canebière, cours Belsunce et dans les ruelles du Vieux Port. Marseille empeste les gaz lacrymogènes. Ses rues sont jonchées de tessons de bouteilles, de cailloux, de morceaux de fer. Ici ou là, on relève des traces de sang. La ville résonne des mille bruits de l'émeute : bris de vitrines, sirènes d'ambulance, pétarades des grenades, hurlements de supporteurs.



PHILIPPE LAURENSON / REUTERS

Les policiers ont procédé à une cinquantaine d'interpellations, visant essentiellement des supporteurs anglais ivres et violents.

En ce dimanche 14 juin, Marseille a connu une longue journée de violence, commencée avec les supporteurs anglais et conclue avec des jeunes Marseillais. Lundi matin, à l'approche d'un match Angleterre-Tunisie (14 h 30) classé à « hauts risques », le bilan provisoire s'élevait à trente-six blessés, dont un grave. La police avait interpellé cinquante personnes dont trente Britanniques et six Tunisiens.

UNE BOUTEILLE « TUNISIENNE »

Dès samedi, six Britanniques avaient été appréhendés à la suite d'échauffourées près du Vieux Port. Mais, à partir de dimanche après-midi, la violence a pris une toute autre ampleur et ne s'est pas limitée aux seuls hooligans. Au final, ces événements sont les plus graves survenus en phase finale de Coupe du monde depuis ceux provoqués par les fans anglais en 1982, en Espagne. Les responsables policiers, critiqués pour leurs méthodes d'intervention, n'ont jamais paru en mesure de maîtriser la situation.

Il est environ 17 heures, dimanche après-midi, quand éclatent les premiers incidents. Sur le terre-plein central devant le Vieux Port, une centaine d'Anglais boivent au soleil. Les Tunisiens, eux, défilent, drapeaux au vent. Tous les bars alentour sont remplis de Britanniques, ivres mais plutôt pacifiques. C'est à ce moment qu'une bouteille, provenant du camp tunisien, atterrit chez les Anglais. Ceux-ci ripostent aussitôt en lançant à leur tour des canettes de bière, qu'ils ont achetées par centaines. Les CRS s'interposent en tirant des grenades lacrymogènes.

La présence de nombreux journalistes contribue à accroître la tension. Chaque Anglais interpellé est aussitot photographié et filmé, ce qui provoque la colère de ses compatriotes. Car les Britanniques hurlent à l'injustice : ils accusent l'adversaire d'avoir déclenché les hostilités. Cette première vague d'affrontements va durer plus d'une heure. En fait, seules quelques dizaines de hooligans posent problème. Agés d'une trentaine d'années, sensibles aux thèses d'extrême-droite, ils sont supporteurs pour la plupart de clubs de deuxième et troisième division (*Le Mondial* du 13 juin). A aucun moment, la masse des Britanniques présents (environ un millier) ne va les suivre, sauf pour reprendre un chant nationaliste : *« No surrender to the IRA »* (« On ne se rendra pas à l'IRA »).

Les Anglais boivent, les Tunisiens dansent. Un cordon de CRS et quelques maîtres-chiens les séparent. *« Des gamins d'ici nous ont bombardés*, confirme un couple venu de Coventry. *Mais la police n'a pas réagi. C'est incroyable... »* Et voilà que les charges reprennent contre eux. Des policiers non casqués, blousons sombres et brassards orange, interpellent sans ménagement quatre « meneurs ». D'autres Britanniques font brûler un drapeau tunisien devant les photographes.

A 20 h 20, tout bascule. Des canettes partent en direction des CRS. Cette fois, les hooligans prennent l'initiative de relancer les hostilités. Mais la dizaine de meneurs a du mal à rameuter les troupes. Et les gaz lacrymogènes font reculer la horde en direction du Théâtre de la Criée. En passant, les plus déterminés – 150 tout au plus, sur un millier de fans – défoncent les devantures de trois restaurants et saccagent une voiture. Les CRS ne réagissent pas. De même, aucun dispositif n'a été mis en place pour détourner la circulation des rues perpendiculaires. Des voitures continuent donc d'arriver, aussitôt prises à partie. Les Français qui tentent de résister doivent battre en retraite.

A 21 heures, les CRS chargent, dispersant les groupes de hooligans. La nuit tombe, la chasse à l'Anglais commence dans Marseille. A 21 h 50, place aux Huiles, deux meneurs sont interpellés face contre terre. Les jeunes des cités entrent en scène. Armés de barres de fer, ils pourchassent les Anglais en criant : *« On est chez nous. »* Des restaurateurs leur prêtent main-forte. La police est débordée. Dans leurs combinaisons sombres, les membres des brigades anticriminalité paraissent particulièrement nerveux. Toutes les personnes plaquées au sol sont frappées.

SAUVE QUI PEUT

A 23 heures, la menace anglaise laisse place à celle des « Quartiers Nord », les cités de Marseille. Rassemblés sur la Canebière, ils ont débarqué par centaines. A l'intersection avec la rue Saint-Ferreol, un cordon de CRS bloque l'avenue, mais des bagarres éclatent dans les rues voisines. Rue Beauvau, un Anglais est allongé sur le trottoir. Il vient d'être poignardé au cou ; son état semble un moment critique, avant qu'on apprenne qu'il est hors de danger. Derrière le cordon de protection, une voix hurle : *« Il est mort ? Tant mieux ! »*

Marseille a déjà connu des scènes de violence au soir de grands matches de l'OM, mais jamais à un tel degré. En remontant la Canebière, plusieurs vitrines sont brisées. Partout, des groupes d'Anglais affolés cherchent à regagner leurs hôtels, à plusieurs kilomètres de là. Sur le grand escalier de la gare Saint-Charles, une cinquantaine de Britanniques repoussent les assauts d'une centaine de jeunes. Des voitures de policiers en civil foncent dans la ville, coinçant les émeutiers pour les matraquer au sol et repartir aussitôt en chasse. Il reste encore quelques heures avant le match au Stade-Vélodrome...

Philippe Broussard et Alain Constant, à Marseille

TROIS QUESTIONS À...

JOHN WILLIAMS

1 Vous êtes directeur du centre de recherche sur le football de l'université de Leicester. Pourquoi, malgré les efforts des autorités, les supporteurs anglais continuent-ils à poser problème ?

Le supporteur-type de l'équipe nationale d'Angleterre est différent de celui du club de la Ligue : il est plus jeune, plus agressif, plus xénophobe, raciste. Pour suivre le Onze anglais à l'étranger, il faut plutôt aimer l'aventure, ne pas craindre la bagarre, car des affrontements avec la police et les supporteurs étrangers sont possibles. Mais c'est heureusement en train de changer un peu, car il y a davantage de familles, de retraités, d'hommes d'affaires qui soutiennent l'Angleterre.

2 Quelle influence ont eue les joueurs étrangers participant au championnat anglais sur le style de l'équipe nationale ?

Enorme. Le jeu anglais est devenu moins insulaire, moins dépendant des valeurs traditionnelles que sont l'engagement physique à outrance, le courage, la prééminence de l'esprit d'équipe sur l'individu. La non-sélection de Paul Gascoigne marque l'avènement d'un style plus continental. Les joueurs étrangers, notamment français, nous ont fait comprendre que, pour parvenir au plus haut niveau, il faut de la discipline, une hygiène de vie, une technique impeccable. Ainsi, Michael Owen illustre la nouvelle génération de footballeurs : le plus jeune membre de l'équipe d'Angleterre est issu de la petite classe moyenne, et non plus de classe ouvrière ; il est donc moins proche des gens, mais il est intelligent, sage, modeste, effacé. Je le trouve toutefois terne et ennuyeux. Comme ailleurs, c'est l'ère chez nous du collectif couleur muraille.

3 Que penser des chances de l'équipe d'Angleterre ?

A mes yeux, l'Angleterre ne figure pas parmi les favoris. Le consensus voudrait que nous nous qualifions pour les huitièmes de finale, mais que nous perdions ensuite face à l'Argentine. Un tel résultat serait honorable. Les joueurs sur lesquels compte le sélectionneur Hoddle, tels Sheringham et Shearer, ne sont toujours pas au mieux de leur forme. La question du partenaire de Shearer à l'avant et du remplacement de Gascoigne n'est pas facile à régler.

Propos recueillis par Marc Roche, à Londres

Pourquoi jouer un lundi ?

« Les événements de Marseille sont le résultat d'une beuverie collective qui dure depuis deux jours, a expliqué, dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 juin, le préfet de police, Michel Sappin. *Les provocateurs sont à l'évidence des hooligans britanniques, même s'il y a eu ensuite des actions de représailles de la population locale. Jamais ce match n'aurait dû être programmé un lundi après-midi. C'était permettre à une bande d'enragés de profiter du week-end pour se livrer à ces exactions. Pratiquement aucun des Anglais interpellés n'était détenteur d'un billet. »*

En fait, la date et les lieux des matches ont été déterminés avant le tirage au sort qui a réparti les équipes dans les huit groupes.

COUPS DE SIFFLET

LA REVUE DE PRESSE

THE SUN (Grande-Bretagne)
Des voyous anglais, des malotrus ivres ont tout saccagé sur leur passage *(...)*, un noyau dur de quelque deux cents supporteurs anglais se sont attaqués aux supporteurs tunisiens qui défilaient pacifiquement.

THE DAILY MAIL (Grande-Bretagne)
Des voyous anglais jettent à nouveau la honte sur l'Angleterre... Car que peut-on ressentir d'autre que de la honte devant de telles attaques débiles de supporteurs anglais ivres qui portent le discrédit, à la veille du grand jour, sur le premier match de l'Angleterre dans le Mondial, face à la Tunisie.



THE TIMES (Grande-Bretagne)
La violence des supporteurs anglais est venue gâcher la préparation de l'entrée en scène de l'équipe d'Angleterre. Ces graves incidents, bien plus sérieux que les escarmouches de samedi soir, ne vont pas manquer de réduire les chances de l'Angleterre d'organiser la Coupe du monde de 2006.

L'ÉQUIPE
Le Vieux Port a été transformé hier en champ de bataille. Le hooliganisme est un problème de société. Cette violence n'est pas gratuite. Elle coûte le prix de l'alcool dont ces jeunes gens s'imbibent consciencieusement et qui n'adoucit pas forcément leurs moeurs. Ces débordements extravagants sont à peu près contrôlés à l'intérieur des stades. A l'extérieur, sauf à empiéter sur les libertés fondamentales, la solution idéale n'existe pas. Le danger est à chaque coin de rue, devant chaque bar où passe un supporteur adverse.

EL PAIS (Espagne)
Avant cette défaite contre le Nigeria (3-2), il y avait eu des indices préoccupants : la tension artificielle générée par Javier Clemente dans les jours précédant le match, les symptômes d'anxiété de l'entraîneur et ses doutes surprenants à la veille du Mondial. Ce scénario, qui s'est déroulé avant la rencontre contre le Nigeria, s'est concrétisé à Nantes, où l'équipe espagnole a fait tout son possible pour perdre. Et a perdu. *(...)* Le climat de confusion engendré par Clemente, ou sa crainte à peine dissimulée, à moins que ce ne soit son désir constant de rechercher une certaine originalité, a conduit l'équipe à une situation d'instabilité qui a touché même les vétérans. *(...)* Ce qui convient le mieux à une équipe, c'est que les joueurs occupent leur place naturelle. C'est une constatation très simple qui aide beaucoup au football *(...)*, mais Clemente ne l'a pas compris comme *cela*. *(...)* Dans cette situation, l'Espagne a commencé le Mondial par une défaite qui laisse de nombreuses questions sans réponse.

EKSTRA BLADET (Danemark)
Le match contre l'Arabie saoudite avait été qualifié, au préalable, de sorte de « finale du groupe C ». C'est l'entraîneur des Saoudiens, Carlos Parreira, qui avait employé l'expression, et les joueurs danois fêtèrent l'événement comme tel après la rencontre. Car une défaite aurait été catastrophique. Mais le jeu ne fut pas en or, loin de là. Après trois défaites d'affilée, chose qui n'est presque jamais arrivée à l'équipe danoise, les joueurs étaient d'accord sur au moins un point : ils ne voulaient pas perdre. C'est pour cette raison qu'ils ont joué avec leurs tripes et leur âme. *(...)* Les Danois ont gagné (1-0), mais peuvent mieux faire. Nous en avons été témoins il n'y a pas si longtemps, et eux n'ont pas complètement oublié comment s'y prendre.

Ces Londoniens qui ont choisi la Jamaïque et la paix de la « ganja »

Tous les supporteurs des Reggae Boyz présents à Lens ne venaient pas des Caraïbes. Qu'importe, on s'y serait cru

DEVANT la gare de Lens, on a installé un « sound system », une sono, un micro et des disques pour le DJ Caspelton venu de Kingston. Les trains déversent la foule et celle-ci ne se dépêche pas pour aller au stade. *« Ma fille est en train de se faire appeler "sister" »*, s'amuse un père de famille lensois. Un Jamaïquain fait des bonds en répétant : *« Poudjo ! Poudjo ! »*. Un autre : *« Ao, ao. »* Trompette, sifflets et odeurs de « ganja », la marijuana jamaïquaine. Peggy et Patricia rechargent l'appareil photo de leurs nouveaux copains, Es et Jimmy, fils d'immigrés jamaïquains de Brixton, quartier populaire de Londres. Jerry, avocat à Miami, porte des dread-locks, les longues tresses. Hakila, de Kingston, lui, a agrafé son badge : *« No problem ! »*

Nordine s'enflamme : *« La Jamaïque dans le Pas-de-Calais ! Vous nous ramenez du bonheur, on dirait que vous avez mis un fer à cheval dans la bouche de chacun. »* Les Jamaïquains continuent de danser, avec le large sourire. Aissa, copain de Nordine : *« Franchement, le Mondial, j'ai jamais senti autant de tolérance. »* Un enfant se fait aider pour grimper sur des épaules, il montre son tee-shirt aux couleurs du Maroc, tout le monde l'applaudit. Yannick, patron du buffet de la gare, débordé, regarde les billets de banque étrangers envahir sa caisse.

Les supporteurs de la Jamaïque ont passé deux nuit à Lens et répètent *« lovely, lovely »*. *« Les gens de Lens sont des amis, des amis. » « Super ! Super ! On revient quand on veut »*, promet un New-Yorkais. *« Les gens sont incroyables, on a passé notre temps à s'embrasser »*, rigole Sharon, trente-quatre ans, en se roulant un joint. Patrice, un cuisinier de quarante-cinq ans, avec la voix qui tremble : *« Ils nous aiment, mais nous aussi, on les aime. »* Sur la route du stade, de nombreux Londoniens se sont grimés de vert, jaune et noir. *« En fait, quand t'es anglais, t'as le choix entre deux équipes, l'anglaise ou la jamaïquaine avec la communauté de Brixton. Ici, y a plus de plaisir, c'est comme avec le Brésil, c'est le carnaval. En plus, avec l'équipe anglaise, on n'arrive jamais à trouver de places, elles sont chères »*, raconte Jeff.

Pendant que son mari regarde le match dans le stade, Sandra, une femme de Brighton, patiente dans un jardin public. *« Nous aussi, on préfère supporter les Jamaïquains. Le football en Angleterre est devenu terrifiant. »* Dans les cafés, on regarde les images retransmises de Marseille ; les hooligans prenant d'assaut le Vieux Port, certains se faisant interpeller par les CRS. *« Bravo ! »*, applaudissent les Lensois. *« C'est vrai, ce sont les seuls à foutre le bordel. »* Dans la rue, après la victoire de la Croatie, Nicolas, vingt-neuf ans, s'adresse à Alexandre, vingt-trois ans, étudiant à Zagreb : *« J'ai beaucoup de respect pour vous. »* Alexandre, le jeune Croate, lui répond : *« Tu sais, la guerre maintenant, on essaie de l'oublier. On a envie d'être dans les matches, de s'amuser au jeu, en souhaitant qu'on respecte des règles. »* D'autres Croates sillonnent les rues de Lens, demandent aux passants s'ils ont de la « ganja ». Le « sound system » recommence à vibrer près de la gare. Jerry, l'avocat de Miami, fait de grands gestes avec les mains pour se faire comprendre de ses copines lensoises. *« On a établi la french-jamaican connection »*, rigole-t-il.

Dominique Le Guilledoux, à Lens

